DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13196 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 3 JUILLET 1987

La Cour suprême des Etats-Unis vire à droite

A dix-huit mois de son départ de la Maison Blanche, M. Reagan vient de prendre une décision dont les conséquences pourraient prolonger la « révolution conservatrice » largement au-delà du terme de son second mandat, en novembre 1988. La nomination, à la Cour suprême, du juge Robert Bork modifie en effet l'équilibre précaire qui existait encore au sein de cette instance entre libéraux et conservateurs. La Cour risque fort désormais d'être durablement marquée de l'empreinte du reaganisme.

Une telle évolution, redoutée par les libéraux depuis la réélection de M. Reagan en 1984, était quasiment inéluctable, compte tenu du [illegible] de plusieurs des [illegible] qui sont nommés [illegible] avait été ouverte [illegible], avec le remplacement [illegible] présidence de cette puissante institution, de M. Burger par M. Rehnquist, un homme aux convictions sensiblement plus rigides que celles de son prédécesseur. La démission, la semaine dernière, du juge Powell, un modéré, offrait à M. Reagan l'occasion qu'il attendait et qu'il n'a pas hésité à saisir.

L'actuel chef de l'exécutif pourrait bien, au demeurant, d'ici à la prochaine élection présidentielle, avoir le loisir de consolider la majorité conservatrice de la Cour. Trois de ses juges sont en effet âgés de plus de soixante-quinze ans. Or deux d'entre eux sont clairement [illegible], le troisième [illegible] modéré. Les trois [illegible] Blanche [illegible] eux l'avantage d'avoir soixante ans ou plus.

Avec l'administration gouvernementale et le Congrès, la Cour suprême est, aux Etats-Unis, conformément aux prescriptions de Montesquieu, l'un des trois piliers du pouvoir. Juge de la constitutionnalité des lois, elle est aussi l'instance suprême d'appel en matière civile et criminelle. On percevra mieux le rôle considérable qu'elle joue dans la vie politique, sociale et économique du pays en disant qu'elle cumule des attributions que se partagent, en France, le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel et la Cour de cassation. D'où l'importance de la personnalité des juges.

Traditionnellement, la Cour suprême se rend au vote des électeurs américains. Depuis l'accession de M. Reagan à la présidence, elle a suivi cet usage, appuyant les positions de son gouvernement dans certains domaines : droits civiques, droits syndicaux, droit de l'environnement. Au cours du second mandat de M. Reagan, les neuf « sages » ont eu toutefois tendance à prendre quelque distance avec le pouvoir, comme pour montrer qu'ils étaient sensibles aux réactions provoquées dans certains secteurs de l'opinion par le reaganisme pur et dur.

Jusqu'à présent, en tout cas, les juges n'ont pas remis en cause les grandes décisions libérales des vingt-cinq dernières années, telles que la suppression de la prière dans les écoles publiques (1962), le droit à l'avortement (1973), l'arrêt Miranda protégeant les droits des accusés (1966) ni, bien sûr, l'essentiel de la législation sur les droits civiques.

La nomination de M. Bork pourrait bien rompre ce consensus, le nouveau juge étant en particulier un adversaire déclaré de la liberté de l'avortement. Comme le président de la Cour, M. Rehnquist, le juge Bork est aussi partisan d'un pouvoir exécutif moins soumis au contrôle judiciaire et parlementaire. M. Reagan, qui se serait bien passé d'un tel contrôle dans l'affaire de l'« Irangate », partage cette conception peu conforme pourtant à l'esprit des institutions américaines.

(Lire nos informations page 4.)

L'enquête sur les attentats de septembre 1986

La « guerre des ambassades » pèse sur les relations Paris-Téhéran

M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a déclaré, le jeudi 2 juillet, qu'il y avait « toutes les raisons de penser » que M. Gordji se trouvait à l'ambassade d'Iran à Paris. Ce haut fonctionnaire iranien est recherché par la police dans le cadre de l'enquête sur les attentats de septembre 1986 dans la capitale. Depuis plusieurs jours, la police contrôle les entrées et les sorties de cette ambassade. Téhéran a pris, par réciprocité, des mesures similaires à l'égard de l'ambassade de France en Iran. Cette « guerre des ambassades » pèse de plus en plus sur les relations entre les deux pays.

L'affaire a des allures de médiocre roman d'espionnage, mais elle suscite une tension croissante entre l'Iran et la France, dont les relations sont déjà au plus bas. Depuis maintenant trois jours, la police monte une garde renforcée autour de l'ambassade d'Iran en France dans l'espoir de mettre la main sur M. Wahid Gordji, important responsable de cette mission diplomatique que la justice veut entendre comme témoin dans l'enquête sur les attentats de septembre dernier à Paris. Les policiers contrôlent l'identité de toute personne se présentant à la porte de l'ambassade, et on souligne, de source autorisée, que ce dispositif pourrait être maintenu jusqu'à ce que M. Gordji veuille bien aller témoigner devant la justice.

A Téhéran, le ton est monté, et le premier ministre a tenu le mercredi 1er juillet des propos quelque peu menaçants. « *Toute pression exercée contre les diplomates ou les ressortissants iraniens à l'étranger ne peut rester sans réponse et provoquera la réaction des forces populaires* », a déclaré M. Mir Hossein Moussavi, avant d'ajouter : « *La France doit faire attention à cette question.* » De son côté, l'agence iranienne IRNA accusait un membre de l'ambassade de France à Téhéran de se livrer à des activités non conformes aux usages diplomatiques. Sans être plus explicite, elle assurait qu'il s'agissait de « *graves accusations* ».

Le même jour, le nombre de policiers entourant l'ambassade dans la capitale iranienne avait été accru.

AL. FR.

(Lire la suite page 4.)

La vente par Toshiba de produits stratégiques à l'URSS

Washington accentue sur Tokyo ses pressions commerciales

Le président et le directeur général de Toshiba, la deuxième entreprise japonaise de construction électrique et électronique, ont donné leur démission le 1er juillet. Ces départs interviennent après un vote du Sénat américain visant à interdire toute exportation de la firme nippone aux Etats-Unis pour une durée de deux à cinq ans. Les Américains sanctionnent la vente à l'URSS par Toshiba de matériel stratégique en violation des règles d'exportation vers les pays de l'Est. A la fois militaire et commerciale, l'affaire Toshiba accentue la tension entre les Etats-Unis et le Japon.



Lire page 23 l'article de CLAIRE BLANDIN « Sécurité occidentale et déficit commercial américain »

La dette brésilienne

Brasilia ajourne le remboursement de 1 milliard de dollars au Club de Paris.

PAGE 24

M. Chirac à Berlin-Ouest

Diplomatie et Tour de France.

PAGES 3 et 10

Déréglementation des P et T

Le projet de M. Longuet risque de provoquer la colère des syndicats et les réserves de M. Chirac.

PAGE 23

Ordre des médecins

Le docteur René, nouveau président.

PAGE 9

Le sommaire complet se trouve page 28

Le nouveau visage de l'immigration

L'Europe prend des couleurs

Maghrébins en France, Turcs en Allemagne ou aux Pays-Bas, Indiens et Pakistanais en Grande-Bretagne... Aucun pays d'Europe occidentale n'échappe désormais à l'immigration. Pas même ceux qui étaient – et restent – des nations d'émigrants, comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Le « vieux continent » est devenu une immense terre d'asile et de brassages ethniques, au même titre que l'Amérique du Nord. Mais sans l'avoir vraiment choisi et sans toujours s'en rendre bien compte.

Qu'entend-on par « immigrés » ? L'Europe de l'Ouest compte aujourd'hui plus de vingt millions de personnes qui ne sont pas nées dans leur pays de résidence. Beaucoup d'autres, nées sur place de parents étrangers, possèdent, soit la nationalité du pays d'origine, soit la nationalité du pays de résidence, soit les deux... L'« immigration » est un monde immense, aux contours assez flous.

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, c'étaient essentiellement des Européens qui se déplaçaient. Victimes de conflits entre Etats ou fuyant le chômage, ils franchissaient les frontières, montaient vers le Nord ou partaient pour l'Amérique. Ces mouvements de population se sont poursuivis après la guerre, pour prendre une autre dimension à partir des années 60 : l'arrivée de travailleurs d'anciennes colonies, comme l'Algérie. L'expansion économique n'appelait-elle pas des bras ? Brusque changement de cap après le premier choc pétrolier de 1973-1974 : la plupart des gouvernements européens décidèrent de fermer leurs frontières aux travailleurs étrangers et d'encourager les retours au pays grâce à des incitations financières.

Or on s'aperçoit aujourd'hui que, malgré les retours et les naturalisations, la population étrangère en Europe n'a pas diminué. Elle augmente au contraire et, surtout, change de visage. C'est une population plus jeune, plus féminine, plus sédentaire et venant de pays plus lointains, comme le soulignent les experts de l'OCDE et du Conseil de l'Europe (1). Aux travailleurs déclarés d'hier ont succédé, en effet, trois autres catégories d'immigrants.

D'abord, *les familles*. Un étranger qui réside de manière permanente dans un pays d'Europe est autorisé, sous certaines conditions, à y être rejoint par son conjoint et ses enfants. L'Allemagne fédérale, par exemple, n'a admis que vingt-trois travailleurs turcs en 1985. Mais, la même année, trente-quatre mille quatre cent soixante-quinze Turcs s'installaient légalement en RFA au titre du regroupement familial. D'où une féminisation de la population immigrée. Et un fort rajeunissement, accentué par la fécondité des femmes étrangères, supérieure à celle des Européennes (même si, avec les années, cette fécondité tend à rejoindre les taux occidentaux). Le cas de la RFA est le plus spectaculaire : si la population scolaire nationale y a diminué de 9,4 % entre 1975 et 1983, les élèves étrangers, eux, ont augmenté de 95,3 % !

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 9.)

(1) Quatorzième rapport SOPEMI de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 1986) et troisième conférence des ministres européens responsables des questions de migration (Porto, 13-15 mai 1987).

Les difficultés de la Bibliothèque nationale

Livres, chers livres...

La Bibliothèque nationale, qui a fait depuis quelques années un gros effort de modernisation, est actuellement en passe d'être paralysée par un mouvement de grève rampant. Si le statut et le salaire d'une certaine catégorie de personnel sont à réajuster, le rôle de cette vénérable institution est peut-être aussi à redéfinir.

Pas de vacances pour la vieille dame de la rue de Richelieu. Dans quelques jours, la Bibliothèque nationale va connaître la ruée traditionnelle de l'été. Les chercheurs étrangers débarquent. La *salle des imprimés – trois cent* soixante-seize places – voit défiler plus de mille lecteurs par jour. Elle est aux limites de la paralysie. Paralysie qui pourrait bien devenir effective si le conflit qui oppose une partie du personnel à l'administration n'est pas réglé rapidement.

Depuis la mi-mai, les magasiniers chargés d'alimenter le public en munitions imprimées distribuent les volumes au compte-gouttes. De dix titres par tête et par jour, on est descendu à cinq, puis à trois, et enfin un seul. Vendredi 26 juin, la grève est totale aux « imprimés » et aux « périodiques ». Les deux salles sont fermées. Du coup, l'Association des lecteurs de la Bibliothèque nationale proteste haut et fort : les conditions de travail des chercheurs sont intolérables, fait-elle savoir. Elle somme le gouvernement d'arbitrer le plus rapidement possible entre les parties concernées.

Personne ne conteste vraiment les revendications des trois cent cinquante magasiniers. Ils réclament le rétablissement d'une indemnité récemment supprimée : 500 F par mois, soit 10 % de leur salaire mensuel. Ils débutent à 4 500 F et terminent leurs carrières à 5 400 F. Avec une quasi-impossibilité de changer de statut. Donc de gagner plus. L'étanchéité des fonctions dans l'institution est d'autant plus redoutable que tout le monde y est fort mal payé. Un restaurateur, qui accomplit un travail unique, ne touchera que 7 800 F à la veille de sa retraite et un conservateur en chef, de classe exceptionnelle, 15 000 F.

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

LIVRES

- Lettres américaines : Truman Capote, William Maxwell, Tobias Wolff, Joyce Carol Oates, Emily Dickinson.
- La chronique de Nicole Zand : Franz Werfel et Herbert Selkowitsch.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Nouvelle histoire des idées politiques », sous la direction de Pascal Ory.

Pages 11 à 17

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

SOLIDARITÉ ET CHARITÉ

Les replâtrages de la Sécurité sociale ne pourront se poursuivre longtemps. Les états généraux permettront-ils d'aller plus loin ? Nicolas Sarkozy pense qu'on ne pourra échapper à un rééquilibrage de notre fiscalité, assise aujourd'hui sur un nombre de contribuables trop réduit. Jean-Claude Guignet sait que la charité ne sera pas évacuée par un meilleur financement de la Sécurité sociale, mais il craint les dérives dues à l'action des médias.

Le marché de l'humanitaire

L'action caritative et l'aide humanitaire demandent une forte dose d'humilité

par JEAN-CLAUDE GUIGNET *

LA charité s'affiche, s'expose, mieux : elle se vend. L'humanitaire est devenu un marché, un spectacle qui occupe le devant de la scène tout comme... les arrière-cours. Les articles succèdent aux enquêtes sur les stratégies de communication de telle ou telle organisation essayant de se frayer un créneau là où il semble encore possible, au vingtième siècle, de jouer la carte de la noble aventure humanitaire.

Exit Henri Dunant et son idée de la Croix-Rouge. Enterrées les initiatives multiples des églises qui depuis des siècles génèrent de nouvelles réponses. Les effets de mode se multiplient. La clé de la réussite ne relève plus des acteurs du terrain. L'efficacité et le succès s'évaluent au nombre de passages sur les médias. Ils se mesurent à la notoriété des vedettes qui accompagnent tel ou tel « coup ». Tant il est vrai qu'il est plus facile de monter un spectacle que d'œuvrer pour la justice et de mettre en scène la charité pour ne pas avoir à la faire.

Mais, au fait, peut-on parler de charité ? Dans tout ce débat, où sont les personnes en difficulté ? Prend-on le temps d'informer le public sur la réalité de vie de ces hommes et de ces femmes au nom desquels on prend la parole, permet-on au donateur potentiel d'analyser en profondeur les cases de ces détresses, de tenir un rôle d'acteur conscient ? Ou, au contraire, conquis, puis vite emprisonnés par des stratégies de marketing hautement élaborées, ne lui permet-on plus de réagir généreusement mais aveuglément sans souci de la garantie d'un travail en profondeur ?

Préférer la rigueur des faits à l'illusion de l'image, la richesse d'un réseau à la parade des vedettes, la permanence de l'action au provisoire des coups montés, le témoignage des vrais acteurs à la publicité des tiers, la proximité, la fidélité et la confiance au mercantilisme, la force de l'action aux stratégies de communication, la citoyenneté acquise de l'engagement de tous au mythe des aventuriers solitaires, le souci de la personne au culte du sensationnel, l'indépendance idéologique aux sous-traitances déguisées, voilà ce que chacun peut espérer des associations auxquelles il confie son don, et c'est la façon de conjuguer indissociablement rigueur et cœur.

« *Un métier se venge toujours sur celui qui ne s'astreint pas aux exigences de sa profession. Saint Vincent de Paul épluchait méticuleusement les comptes de cuisine de chacune de ses fondations. L'exercice de la charité, l'utilisation des dons reçus, exigent plus de rigueur qu'ailleurs* », conseillait Mgr Rodhain, le fondateur du Secours catholique.

« Coup de pub, coup de cœur », la générosité du donateur s'éveille... mais elle doit avoir la garantie du bon usage de son argent. La course en avant de quelques associations humanitaires qui occupent le devant de la scène, à la recherche de ce « bien précieux » qu'est le donateur, conduit parfois à des erreurs.

Il est un autre critère, celui de l'humilité, celui du simple signe posé face à l'immensité des besoins. La Croix-Rouge d'Henri Dunant n'a jamais eu la prétention d'arrêter les conflits. Le budget du Secours catholique (représentant à lui seul, selon *le Monde* du 16 mai, 14 % du total des dons des particuliers) est comparable à celui de l'action sociale d'une préfecture moyenne.

Comment, alors, pouvoir annoncer la victoire sur la faim ou la pauvreté, et quelle crédibilité accorder à ceux qui prétendent aujourd'hui y arriver ? L'action caritative et l'aide humanitaire, les vraies, celles qui sont enracinées dans la vie des hommes qui souffrent, ne se paient pas de mots... C'est peut-être pour cela que, profitant d'une véritable lame de fond, les associations qui bénéficient le plus de la confiance du public et des donateurs sont celles qui, nouvelles ou anciennes, s'inscrivent dans une histoire et une pratique forgées par des décennies de drames et de solidarités. Sans tapage. Avec efficacité. Dans la durée.

(*) Directeur de la communication au Secours catholique.

La « Sécu » et le ciment

Assurer un financement complémentaire par un prélèvement sur l'ensemble des revenus

par NICOLAS SARKOZY (*)

DEPUIS plusieurs mois, le tumulte autour de la Sécurité sociale ne cesse de croître. Syndicats, mutuelles, associations, partis politiques, chacun se mobilise, s'invective et professe des proclamations enflammées qui ne valent que par l'exaltation des meetings et des manifestations. On peut se demander si la protection sociale des Français, de même que le débat auquel nous appelle le gouvernement, ne valent pas mieux que certaines de ces colères feintes.

Lorsqu'en 1945 le gouvernement du général de Gaulle a créé la Sécurité sociale, il a voulu faire œuvre de justice sociale et de solidarité après un conflit meurtrier qui laissait dans la société française des cicatrices tant morales que physiques.

Progressivement, des régimes aussi variés que complexes ont permis la couverture de tous les risques – la maladie, la vieillesse, les charges familiales – et de l'ensemble de la population. Une machine trop lourde, parfois exaspérante par ses lenteurs et ses excès, mais une machine indispensable se mettait en place afin de préserver la cohésion de la nation.

On s'aperçoit aujourd'hui que cette protection a un coût, les déficits se creusent : 21 milliards en 1986, probablement 24 milliards en 1987 et près de 40 milliards en 1988. Nombreux sont les observateurs qui protestent, condamnent et en appellent à la rigueur en oubliant les éléments objectifs de charges supplémentaires que sont le progrès des techniques médicales, le vieillissement de la population, la réduction du nombre de cotisants du fait du chômage (650 000 de moins de 1981 à 1986).

Complexité

La vraie question est de savoir si les Français sont prêts à accepter une réduction des soins, une diminution de la valeur de leur retraite... C'est donc le ciment profond de la société française qui est en cause. La complexité du problème doit nous faire renvoyer dos à dos les apprentis sorciers de tout bord. Au premier rang de ceux-ci, le Parti socialiste, qui se trouve fort mal placé pour donner des leçons après avoir abaissé l'âge de la retraite sans en prévoir le financement, qui a classé mille sept cents spécialités pharmaceutiques en vignette bleue, qui a créé le forfait hospitalier à la charge du malade, qui a sous-indexé les allocations familiales et les pensions de retraite. N'oublions pas non plus les ultras du « simplisme » et les partisans toujours nombreux du « il n'y a qu'à », qui proposent pour la France un système à l'américaine, où le recours systématique à l'assurance privée revient comme un leitmotiv.

Est-il même besoin de souligner les drames qu'une telle attitude risquerait de provoquer entre les privilégiés de la santé et les autres ? Il en résulterait à coup sûr une brisure durable de notre tissu social.

Affirmons avec force qu'une nation qui n'assure pas une retraite décente et digne à ses anciens, qui n'est pas capable de soulager la souffrance des plus défavorisés, qui n'a pas la volonté de soutenir sa natalité ne peut espérer prospérer alors que les liens de solidarité élémentaires disparaîtraient.

La Sécurité sociale doit être maintenue pour tous et donc sauvée par tous, ce qui me paraît impliquer un financement complémentaire par un prélèvement sur l'ensemble des revenus. Cette formule présente l'avantage de responsabiliser l'ensemble des consommateurs de la Sécurité sociale que sont les assurés, et d'éviter que l'effort demandé à tous repose uniquement sur les épaules des salariés et des entreprises. En effet, elle implique un rééquilibrage de notre fiscalité, qui est assise aujourd'hui sur un nombre de contribuables trop réduit et donc trop lourdement imposé. Le prélèvement général permettrait ainsi de faire prendre conscience à tous les Français que la Sécurité sociale doit être sauvée par chacun de nous.

Les inconvénients de cette formule sont connus : la complexité de sa mise en œuvre ne me paraît pas rédhibitoire mais, les causes du déficit étant structurelles, elle sera malheureusement utile pour plusieurs années.

Plus importante est la critique portant sur l'augmentation du taux des prélèvements obligatoires. Le débat proposé par Jacques Chirac et Philippe Séguin au travers des états généraux va devoir proposer au choix des Français le maintien de la pression fiscale et du niveau de protection sociale ou la réduction parallèle des deux.

Encore faut-il qu'il ne soit pas occulté par les affrontements excessifs et dépassés. On peut rêver à l'établissement d'un consensus sur la meilleure manière de sauvegarder un patrimoine commun durement acquis par l'effort de tous.

Dans un monde qui change, qui s'uniformise dans ses modèles mais tend à s'émietter dans son quotidien, l'avenir et la spécificité de la société française passent par la défense d'une institution qui incarne à elle seule la solidarité.

(*) Maire de Neuilly-sur-Seine, vice-président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, conseiller régional d'Ile-de-France.

DEUX OUVRAGES SUR LA DROGUE

« L'enfer n'est pas inévitable »

LA drogue : parlons-en avant qu'elle ne lui parle, d'accord mais comment ? Un livre : *la Drogue expliquée aux parents*, et un remarquable numéro hors série de *la Vie* : « La drogue, ne faites pas l'autruche », permettront à ceux qui le désirent de pénétrer dans ce monde complexe, et de devenir des interlocuteurs informés. Il faut bien reconnaître avec Gilles Cahoreau et Christophe Tison, auteurs du premier ouvrage : « *Pour la première fois les parents sont en situation de faiblesse par rapport à leurs enfants. Ces derniers disposent, en matière de drogue, d'un savoir que les adultes ne possèdent pas ou très mal. Combien de parents dînent tous les soirs en tête à tête avec leur progéniture défoncée sans s'en rendre compte ?* »

Les auteurs savent ce dont ils parlent. Tous deux ont vingt-cinq ans et avouent avoir sacrifié une tranche de leur vie aux paradis artificiels. Leur livre décrit l'univers des toxicomanes, recense les différentes drogues, en mesure avec franchise les effets (qui peuvent être hallucinogènes (LSD), mais aussi parfois d'une intense jouissance) et en présente sans dramatisation les réels dangers.

G. Cahoreau et C. Tison expliquent comment fonctionne cet univers clandestin : les trafiquants, les revendeurs... Ils donnent quelques conseils sur les meilleurs moments pour parler aux toxicomanes et les erreurs à ne pas commettre.

La Vie suit dans son numéro spécial la même démarche. Plus didactique, elle offre également des adresses de centres d'information et de désintoxication et essaie de comprendre pourquoi un adolescent prendra de la drogue et pas un autre. Car la drogue frappe souvent à l'adolescence : « *Une période troublée pendant laquelle le jeune encore fragile prend conscience de mille choses nouvelles... un âge où l'on vit des désirs au-dessus de ses moyens...* »

« *Non l'enfer n'est pas inévitable. Et s'il n'est pas évité, il n'est pas irrésistible*, écrit M. José de Broucker, directeur de la rédaction *à condition d'en parler à cœur ouvert... ; la tête froide... mais le cœur chaud, disponible : car la toxicomanie est d'abord une maladie du cœur.* » Or il est urgent de parler car le marché de la drogue n'est pas près de s'interrompre. Un article consacré au trafic international des stupéfiants ouvrira peut-être les yeux de ceux qui en doutent. Selon la CIA le chiffre d'affaires de ce trafic mondial s'élèverait à 500 milliards de dollars par an. Une manne pour les pays producteurs !...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

★ *la Drogue expliquée aux parents*. Edit. Balland. Prix : 89 F.

★ « La drogue : ne faites pas l'autruche » - *La Vie*. Hors série n° 1. Prix : 20 F.

« Boule de neige »

Dans *le Monde* daté 14-15 juin, vous faites très justement ressortir que les bijoutiers en cause dans l'affaire Chaumet ont pratiqué « *la fuite en avant du joueur qui espère toujours se refaire* »... L'ensemble de leurs agissements frauduleux constitue une vaste escroquerie, d'un genre bien spécifique, connue des spécialistes de la criminalité financière sous le nom de la « boule de neige ».

Cela consiste à offrir un placement de capitaux à un taux bien supérieur à la moyenne, les intérêts étant versés sans déclaration au fisc. Ceux qui font cela laissent entendre qu'ils disposent d'un moyen miraculeux d'investissements, alors qu'ils dilapident les fonds ou les engloutissent dans des spéculations malheureuses. Tous les ans, ils versent aux premiers déposants des sommes correspondant aux intérêts promis, qu'ils prélèvent tout simplement sur celles versées par leurs nouvelles victimes. C'est parce qu'il faut chaque fois augmenter la mise et trouver plus de déposants, lesquels en recrutent d'autres en se vantant de leur trouvaille que le système a reçu le nom de « boule de neige ».

Des affaires célèbres (Lipsky, la Garantie foncière, etc.) montrent qu'il n'est guère possible d'opérer ainsi pendant plus de trois ou quatre ans sans aller à la catastrophe et on peut s'étonner que, périodiquement, d'habiles filous réussissent à séduire les gens, même instruits et haut placés, qui croient encore au père Noël !

JEAN COSSON,
conseiller honoraire de la Cour de cassation.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Les visites de M. Mitterrand à Helsinki et de M. Chirac à Berlin

Le président a exposé à M. Koïvisto les conceptions françaises sur la dissuasion nucléaire

Le président de la République et Mme Mitterrand devaient achever le jeudi 2 juillet leur séjour officiel en Finlande. Ils ont visité dans la matinée une usine de transformation du bois sur la côte ouest du pays avant de se rendre à Turku, ancienne capitale de la Finlande.

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Trop courte, voire un peu cavalière ? Certains Finlandais auraient aimé que la visite d'Etat de M. Mitterrand dans leur pays durât un peu plus que les vingt-sept heures qui lui sont consacrées dans l'agenda présidentiel.

Ils n'ont néanmoins pas boudé l'arrivée du chef de l'Etat, le mercredi 1er juillet, et quelques milliers de citoyens d'Helsinki s'étaient massés devant le palais présidentiel pour assister à la poignée de main entre MM. Mauno Koïvisto et François Mitterrand, applaudissant de bon cœur à ce spectacle.

Nul contentieux sérieux n'existant entre la France et la Finlande, les deux parties se devaient d'aborder les grands problèmes de l'heure, et particulièrement les questions de sécurité et de désarmement, auxquelles les Finlandais sont très sensibles pour d'évidentes raisons historiques et géographiques.

Exposer à Helsinki la position française en matière de dissuasion, de zones dénucléarisées en Europe et de processus de désarmement, c'est un peu comme aller prêcher en terre de mission, parler un langage exotique à des hommes pour qui plus on désarme, et le plus vite possible, mieux c'est, sans trop considérer les équilibres qui pourraient être rompus à cette occasion.

Le «réalisme»

Toujours est-il que le sujet fut abordé dès les premiers contacts entre MM. Mitterrand et Koïvisto. Ayant fait cadeau à son collègue finlandais d'un planisphère ancien, le président français se vit remettre un rapport de la commission danoise de sécurité qui montrait qu'en matière d'armement nucléaire la Terre est loin d'être plate et que, contrairement à ce que peut laisser penser la contemplation d'un planisphère, le plus court chemin suivi par un missile entre les centres industriels américains et soviétiques passe au-dessus des zones arctiques, donc au-dessus de la tête des Finlandais.

On comprend alors pourquoi Helsinki est favorable à l'établissement d'une zone dénucléarisée nordique, englobant le nord de l'URSS, du Canada et d'autres terres arctiques, sur laquelle la concentration des missiles est très importante. La France n'est pas, en général, favorable à ce type de désarmement géographique partiel en Europe, arguant de l'exiguïté du territoire européen. Et elle l'a fait savoir une fois de plus à ses interlocuteurs finlandais.

Cet exposé des points de vue concernait aussi l'évaluation de la situation nouvelle créée par les propositions de désarmement formulées ces derniers temps par les Etats-Unis et l'URSS. Là aussi, il y a entre Helsinki et Paris quelques nuances, qui se sont traduites dans les discours prononcés par les deux présidents.

Si, pour M. Koïvisto, qui est aujourd'hui *« plus optimiste »* qu'en 1983, il existe *« dans le domaine du désarmement des signes de progrès importants »*, pour le président français, *« l'essentiel reste à faire, puisque en fait les Etats-Unis et l'URSS continuent ou continueront, même en cas de réussite des négociations sur les forces intermédiaires, à posséder plus de dix mille têtes nucléaires chacun »*. Et M. Mitterrand a ajouté : *« Le réalisme oblige à reconnaître que la paix du monde reposera bien des années encore sur la dissuasion nucléaire. »* Une version réactualisée, en somme, du fameux discours du 20 janvier 1983 au Bundestag, à l'intention aujourd'hui d'un président finlandais social-démocrate, et tenu, il faut le souligner, à 300 kilomètres de la frontière avec l'Union soviétique.

Une autre question, plus terre à terre, mais qui préoccupe de nombreux Finlandais en cette période de vacances, devrait être abordée avant la fin de la visite : celle des visas d'entrée en France imposés, après la vague terroriste de septembre dernier, aux ressortissants des pays non membres de la CEE, à l'exception de la Suisse. Il suffit de voir la queue devant le consulat de France à Helsinki, formée pour l'essentiel de jeunes prêts à partir sac à dos, pour comprendre l'irritation des Finlandais devant cette mesure qu'ils estiment injustifiée à leur égard, car elle les rejette symboliquement hors d'une Europe dont ils estiment faire partie au même titre que les Danois ou les Allemands de l'Ouest, par exemple.

Sur ce point, M. Mitterrand devait indiquer à M. Koïvisto son intention de faire évoluer progressivement la situation vers une souplesse plus grande à l'égard de pays qui, comme la Finlande, ne sont pas précisément des nids de terroristes potentiels. Cette question, en tout cas, n'est pas considérée à l'Elysée comme relevant de la seule action gouvernementale, mais aussi du domaine des relations internationales, où le président a bien entendu son mot à dire.

LUC ROSENZWEIG.

« Le mur est un accident de l'histoire qui ne peut durer indéfiniment »

déclare le premier ministre

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a transformé ses vingt-quatre heures de Berlin en véritable marathon qui lui a permis de faire d'une pierre... quatre coups : un dépôt de gerbes au mur de Berlin, le départ du Tour de France *(lire également page 10)*, la signature d'un « pacte d'amitié » entre les maires de Berlin-Ouest et de Paris et un entretien avec M. Genscher, ministre des affaires étrangères de la République fédérale. Sans compter la réception de la colonie française au quartier Napoléon, l'inauguration d'une sculpture, offerte par Paris à Berlin et due au sculpteur français Bernard Venet, un déjeuner au château de Charlottenburg, ainsi que plusieurs allocutions, discours, toasts et une conférence de presse.

L'accord conclu au Conseil européen de Bruxelles entre l'Allemagne et la France a sans aucun doute contribué à une bonne ambiance, qui devrait se retrouver dimanche à Reims et à Colombey-les-Deux-Eglises, où le premier ministre recevra le chancelier Kohl. Mais surtout, M. Chirac a voulu placer son voyage berlinois dans la filiation de celui effectué au mois de mai dernier à Moscou, au cours duquel il avait parlé des droits de l'homme et de la liberté des peuples.

A Berlin, jeudi matin, à l'hôtel de ville de Schöneberg, là où John Kennedy avait lancé, en 1963 : *« Ich bin ein Berliner »*, le premier ministre français a désigné le mur comme un symbole à détruire. Après avoir déclaré : *« La liberté n'est jamais complètement acquise, et il faut se tenir prêt à la préserver et à la défendre. Dans ce combat, la France est à vos côtés »*, il a ajouté : *« Les choses ne seront jamais normales tant que Berlin demeurera une ville divisée, tant qu'un mur séparera un même peuple, tant que des hommes paieront encore de leur vie un lourd tribut à leur quête de liberté. Le sentiment d'être habitants d'une même ville et citoyens d'une même nation durera plus longtemps que les murs d'acier et de béton. »*

M. Chirac a poursuivi : *« Les Européens entendent trouver les réponses aux problèmes de sécurité en accord, bien sûr, avec leurs alliés d'Amérique sans lesquels cette sécurité ne serait pas assurée. J'ai dit cette conviction à M. Gorbatchev. C'est parce que nous sommes attachés à la paix, à la liberté, à l'Europe, que nous voulons engager un dialogue avec les pays de l'Est. Nous sommes héritiers d'un même patrimoine culturel et spirituel. »*

A son arrivée le mercredi 1er juillet, devant le mur qui longe le Reichstag, M. Chirac a dénoncé *« cet élément qui perpétue la méfiance entre l'Est et l'Ouest »*. *« La suppression de ce mur*, a-t-il ajouté, *serait le geste le plus significatif pour conforter la paix en Europe, mais du moins pourrait-on le rendre moins inhumain, moins odieux, moins absurde. »*

Devant la colonie française réunie au quartier Napoléon, M. Chirac a évoqué l'accord intervenu à Bruxelles la veille et a ajouté, semblant répondre sans les citer aux commentaires faits mercredi par le porte-parole de l'Elysée : *« Quand il y a une victoire franco-allemande, c'est une victoire de l'Europe et réciproquement, et c'est la meilleure des choses. »* Revenant sur le problème du mur, il a vu dans celui-ci *« un accident de l'histoire qui ne peut durer indéfiniment, car les accidents ne durent jamais »*. Et il a insisté sur *« l'importance considérable du rôle des Français à Berlin, qui confirme la garantie des engagements de la France ici »*.

Partout le premier ministre a reçu un accueil très chaleureux des autorités de la ville et de M. Genscher, qui est venu rejoindre M. Chirac mercredi soir dans une brasserie où il soupait.

ANDRÉ PASSERON.

CORÉE DU SUD : les milieux d'affaires face à la démocratisation

La libéralisation ne devrait pas affecter la discipline dans le travail

Le gouvernement américain, par la voix du porte-parole du département d'Etat, s'est félicité, le mercredi 1er juillet, de la décision du président sud-coréen, M. Chun Doo Hwan, d'entériner les propositions de réformes démocratiques de son dauphin désigné, M. Roh Tae Woo. *« Nous nous joignons au peuple coréen pour appeler toutes les parties à se mettre rapidement à la tâche difficile de créer une nouvelle structure politique »*, a ajouté le porte-parole.

A Pyongyang, rompant le silence qu'elle observait sur les changements politiques envisagés à Séoul, la Corée du Nord s'en est prise à M. Roh. L'agence officielle de presse a accusé le chef du parti au pouvoir en Corée du Sud d'avoir *« mis en œuvre un stratagème destiné à diviser et perturber le parti de l'opposition, consistant à prêcher un « grand compromis » sur le devant de la scène et à offrir une grosse liasse de billets de banques en coulisses »*. L'agence nord-coréenne a qualifié M. Roh de *« gredin militaire féroce et meurtrier à l'image du traître Chun »*.

A Pékin, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a employé, de son côté, un langage beaucoup plus nuancé, se contentant de faire valoir que les réformes politiques en Corée du Sud constituent un acquis *« de la lutte pour la démocratie menée par le peuple sud-coréen »*.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Sur le plan économique, la crise que vient de connaître la Corée du Sud a été vécue avec plus d'inquiétude à l'étranger que dans la péninsule. La plupart des représentations des firmes étrangères à Séoul ont été bombardées ces deux dernières semaines d'appels de leur siège, inquiet de l'agitation sociale. Et pourtant, exceptée une Bourse de toute façon fébrilement spéculative, qui a reflété par les oscillations des cours les hauts et les bas de la crise politique, celle-ci a peu affecté l'économie.

Alors qu'à New-York les cours du won, la monnaie coréenne, tombaient au fur et à mesure que la crise s'approfondissait, à Séoul les milieux économiques n'ont vraiment commencé à manifester une certaine nervosité qu'à la fin de la semaine dernière, notamment après la grande « marche de la paix » du vendredi 26 juin. Le dénouement apparent de la crise qu'a consacré la déclaration du président Chun Doo Hwan, mercredi 1er juillet, a soulagé la plupart des hommes d'affaires. Certains s'interrogent cependant encore, tout semblant à la fois trop beau et trop simple.

Dans les ministères et à l'agence de planification, en tout cas, le « risque politique » qu'on redoute est d'une tout autre nature que celui qui pesait sur la Corée au cours de ces deux dernières semaines : il s'agit d'éviter que les exportations, dont on prévoit qu'elles augmenteront de 25,9 % en 1987, ne provoquent des réactions protectionnistes chez les partenaires de la Corée. Au cours des vingt premiers jours de juin, soit en pleine crise politique, elles ont progressé de 40 % par rapport à la même période l'année dernière.

Deux facteurs expliquent que l'agitation de ces deux dernières semaines ait eu un faible impact sur les prouesses de l'économie coréenne. Tout d'abord, habitués à l'instabilité latente de tout régime autoritaire, les milieux d'affaires réagissent avec prudence aux soubresauts politiques. Le second facteur, déterminant, fut la relative brièveté de la crise. Compte tenu de l'ampleur de la vague de mécontentement, qui touchait même des catégories sociales généralement calmes (comme les employés de bureau ou les petits commerçants), les milieux d'affaires auraient assurément commencé à s'interroger si l'agitation s'était maintenue.

Ralentissement impossible

La rapidité de l'expansion économique coréenne comporte en soi un risque : comme la bicyclette qui tombe quand elle s'arrête, l'économie coréenne ne peut se permettre des ralentissements inopinés et brutaux. Si le risque économique peut être considéré comme maîtrisé, grâce à un contrôle encore très dirigiste des autorités, l'autre inconnue, le risque politique, ne l'est pas.

Pour les milieux d'affaires coréens comme pour le pouvoir, il faut absolument éviter que les troubles sociaux se répercutent sur l'économie. L'agitation qui suivit l'assassinat du président Park Chung Hee en octobre 1979 s'est traduite par une perte de cinq points de croissance et une mauvaise année pour l'économie coréenne.

Aujourd'hui, l'une des préoccupations des milieux économiques coréens est de maintenir une certaine étanchéité entre la politique et l'économie. Dans le climat de libéralisation qui tend à prévaloir, ce sont les effets de la démocratisation sur le monde du travail qui inquiètent les industriels. Si les réformes se traduisent par des lois sur la liberté d'association et de réunion, elles donneront davantage de moyens d'expression et de revendication au monde ouvrier. Elles risquent surtout de favoriser l'apparition de syndicats dignes de ce nom alors que, pour l'instant, ceux-ci sont inexistants ou contrôlés. De tels développements se produisirent en 1960 au lendemain de la chute du régime Syngman Rhee, puis à la suite de l'assassinat de Park Chung Hee.

La libéralisation qui se dessine est donc bien accueillie par les milieux d'affaires, mais elle doit aussi avoir ses limites : des réformes, certes, mais pas au détriment de la discipline dans le travail. Dans les milieux industriels japonais de Séoul, fortement implantés en Corée (les Japonais ont investi 1,8 milliard de dollars dans la péninsule au cours des cinq premiers mois de l'année, soit deux fois le montant de la même période l'année dernière), on est confiant : la libéralisation politique attendue ne concernera guère le monde du travail.

PHILIPPE PONS.

Le voyage du général Jaruzelski au Japon

Tokyo reste prudent sur ses projets d'investissements en Pologne

Tokyo *(AFP)*. – Le « numéro un » polonais, le général Wojciech Jaruzelski, en visite officielle au Japon depuis le 28 juin *(le Monde* du 30 juin), a reçu, le mercredi 1er juillet, l'assurance qu'un consortium japonais, au sein duquel figure la firme Daihatsu, filiale du groupe Toyota, est prêt à accorder à son pays un prêt de 10 milliards de yens (69,8 millions de dollars) pour le financement d'un projet de construction d'une usine destinée à produire en Pologne des petites voitures de tourisme. Le président de la commission économique Japon-Pologne, M. Toshikuni Yahiro, avec qui s'est entretenu le chef du parti et de l'Etat polonais, a précisé que ce prêt serait accordé par le consortium avant même ceux éventuellement débloqués par l'Etat japonais.

Cependant, M. Jaruzelski n'a pas obtenu de promesse officielle de Tokyo à ce sujet. Recevant mardi le général Jaruzelski, le premier ministre Yasuhiro Nakasone a rappelé la position inchangée du Japon, qui subordonne tout appui financier public à ce projet automobile au succès des négociations avec le Club de Paris concernant la dette extérieure polonaise. Le consortium japonais, dans lequel la firme automobile serait associée aux trois maisons de commerce Mitsui, Itoh et Sumimoto, réclament pour leur part une participation de l'Etat sous la forme de crédits de l'Eximbank du Japon pour ce projet d'un montant total de 680 millions de dollars.

Se défendant de solliciter pour la Pologne un traitement exceptionnel, le général Jaruzelski, qui effectue au Japon sa deuxième visite officielle dans un pays du camp occidental, après l'Italie, depuis son arrivée au pouvoir (en plus de la fameuse « escale technique » à l'Elysée), s'est cependant dit, mardi au cours d'une conférence de presse, optimiste sur la possibilité de parvenir à des résultats concrets dans les relations économiques entre Varsovie et Tokyo.

[La Pologne mène parallèlement deux négociations pour la modernisation, devenue urgente, de son industrie automobile : avec Daihatsu et avec Fiat – qui semble *a priori* disposer des meilleures cartes, en raison d'une tradition de coopération très ancienne avec la Pologne. Lors de son séjour en Italie, le général Jaruzelski avait d'ailleurs rencontré le président de la Fiat. Il semble cependant que les Italiens ne soient pas disposés à s'engager sans certaines garanties. Les Japonais, de leur côté, seraient prêts à d'importantes concessions pour trouver, par le biais de la Pologne, une nouvelle voie d'accès au marché européen.]

● **M. Gorbatchev a reçu l'ancien président Carter.** – En visite privée de trois jours en Union soviétique, M. Jimmy Carter, l'ancien président des Etats-Unis, a été reçu, le mercredi 1er juillet au Kremlin, par M. Mickhail Gorbatchev. M. Carter s'est déclaré « satisfait » de l'entretien qui a duré une heure trente. L'ex-chef de la Maison Blanche, qui venait de Chine avec sa femme, Rosalynn, n'était encore jamais allé en URSS. – *(Reuter.)*

CORRESPONDANCE

BANGLADESH

Le sort de 72 jeunes réfugiés chakmas

A la suite d'une publicité de l'association Partage à propos du sort de soixante-douze jeunes chakmas du Bangladesh réfugiés en Inde et que des familles françaises sont prêtes à accueillir (le Monde *du 12 juin)*, *M. Yakub Ali, deuxième secrétaire près l'ambassade du Bangladesh à Paris, nous écrit :*

« Le Bangladesh a déjà clarifié sa position selon laquelle rien ne peut être entrepris avant le retour des enfants à la mère patrie. Il est notoire que tout déplacement de réfugiés dans une situation similaire dépend des vues des autorités du pays hôte. Le Bangladesh tient à voir tous ses citoyens qui ont traversé la frontière par suite des troubles récents réintégrer leur domicile dans leur pays.

» De plus, pour ce qui est des soixante-douze enfants, si l'appel humanitaire international peut conduire à leur retour rapide au Bangladesh, il serait alors possible pour les autorités nationales de prendre toutes les mesures possibles qui devraient suivre leur retour au sein de la mère patrie. »

[M. Pierre Marchand, responsable de l'association Partage, a indiqué à la presse, le mercredi 1er juillet, que les autorités françaises n'avaient toujours pas reçu un accord du Bangladesh, que son organisation sollicite, en vue de la venue en France de ces soixante-douze orphelins. L'Inde se dit prête à laisser partir ces enfants, à condition qu'ils transitent par Dacca pour des formalités administratives.]



Proche-Orient

LIBAN : alors qu'une délégation du Hezbollah est à Damas

Une organisation inconnue revendique à Saïda l'enlèvement de Charles Glass

BEYROUTH
de notre correspondant

« Charles Glass est un espion » : en revendiquant ainsi le mercredi 1er juillet son rapt plus de deux semaines après qu'il a eu lieu, l'organisation de la défense du peuple libre inconnue jusque-là, a d'emblée placé très haut la barre. Elle ne lie pas la libération du journaliste américain à l'affaire Hamadé, ce dernier arrêté pour terrorisme en Allemagne fédérale par exemple, mais de façon très générale à la politique américaine au Proche-Orient.

« L'espion américain, annonce le communiqué de cette organisation, *qui est soumi à un interrogatoire, restera captif jusqu'à ce que les plans américano-sionistes soient connus (...) Il se trouvait au Liban pour espionner au profit d'Israël en prenant contact avec les agents sionistes sptipandés : des hommes politiques, des responsables des services de l'Etat et de l'armée libanaise et des agents opérant au Liban sud »*. Le communiqué affirme que ces plans devaient être exécutés avec *« des simples d'esprit manipulés* (par Glass), *comme Ali Osseirane* (le fils du ministre libanais de la défense enlevé avec le journaliste américain) *que nous avons libéré faute de preuves suffisantes »*.

Aussi significatif que les termes de la revendication est le lieu où elle a été diffusée : Saïda. Ce qui, sans donner d'indication sur son origine réelle – cette ville étant la moins contrôlée des localités libanaises – peut apparaître comme une perche tendue à la Syrie qui ne devrait pas y voir un défi puisque Saïda est hors de son pouvoir.

Une délégation de Hezbollah (chiites pro-iraniens) s'est rendue à Damas pour discuter à l'ambassade d'Iran de l'affaire Glass et des otages étrangers en général, avec le général Ghazi Kanaan, maître d'œuvre de la politique syrienne au Liban.

Cette convocation semble indiquer une volonté syrienne d'obtenir un résultat et d'ignorer les dénégations du Hezbollah qui affirme ne pas être impliqué dans les rapts d'étrangers, mais qui, en même temps, adresse mise en garde sur mise en garde à la Syrie contre toute tentative de recours à la force. Les propos du cheikh Hussein Toufayli qui dirige la délégation du Hezbollah à Daınas sont particulièrement tranchants.

Après avoir estimé que *« la communauté d'intérêts entre le Hezbollah et la Syrie les empêche de s'affronter »*, il a considéré *« impensable »* l'entrée de l'armée syrienne dans la banlieue chiite de Beyrouth, car *« les Syriens sont avisés et savent que l'affaire n'est pas simple. Ils ne peuvent pas ignorer nos convictions, nos réactions et les intérêts de la résistance anti-israélienne (...) Le régime syrien ne peut aisément se défaire de ses alliances »*. Iraniennes s'entend.

Une nervosité grandissante

Aussi considère-t-on à Beyrouth qu'il ne faut pas s'attendre à des bouleversements politiques à la suite de l'ouverture américaine en direction de Damas qui risque de faire long feu. Pas plus que l'on accorde beaucoup de crédit aux informations des médias occidentaux sur de rocambolesques transferts d'otages du Liban en Iran. Moins parce que ces transferts seraient totalement invraisemblables, mais pour la bonne raison qu'un otage occidental à Beyrouth paraît plus utile à l'Iran qu'il ne le serait à Téhéran.

En attendant l'attitude qu'arrêtera Damas, les forces syriennes sont sur le qui vive à Beyrouth ouest comme dans la Bekaa où elles restreignent les activités du Hezbollah et des trois mille gardiens (iraniens) de la révolution qui s'y trouvent. Cela a suscité en moins de vingt-quatre heures deux incidents : après que mardi soir, les soldats syriens en poste sur le boulevard de l'aéroport eurent tiré en l'air au passage du convoi de Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah, c'est un tir direct qu'a dirigé mercredi ce même barrage sur des voitures de l'armée libanaise, fraction chiite (sixième brigade) qui transportaient deux victimes de l'explosion accidentelle d'une roquette, et qui se frayaient un passage « à la libanaise », c'est-à-dire à coups de rafales de mitraillette. Ce dernier incident, fruit d'une méprise et d'une nervosité grandissante a fait deux morts et trois blessés dans le convoi militaire libanais.

LUCIEN GEORGE.

La « guerre des ambassades » pèse sur les relations Paris-Téhéran

(Suite de la première page.)

Les forces de l'ordre empêchaient toute personne d'entrer dans la mission ou d'en sortir sauf pour des *« raisons impérieuses »*. Les autorités ont invoqué le principe de réciprocité, assurant que ces contrôles seraient levés dès que les Français feraient de même à Paris. Cependant, dans la soirée, ce quasi-blocus de l'ambassade a été considérablement allégé.

M. Gordji ne dispose pas du statut diplomatique. Mais cet homme, âgé d'une trentaine d'années, qui a fait ses études en France, passe pour être le numéro deux de la mission diplomatique iranienne, que dirige un chargé d'affaires, M. Haddadi. M. Gordji était un des personnages les plus en vue de l'ambassade, présent à de nombreuses réceptions diplomatiques et servant d'interprète lors des visites officielles de responsables iraniens en France.

Le 3 juin dernier, sur commission rogatoire de M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé de plusieurs dossiers de terrorisme, des policiers se sont présentés à son domicile afin qu'il puisse être entendu. (Le fonctionnaire iranien était, en effet, en relation avec M. Mohamed Mouhajer, inculpé et détenu pour sa participation présumée à un réseau terroriste d'inspiration pro-iranienne.) M. Gordji n'était pas là. On le disait à Genève ou à Téhéran ; on laissait entendre qu'il aurait été prévenu à l'avance de sa possible interpellation, afin d'éviter un conflit avec l'Iran.

Cependant, les enquêteurs, qui cherchent toujours à l'interroger, ne sont pas sûrs qu'il ait jamais quitté la France, et mardi dernier une information suggérant qu'il pourrait être « caché » dans les locaux de l'ambassade relançait l'affaire.

Elle intervient à un moment où les relations entre Paris et Téhéran, déjà plutôt froides, connaissent une phase délicate. Dès le début du mois, lors du démantèlement d'un réseau terroriste à Paris et l'expulsion du territoire français de huit étudiants iraniens, les autorités françaises avaient conseillé à leurs ressortissants de ne pas rester en Iran sans motif sérieux. Seuls quatre diplomates français, dont un chargé d'affaires, M. Pierre Lafrance, qui dirige l'ambassade, sont en poste à Téhéran. Début avril, deux cent soixante-dix-neuf Français étaient immatriculés auprès de l'ambassade, dont deux cent huit personnes disposant de la double nationalité.

L'« affaire Gordji » ne peut que rendre encore un peu plus difficile le laborieux processus de normalisation des relations entre les deux pays entamé par le gouvernement de M. Chirac au lendemain des élections de mars 1986. Le gouvernement avait l'espoir que cette normalisation faciliterait la libération des otages français au Liban, dont on pense qu'ils pourraient être aux mains d'extrémistes chiites libanais proches de Téhéran. Cinq otages ont été libérés depuis ; Paris a satisfait l'une des demandes iraniennes en obtenant le départ de France d'un groupe d'opposants iraniens, les Moudjahidin du peuple, et entamé une complexe négociation financière sur le remboursement d'un prêt de 1 milliard de dollars consenti par Téhéran au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en 1974.

Avec un premier versement de 330 millions de dollars, la France espérait des progrès importants dans l'affaire des otages. Il n'en a rien été, et les discussions financières sont aujourd'hui au point mort. Car, au cœur du contentieux franco-iranien, se trouve une question plus vaste : Paris n'entend pas normaliser ses relations avec Téhéran aux dépens des rapports que la France entretient avec l'Irak.

AL. FR.

Afrique

ALGÉRIE : la fin de la visite du colonel Kadhafi

De vagues promesses de fiançailles mais pas de mariage avec la Libye

Les relations algéro-libyennes se sont considérablement réchauffées au cours de ces dix-huit derniers mois. Leur qualité actuelle n'empêche cependant pas le président Chadli et le colonel Kadhafi d'avoir une vision divergente de la phase ultime du rapprochement entre leurs deux pays.

ALGER
de notre correspondant

Le chef de l'Etat libyen, qui a quitté Alger mercredi 1er juillet au terme d'une visite officielle de quatre jours, souhaite une union pure et simple ou, à défaut – comme il l'a annoncé dernièrement à un journal koweïtien, – la création d'une fédération. Il reste en cela fidèle à sa *« théorie des axes »*, qui a connu plusieurs embryons de réalisation : Tripoli-Tunis, Tripoli-Rabat, par exemple. Ces tentatives sont finalement restées infructueuses, mais le colonel a d'autres projets dans ses cartons, et l'axe Tripoli-Alger en fait partie.

Il s'est adressé lundi au Parlement algérien en ces termes : *« Il est temps de changer la géographie arabe. Nous sommes dispersés, il est temps pour nous, Arabes, de devenir un peuple uni. (...) Rédigez seuls les clauses de l'union, je les signerai en toute confiance. »* A Tripoli, l'agence libyenne Jana a aussitôt rapporté que le colonel avait annoncé la signature prochaine d'un traité d'union. De son côté, l'agence algérienne APS, en rendant compte de manière sélective de son intervention, n'a mentionné que la nécessité *« d'édifier des ensembles qui garantissent notre protection et notre survie, objectifs que nous ne pouvons atteindre qu'au prix de l'unité »*.

Le président Chadli était resté sur le même terrain dans le discours qu'il avait prononcé mardi à l'ouverture de la dix-huitième session du comité central du FLN : *« Le combat pour la libération de notre pays a toujours été indissociable de la libération et de l'unification du Maghreb. Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais convaincus que la prospérité de nos peuples, le développement de nos pays et la réalisation de notre unité passent avant tout par l'harmonisation de notre action dans les domaines économique, social, culturel et éducatif. (...) C'est dans cet esprit que nous nous attachons aussi à jeter les bases de la complémentarité et de la coordination avec la Libye sœur, car la dimension économique représente le fondement sur lequel doit s'édifier un ensemble en mesure d'affronter un monde dans lequel la puissance économique est de plus en plus l'attribut essentiel de la souveraineté. C'est pour élargir et unifier notre action que nous avons déjà proposé la création d'une instance législative maghrébine. »*

L'union au sens où l'entend le colonel Kadhafi n'est donc pas pour demain. Les Algériens sont trop jaloux de leur indépendance pour se lier politiquement à la Libye. En revanche, ils tissent fil à fil un réseau de relations économiques qui doit devenir suffisamment dense pour garantir la stabilité de l'ensemble des relations bilatérales. Le traité « de fraternité et de concorde » signé en 1983 par l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie servira d'armature à un projet que l'on peut d'ores et déjà imaginer proche structurellement de ce que sont la CEE et le Parlement européen. Mais à quelle échéance ?

Les relations diplomatiques ne sont toujours pas normalisées entre Tunis et Tripoli, malgré l'insistance de l'Algérie pour amener le colonel Kadhafi à régler ses ultimes dettes au gouvernement tunisien. Un *« certain dégel »* est annoncé à Tunis, où les autorités ont peut-être été sensibles aux arguments algériens. L'hypothèse la plus sérieuse, après ces *« grands-messes unionistes »* célébrées par le seul colonel Kadhafi à Tripoli et à Alger, reste bien celle de l'adhésion prochaine de la Libye au traité *« de fraternité et de concorde »*.

Le colonel Kadhafi n'a du reste pas vraiment le choix. Il n'est pas en position d'imposer quoi que ce soit à aucun de ses partenaires. L'Algérie est finalement le seul pays à lui tendre la main, lui permettant de conserver un minimum de crédibilité internationale. Si unité – et non pas union – il y a, elle se fera aux conditions algériennes.

Un homme seul

L'accueil qui lui a été réservé à Alger semble avoir été finalement plutôt mitigé. Il a certes été décoré le soir de son arrivée de la médaille du Mérite national, la plus haute distinction accordée à un étranger, comme quelque temps avant lui le roi Fahd ou M. Fidel Castro, mais, en quatre jours, il n'a eu que deux entretiens politiques avec le président Chadli.

La presse algérienne s'est contentée de relater l'aspect protocolaire de sa visite en lui accordant somme toute une place assez restreinte. Le colonel Kadhafi était venu pour un mariage. Il est reparti avec de vagues promesses de fiançailles.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Amériques

CHILI

Sept partis de gauche forment une coalition

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Sept partis politiques viennent de constituer un nouveau rassemblement : la Gauche unie (IU). Outre les communistes et les socialistes de Clodomiro Almeyda, qui formaient déjà le noyau du Mouvement démocratique populaire (MDP), fondé en 1983, la nouvelle coalition comprend notamment la Gauche chrétienne et une fraction du Parti radical. Restent à l'écart les socialistes dirigés par M. Ricardo Nunez, liés à la social-démocratie européenne, et la fraction dite « militaire » du MIR (gauche révolutionnaire), qui suit son secrétaire général, M. Andres Pascal Allende.

Plusieurs semaines de laborieuses négociations ont été nécessaires avant que les partenaires approuvent le texte de référence du nouveau Front politique et lui donnent sa structure organique. M. Clodomiro Almeyda, qui doit en exercer la présidence, est actuellement suppléé par un radical, puisque, après trois mois d'assignation à résidence, il a été emprisonné pour *« incitation à la violence »*.

Que propose la Gauche unie aux Chiliens ? En premier lieu, de favoriser *« la mobilisation populaire et l'union de toute l'opposition sans exclusive »*, afin d'*« infliger une défaite politique au régime »*, auquel devrait succéder un « gouvernement provisoire de salut public ». Dans l'immédiat, la IU animera un « comité pour les élections libres et la défense des revendications populaires », mais elle se déclare prête à négocier avec les forces armées leur retrait du pouvoir. Excluant toute stratégie insurrectionnelle, elle proclame cependant *« le droit du peuple à l'autodéfense »*.

Ce « programme commun » n'est pas dénué d'ambiguïiés. A commencer par celle que recèle le concept d'autodéfense : où finit-elle et où commence la lutte armée ? La question est d'autant plus brûlante que le Front Manuel Rodriguez (procommuniste) vient d'annoncer des représailles pour venger la mort récente de douze de ses membres. Soucieux de préserver l'alliance à gauche et de rétablir le dialogue avec la Démocratie chrétienne, le PC parviendra-t-il à contrôler son aile radicale ? Ses alliés socialistes semblent en tout cas peu disposés à accepter des actions armées qui couperaient irrémédiablement la gauche du centre.

Le premier obstacle à la politique unitaire de la Gauche unie provient du silence observé par la nouvelle coalition à propos de l'inscription sur les listes électorales. Seuls les communistes et le MIR s'y opposent, alors que le reste des forces politiques, depuis les socialistes – pour une fois unanimes – jusqu'à la droite, veut faire de l'inscription le premier pas vers l'organisation d'élections libres.

GILLES BAUDIN.

ARGENTINE

La tombe de Juan Peron profanée

Buenos-Aires. – Au moment où l'Argentine rend hommage à la mémoire de Juan Peron, mort il y a treize ans, la police cherche à retrouver de mystérieux pilleurs qui se sont introduits à l'intérieur de la tombe de l'ancien président argentin pour voler la cape de son uniforme et son épée. Les profanateurs exigent l'équivalent de près de 50 millions de francs pour restituer ces reliques.

L'actuel président du Parti justicialiste (péroniste), M. Vincente Saadi a confirmé avoir reçu une lettre des voleurs, la même que celle qu'ils auraient envoyé en Espagne à l'ex-présidente Maria Estela Peron, troisième femme de Peron. Il a exprimé son *« horreur absolue »* à l'idée que queqy'un ait pu ainsi profaner le tombeau de celui qui reste le grand homme de l'Argentine, soulignant que le gouvernement devait aussi confirmer ou démentir certaines informations selon lesquelles les pilleurs auraient également emporté les os des mains du président défunt.

Le vice-président argentin, M. Victor Martinez a, pour sa part, dénoncé cet acte *« absolument abject »* et promis que les autorités feraient tout pour retrouver ses auteurs. C'est le 1er juillet 1974 qu'est décédé l'homme qui était alors le président Peron. Aidé par sa très populaire femme Eva, dite « Evita », Juan Peron fut président une première fois de 1946 à 1955, date où un putsch militaire l'envoya en exil. De retour en Argentine en 1973, il fut réélu et garda le pouvoir jusqu'à sa mort, l'année suivante. – *(AFP, Reuter.)*

ETATS-UNIS

M. Reagan nomme à la Cour suprême M. Bork, un conservateur affirmé

WASHINGTON
correspondance

Le président Reagan a choisi M. Robert Bork, président de la cour d'appel du district de Columbia, pour succéder au juge Powell à la Cour suprême. Il appartient maintenant au Congrès de confirmer ou de rejeter cette nomination très controversée. Il sera toutefois difficile pour les démocrates, malgré leurs fortes critiques, de rallier une majorité hostile au choix présidentiel. Les plus libéraux d'entre eux, entraînés par le sénateur Kennedy, n'en ont pas moins vigoureusement attaqué la nomination d'un juge « idéologue », en mesure d'engager la Cour suprême dans le sens conservateur souhaité par M. Reagan.

M. Bork est une personnalité discutée. Certes, personne ne conteste sa compétence ni ses qualités d'éminent juriste. Il a toutes les qualifications nécessaires pour siéger à la Cour suprême. Mais on lui reproche d'avoir, en 1973, sur ordre de M. Nixon, procédé au renvoi du procureur spécial Archibald Cox, qui enquêtait sur le scandale du Watergate. Récemment, toutefois, l'ancien attorney général Richardson, qui avait préféré, pour sa part, démissionner à cette époque plutôt que d'obéir à M. Nixon, a rendu justice à M. Bork en soulignant qu'il s'était comporté *« honorablement »* au cours de cet incident.

Les orientations politiques de M. Bork sont connues. Sur la base de ses déclarations et de ses jugements, les féministes, les groupes de défense de la minorité noire, diverses associations craignent que la Cour suprême, désormais bien contrôlée par une majorité conservatrice, ne remette en question les décisions fondamentales prises au cours des trois dernières décennies, concernant notamment la législation de l'avortement, les compensations et avantages donnés aux Noirs dans l'emploi, la protection du droit individuel face à un pouvoir administratif abusif.

Les républicains de droite estiment, en revanche, que le président se devait de profiter de l'aubaine créée par la démission pour raisons de santé du juge Powell pour « renverser la vapeur », freiner l'évolution libérale de la Cour et lui donner un coup de barre à droite au service de la « révolution » conservatrice de M. Reagan. Et cela pour de longues années. M. Bork n'est, en effet, âgé que de soixante ans, et les juges à la Cour suprême sont nommés à vie.

Il faut s'attendre, lors des auditions pour la confirmation du nouveau juge, à un débat vigoureux au Congrès, au cours duquel les sénateurs Biden et P. Simon, membres de la commission de justice, mais aussi candidats la présidence, pourraient se mettre en valeur. Vis-à-vis de leur clientèle électorale, ils se doivent d'attaquer fortement M. Bork et son « protecteur », le président Reagan, sans toutefois se faire trop d'illusions sur l'issue de la bataille.

HENRI PIERRE.

L'« Irangate »

M. Oliver North a témoigné à huis clos devant le Congrès

Washington *(AFP)*. – Le lieutenant-colonel Oliver North, personnage central de l'affaire de l'« Irangate », a témoigné pour la première fois, le mercredi 1er juillet, à huis clos devant les enquêteurs du Congrès. Selon des porte-parole de la commission d'enquête, le témoignage de M. North, qui a duré une heure quarante, s'est déroulé dans une *« atmosphère amicale de travail »*. Avant un interrogatoire sous serment, ont-ils ajouté, l'ancien membre du Conseil national de sécurité a répondu à des questions sur *« l'implication du président »* dans l'affaire ou *« sa connaissance éventuelle du détournement »* de l'argent obtenu par les ventes d'armes à l'Iran aux rebelles nicaraguayens.

A son arrivée au Congrès, le lieutenant-colonel a paru très détendu. Interrogé sur ce qu'il allait dire, il a répondu en souriant : *« La vérité »*. Pour accepter de témoigner, l'officier des « marines » avait obtenu que ses déclarations ne puissent être retenues contre lui, en cas de poursuites judiciaires. Avant cet accord, il s'était retranché derrière le cinquième amendement de la Constitution, qui autorise un citoyen à ne pas témoigner contre lui-même.

La séance de mercredi s'est déroulée devant une commission d'enquête réduite composée de seulement trois représentants et trois sénateurs. M. North témoignera de nouveau le 7 juillet, au cours d'une session publique, devant la commission au grand complet.

Europe

YOUGOSLAVIE

Près du quart des entreprises sont théoriquement menacées de fermeture

Belgrade (*AFP*). – Près de 23 % des entreprises yougoslaves sont désormais théoriquement menacées de fermeture avec l'entrée en vigueur, le mercredi 1er juillet, d'une nouvelle loi fédérale visant à assainir le secteur industriel dans le but d'instaurer en Yougoslavie un système de production davantage tourné vers une économie de marché.

Prise à la lettre, cette nouvelle loi, en effet, prévoit que les entreprises yougoslaves structurellement déficitaires ont jusqu'au 25 septembre pour mettre de l'ordre dans leur gestion et redresser leur situation financière. Si rien n'est fait passé ce délai, elles devront être en principe déclarées en faillite.

A en croire la presse yougoslave, qui cite souvent des chiffres contradictoires quant aux conséquences de ce texte, de six cent mille à un million de personnes devraient ainsi se retrouver au chômage avant la fin de l'année. Cependant cette loi, comme c'est souvent le cas en Yougoslavie, devrait être appliquée d'une manière extrêmement sélective. A la suite de nombreuses grèves en avril dernier, le gouvernement de M. Branko Mikulic a déjà largement fait marche arrière sur un texte visant à réduire les salaires, et les observateurs doutent que les autorités soient prêtes à affronter un nouveau mécontentement social aux conséquences imprévisibles.

A terme, sur les vingt-trois mille entreprises yougoslaves, seules mille trois cents seraient réellement menacées de fermeture, selon la télévision de Belgrade, le gouvernement espérant ainsi faire de ces faillites des exemples incitant les autres entreprises à davantage de rigueur dans leur gestion.

La Yougoslavie compte actuellement environ 1,1 million de chômeurs, et ce n'est que parce que les entreprises emploient une main-d'œuvre pléthorique que ce chiffre n'est pas multiplié par deux.

Selon de nombreuses études, il serait plus économique, pour l'Etat yougoslave, de gérer un important fonds d'allocations aux chômeurs plutôt que de faire supporter ce poids aux entreprises, au détriment de leur rentabilité.

Ce problème est compliqué par le système de financement des communes qui fait que celles-ci, traditionnellement, tirent exclusivement leurs revenus des sociétés installées sur leur territoire. Pour un bourg qui ne possède qu'une entreprise sur son sol, la fermeture de celle-ci entraînerait l'asphyxie de tous ses services publics, qu'il s'agisse de ses écoles ou de ses hôpitaux. Le mal est tel, soulignent les observateurs, que chaque baisse ou gel des salaires, sur lesquels la commune perçoit sa quote-part, s'est jusqu'à présent traduit par une hausse, pour l'entreprise, du taux de ses charges sociales afin que la commune puisse compenser, d'une manière ou d'une autre, ce manque à gagner.

POLOGNE : un entretien avec Tadeusz Mazowiecki après la visite du pape

Le régime devrait faire preuve de réalisme

Conseiller de Solidarité, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire – légal – du syndicat, Tadeusz Mazowiecki est aussi l'un des membres les plus éminents du *« Club des intellectuels des catholiques »*. Après la troisième visite du pape en Pologne, qu'il a suivie depuis l'étranger, il donne ici son sentiment sur l'impact à long terme que peut avoir ce voyage, au moment où en Pologne la population, par le relais de l'Eglise et de la presse indépendante, légale ou clandestine, prend connaissance des homélies les plus audacieuses du pape.

– *Vous, qui connaissez bien le pape, n'avez-vous tout de même pas été surpris par le déroulement de cette visite ?*

– Oui et non. Sur le fond, son discours a été conforme à la ligne qui est la sienne. Mais j'ai été surpris que le pape exprime de manière si forte et si explicite l'aspiration de l'Eglise et des Polonais au respect des droits de l'homme dans leur dimension sociale. Cette visite a montré que la société polonaise n'est pas résignée – fatiguée, mais pas résignée. Et aussi que Solidarité n'est pas un chapitre fermé de l'histoire de la Pologne.

– *Les paroles du pape ont été largement interprétées comme un certain rappel à l'ordre lancé à l'épiscopat polonais, fermement prié de rester à l'écoute de la société.*

– Il faut garder deux choses à l'esprit. D'abord, il n'y a jamais eu rupture entre l'Eglise et Solidarité, et on ne doit pas oublier le rôle considérable qui a été et est encore joué par l'Eglise pour protéger la société, lui offrir la possibilité d'exprimer ses désirs. D'autre part, les discours du pape – en particulier celui qu'il a adressé à l'épiscopat, sont une illustration précise de ce que le pape a demandé à l'Eglise polonaise dès son premier pèlerinage en 1979, quand il disait que l'attitude de l'Eglise devait être transparente. La confirmation, en Pologne, de l'engagement de l'Eglise dans la défense des droits de l'homme a aussi une résonance universelle. Nous avons parfois l'impression que le monde s'habitue à l'idée qu'il y a différents « niveaux » de droits de l'homme, selon les pays : le monde occidental semble se demander ce que nous et les autres peuples qui vivent dans *« l'autre monde »* pouvons bien encore réclamer. Or là, le pape confirme que les droits de l'homme sont les mêmes partout.

– *Pensez-vous que ce troisième voyage puisse vraiment modifier une situation qui reste caractérisée par une grande confiance en soi de la part du pouvoir, face à une opposition en position de faiblesse ?*

– Les conséquences à long terme devraient être importantes, renforçant chez les gens le sentiment qu'ils ont le droit d'être traités en sujets et non en objets. Mais beaucoup dépend de la manière dont le pouvoir entendra la voix du pape : avec irritation, ou au contraire en la considérant comme l'expression d'un sentiment auquel la société ne peut renoncer, d'une réalité dont il faut tenir compte. Ignorer cette réalité, c'est une politique à courte vue.

L'ombre de M. Gorbatchev

– *On pourrait dire que la Pologne d'aujourd'hui vit dans l'ombre de deux personnalités : le pape, bien sûr, et aussi M. Gorbatchev, qui pourrait apporter quelque chose de nouveau, faire que quelque chose change.*

– C'est en effet une question que les gens se posent. Moi, j'observe avec un grand intérêt ce qui se passe à Moscou, dans l'espoir que les changements en cours seront maintenus et accentués : dans ce cas, ils pourraient avoir des conséquences sur l'ensemble du camp socialiste. Mais nos problèmes sont différents. Nous sommes plus avancés dans notre désir de démocratisation, de changements sociaux. Des changements exclusivement économiques, sans changements politiques, seraient sans signification.

– *Comment pouvez-vous espérer qu'un régime communiste accepte ce que vous demandez – un certain « pluralisme » politique – qui serait la négation aussi bien de la théorie que de la pratique léniniste ?*

– D'un point de vue idéologique, vous avez raison. Mais de manière pragmatique, en tenant compte des intérêts des Etats, les régimes communistes seront peut-être en mesure de s'adapter au monde contemporain. C'est le système communiste qui est confronté à cette nécessité. S'il ne franchit pas ce seuil, il devra faire face constamment à des conflits très aigus.

– *Cette adaptation ne serait-elle pas forcément le commencement de la fin pour ce type de régime ?*

– Le colonialisme aussi a dû affronter ce type de situation. Les Etats qui ont compris le plus tôt qu'il fallait décoloniser ont trouvé des compromis avec les peuples qui se sont libérés.

– *En Pologne, le prestige et l'autorité morale du pape sont incontestés, mais ailleurs certains de ses actes sont très critiqués – le dernier en date étant le fait que M. Waldheim a été officiellement reçu au Vatican.*

– Il serait tout à fait erroné de voir dans cet épisode autre chose que la réception du chef de l'Etat autrichien. Le pape a bien des fois donné des preuves de sa manière de considérer le martyrologe juif, l'holocauste, et défini l'attitude de l'Eglise catholique à l'égard des juifs. Sa visite à la synagogue de Rome a eu un large écho. Mais on sait moins que bien avant d'être pape, il s'était rendu à la synagogue de Cracovie. Pas le moindre doute ne peut subsister à cet égard. Et s'il reste chez nous quelques traces d'antisémitisme, certaines idées toutes faites sur la Pologne ne nous aident pas à nous en débarrasser. Ce sujet a d'ailleurs fait l'objet d'une très large discussion en Pologne, notamment dans les colonnes de l'hebdomadaire *Tygodnik Powszechny* (1). C'est un problème qu'on évoque très clairement.

Propos recueillis par
JAN KRAUZE.

(1) Principale publication catholique indépendante.

GRANDE-BRETAGNE

La consternation du prince Charles

Tandis que son épouse, « Lady Di », regardait à Wimbledon Henri Leconte se faire battre par Ivan Lendl, le prince Charles a passé l'après-midi du mercredi 1er juillet, dans l'East End, l'un des quartiers les plus déshérités de Londres.

Sortant d'une maison condamnée à la démolition – mais habitée, – il s'est déclaré consterné par ce qu'il avait vu. *« Ils travaillent et vivent dans des conditions presque aussi déplorables que celles du sous-continent indien, ce n'est vraiment pas acceptable »*, a-t-il dit après avoir visité le logement délabré d'une femme bengali, attelée à sa machine à coudre.

« Je suis convaincu, a encore dit le prince dans une allusion assez claire aux récentes promesses de Mme Thatcher sur les zones défavorisées des grandes villes britanniques, *que des progrès peuvent être accomplis pour répondre aux besoins les plus pressants, en particulier en matière de logement et de formation professionnelle. »*

Ce n'est pas la première fois que le prince Charles s'aventure sur ce terrain. On l'a déjà vu rendre visite de nuit aux clochards qui dorment sous les arches du pont de Waterloo et il a passé trois jours au mois de mai avec les habitants d'une île des Hébrides à pêcher la crevette et à planter des pommes de terre.

Peu de temps auparavant, il avait suggéré que la famille royale pourrait fort bien se passer de la « liste civile » qui lui est assurée par le gouvernement (5 millions de livres en 1986 – 50 millions de francs) et vivre *« plutôt grâce aux revenus des domaines de la Couronne »*.

Le *Times* a publié jeudi en première page une photographie de l'héritier du trône serrant les mains d'habitants de l'East End. D'autres journaux observent que les activités du prince Charles et celles de « Lady Di » coïncident de moins en moins fréquemment.

A TRAVERS LE MONDE

Jordanie

Le roi vante l'« intégrité » de M. Waldheim

Amman. – La Jordanie a accueilli chaleureusement le chef de l'Etat autrichien, M. Kurt Waldheim, arrivé le mercredi 1er juillet à Amman pour sa deuxième visite à l'étranger – après le Vatican – depuis son élection à la présidence.

Le premier geste du roi Hussein a été de remettre à M. Waldheim la plus haute décoration du royaume, la médaille Hussein ben Ali. Au cours d'un banquet, le souverain a vanté *« le patriotisme, l'intégrité et la sagesse »* de son hôte. *« En vous accueillant, nous réaffirmons la confiance inébranlable de la communauté internationale en votre humanisme »*, a encore dit le roi Hussein.

Quelques heures plus tôt, Mme Beate Klarsfeld avait remis au palais royal une copie du document du Congrès juif mondial (CJM) mettant en cause M. Waldheim pour ses activités durant la guerre. Le CJM accuse l'ancien secrétaire général de l'ONU d'avoir une part de *« responsabilité dans la déportation de juifs des Balkans »*.

Mme Klarsfeld, vêtue d'un T-shirt noir portant l'inscription *« Waldheim doit démissionner »*, s'est présentée au palais en sollicitant un entretien avec le roi. Un officier lui a répondu que l'emploi du temps du souverain était trop chargé, mais qu'il souhaitait examiner les documents en sa possession. Mme Klarsfeld a quitté le palais après qu'on lui eut offert une tasse de thé. – (*AFP, Reuter.*)

Nigeria

Démocratie « à l'américaine » ... en 1992

Lagos. – Dans une allocution télévisée qu'il a prononcée en tenue de combat le mercredi 1er juillet, le président Ibrahim Babangida a annoncé qu'il rendrait le pouvoir aux civils dans le cadre d'un régime présidentiel *« à l'américaine »*, qui devrait être complètement aménagé en 1992.

Lorsqu'il s'était emparé du pouvoir aux dépens d'un autre régime militaire, en 1985, le général Babangida avait déjà promis le retour à la démocratie en 1990. Il a dit que le retard pris par rapport au programme initial s'expliquait par *« les grands problèmes encore à résoudre »* et a dénoncé *« l'ambition »* des politiciens.

Le programme de transition débutera à la fin de l'année par des élections locales, qui seront suivies en 1989 de la levée de l'interdiction des partis en prévision d'élections législative et présidentielle. Une Assemblée constituante devra élaborer en 1989 un texte instituant un Parlement bicaméral. Le président de la République aurait de larges pouvoirs mais ne pourrait pas exercer plus de deux mandats successifs de quatre ans chacun. – (AFP, Reuter.)

URSS

Emigration record de Soviétiques de souche allemande

Mille cent soixante et onze Soviétiques de souche allemande ont émigré en juin pour la République fédérale d'Allemagne. Ce chiffre record porte à trois mille cinq cent cinquante le nombre des départs de personnes appartenant à cette catégorie de la population soviétique qui ont obtenu l'autorisation de quitter l'URSS. Depuis l'entrée en vigueur en janvier dernier d'une nouvelle législation sur l'émigration et la réunion des familles, l'ambassade de RFA à Moscou, qui est à l'origine de ces informations, a examiné soixante-cinq mille dossiers.

Les quelque deux millions de Soviétiques d'origine allemande qui vivent en URSS sont, pour la plupart, des descendants de colons et d'artisans venus s'établir en Russie sous le règne de la Grande Catherine. En 1941, lors de l'avancée sur le territoire soviétique des troupes nazies, beaucoup furent déportés au Kazakhstan par Staline. – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

Politique

Invité de « L'heure de vérité »

M. Jack Lang souhaite que le prochain président reste « au-dessus de la mêlée »

Invité, le mercredi 1er juillet, de l'émission « L'heure de vérité » d'A 2, M. Jack Lang, tout en se montrant conforme à son image d'enthousiasme et d'énergie — *« les blasés m'ennuient »*, a-t-il remarqué à un moment — a volontairement adopté un visage moins flamboyant que d'habitude. Ce parti-pris de modestie a son revers, puisque, à en croire les sondages réalisés par la SOFRES pendant l'émission, il a limité (hormis dans le domaine de la politique culturelle) la force de conviction de l'ancien ministre.

M. Jack Lang a estimé qu'en matière de sécurité le gouvernement de M. Chirac a *« parachevé »* l'œuvre des socialistes, et demandé que *« l'on sorte des vieilles histoires libéralisme-dirigisme »*. M. Lang a affirmé qu'il s'emploiera *« personnellement »* à convaincre le président de la République d'être de nouveau candidat. L'ancien ministre souhaite que cette candidature soit l'occasion de *« proposer un bond en avant à notre pays, de proposer que notre système démocratique évolue »*. *« Un bon président (...)*, a continué M. Lang, *devrait être dans les prochaines années un président arbitre, garant des grands équilibres nationaux et surtout garant de la paix sociale et de la paix civile. »* Si M. Mitterrand est candidat, il attribuera, d'après M. Lang, *« certainement une grande importance au programme sur lequel travaille le PS »*, mais il proposera aussi *« en son nom propre (...) une série d'objectifs clairs pour le pays qui ne seront pas des objectifs — au sens étroit — socialistes »*.

Le *« souhait personnel »* de M. Lang est que *« le président de la République des prochaines années soit au-dessus de la mêlée, ne soit pas le chef d'un camp ou le chef d'un parti, ni même le chef d'une majorité au sens d'une majorité à l'Assemblée nationale, et qu'il puisse précisément donner de l'oxygène à notre démocratie, permettre que, dans les élections futures, les choses s'élargissent, qu'il y ait des hommes neufs (...), des générations nouvelles qui apparaissent et que le gouvernement de la France soit un gouvernement (...) efficace en même temps* [que] *capable d'être ouvert à des sensibilités diverses »*. Le député du Loir-et-Cher voudrait un gouvernement qui rassemble *« trois Français sur cinq »*.

« Le sens de l'intérêt commun »

L'ancien ministre de la culture a reproché à M. Chirac d'avoir commis *« une inélégance et une faute »* et mettant en cause le comportement du président de la République, *« ce que ne fait jamais*, a-t-il dit, *M. Mitterrand »*. Néanmoins, M. Lang espère que *« le premier ministre aura le sens de l'intérêt commun »* et ne souhaite pas d'élections anticipées. M. Lang a conseillé à M. Chirac *« une tasse de camomille préparée (...) le soir avant de dormir »*, car il juge le premier ministre *« un peu nerveux »*. *« On attend du chef du gouvernement*, a-t-il précisé, *qu'il ne change pas d'avis en permanence. (...) Les gens ont le tournis, les gens sont perdus. (...) Le reproche que l'on peut faire à M. Chirac (...), c'est* [qu'il] *donne le sentiment d'être un peu girouette. »*

M. Lang, par ailleurs, a réfuté l'idée d'un armistice idéologique, car il se réjouit *« toujours quand, dans un pays, il y a débat, controverse »*.

L'ancien ministre estime, d'autre part, que la célébration du bicentaine de la Révolution française se prépare *« dans des conditions qui ne sont pas bien formidables (...) et qui ne sont pas à la hauteur de l'événement »*.

A propos de la télévision et notamment de l'attitude des socialistes à l'égard du sort de TF 1, s'ils reviennent au gouvernement, M. Lang a posé un principe : *« Affirmation que le réseau TF 1 est un réseau public et que le système par lequel éventuellement tel ou tel groupe privé, un ou plusieurs (selon moi plusieurs) seront liés à l'Etat, est un système de concession de service public. »*

Enfin, l'ancien ministre a jugé *« normal »*, à propos du débat autour du code de nationalité, qu'un jeune qui choisit la nationalité française ait à effectuer son service militaire dans l'armée française.

De nombreuses personnalités du monde culturel — notamment Mmes Marguerite Duras et Françoise Sagan, MM. Michel Piccoli, Charles Trenet, Bulle Ogier, Roger Hanin — et, pour la politique, MM. Laurent Fabius et Pierre Bérégovoy, mais aussi Mlle Isabelle Thomas, ancienne dirigeante du mouvement étudiant de cet hiver, étaient présentes sur le plateau de l'émission.

M. Frank Borotra, porte-parole du RPR, a commenté les déclarations de M. Lang sur TF 1 (avant « L'heure de Vérité » d'A 2) à propos de M. Chirac (*le Monde* du 2 juillet) pour juger que *« quand on n'a plus d'idées, on tombe dans la vulgarité et l'insulte »*.

● **Le Vatican est un Etat.** — Le pape *« n'est pas chef d'Etat »*, pour la bonne raison qu'il *« n'y a pas un vrai Etat du Vatican »*, a affirmé M. Jack Lang. En Italie, où Antenne 2 est captée depuis longtemps, plus d'un téléspectateur a dû tomber de sa chaise... L'Etat de la Cité du Vatican doit sa naissance au pacte de Latran, conclu le 12 février 1929 entre Pie XI et l'Italie. Ce traité reconnaît au Saint-Siège *« la pleine propriété, la puissance exclusive et absolue et la juridiction souveraine »* sur un territoire de 44 hectares. Le pape en est le souverain. Comme tout Etat, le Vatican émet sa monnaie et ses timbres, compte des forces de police... et des citoyens (plusieurs centaines).

M. Lang a sans doute voulu dire que le pape n'est ni seulement ni principalement un chef d'Etat. La Cité du Vatican n'existe, en effet, que pour permettre au successeur de Pierre d'exercer en toute indépendance son seul véritable pouvoir qui est spirituel.

M. François Léotard face à trois écrivains

« Les intellectuels jugent le libéralisme »

Pendant que M. Jack Lang, son obsédant prédécesseur, passait sur le gril ultra-médiatique de « L'heure de vérité », M. François Léotard, dans le cadre intime, quoique envahi de fans, de l'Espace Cardin, était livré nu et cru, sous la houlette d'Ivan Levaï, à trois de nos écrivains le plus en vue : Jean-Edern Hallier et son écharpe blanche, Philippe Sollers et sa tonsure monastique, et Guy Sorman et son air gamin.

« Les intellectuels jugent le libéralisme », annonçait à vous en donner froid dans le dos l'invitation du *Journal des républicains*. Finalement, tout s'est bien passé, entre gens civilisés, sans que l'on soit pour autant privé de quelques jolies périodes. Bref, on ne fut pas tenté de filer à l'anglaise, durant ces deux heures de débat sur un sujet aussi ressassé que le libéralisme. Ce n'est déjà pas si mal.

Estimant qu'il y a *« contradiction à être ministre de la culture dans un système libéral »*, l'actuel hôte du Palais-Royal s'est vite repris en justifiant l'existence en France de ce portefeuille par plusieurs raisons : la sauvegarde du très riche patrimoine ; le livre, qui ne peut être soumis aux lois ordinaires du marché ; la *« bataille essentielle »* pour la francophonie ; la nécessité d'organiser l'Europe culturelle *« face à la déferlante américaine »*. Un instant, on se crut à Mexico, en 1982, lorsque le ministre socialiste Lang apostrophait *« l'impérialisme culturel et financier qui sabote les identités nationales »*...

Mais déjà Guy Sorman définissait le libéralisme comme *« d'abord un comportement personnel ouvert et non pas une religion révélée »*, tandis que Philippe Sollers, au lieu de voir s'épanouir l'individu, comme prévu par les temps libéraux qui courent, faisait part de son souci devant la paviovisation (1) de notre société, sa soumission grandissante aux *« stéréotypes »*. En revanche, aux yeux de l'auteur de *Portrait d'un joueur*, *« Léo est très bien »*.

Quant à Jean-Edern Hallier, qui a fait *« un compromis historique avec lui-même »* et qui, depuis un certain voyage au Liban en 1982, se définit comme *« catholique apostolique, romain et buté »*, il n'est pas libéral, même s'il trouve François Léotard *« sympathique »*. De toute façon, en tant qu'*« artiste »*, l'auteur de *Chagrin d'amour* ne se reconnaît que *« Dieu pour ministre de la culture »*...

Harlem sans désir

Ce que Jean-Hedern Hallier craint, *« c'est le façonnage industriel des esprits, les Harlem sans désir, l'Europe devenant la poubelle culturelle des Etats-Unis, le cultissage abolissant différences, sexes et races »*. Au mot de *« race »*, chacun se récrie et y va de son couplet grondeur, mais « Jean-Edern » persiste, et c'est le seul moment du débat où ça tangue un peu : *« La mémoire, c'est l'orgueil de la race, sentiment distinct du racisme. Je veux pouvoir aimer Jeanne d'Arc sans me faire traiter de raciste. Les juifs eux-mêmes nous ont enseigné la mémoire. En diabolisant Le Pen, les socialistes empêchent que l'on parle vraiment de la dénatalité, de la drogue, du racisme. »*

Finalement, Sollers apporte d'une certaine façon un peu d'eau au moulin de Hallier, en regrettant *« les formes collectives énervantes que peut prendre le combat contre le racisme »*. Quant au ministre de la culture, il ne croit qu'au *« peuple français »*, un peuple dont font partie jusqu'aux Canaques de Nouvelle-Calédonie, qu'il ira bientôt visiter.

Revenant à la métropole, Sorman fait ensuite l'éloge de la bourgeoisie, la vraie, la libérale, celle qui a lancé l'économie occidentale, celle qui, dans le tiers-monde, est en train, selon l'auteur de la *Solution libérale*, de bâtir des pays concurrents des nôtres sans que nous nous en rendions compte. Il n'a d'ailleurs pas dit lesquels, pas plus qu'il n'a même cité, les *« méthodes libérales »* que le gouvernement Chirac n'applique pas mais qui, d'après lui, pourraient sans coup férir guérir chômage, déficit de la Sécurité sociale et autres plaies contemporaines. Là, c'est encore Jean-Edern qui met les pieds dans le plat en dénonçant *« Tapie, dépeceur d'entreprises, et non pas illustration de l'esprit d'entreprise »*.

A la recherche, lui aussi, d'exemples frappants, le ministre jette alors au public, *« les armées arabes, staliniennes, centralisées, battues par Israël, qui, lui, a une armée dans laquelle où peut discuter les ordres ! »* Outre que la plus stalinienne, la plus centralisée des armées, celle de Staline lui-même, joua quelque rôle dans la victoire de 1945, on croyait que l'Etat israélien avait été édifié en grande partie, disons, par des « non-libéraux »...

Autre exemple, nous semble-t-il, pas très heureux, choisi *in fine* par le chef de file des libéraux français : *« la littérature du XXIe siècle, qui est peut-être en train de se faire dans les goulags »*. Surtout que personne n'aille en conclure que les méthodes douces du libéralisme pourraient être moins propices à la création...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Ivan Pavlov (1849-1936), physiologiste russe et prix Nobel 1904, qui étudia particulièrement les réflexes conditionnés.

Selon BVA

M. Mitterrand vainqueur dans tous les cas de figure

L'enquête mensuelle de BVA-*Paris-Match* donne M. François Mitterrand gagnant au deuxième tour d'une élection présidentielle, contre M. Jacques Chirac ou M. Raymond Barre : le chef de l'Etat battrait le premier avec 58 % des voix contre 42 % ; il devancerait le second avec 53 % des suffrages contre 47 %. L'avance de M. Mitterrand sur M. Chirac est la plus importante enregistrée à ce jour.

A gauche, en cas de candidature simultanée de M. Mitterrand et M. Rocard, le président de la République devance son challenger de vingt points contre onze le mois dernier. Au sein des électeurs socialistes, l'évolution est encore plus nette : 73 % d'entre eux choisissent M. Mitterrand (+10 %), contre 23 % pour le maire de Conflans-Sainte-Honorine.

Du côté de la droite, M. Léotard semble tirer quelques bénéfices de la crise qui l'a opposé au premier ministre : dans le cas du premier tour il passe de 4,5 % à 6 % des intentions de vote. S'agissant de la hiérarchie établie par les électeurs de droite pour leur meilleur candidat, les résultats sont l'inverse de ceux du mois dernier : M. Chirac (37 %, soit une poussée de trois points) devance M. Barre qui, avec 30 %, perd deux points.

En revanche, M. Barre, sur l'ensemble de l'électorat, devance M. Chirac au premier tour : il est perçu comme plus résistant que M. Chirac face au candidat de la gauche. Le député de Lyon devance M. Rocard de quatre points (52 % - 48 %) et réduit l'écart qui le sépare de M. Mitterrand (55 % - 45 % en avril, 53 % - 47 % ce mois-ci).

Quant à M. André Lajoinie, il est crédité d'un score de 6 % des voix au premier tour dans l'hypothèse d'une candidature Mitterrand et de 11 % si M. Rocard est le candidat socialiste. (Sondage réalisé auprès de neuf cent cinquante-deux personnes du 15 au 20 juin. Echantillonage par la méthode des quotas.)

D'autre part, selon un sondage IPSOS, publié par *VSD*, M. Le Pen obtiendrait 14,6 % des voix au premier tour dans le cas d'une candidature de M. Rocard, 13 % dans l'hypothèse d'une nouvelle candidature de M. Mitterrand (1er - 23 juin, 913 personnes). D'après le sondage BVA, M. Le Pen oscille, selon les cas de figure, entre 9 % et 11 % des intentions de vote.

Au Forum « Télérama »

Michel Rocard, la culture et l'Europe

Le deuxième Forum Economie et Culture, organisé par *Télérama*, s'est tenu, le mercredi 23 juin, dans les salons du Grand Hôtel, sous la présidence de M. Michel Rocard. Au début de son intervention, ce dernier s'est interrogé : *« Au nom de quelle légitimité un homme politique peut-il parler de culture ? Il n'a pas à intervenir dans cette liberté intime et ultime, en revanche il a le devoir de la protéger et de garantir les conditions de son exercice. »* Culture dont il dit avoir découvert récemment qu'elle est le moteur ultime du développement.

Après avoir dressé un diagnostic culturel pessimiste de la France, pessimisme accentué par la politique menée depuis le 16 mars 1986, il a indiqué le rôle de l'Etat en la matière. Soutien à la création, conservation et transmission du patrimoine, développement des industries culturelles et formation.

Dans le domaine de l'audiovisuel, M. Rocard a constaté l'erreur de la privatisation de TF 1 *« dans son principe et dans ses modalités »*. Toute politique culturelle et audiovisuelle de la France, a-t-il indiqué, doit être européenne. Aussi a-t-il proposé la création, à l'échelle de l'Europe, d'un fonds du patrimoine, la célébration du premier voyage de Christophe Colomb, la création d'un musée de l'Europe et d'une « carte Orange » des musées du Vieux Continent, ainsi que l'établissement d'une norme commune en matière de diffusion par satellite.

« Il en va de la culture comme du bonheur, a-t-il conclu ; *il n'appartient pas à l'Etat de les fabriquer. Seuls le malheur et la privation culturelle peuvent relever du politique car il lui faut les combattre. »*

● **M. Jospin critique M. Rocard.** — Interrogé, le mercredi 1er juillet, sur les déclarations de M. Michel Rocard à Radio 98,8 indiquant que s'il est élu à la présidence, il ne remettra pas en cause les privatisations déjà effectuées et continuera le programme de privatisations sous d'autres formes (*le Monde* du 23 juin), M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a indiqué : *« Lorsque vous hésitez sur la position socialiste, écoutez ce que je dis. C'est là que vous aurez la position socialiste. Nous stopperons le programme de privatisations. C'est clair. »* M. Jospin a également précisé une nouvelle fois que les renationalisations seront décidées au cas par cas en fonction de la politique bancaire et financière mise en œuvre par le gouvernement de gauche. Mais, en tout état de cause, selon M. Jospin, il sera procédé à des renationalisations.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, le mercredi 1er juillet 1987, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le communiqué suivant a été publié :

● AMÉLIORATION DE LA DÉCENTRALISATION

Le ministre de l'intérieur et le ministre délégué chargé des collectivités locales ont présenté au conseil des ministres un projet de loi d'amélioration de la décentralisation.

Ce projet est le troisième texte législatif intéressant les collectivités locales depuis le début de la législature (*le Monde* du ....).

● RELÈVEMENT DU SMIC

Sur proposition du ministre des affaires sociales et de l'emploi, le conseil des ministres a adopté un décret portant relèvement du salaire minimum de croissance (SMIC).

Conformément à la loi, le SMIC est revalorisé chaque année au 1er juillet afin d'améliorer la situation des salariés les plus modestes.

A compter du 1er juillet 1987, le taux horaire du SMIC est porté de 27,57 francs à 27,84 francs, ce qui correspond à une hausse de 1 % par rapport au taux précédent fixé le 1er mars 1987 et de 3,4 % par rapport au taux fixé le 1er juillet 1986. La rémunération mensuelle brute minimale passe ainsi à 4 704,96 francs pour cent soixante-neuf heures de travail.

● LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE : DIX ANS D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE

I. — Des résultats probants ont été obtenus dans quatre domaines essentiels.

1) La connaissance des espèces. — Des inventaires de faune et de flore sont désormais réalisés de manière régulière par le Muséum national d'histoire naturelle.

2) Le renforcement de la protection. — Sur le plan juridique, la protection de la nature a été renforcée par l'adoption de la loi du 10 juillet 1976, par la ratification de la convention de Washington sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages et par l'entrée en vigueur de la directive européenne de 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages et de leurs habitats.

Trois cent cinquante-deux espèces animales et quatre cent trente espèces de plantes sont aujourd'hui protégées.

3) La gestion des espèces animales et végétales. — L'institution du plan de chasse pour le grand gibier (cerf, chevreuil, daim, mouflon) a permis de gérer ces espèces en tenant compte non seulement de leurs effectifs, mais aussi de la capacité biologique du milieu naturel.

Des espèces animales encore présentes il y a quelques dizaines d'années et disparues depuis ont été réintroduites avec succès.

La conservation du patrimoine génétique des espèces sauvages paraît donc en bonne voie d'être assurée, garantissant la richesse et la diversité du cadre de vie et le maintien des grands équilibres naturels.

4) Un réseau d'espaces protégés largement étendu depuis 1976. — Un sixième parc national, le Mercantour, a été créé en 1979. Les parcs naturels régionaux sont passés de treize à vingt-quatre et couvrent 3,2 millions d'hectares. Les réserves naturelles sont passées de trente-six à quatre-vingt-une et couvrent 91 000 hectares.

Le conservatoire du littoral et des rivages lacustres a acquis 28 000 hectares d'espaces naturels et 360 kilomètres de rivages.

Soixante-dix réserves biologiques domaniales ont été créées.

Il existe plus de onze mille réserves de chasse, qui couvrent près de 2 millions d'hectares.

II. — Les résultats obtenus seront confortés par des actions nouvelles.

1) Le développement des connaissances sera poursuivi avec des moyens modernisés. — Le secrétariat de la faune et de la flore du Muséum national d'histoire naturelle assurera la coordination de l'ensemble des collectes et traitements de données sur le plantes, les animaux et les zones naturelles exceptionnelles. Son potentiel de travail, notamment informatique, sera amélioré.

Le Muséum envisage, en outre, la mise en œuvre de systèmes experts adaptés à la gestion de la faune et de la flore.

2) La réglementation relative à la protection sera mise à jour et complétée.

3) La politique de développement des espaces protégés et de réintroduction de certaines espèces sera poursuivie.

4) La coopération internationale sera renforcée.

Politique

La session extraordinaire du Parlement

La formation des apprentis : sans cesse sur le métier...

L'apprentissage, formation des temps anciens. L'apprentissage, réceptable des exlus de tous les autres systèmes éducatifs. L'apprentissage, *pourtant* modèle de ce que devrait être un enseignement en alternance, dont la nécessité est maintenant reconnu, par tous. Sur le diagnostic et sur l'objectif, tout le monde ou presque est d'accord. Reste à savoir si le projet de loi présenté *mercredi 1er juillet après avoir été adopté* par le Sénat, est la bonne méthode pour passer d'une situation dégradée à un renouveau indispensable, qui doit conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, selon l'objectif ambitieux de M. Chevènement repris pas son successeur, M. Monory ? La majorité en est convaincue. La gauche ne le croit guère.

Complémentarité ou concurrence 02071 les trois systèmes de formation existant actuellement et présentés en ces termes par M. Michel **Berson** (PS, Essonne) : *« le système éducatif qui relève de l'Etat, les formations en alternance qui sont gérées par les partenaires sociaux et l'apprentissage qui relève à la fois de l'Etat, des régions, du patronat et accessoirement des organisations syndicales »* ? Tel a été le cœur du débat de mercredi au palais Bourbon. Et la réponse de M. **Philippe Séguin** fut sans appel : *« Pour conduire 80 % des jeunes d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, le gouvernement a choisi de diversifier les voies de formation en développant les enseignements technologiques et professionnels ainsi que l'apprentissage. »* Chacune doit tenir son rôle en liaison avec les autres. Mais la démonstration du ministre aurait *été* plus percutante si les autres ministres concernés, comme celui de l'éducation nationale, ou Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, avaient été présents dans l'hémicycle pour prouver qu'il s'agissait bien *d'une politique* globale de la part du gouvernement. La gauche n'a pas manqué de regretter ces absences, *mais aussi* M. **Henri Bouvet** (UDF, Haute-Vienne). **M. Jacques Legendre** (RPR, Nord), qui eut un temps la responsabilité ministérielle de ce secteur, appela *même de ses vœux « une clarification des structures gouvernementales chargées de piloter la formation professionnelle »*.

D'autant que certains aspects du projet gouvernemental peuvent nourrir quelques doutes. D'abord la possibilité offerte à l'apprentissage de mener à *tous* les niveaux de formation, alors que pour M. **Marcel Rigout** (PC, Haute-Vienne), il ne devrait être *réservé* qu'aux CAP. Ensuite, comme l'a souligné **M. Jean-Claude Cassaing** (PS, Corrèze), le souci de *« couper tous liens »* avec l'éducation nationale, *notamment en dispensant les futurs* apprentis du passage par les centres d'information et d'orientation de celle-ci. Enfin la possibilité ouverte aux entreprises d'assurer elles-mêmes la formation générale de leurs apprentis sans passer par les centres de formation d'apprentis (CFA). *Or pour M.* **Robert Chapuis** (PS, Ardèche), l'entreprise doit d'abord *« être un lieu de production et non de formation »*. Et c'est la preuve pour Mme **Jacqueline Hoffmann** (PC, Yvelines) que la *« formation des jeunes va être entièrement mise dans la main du patronat »*, alors que, comme le souligne M. Rigout : *« si le système éducatif ne doit pas repousser le système productif, il ne doit pas être à sa remorque, mais au contraire être en avance sur lui pour faciliter les évolutions induites par les nouvelles technologies »*.

Le désaccord est là total avec la *droite*. Avec beaucoup d'autres, **M. Jean Ueberschlag** (RPR, Haut-Rhin) donne en exemple le système allemand, ou par le biais de l'apprentissage, les entreprises assurent la plus grande partie de la formation professionnelle. L'apprentissage est pour nombre d'élus de la *majorité*, la panacée. Et alors que M. Séguin s'interdit toute critique de l'éducation nationale, certains de ses amis ne se gênent pas pour expliquer qu'il faut bien confier la formation des jeunes aux entreprises, puisque l'enseignement officiel n'a pas su la leur fournir. **M. Jean-Paul Charrié** (RPR, Loiret) aura même un mot fort, révélateur d'un état d'esprit : *« Un bon maçon est plus utile à son pays qu'un intellectuel raté. »*

La gauche s'inquiète des conséquences de ce projet. Les entreprises répartissent comme elles l'entendent la taxe professionnelle, a rappelé M. Berson. Les CFA sont déjà privilégiés *par rapport aux* lycées d'enseignement professionnel ; les entreprises ne vont-elles pas maintenant être tentées de la garder pour elles, puisqu'elles pourront assurer elles-mêmes la *formation* ? Cela *ne va-t-il* pas déséquilibrer tout le système ? De même M. Cassaing a craint que la possibilité de contrats d'apprentissage renouvelables n'incite les employeurs à se procurer une main-d'œuvre bon marché au détriment des travailleurs qualifiés.

Pourtant à atendre le dialogue entre M. Séguin et son prédécesseur immédiat, M. Michel Delebarre (PS, Nord), le désaccord ne repose que sur un procès d'intention réciproque. *L'actuel ministre assure : « Nous ne cherchons pas à organiser l'hégémonie d'une filière* (l'apprentissage contrôlé par le patronat) *sur les autres. Il faudra que vous nous donniez l'assurance que telle est bien, également, votre intention »* ; en clair que vous ne prêchiez pas pour une mainmise totale de l'éducation nationale sur l'ensemble des systèmes de formation.

Les orateurs socialistes, en vantant les mérites de l'apprentissage, *se sont efforcés d'éviter* un tel procès. M. **Delebarre** a ajouté que le drame de l'échec scolaire est suffisamment grave pour susciter l'élaboration d'une loi de programmation afin d'accroître les moyens de l'éducation nationale, et que, *« là où la complémentarité serait indispensable, vous semblez vouloir instaurer le parallélisme »*. *« Votre erreur*, a-t-il dit à son successeur, *est d'imaginer qu'il soit possible de construire des systèmes de formation indépendants les uns des autres. »*

Le nœud du débat résidait bien là : l'apprentissage peut-il être la seule *réponse* au manque de formation des jeunes ? M. Séguin lui-même (mais pas tous ses amis) répond « non ». Et l'apprentissage peut-il être conçu sans liens avec les autres structures ? *Là* le ministre a pratiquement déjà répondu « oui ».

THIERRY BRÉHIER.

• Démission de M. Ducoloné. — M. Guy Ducoloné (PCF, Hauts-de-Seine) a expliqué, le mercredi 1er juillet, les raisons qui l'avaient poussé, la veille, à adresser au président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, sa démission de la présidence du groupe des députés anciens déportés et anciens résistants. Le député communiste entend ainsi protester solennellement contre la présence au sein d'une délégation qui se trouve en Afrique du Sud, de deux vice-présidents de ce groupe, MM. Pierre Mauger (RPR, Vendée) et Charles Déprez (UDF, Hauts-de-Seine). Dans un communiqué, M. Jacques Chaban-Delmas a indiqué pour sa part, mercredi : *« Aucune mission officielle de députés ne s'est rendue et ne se rendra en Afrique du Sud à quelque titre que ce soit cette année et, pour éviter toute équivoque, je précise que les parlementaires qui peuvent actuellement y séjourner y sont à titre purement personnel. »*

La « charte des contribuables » définitivement adoptée

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, le mercredi 1er juillet, le projet de loi tendant à améliorer les relations entre les citoyens et les administrations fiscale et douanière. La *majorité a approuvé ce texte* dans la version du Sénat.

Ce projet de loi, défendu par **M. Alain Juppé**, ministre chargé du budget, crée notamment une « charte des contribuables » qui sera obligatoirement remise aux contribuables faisant l'objet d'un contrôle. L'Assemblée *nationale a entériné* les modifications du Sénat relatives à la composition de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires. C'est *ainsi* qu'un expert-comptable en fera obligatoirement partie. Ce sont les chambres de commerce et de *métiers, qui désignent* déjà les représentants des contribuables, qui choisiront également l'expert-comptable. *D'autre part, le contribuable* soumis à une taxation d'office après vérification fiscale pourra demander que soit saisie de son dossier une autre commission que celle de son département afin que sa vie privée soit protégée.

S'agissant des successions, la *pénalité de 40 %* ne sera applicable que quatre-vingt-dix jours après la première mise en demeure (au lieu de trente jours). *Dans la pratique*, les choses se dérouleront ainsi : les héritiers disposeront d'un délai de *six mois pour déposer la déclaration* de succession. A l'issue de ce délai s'ouvrira une nouvelle période de six *mois pendant laquelle le dépôt* tardif de la déclaration sera uniquement sanctionné par le décompte d'un intérêt de retard mais pas par l'application de pénalités. Si au premier jour suivant ce délai total de douze mois les héritiers n'ont toujours pas déposé leur déclaration de succession, ils se verront alors infliger une majoration de 10 %. Après l'envoi de la première mise en demeure, ils disposeront d'un *délai* de-quatre-vingt-dix jours pour régulariser leur situation. Au-delà, la *pénalité de 40 % sera appliquée*. Après l'envoi d'une seconde mise en demeure, le délai ne sera plus que d'un *mois*, à l'issue *duquel* les droits éludés seront majorés de 80 %.

Ces nouvelles dispositions, introduites par le Sénat, l'ont été, a précisé **M. Robert-André Vivien** (RPR), rapporteur général de la commission des finances, *« dans le but de prendre en compte les difficultés techniques rencontrées dans l'élaboration de certaines déclarations »*. Le ministre, M. Juppé, a, quant à lui, réaffirmé la volonté du gouvernement de *« renforcer les droits des contribuables sans ôter à l'administration ses instruments de lutte contre la fraude »*. Les groupes socialiste et communiste se sont opposés à ce texte en estimant qu'il réduisait l'efficacité de la lutte contre la fraude et faisait la part trop belle aux gros contribuables.

PIERRE SERVENT.

Les sénateurs socialistes défèrent la loi hospitalière au Conseil constitutionnel

Les sénateurs socialistes ont déféré le vendredi 26 juin au Conseil constitutionnel la loi relative aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire qui avait été définitivement adoptée le 23 juin.

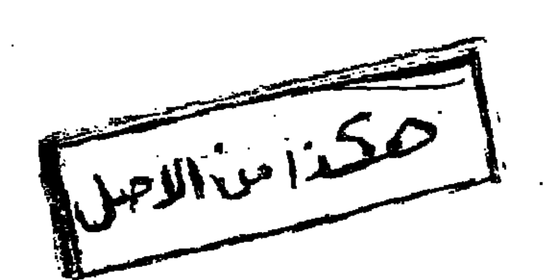
Les signataires de ce recours demandent que soient déclarées non conformes à la Constitution les dispositions du premier alinéa de l'article 7 du texte de la loi.

Cet alinéa prévoit l'instauration d'une procédure dérogatoire de nomination des chefs de services hospitaliers qui avaient déjà été nommés avant le 31 décembre 1984, qui n'ont pas fait l'objet depuis cette date d'une mutation et à condition *qu'ils continuent* d'exercer ces responsabilités quand sera publiée la loi.

Les médecins, biologistes ou odontologistes hospitaliers répondant à ces critères seraient alors nommés pour une durée de cinq années renouvelable chefs des services dans lesquels *ils* exercent leurs responsabilités.

L'alinéa contesté, soutiennent les sénateurs socialistes, *« instaurerait une discrémination à l'accès aux fonctions de chefs de services entre les praticiens hospitaliers (...) qui exercent lors de la publication de la loi cette fonction »*. Pour les requérants, la disposition attaquée, *« méconnaît le principe d'égal accès aux emplois publics, tel qu'il résulte de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen »*.

Le premier alinéa de l'article 7 de la loi méconnaît également, soutiennent les sénateurs socialistes, *« le principe de l'égalité de traitement dans le déroulement de la carrière des agents publics : ne serait prise en compte, pour bénéficier de l'automaticité de la nomination, que l'ancienneté des chefs de services qui n'ont pas fait l'objet d'une mutation. Or cette mutation n'a aucun caractère disciplinaire, elle ne saurait donc influer sur le déroulement de carrière des intéressés »*.



Société

Le procès de Klaus Barbie

La défense évoque les crimes contre l'humanité... avant et après le nazisme

LYON
de notre envoyé spécial

La défense de Klaus Barbie à l'heure des plaidoiries allait-elle être fracassante ? Allait-elle être source de scandale, comme celui qui en est le maître d'œuvre l'avait annoncé ? Certes, le débat et de récentes déclarations extérieures ont montré qu'il ne fallait plus attendre de révélations propres à accuser tel ou tel.

Mais il restait un autre thème, lui aussi annoncé et résumé en cette affirmation : les crimes contre l'humanité n'ont pas commencé avec Klaus Barbie et le nazisme. Ils n'ont pas non plus cessé avec eux. C'est ce thème qui a été développé, mercredi 1er juillet, par les deux avocats que Me Vergès s'était adjoints en cours de procès, Me Jean-Martin M'Bemba, du barreau de Brazzaville, et Me Nabil Bouaïta, du barreau d'Alger.

En appelant ainsi à ses côtés un Congolais et un Algérien, Me Vergès, lui-même né d'une mère vietnamienne et d'un père français, entendait constituer un front de représentants de peuples naguère colonisés en droit d'opposer aux parties civiles et, au-delà d'elles, à l'Europe blanche leurs propres droits d'anciennes victimes du racisme.

Mais, immanquablement, cela devait aussi aller jusqu'à la mise en accusation d'Israël, puisque le propos visait à ce que le débat sur le crime contre l'humanité ne soit pas ramené au seul nazisme, mais orienté aussi vers l'actualité de 1987. Et lorsque Me Bouaïta en vint à dire que les massacres de Sabra et de Chatila mettaient l'Etat juif au même rang que les nazis, ceux qui, du côté des parties civiles, représentent la communauté et les associations juives ne purent en supporter davantage, revendiquant un droit de réplique immédiat. Cette position ne fut pas partagée par d'autres avocats de la partie civile pour lesquels la défense demeure libre de ses arguments, la cour et les jurés étant seuls qualifiés pour en apprécier la valeur.

Il n'y eut donc pas de réplique immédiate, mais cette réplique, a décidé le président André Certini, pourra être livrée lorsque la défense en aura terminé. Ce fut néanmoins l'occasion d'un grand émoi qui divisait encore, sur les marches du palais, ceux qui, dans ce procès, gardent d'abord en mémoire l'étendue de l'holocauste, ne pouvant admettre que le peuple qui en fut victime soit assimilé à ses bourreaux, et ceux pour qui, dans un Etat de droit, les règles et la pratique du débat judiciaire s'imposent, quels que soient l'accusé et les crimes reprochés.

Hommage aux martyrs du racisme...

C'est Me Vergès qui avait livré en ouverture sa conception de la défense. Il s'y montra imprécateur dans la lecture qu'il fit d'un texte préalablement écrit, ce qui, de sa part, a surpris. Il s'adressait essentiellement à ses confrères de la partie civile. Mais le discours se voulait aussi d'une portée bien plus large. C'était celui d'un porte-parole de « *ceux qui furent aussi au rendez-vous de la lutte contre le nazisme et dont, jusqu'à présent, vous n'avez soufflé mot* ».

Ecoutons donc : « *Au nom de la défense unanime, je m'incline devant la lutte de la Résistance, et personne ne peut nous contester ce droit car les peuples algérien, africain, malgache, furent engagés dans le combat. Je m'incline devant les souffrances des juifs et le martyre des enfants d'Izieu, parce que le racisme, nous savons ce que c'est nous aussi, et nous portons le deuil des enfants algériens morts par milliers dans des camps de regroupement.*

» *Cette lutte contre le racisme aurait pu jeter entre nous des passerelles. M. le procureur général nous a dit que la notion de crime contre l'humanité n'était pas encore fixée de façon satisfaisante, qu'elle avait varié, opposant des juridictions françaises entre elles. A partir de là, il n'est plus possible que l'actualité n'entre pas dans ce procès.* »

Me Vergès allait alors dire que, dès 1940, ce ne furent pas des SS mais la Wehrmacht qui se livra en France aux premiers crimes contre l'humanité, « *que l'oubli collectif passe aux profits et pertes de la guerre et que, en cette enceinte, personne encore n'a évoqués* ». Il s'agissait de la fusillade par les Allemands des tirailleurs sénégalais, « *massacrés à cause de leur race* ».

Me Vergès : « *Le crime contre l'humanité ne force-t-il l'émotion, ne mérite-t-il commémoration que lorsqu'il frappe des Européens ? Ces massacrés des 19 et 20 juin 1940 en raison de la couleur de leur peau, de la forme de leur nez et de leurs lèvres, croyait-on ainsi les oublier, les ensevelir comme un remords ? Voici qu'ils sont partis. Leur esprit entre dans cette salle. Il n'en ressortira pas.* »

Me M'Bemba a parlé des crimes de la colonisation. Me Bouaïta a provoqué un vif incident en comparant les atrocités nazies à celles commises au Liban par les Israéliens.

...Et à Jean Moulin

Sur quoi Me Vergès va rendre à Jean Moulin un premier hommage en rappelant comment le préfet d'Eure-et-Loir qu'il était en 1940 refusa aux officiers allemands de signer un protocole accusant les tirailleurs sénégalais d'un massacre et, craignant d'y être forcé le lendemain par la torture, s'ouvrit la gorge avec des débris de verre.

Il continue en exposant le rôle joué par les divisions coloniales dans la libération de la France : « *La victoire ne fut pas seulement celle des Alliés. Elle fut aussi celle des peuples coloniaux, comme on disait alors. Et voilà le premier scandale. Ils ont contribué à libérer les peuples d'Europe alors qu'eux-mêmes ne le sont pas. Ils ont libéré leurs maîtres, leurs colonisateurs, et ceux-là vont tout faire ensuite pour resserrer, assurer encore davantage leur domination.* »

Il cite au passage une phrase du Conseil supérieur de la colonisation parlant de « *race inférieure et inéduquable* ». (...) *C'était, messieurs, en 1884. Hitler, que je sache, n'était pas encore né* ».

Et, dans le même élan, il terminera en rappelant la répression, en 1945 à Sétif, le jour même de la victoire alliée, d'une manifestation organisée par les mouvements nationalistes algériens « *pour rappeler leur promesse aux vainqueurs de revoir le statut des colonisés qui auraient contribué à leur victoire dans la deuxième guerre mondiale* ».

> **Le massacre de Sabra et Chatila**
>
> Durant deux jours et demi, du 14 au 16 septembre 1982, des phalangiste libanais ont massacré au fusil ou à la hache, sous l'œil bienveillant et complice d'unités israéliennes stationnées à 200 mètres des réfugiés palestiniens et des Libanais vivant dans les camps de Sabra et Chatila, à Beyrouth. De trois mille cinq cents à cinq mille hommes, femmes et enfants, suivant les estimations, ont été tués dans cette « boucherie ». Une enquête en Israël avait abouti au limogeage de plusieurs officiers supérieurs.
>
> Ce massacre, qui avait eu lieu au lendemain de l'assassinat de Bechir Gemayel, nouveau président du Liban, avait suscité un mouvement de protestation et de réprobation dans le monde.

« *Le monde entier*, s'écrie Me Vergès, *fêtait, ce jour-là, la victoire sur le Reich. Mais, à Sétif, dans le département De Constantine, département français, toute une région était livrée au massacre le plus complet. Il n'épargne ni les femmes ni les enfants. Les chars entrent en scène. Un croiseur bombarde de la côte. On fusille à la carabine à Guelma. Bilan officiel : 15000 morts. Combien d'Oradour tiennent là-dedans ? Y aurait-il, jusque dans la mort, une hiérarchie qui ferait des morts dignes de mémoire et des morts dignes de l'oubli ? Il faut étaler tous les comptes et s'en expliquer.* »

Convois de nègres

Me Vergès en avait terminé pour l'instant. Me M'Bemba lui succéda. Il n'éleva pas le ton pour traiter le sujet qu'il s'était réservé : des crimes contre l'humanité, il y en eut avant Barbie, il y en eut après.

Avant ? Me M'Bemba raconte comment se fit, en 1930, la construction, en Afrique française, du chemin de fer Transocéan qui devait relier Pointe-Noire à Brazzaville. Il se fonde sur le reportage que publia Albert Londres, envoyé par *le Petit Parisien*, après la publication en France des deux livers d'André Gide, *Voyage au Congo* et *Retour du Tchad*.

« *Il y a là*, dit-il, *des témoignages terribles sur la façon dont fut recrutée cette main-d'œuvre noire dans les villages, comment elle fut traitée, embarquée sur des chalands. Sur un effectif de 8000 pour un chantier, il en mourut 6300 en peu de temps. Il fallait remplacer les morts. On pourchassa alors ceux qui, redoutant le sort qu'avaient connu les leurs, se cachaient dans les bois ou tentaient de fuir à l'extérieur.* »

Me M'Bemba : « *Ne peut-on pas se demander si ces convois-là peuvent ou non être qualifiés de crimes contre l'humanité, quand un gouverneur général disait qu'il faut accepter l'idée d'au moins 8000 morts pour la réalisation de 140 kilomètres de voie ferrée ? Vous allez me dire qu'on est loin du convoi du 11 août 1944. Ce fut pourtant un convoi, là aussi, qui emportait des nègres parce qu'ils étaient nègres. Et cela n'a-t-il pas donné des idées à Hitler ? Aimé Césaire, de son côté, n'a-t-il pas écrit à bon droit : « Lorsque Hitler » a commencé à vociférer, cela ne » nous a pas étonnés car nous » avions déjà entendu ce langage-là » dans la bouche de nos maît res.* »

Des crimes contre l'humanité après Barbie ? Me M'Bemba va parler maintenant de la répression de la révolte de Madagascar en 1947 : « *Cela se passe un an après Nuremberg, deux ans après la fin de la guerre. On a tué, fusillé, incendié des maisons. On a criblé de balles des wagons sur lesquels étaient entassés des Malgaches pour qu'il ne reste pas un seul survivant. L'autre jour, Me La Phuong vous a dit qu'en Algérie, lorsque l'existence des tortures fut révélée, le garde des sceaux qui était Edmond Michelet envoya des magistrats sur place pour y remédier. A Madagascar on en a envoyé un aussi, mais, comme il avait écrit que certains des actes qu'il avait vus dépassaient en horreur ce qui avait été fait par la Gestapo, il fut aussitôt chassé.* »

« *Alors*, conclut Me M'Bemba, *je suis ici pour vous dire que, dans ce débat sur la notion de crimes contre l'humanité, il est bon que ce soit la France qui apporte une contribution essentielle. Si vous restiez en retard, vous ne pourriez garder votre place de défenseurs des droits de l'homme à la tête des nations. Je suis là aussi pour vous dire : « Avez-vous la » conscience tranquille pour juger » Barbie ?* »

Klaus Barbie, Me M'Bemba refuse de voir en lui l'impénitent qu'on a tellement décrit. « *Lorsqu'on m'a demandé de le défendre*, raconte-t-il, *j'ai voulu d'abord le voir avant de prendre ma décision. Je suis donc venu dans cette prison de Lyon et j'ai trouvé un homme qui, de ses deux mains, a serré la mienne en me disant « Merci, maître ». Ce geste-là au Noir que je suis, c'est un symbole et en un sens une victoire de l'humanité. Il a effacé le refus de Hitler de serrer la main, aux Jeux olympiques de Berlin en 1936, de Jesse Owens, le Noir américain vainqueur du 100 mètres. Si une race a été perpétuellement opprimée, c'est bien la race noire. En faisant appel, aujourd'hui, à ce qu'il considérait jadis comme un sous-homme noir, cet homme, accusé par ceux qu'il tenait pour des sous-hommes juifs, a retrouvé sa qualité d'homme.* »

Tout cela fut exprimé non sans noblesse et avec une incontestable qualité.

Me Nabil Bouaïta apparut plus engoncé dans la rhétorique. Lui aussi dira que « *l'histoire est riche en génocides, crimes et abominations de tous ordres* », mais, s'il est compatissant envers toutes les victimes, il ajoute aussitôt : « *Si la souffrance juive doit être, en toute occasion, sublimée parmi les autres, ma compassion alors se refroidit.* »

Ainsi s'annonce le discours qui va, petit à petit se développer : « *Depuis plus de deux mois*, reprend Me Bouaïta, *l'affaire Barbie occupe le haut du pavé. On peut parler d'un véritable matraquage médiatique. Mais si en 1944 le baudet de la fable ne pouvait être que juif, en 1987 il ne peut être qu'arabe. Je ne vois de différence entre un four crématoire et une bombe au phosphore, et je ne distingue pas les atrocités nazies des atrocités commises au Vietnam par les Américains ni de celles commises au Liban par les Israéliens.* »

C'est alors que Me Bouaïta en est venu aux massacres de Sabra et Chatila : « *Israël*, dit-il, *les a pour le moins encouragés, alors qu'il avait les moyens de les arrêter. Cela est punissable au même titre que l'acte matériel si l'on se réfère aux jugements de Nuremberg.* »

Au banc de la partie civile, Me Zaoui se leva alors : « *Ce sont là*, dit-il, *des propos intolérables auxquels nous entendons répliquer.*

— *Je ne vous ai pas donné la parole*, coupa M. Cerdini.

— *C'est intolérable*, reprit Me Zaoui, qui, alors, quitta la salle.

Me Bouaïta pouvait donc poursuivre : « *Si votre juridiction entend éduquer les générations montantes, il faut que, même symboliquement, elle condamne aussi tous ceux qui, depuis quarante ans, sont comptables de milliers de morts.* »

Me Zaoui revenu s'insurgea de nouveau : « *Il est intolérable d'entendre aussi tranquillement parler de faits certes graves et regrettables. Mais on vient vous dire qu'Israël est aussi coupable que les nazis. Cela n'est pas acceptable. Il faut que nous puissions répondre.* »

» Tel n'était pas le sentiment de Me La Phuong, lui aussi pourtant partie civile : « *Il me paraîtrait tout à fait anormal*, dit-il, *qu'à chaque argument de la défense il y ait une riposte de la partie civile. La défense est libre. Ses seuls censeurs ne peuvent être, messieurs et mesdames les jurés, que vous-mêmes.* »

Mes Alain Lévy et Ugo Iannucci furent de cet avis. Mes Jacubowicz et Welzer se rangèrent aux côtés de Me Zaoui.

Après une suspension, il fut décidé que ceux qui le voulaient pourraient s'exprimer lorsque la défense, pour sa part, l'aurait fait totalement, étant entendu qu'en tout état de cause elle aurait la parole la dernière.

Après quoi Me Vergès pouvait achever cette première journée de défense en amorçant son propos de jeudi, voir quelle fut la responsabilité de Barbie dans les faits reprochés, mais seulement cette responsabilité et non celle d'un régime, — avec cette petite phrase : « *Tribunal français, n'oubliez pas que Klaus Barbie, dans son lugubre travail, avait la légalité pour lui. Que cette légalité soit ensuite devenue illégalité n'y change rien. Vous avez vu un vieillard sans illusion mais sans jugement. Il n'est pas le symbole du nazisme. Il n'est pas Himmler, il n'est pas Goering, il n'est même pas Rudolf Hess, dont la détention perpétuelle pourtant effective à la prison de Spandau n'a en rien réduit les horreurs perpétrées dans le monde depuis 1945.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● Secret sur Auschwitz : précision. — L'original du câble émanant de la Gestapo et concernant « l'évacuation des juifs » dont nous avons fait état dans nos éditions du 2 juillet se trouve au Centre de documentation juive contemporaine à Paris sous la référence XXVC-240.

Les deux « frères » de Me Vergès

LYON
de notre envoyé spécial

C'est doux d'être aimé ! Mais oui, Me Vergès, à peine rassis après sa plaidoirie, s'est vu offrir par une admiratrice une rose dont il a longuement respiré le parfum. Qu'il est doux de ne plus être « *seul en face de trente-neuf avocats* » ! Mais ce sont, tout de même, Mes Jean-Martin M'Bemba et Nabil Bouaïta qui ont, comme convenu, volé la vedette à Me Vergès pour cette première journée des plaidoiries de la défense.

Me Bouaïta, par ses propos sur les massacres de Sabra et de Chatila, a fait réagir bien malencontreusement certaines des parties civiles. Il nous avait prévenus : « *Je suis essentiellement un progressiste marqué par le drame palestinien.* » Ami et parfois associé dans des dossiers franco-algériens de Me Vergès depuis trois ans, il a réfléchi « *trente jours* » avant de répondre à Klaus Barbie « *d'accord, je vous défends* ».

Pour se déterminer, il a réuni chez lui à Alger dix amis. Verdict sans appel : Me Bouaïta se devait de plaider pour l'ancien SS Barbie, et surtout « *pour que la France ouvre la porte à une définition large des crimes contre l'humanité et pour qu'elle ne la referme pas* ».

Il a déjà reçu — outre une rose, lui aussi — de nombreuses lettres et télégrammes de félicitations.

La moustache bien taillée, le visage long et aigu, il se présente sans détour : « *Je suis virulent, c'est mon défaut.* » Dans les dossiers de droit commun qu'il vient plaider en France sur la demande de détenus algériens, il est sans concession et traque toute trace de racisme « *même de discrimination molle* ». Me Bouaïta indique ainsi qu'il vient de déposer une plainte contre un juge d'instruction français. Il demeure, en revanche, beaucoup plus discret sur son activité de défenseur en Algérie, y compris devant le tribunal militaire de Blida.

Avocat, professeur de droit international, auteur d'éditoriaux pour l'hebdomadaire *Algérie-Actualités*, il repousse les critiques qui ont visé cette publication après un article au ton nettement antisémite s'en prenant au *Nouvel Observateur* et à Europe 1. « *Je suis foncièrement sémite*, dit-il. *Je distingue très nettement entre les juifs, les Israéliens et les sionistes.* » Ces derniers n'ont assurément pas sa faveur. Selon lui, les victimes sont devenues des bourreaux. « *Mes larmes commencent à couler à l'évocation du génocide du peuple juif, mais elles s'arrêtent tout de suite*, explique-t-il. *Je ne peux pas compatir au drame d'un peuple qui en martyrise un autre. Je me sens stranguIé immédiatement par le génocide palestinien.* »

« Atrocités coloniales »

Si Me Bouaïta a plaidé pour le « *peuple arabe* », Me M'Bemba, qui a suivi assidûment les audiences depuis plusieurs semaines, a parlé pour « *les peuples africains* » et a dénoncé « *les atrocités coloniales subies par les Noirs* ». En se présentant comme « *un nègre* », l'avocat congolais a tenu à mettre les choses au point : « *J'ai lu dans un journal local qu'une partie civile m'a désigné en privé comme étant le Bamboula de mon confrère Vergès. J'ai rigolé. Mais cela montre que cette partie civile n'a pas compris grand-chose au sens de sa propre lutte.* »

Pour sa part, Me M'Bemba dit de lui-même : « *Je suis intégralement avocat* », et repousse les étiquettes politiques.

Il est, bien sûr, tiers-mondiste, plutôt pro-arabe qu'antisionniste. Il connaît surtout Me Vergès depuis 1969. « *J'ai d'abord lu ses écrits et puis je l'ai rencontré à Paris et à Alger.* » Ils ne se sont jamais perdus de vue au point de se considérer comme des « *frères* ».

Les observateurs ont pu noter que Mes Serge Klarsfeld et Charles Libman, mercredi 1er juillet, n'ont pas voulu les entendre, désertant promptement, et pour la première fois, les bancs de la partie civile.

LAURENT GREILSAMER.

A la demande de M. Le Pen

Saisie d'« Elucubration »

La saisie d'un journal est une mesure grave et exceptionnelle. Tout en rappellant ce principe, le tribunal civil de Paris, siégeant en référés le mercredi 1er juillet, a accordé à M. Jean-Marie Le Pen « *la saisie, en tout lieu de diffusion* » de tous les exemplaires de la première série No 1 de *l'Elucubration*, une publication entièrement consacrée au président du Front national.

« *Ça a le format, le logo, la pagination de* Libération, *mais ce n'est pas* Libération, *ce n'est même pas un pastiche, mais une feuille de chou insupportable, une anthologie de toutes les diffamations contre M. Le Pen* », a plaidé son avocat, Me Olivier Samyn, lors de l'audience. Mis en vente le 29 juin par la société coopérative à capital variable Manhattan Transfer Agency (MTA), *l'Elucubration* rassemble, sur vingt pages, de nombreux articles tantôt satiriques, tantôt sérieux et même très documentés, émaillés de dessins et de photographies dont deux représentent Klaus Barbie.

« *C'est un canular* », a soutenu Me Yves Jouffa, au nom de M. Larcher, dont le nom figure sur le journal comme directeur de la publication. Mais, tout en admettant qu'il s'agissait d'une « *satire poussée* », l'avocat avait invité son adversaire à engager des poursuites pénales, afin que des témoins puissent démontrer la vérité des propos contenus dans certains articles consacrés au racisme. « *Il est utile pour les Dupont-Lajoie qui votent Le Pen de lire ce qu'il a dit* », a insisté Me Jouffa, en s'opposant à la saisie.

Deux heures après l'audience, le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, ordonnait la saisie en déclarant : « *Il convient d'observer que le rapprochement opéré entre Jean-Marie Le Pen et Klaus Barbie, alors que le procès de celui-ci est en cours* (...), *constitue une agression insupportable, dans la mesure où toute assimilation au nazisme et à ses séquelles est, à l'évidence, gravement diffamatoire.* »

En soulignant que ce motif suffirait à justifier la saisie, les magistrats ajoutent cependant : « *Les allégations relatives à l'attitude de Jean-Marie Le Pen en qualité d'officier de renseignement durant la guerre d'Algérie et les insinuations concernant son comportement à l'égard de ceux dont il a naguère hérité, porté une atteinte évidente à son honneur et à sa considération* ».

Le tribunal a, en outre, condamné la société MTA à verser à M. Le Pen une provision de 25 000 F de dommages-intérêts.

MAURICE PEYROT.

● **« Mission oxygène » et « procédé littéraire ».** — Me Jean-Denis Bredin, conseil de M. Laurent Fabius, a engagé, mercredi 1er juillet, une procédure visant à préserver les preuves nécessaires aux poursuites que l'ancien premier ministre se réserve le droit d'engager contre l'auteur de l'ouvrage *Mission oxygène*. L'avocat a assigné la chaîne TF 1 devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, à l'audience du 3 juillet, afin que le magistrat ordonne la mise sous séquestre de l'enregistrement d'une partie du journal diffusé le 28 juin à 20 heures. Dans une interview, l'auteur du livre avait mis en cause M. Laurent Fabius, en affirmant notamment que le gouvernement de l'époque savait tout sur l'affaire Greenpeace, propos dont Patrick du Morne Vert, l'auteur de l'ouvrage, a modifié la teneur, en précisant qu'il s'agissait d'un « *procédé littéraire* ». Dans le numéro de *Paris-Match* du 10 juillet Patrick du Morne Vert après avoir affirmé qu'il n'était pas officier de la DGSE indique : « *La ligne de force même du livre présuppose que Fabius ne savait rien ou si peu, qu'il a demandé un second rapport secret.* »

Au tribunal civil de Paris

Pas de poursuites contre M. Apap

Il n'est pas possible de poursuivre, devant les juridictions civiles, un procureur de la République pour des propos tenus lors d'un discours en audience solennelle. Dans deux jugements rendus, le mercredi 1er juillet, par la première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par Mme Huguette Le Foyer de Costil, les magistrats se déclarent incompétents pour statuer sur les demandes de dommages et intérêts formées par deux associations d'aide aux toxicomanes contre M. Georges Apap, procureur de la République près le tribunal de Valence.

Le Comité national des familles pour l'aide et le sauvetage des adolescents et jeunes toxicomanes et le Hard (Halte au ravages de la drogue) avaient poursuivi M. Apap en considérant que son discours prononcé le 8 janvier au cours de l'audience solennelle de rentrée du tribunal de Valence, et dans lequel il évoquait les dangers de la prohibition de la drogue, leur avait porté un préjudice en contrariant leur action (*le Monde* du 12 juin).

Mais le tribunal constate, dans son jugement, que M. Apap « *se trouvait, à l'évidence, dans l'exercice de ses fonctions, participant ainsi au service public de la justice* ». Les juges soulignent que la faute reprochée au procureur de la République de Valence « *n'est pas détachable du service public de la justice* ».

En conséquence, les seules poursuites possibles ne pouvaient être dirigées que contre l'Etat, mais ce n'est peut-être pas le but cherché par les plaignants.

M. P.

Société

FAITS DIVERS

Les meurtres de trois fillettes dans la région parisienne

La peur

Bièvres, dans l'Essonne ; Bouleurs, en Seine-et-Marne. Deux villages tranquilles, sans histoire. Deux villages enfouis dans le silence des bois et des champs. *« Trop calmes, peut-être »*, estime une Biévroise.

Soudain, le week-end dernier, stupeur : Sabine Dumont, neuf ans et Perrine Vigneron, sept ans, sont retrouvées assassinées. *La peur s'installe.*

Lundi, Bièvres était encore sous le choc. Dans les cafés, on ne parlait que de *« ça » : « Si je le tenais le salaud qui a fait ça... Nous, on habite dans le bois, bon vous savez, on a drôlement peur. »*

Dans les rues, pendent encore les banderoles de la fête des fraises. Triste coïncidence : la plus grande de la famille Dumont avait été sacrée reine de la fête, il y a quelques années. Sur la place, devant la mairie, les manèges forains tournent encore.

A Bouleurs, même stupéfaction : *« J'aurais jamais cru que ça puisse arriver ici. »* La consigne, là aussi, est stricte. On ne parle pas aux inconnus. *« Ce matin,* raconte un chauffeur de taxi, *je me suis arrêté pour demander une adresse à une petite fille qui jouait dehors. Tout de suite, elle a couru vers ses parents. »*

La tenancière du café Chez Gigi ne peut contenir sa colère. *« Pour des cas comme celui-là, il faudrait rétablir la peine de mort. Sinon, il recommencera. »* Lundi, *« un type bizarre »* est venu au bar. *« Il était saoul, il posait des tas de questions sur Perrine. Après, il s'est mis à tourner en voiture dans le village. Il passait et repassait. Alors, j'ai téléphoné à la police. »* Le bruit court, persistant. A Bouleurs comme à Bièvres, on parle d'une voiture blanche, d'un jeune homme aux cheveux clairs.

Une fillette raconte qu'un homme lui a proposé de l'emmener, après lui avoir dit qu'il connaissait ses parents. Les détails sur l'inconnu – *« C'est un malade, c'est sûr »*. – foisonnent. *« Il a les ongles très longs. » « Au moins deux ou trois centimètres. »* Sa voiture ? Une BMW pour certains, une R 5 pour d'autres.

A la sortie des classes primaires de Bièvres, lundi, les visages des mères étaient tendus. *« Ça aurait pu arriver à n'importe laquelle d'entre nous. »*

Chacun est persuadé que *« c'est bien le même malade qui sévit depuis deux mois »*. Le 30 mai, une fillette de onze ans, Hemma Davy Greedharry, était découverte, étranglée et carbonisée, dans un parking de Châtillon (Hauts-de-Seine). A Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), une fillette de dix ans, Virginie Delmas, a disparu depuis le 9 mai. Les parents veulent garder espoir. Ils ont fait imprimer dix mille grandes photos de l'enfant, que des amis doivent afficher un peu partout en France.

ISABEL PARENTHOËN.

MÉDECINE

Le docteur Louis René est élu président du conseil de l'ordre des médecins

Le docteur Louis René a été élu, le jeudi 2 juillet, président du conseil national de l'ordre des médecins. Il succède au professeur Raymond Villey, président depuis 1981.

Né le 21 août 1918, à Saint-Gilles, dans le Gard, le docteur René a fait ses études de médecine à Paris. Interne, puis chef de clinique, il a été chef du service de chirurgie de l'hôpital de la Croix-Saint-Simon à Paris, de 1955 à 1984. Il a été, d'autre part, président du conseil départemental de la Ville de Paris, de 1973 à décembre 1985. Il était vice-président du conseil national de l'ordre, depuis juin 1983, et président de la section éthique et déontologie du conseil national. C'est à ce poste que le docteur René s'était fait connaître du milieu médical et du grand public, en prenant position sur la plupart des grands débats éthiques de notre temps : procréation artificielle, *SIDA*, secret médical, carte de santé informatisée, etc.

Grâce au docteur René, le conseil de l'ordre a grandement changé son image, abandonnant des positions souvent conservatrices pour des points de vue plus ouverts. Très apprécié pour sa grande courtoisie et sa rigueur intellectuelle, le docteur René devrait donner un nouveau souffle à un conseil de l'ordre qui, ces derniers temps, ne manquait pas de détracteurs.

Le docteur René a souvent publié des points de vue dans *le Monde*, les derniers en date concernant la grossesse masculine (*le Monde* du 21 octobre 1986) et les expérimentations sur les comas de laboratoire (*le Monde* du 22 novembre 1985).

Membre du haut comité médical de la Sécurité sociale depuis 1979, le docteur René est membre de la Société nationale française de gastro-entérologie, membre de l'Académie de chirurgie et de la Société française de médecine légale.

F. N.

Le professeur Dausset réclame une aide accrue pour les greffes de moelle osseuse

Si l'on veut pouvoir disposer dans deux ans d'un fichier de quarante mille donneurs de moelle osseuse, il faut, dès à présent, augmenter le nombre de personnes (médecins, infirmières, aides-soignantes, techniciens, secrétaires) travaillant sous l'égide de l'association Greffe de moelle France-Transplant (1). C'est en substance ce qu'a déclaré, le mercredi 1er juillet, au cours d'une conférence de presse, le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine, rappelant qu'en France, l'an dernier, sur deux mille greffes de moelle osseuse envisagées, seulement cinq cents avaient pu être réalisées. Au 1er juin 1987, le fichier comptait douze mille cinq cents noms de donneurs bénévoles, tandis qu'environ dix mille personnes attendaient toujours d'être typées immunologiquement pour pouvoir en faire partie.

(1) Association Greffe de moelle France-Transplant, hôpital Saint-Louis, 1, avenue Claude-Vellefaux, 75475-Paris, Cedex 10.

Un guide pratique du SIDA à l'usage des médecins

Cent mille médecins français vont recevoir au cours de la première quinzaine de juillet un guide pratique sur le SIDA, réalisé par l'Union nationale des associations de formation médicale continue (UNAFORMEC) (1) et l'association Aides (2). Ce document de cent vingt pages, clair et précis, aborde tous les aspects du problème : scientifiques, mais aussi pratiques (examen clinique, examens complémentaires, soins, précautions à prendre, etc.). On trouve également à la fin de ce guide une liste d'adresses et de numéros de téléphones particulièrement utiles. La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à la participation financière du conseil régional d'Ile-de-France, du Conseil national de l'ordre des médecins et des laboratoires Roche, Sandoz et Wellcome.

(1) UNAFORMEC, 83, boulevard Voltaire, 75532 Paris Cedex 11.

(2) Aides, BP 759, 75123 Paris Cedex 03 ; tél. : 42-77-13-23.

● **Incendie d'un futur centre de traitement du SIDA en Israël.** – Un bâtiment qui doit abriter prochainement un centre de traitement du SIDA a été incendié dans la banlieue de Tel-Aviv, en Israël, par les habitants du quartier, qui ont menacé de tuer les médecins qui y exerceraient. Après l'incendie, la police a découvert sur les murs de l'édifice des slogans affirmant : *Nous ne voulons pas de malades du SIDA dans le quartier »* et *« tout docteur qui viendra ici le paiera de sa vie »*. – (A.P.)

ÉDUCATION

Le SNES annonce une rentrée chaude

Les lycées craquent : la rentrée sera chaude. C'est le message – traditionnel – que vient de lancer le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) le mercredi 1er juillet, alors que s'effectuent les opérations d'inscription ou de réinscription dans les lycées. Soixante-treize mille élèves supplémentaires sont attendus dans ces établissements, selon le SNES, alors que le ministère de l'éducation nationale annonce l'ouverture de vingt-huit mille places nouvelles, dont dix-huit mille cinq cents installées dans des écoles primaires, des collèges ou d'anciens dortoirs, ce qui, pour le syndicat, relève du *« bricolage »*. Le SNES s'attend aussi à une *« mauvaise rentrée »* dans les collèges, où des moyens ont été retirés pour être transférés dans les lycées, où la situation est plus tendue.

« Le discours de M. Monory sur l'an 2000 n'est-il pas destiné à faire oublier que le présent immédiat est bien sombre ? », s'interroge Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES. Le syndicat critique le projet d'accès indifférencié au CAPES quelle que soit la licence obtenue (*le Monde* du 2 juillet). *« On nous prépare une catastrophe d'ampleur égale à celle du recrutement des PEGC dans les collèges dans les années 70 »*, estime le SNES. Le syndicat annonce, pour la fin novembre à Paris une manifestation nationale *« pour la revalorisation du métier et la réussite de tous les élèves »*, et brandit des menaces de grève et d'*« actions spectaculaires »* dès la rentrée contre les surcharges d'effectifs.

A chacun sa commission

M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a installé, mercredi 1er juillet, le groupe de travail « Demain l'université », chargé de faire la synthèse des travaux existant sur l'enseignement supérieur et de dégager les propositions susceptibles de faire l'objet d'un consensus. Ce groupe de soixante-neuf membres devra se réunir en commission, à partir du 5 septembre, pour remettre ses conclusions d'ici la fin de l'année. (*le Monde* du 2 juillet.)

Soixante-neuf sages pour réfléchir à l'avenir de l'Université... Si l'on ajoute à cette « commission Valade » le groupe de travail de M. Jacques Lesourne, constitué par M. Monory, le Comité national d'évaluation présidé par M. Laurent Schwartz, le haut comité éducation-économie piloté par M. Daniel Bloch, sans parler du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de bien d'autres instances nationales ou régionales, publiques ou privées, administratives ou professionnelles, on voit que l'éducation nationale est bien entourée. Les responsables ne devraient pas manquer de conseils avisés.

Certes, la concertation et le débat sont en la matière particulièrement nécessaires. Et de toutes ces discussions devraient jaillir bien des lumières. Cette prolifération commissionnaire conduit toutefois à se poser quelques questions :

– Comment tous ces gens de qualité, qui sont souvent les mêmes d'un groupe à l'autre et sont par ailleurs surchargés d'occupations, trouvent-ils le temps de participer à tous ces travaux ?

– Comment un groupe de soixante-dix membres peut-il espérer faire un travail sérieux en six mois (dont deux de vacances) sur des thèmes aussi ambitieux que ceux fixés par M. Valade ?

– Pourquoi deux groupes de travail distincts (l'un pour le ministre de l'éducation, l'autre pour celui des universités), alors que l'un des problèmes-clefs (apparu concrètement dans la rue en novembre dernier) est l'articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ?

– Pourquoi les responsables semblent-ils toujours tout attendre des groupes et des rapports à venir et se désintéresser de ceux qui existent ?

Mais peut-être toutes ces questions ont-elles la même réponse : les commissions et leurs rapports sont là pour occuper le terrain et les esprits – dans l'attente d'échéances d'une tout autre nature qui remettront tout à zéro. Et susciteront à leur tour d'autres commissions et d'autres rapports...

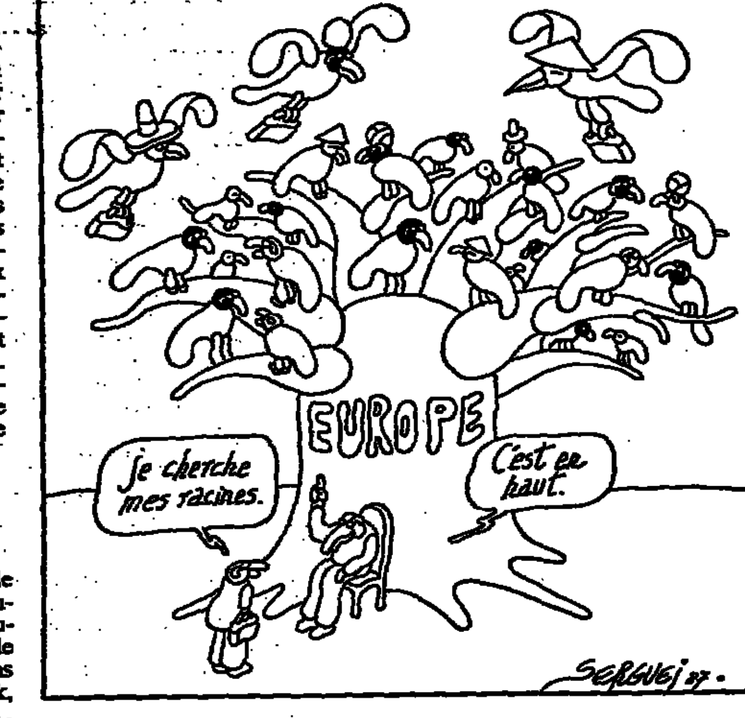
FRÉDÉRIC GAUSSEN.

IMMIGRATION

L'Europe prend des couleurs

(Suite de la première page.)

Deuxième catégorie d'immigrants : *les clandestins*. Ils comptent sur leurs compatriotes déjà installés pour les accueillir et sur l'« économie souterraine » pour les employer. En France, les clandestins d'Afrique noire se servent plutôt de faux papiers, alors que les Turcs passent illégalement les frontières et que les Maghrébins utilisent le biais du travail saisonnier... Ces illégaux seraient deux fois plus nombreux que les étrangers déclarés en Europe méridionale. L'Espagne en compterait déjà 450 000 et l'Italie 650 000. Ce sont pour la plupart des personnes âgées de moins de trente ans, parmi lesquelles un nombre croissant de femmes.



La poussée asiatique

La troisième catégorie est celle des *demandeurs d'asile*, qui peuvent arriver avec un visa de tourisme, puis solliciter le statut de réfugié. Dans neuf pays européens (Autriche, Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, RFA, Royaume-Uni, Suède et Suisse), ils sont passés de 64 900 en 1981 à 156 000 en 1985. L'Allemagne fédérale est de loin la plus sollicitée, avec près de cent mille demandeurs l'an dernier. Parmi eux, 60 % d'Asiatiques. S'agit-il souvent de « faux réfugiés », comme l'affirment les gouvernements européens qui tentent d'endiguer le flot ? Il leur est difficile en tout cas de défendre à l'ONU le droit de quitter les pays privés de liberté, puis de fermer leurs frontières à ceux qui en ont pris l'initiative... L'Europe compte actuellement près de 700 000 réfugiés recensés, mais cela ne représente que 5 % du total mondial.

La démocratisation de plusieurs pays d'Amérique latine a fait baisser le nombre des arrivées en provenance de cette région. Les Africains, en revanche, augmentent, mais ce sont surtout les Asiatiques qui changent les données de l'immigration. Leur présence ne cesse de croître dans cette Europe de plus en plus colorée. En 1972, ils constituaient 8,2 % des nouveaux immigrants en Suède ; en 1985, la proportion était passée à 30,9 %.

Les barrières linguistiques et les liens historiques (entre des pays d'Europe et leurs anciennes colonies) s'estompent. Les Sri-Lankais, les Iraniens, les Ethiopiens – pour ne citer qu'eux – frappent indifféremment à toutes les portes : ceux qui sont refoulés d'un pays d'Europe tentent aussitôt de s'introduire dans un autre, selon le principe des vases communicants.

Ces immigrés du tiers-monde ne font pas que passer. La durée moyenne de leur séjour en Europe occidentale s'allonge de plus en plus, et cette sédentarisation est souvent une installation définitive. On le vérifie de deux manières : par le nombre important des naturalisations (1,2 million depuis 1975) et par la diminution de l'argent expédié au pays d'origine.

Ces nouveaux Européens, qui sont en train de ralentir le vieillissement de l'Europe, n'ont pas encore trouvé leur place. Il faut dire qu'ils n'arrivent pas ici au meilleur moment, le manque d'emplois devenant une obsession collective. On compte d'ailleurs parmi les travailleurs étrangers une surreprésentation des chômeurs.

Cela n'empêchera nullement les candidats à l'émigration de continuer à se bousculer aux portes de l'Europe occidentale. Car l'écart entre celle-ci et de nombreux Etats, proches ou lointains, n'a fait que se creuser. N'estime-t-on pas que, dans les pays les moins développés, la population en âge de travailler augmente de 60 millions de personnes chaque année ?

« Les grandes migrations internationales ne sont pas une solution aux futurs problèmes mondiaux », déclarait le 13 mai dernier à Porto M. Jonas Widgren, sous-secrétaire d'Etat suédois à l'immigration et auteur d'un rapport du Conseil de l'Europe. Mais comment éviter ces millions d'exils ? Par un effort soutenu en faveur des pays d'origine, grâce à une collaboration entre les gouvernements européens et les organisations internationales, répondait le rapporteur. Qui ne souscrirait à des conclusions aussi raisonnables ? Ce qui se fait déjà n'est pas nul. Il y aurait cependant cent fois plus à faire pour assurer l'un des droits de l'homme le plus élémentaire : celui de pouvoir vivre dans son propre pays, décemment et librement.

ROBERT SOLÉ.

● **Les remerciements de M. Badinter et de son épouse.** – Le président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter, et son épouse Elisabeth *« remercient publiquement les autorités et les forces de l'ordre pour le dévouement dont elles ont fait preuve lors des recherches entreprises dans la journée de mardi pour retrouver leur fille Judith »*. Dans un communiqué publié le mercredi 1er juillet, M. et Mme Badinter *« expriment également leur reconnaissance à tous les journalistes qui ont traité avec délicatesse et humanité cette information. Nous disons enfin notre gratitude à tous ceux qui nous ont manifesté leur sympathie au cours de ces heures difficiles »*, conclut le texte.

DÉFENSE

Le général Gilbert Forray nouveau secrétaire général de la défense nationale

Sur la proposition du premier ministre, M. Jacques Chirac, le conseil des ministres du mercredi 1er juillet a nommé le général d'armée Gilbert Forray secrétaire général de la défense nationale, en remplacement du général d'armée Jacques de Barry, qui a atteint la limite d'âge de son rang. Le général Forray était chef d'état-major particulier à la présidence de la République. Le secrétariat général de la défense nationale est un organisme interministériel chargé de préparer, pour le compte du premier ministre, les dossiers en matière de défense.

[Né le 16 février 1930 à Paris et ancien Saint-Cyrien, Gilbert Forray sert en Extrême-Orient, puis en Algérie, avant d'être versé, en 1957, à la mission militaire française au Laos. Après plusieurs postes d'état-major en France, il commande, en 1972, le 5e régiment inter-armes d'outre-mer à Djibouti, et il devient, en 1974, directeur du service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA). En 1977, il commande la 3e brigade et, en 1979, il est nommé sous-chef d'état-major de l'armée de terre. En 1980, il commande l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et, en août 1983, il a été chargé d'organiser la Force d'action rapide qu'il commandera ensuite. Depuis mai 1985, il était chef d'état-major particulier à l'Elysée.]

Nominations militaires

Sur proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 1er juillet a approuvé les promotions suivantes :

● **Marine nationale.** – Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Michel Merveilleux du Vignaux.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Jacques Lanxade ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Gérard Pagès, nommé chef de la division « emploi » à l'état-major des armées.

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Daniel Billot et Guy Le Coz.

Sont promus : général de division, le général de brigade Jean-Marie Burton ; général de brigade, les colonels André Mommessin et Pierre Costedoat-Lamarque.

Sont nommés : chef du gouvernement militaire de Berlin et commandant le secteur français, le général de division François Cann ; adjoint au général commandant la Force d'action rapide, le général de division Jean Poli ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division Bernard Dupont de Dinnechin ; commandant la 9e division d'infanterie de marine et la 33e division militaire territoriale, le général de division Henri Salaun ; commandant la 44e division militaire territoriale, le général de division Michel Timorès ; commandant la 7e division blindée et la 65e division militaire territoriale, le général de brigade Michel Roquejoffre ; commandant la 1re division blindée, le général de brigade Amédée Monchal ; directeur adjoint de la direction centrale du matériel, le général de brigade Roland Bourgouin ; commandant et directeur du matériel de la 1re région militaire, le général de brigade Roland Chauvet ; commandant l'artillerie de la 2e région militaire et du 3e corps d'armée, le général de brigade Michel Brisac ; chef de la division « plans-programmes-espace » à l'état-major des armées, le général de brigade Bertrand Guillaume de Sauville de Lapresle ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Marc Waymel ; commandant et directeur du matériel du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Jean Teyssier ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Jean Tête ; chef d'état-major du général commandant le 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg, le général de brigade Christian Quesnot.

● **Air.** – *Sont promus :* général de brigade aérienne, les colonels Yves Joseph, Christian Barbe, Claude Ruotte, Michel Niollet et Paul Germa.

● **Gendarmerie.** – *Sont promus :* général de brigade, les colonels Pierre Lemée et Jean Vernière.

Sont nommés : directeur de la protection et de la sécurité de la défense, le général de brigade Pierre Devemy ; commandant les écoles de la gendarmerie, le général de brigade Henri Lefebvre ; commandant la gendarmerie des forces françaises en Allemagne, le général de brigade André Guilloux.

● **Armement.** – Est nommé directeur du Centre des hautes études de l'armement, l'ingénieur général de première classe Paul Lefebvre de Saint-Germain.

● **Contrôle général des armées.** – Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Claude Hello.

● **Service de santé.** – *Sont nommés :* directeur du service de santé de la 3e région maritime, le médecin général Jean Marion ; commandant l'école du service de santé de Bordeaux, le médecin général Louis Force ; commandant l'école nationale de spécialisation du service de santé, le médecin général Jean Bellec.

Sports

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

La vraie nature d'Ivan Lendl

Henri Leconte n'a pu troubler la tranquille assurance d'Ivan Lendl, mercredi 1er juillet, sur le Central de Wimbledon. Le jeu impeccable du numéro un mondial a eu raison du Français en trois sets (7-6, 6-3,7-6). A la recherche de la victoire le joueur tchécoslovaque doit rencontrer Stefan Edberg vendredi 4 juillet alors que l'étonnant Jimmy Connors affrontera Pat Cash.

WIMBLEDON
de notre envoyé spécial

« Je serais prêt à perdre tous les autres matches de l'année si, en échange, je pouvais gagner Wimbledon. » La main sur le cœur, il jure, Ivan Lendl. Un peu à la manière du scorpion qui après avoir juré de ne pas piquer sa victime, la pique. *« Pourquoi ? »*, demande-t-elle ? *« Parce que c'est dans ma nature »*, répond le scorpion. Eh bien ! gagner est la vrai nature de Lendl.

Si jamais la duchesse de Kent lui remettait dimanche la coupe centenaire, il n'aurait de cesse de l'emporter encore à Flushing Meadow, histoire de devenir le premier joueur à réaliser le petit chelem depuis 1969. Mais en attendant, Lendl est prêt à faire n'importe quel jeu pour inscrire son nom pour la première fois au palmarès du All England Lawn Tennis Club. Battu l'an passé en finale, éliminé deux fois en demi-finale (1983 et 1984), le futur citoyen américain semble ne jamais avoir été aussi près de toucher le but qu'il s'est fixé avec acharnement depuis deux ans avec l'aide de son coach, l'ancien champion australien, Tony Roche. Pion après pion, il a conquis son territoire comme un joueur de go.

En tout cas, pour Henri Leconte, le champion du monde est l'indiscutable favori des cent et unième championnats de Grande-Bretagne. Le numéro un français aurait d'ailleurs eu mauvaise grâce à faire, mercredi 1er juillet, tout autre pronostic : en un peu plus de deux heures, Lendl lui a fait subir une défaite sans bavures et sans fioritures en trois petits sets.

Paradoxalement, Leconte n'a pas mal joué. En tout et pour tout, il n'a perdu qu'une fois son service et commis seulement deux erreurs – une double faute et une volée trop longue – mais elles lui coûtèrent les tie-breack (jeu décisif) des première et troisième manches. En fait, les progrès de Lendl apparaissent à la lumière du huitième de finale disputé ici par les deux joueurs en 1985.

Leconte 1987 a été égal à Henri 1985 qui l'avait emporté en quatre manches. Il a pu produire son meilleur tennis, celui qui l'avait propulsé en quart de finale deux ans auparavant et en demi-finale l'an passé. Mais cette année, c'était insuffisant : Lendl avait mis la barre beaucoup trop haut.

Dans tout le match, Leconte n'a eu que deux petites occasions de prendre le service adverse dont une sur double faute. Il s'est heurté à un véritable mur de béton. Même les coups de génie que distille parfois son bras gauche ne surprirent pas Lendl. Il est vrai que celui-ci avait gagné les trois matches disputés contre le Français depuis ces huitièmes de finales 1985.

Lendl se conduit en tous points en « patron », surtout depuis que l'hypothèque Becker a été levée des championnats. Pourtant, ce dernier a désigné un autre favori pour lui succéder : Stefan Edberg, le Suédois qui doit précisément croiser la route de Lendl en demi-finale. Au contraire du résident du Connecticut, Edberg est un surdoué de la raquette, un talent à l'état brut. Malheureusement, il a du mal à s'extraire de sa coquille. Edberg est fermé comme une huître : s'il n'a pas le jeu traditionnel des Suédois, il a bien leur caractère. Sa relation avec les autres est tellement complexe qu'il pourrait inspirer un film à Igmar Bergman. Comment pourrait-il être heureux alors que tout lui sourit ? La seule chose qui pourrait inquiéter Lendl avant de le rencontrer est qu'Edberg n'a jamais perdu deux fois de suite contre lui.

Jimbo outsider

Quant à l'Australien Pat Cash c'est l'un des meilleurs du monde sur gazon. Il l'a prouvé encore une fois mercredi en sortant Mats Wilander qui s'est pourtant battu comme un chiffonnier pour ne pas subir le même sort que l'an dernier au même stade du tournoi. Mais l'Australien lui a administré la même purge qu'à Guy Forget la veille : trois sets révulsifs.

Voilà le bonhomme qui pourrait disputer la finale contre Lendl. A moins que ce ne soit Jimmy Connors. Car, sans paraître le moins du monde éprouvé par sa victoire en cinq manches arrachée la veille à Mikael Pernfors, le champion 1974 et 1982 est passé entre les gouttes d'un orage d'aces (vingt-huit) déclenché par le Yougoslave Zivojinovic pour atteindre pour la onzième fois de sa carrière les demi-finales de Wimbledon. A trente-quatre ans, Jimbo apparaît encore comme le plus gros outsider.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

(Entre parenthèses, la nationalité et le classement des joueurs.)

QUARTS DE FINALE

MESSIEURS

Connors (E-U, 7) b. Zivojinovic (Youg., 21), 7-6, 7-5, 6-3 ; Cash (Aust., 11) b. Wilander (Suède, 3), 6-3, 7-5, 6-4 ; Edberg (Suède, 4) b. Jarryd (Suède, 22), 4-6, 6-4, 6-1, 6-3 ; Lendl (Tch., 1) b. Leconte (Fr., 12), 7-6, 6-3, 7-6.

DAMES

M. Navratilova (E-U, 1) b. D. Balestrat (Aust., 30), 6-2, 6-1 ; C. Evert (E-U, 3) b. C. Kohde-Kilsch (RFA), 6-1, 6-3 ; P. Shriver (E-U, 6) b. H. Sukova (Tch., 5), 4-6, 7-8, 10-8 ; S. Graf (RFA, 2) b. G. Sabatini (Arg., 8). 4-6, 6-1, 6-1.

Le Tour de France cycliste

Une épreuve très ouverte

En gagnant, mercredi 1er juillet, la course contre la montre dans les rues de Berlin-Ouest, préliminaire du Tour de France, le Néerlandais Jelle Nijdam se hisse à la première place du classement général d'une épreuve très ouverte.

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

Pour Jelle Nijdam, rouleur spécifique, le Tour est terminé, alors qu'il commence à peine. Le coureur néerlandais a atteint son principal objectif. L'essentiel dans son cas était de posséder le maillot jaune au moins une fois, ses piètres qualités de grimpeur lui interdisant pratiquement de jouer un rôle prépondérant dans une épreuve aussi exigeante. Sur le Kurfürstendamm, il a devancé le Polonais Piasecki, ancien champion du monde amateur, de trois secondes, Roche de 7 secondess et l'étonnant Tchécoslovaque Jurco a égalité avec Thurau, l'enfant du pays, de 8 secondes. Tout cela en 6 kilomètres.

Dans le haut du tableau ne figurent ni Kelly ni Herrera et pas davantage Fignon. Celui-ci a perdu une demi-minute, soit 5 secondes par kilomètre. L'addition est lourde pour un coureur de sa valeur. Elle confirme, malheureusement, les précédents résultats de l'ancien champion de France.

Pourtant, le prologue de Berlin n'a pas encore dégagé les lignes de force du peloton. Ce peloton de 207 courreurs, représentant 23 équipes et 21 nations, propose une quinzaine, voire une vingtaine de vainqueurs possibles... qui suscitent tous des réserves. Stephen Roche est le meilleur routier du moment mais il risque de payer ses efforts de la saison. Kelly, l'autre Irlandais, craint la chaleur. Herrera, le Colombien, redoute les étapes de plat. Criquielion a pessé l'âge et Patrice Esnault n'a pas atteint sa complète maturité. Pascal Simon plafonne. Jean-François Bernard se cherche, tandis que Mottet s'interroge sur son propre compte.

Bref, ce tour reste ouvert. En définitive, c'est Andrew Hampten, le numéro deux américain, derrière Greg LeMond, qui recueille le maximum de suffrages. Les anciens champions présents dans la caravane, Anquetil, Merckx, Ocana, Pingeon et Jan Janssen, qui ont tous gagné le Tour, le citent en priorité. C'est, en somme, le favori logique. Mais la logique sera-t-elle respectée ?

JACQUES AUGENDRE.

Chirac, vieux routier

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

Le premier vrai sprinter de ce Tour a fait une exhibition en solo, juste après le prologue. A peine le Kurfürstendamm (les Champs-Elysées berlinois) étaient-ils rendus à la circulation des jours ordinaires, il est apparu pour le contre la montre le plus impressionnant de toute l'histoire récente du cyclisme politique. Dossard 208 : Chirac, Jacques, chef de l'équipe des « Matignon's boys ».

Il est vrai qu'il n'a pas hésité à changer de monture, utilisant successivement une caravelle du GLAM et une limousine Mercedes offerte par le pays d'accueil, assez vaste pour contenir toutes les troupes alliées de la ville, bonnets à poils inclus. Mais quelle course ! En un après-midi, voici tout le peloton remonté, le handicap surmonté, toute la caravane subjuguée ! Largué le maire de Berlin-Ouest, Eberhard Diepgen, pourtant joliment doué lui aussi pour le bain de foule à cadence accélérée. Laissés sur le bas-côté la troïka du Tour, son « pape » Jacques Goddet, les nouveaux et les anciens abandonnés dans quelque ascenseur, une coupe de champagne à la main en guise de pompe à vélo.

Jacques Chirac, il est vrai, est un coureur complet. Un petit sprint auprès du mur pour fleurir les croix en mémoire des victimes du « rideau de fer », et commence la lente remontée. Toute l'équipe Système U est dépassée en bloc, surprise à l'hôtel Excelsior où elle dînait innocemment : *« Boujour Monsieur, bonjour Monsieur. »*

Quelques dizaines de poignées de main plus tard, notre sprinter à l'hôtel Ibis avale l'équipe Toshiba, ne fait qu'une bouchée des hommes d'Eddy Merckx, laisse sur place un groupe d'Espagnols qui passaient par là. Bernadette, le pied bandé, a du mal à suivre.

Tout d'un coup se présente sur le chemin du premier ministre un obstacle de taille, le « blaireau » en personne, Bernard Hinault. La technique chiraquienne déploie alors toutes ses facettes. Une plaisanterie : *« Ils n'ont pas froid aux yeux, hein ? »* explique-t-il en parlant des photographes. Un coup d'œil : *« Quand il y a des journalistes autour, il faut toujours dire qu'ils sont sympas ! »* Hinault, nettement moins médiatique : *« Ah oui ! Mais il faut aussi leur dire ce qu'on pense. Mme Chirac m'a confié qu'elle était effarée par cette bousculade. Je lui ai répondu que c'est ce qui l'attendait à l'étape de Chaumeil, en Corrèze. »*

Et le pachyderme du Tour ainsi avalé par le boa, la communauté française de Berlin-Ouest réunie au quartier Napoléon ne pouvait constituer qu'un dessert. Ils y passèrent donc jusqu'au dernier des adjudants, sans oublier les musiciens du 46e RI de la Tour d'Auvergne déguisés en grenadiers de la garde. Aux épouses de diplomates et de militaires, il ne restait en guise de lot de consolation que la posibilité de serrer la main de Bernard Hinault laissé sur place par le tourbillon chiraquien.

D. SCHNEIDERMANN.

Le Monde DES LIVRES

Truman Capote tireur émérite

Une bouleversante nouvelle de jeunesse et des entretiens vengeurs

« C'EST *très difficile d'écrire*, déclara un jour Truman Capote, dans une conversation avec Lawrence Grobel. *C'est difficile pour n'importe qui, mais pour moi, c'est* extrêmement *difficile. Si j'avais eu le choix, je n'aurais sûrement pas été écrivain.* » On le comprend, c'est le pire des métiers. Surtout pour un auteur aussi exigeant que lui et qui, sans dédaigner le succès et l'argent — son reportage sur un crime obscur commis dans le Kansas, *De sang froid*, à la fois enquête policière minutieuse et recréation littéraire, fut un best-seller très confortable, — accorda toujours plus d'importance au style de ses écrits qu'au tirage de ses livres. D'où l'excellence, l'acuité de son œuvre et sa relative brièveté, comparée à celles de contemporains plus féconds, bien que l'on ne soit pas certain de la connaître en entier. Une nouvelle jusque-là inédite en témoigne aujourd'hui.

Un été indien est une merveille d'à peine cinquante pages, toute en émotion contenue. Elle n'a pas, en apparence, le brio éblouissant, la virtuosité inquiétante des textes recueillis dans *Musique pour caméléons*, mais elle nous touche secrètement, durablement. Un petit garçon vit dans une ferme isolée, avec ses parents et ses grands-parents, en Virginie-Occidentale. Ils sont pauvres mais, pour l'enfant, c'est le bonheur, naturel, évident, l'harmonie initiale dont il ne peut imaginer qu'elle soit, pour lui comme pour tous, vouée à être rompue. Un jour, son père décide de quitter cette terre étroite, de s'installer loin, sur un domaine plus vaste ; il en a assez d'être sans le sou et veut que son fils aille à l'école en ville, ait une chance de réussir mieux que lui. Pendant la semaine qui précède le déménagement, l'enfant mesure l'étendue de tout ce qu'il va perdre, l'ampleur du désastre imminent. Il peut jurer à son grand-père qu'il lui écrira chaque semaine, qu'il reviendra, il devine déjà qu'il ne le reverra plus, que, pour le vieil homme, c'est aussi la fin du paradis, la fin. Ecrite à vingt-deux ans par Capote, égarée, retrouvée, cette nouvelle sobre, bouleversante, est d'autant plus précieuse qu'elle précède de deux ans *les Domaines hantés* et révèle un des premiers regards jetés par Capote sur sa propre enfance.

« Un parfait travelo »

Dans ses entretiens à bâtons rompus (souvent sur le dos des autres) avec Grobel, Capote n'est pas en reste de confidences personnelles. Il s'intéresse à lui-même depuis longtemps, plus amoureusement et cruellement que quiconque. Mais ces propos enregistrés de 1982 à sa mort, en 1984, n'ont pas la fraîcheur d'*Un été indien*. Capote a bien vécu, beaucoup travaillé. Il est éprouvé, prend facilement la pose, se décrit comme un enfant miraculeusement doué pour la lecture, un écrivain précoce, un esprit singulier, entendez : génial. Il parle franchement de ses problèmes sexuels, de l'alcool, de la déprime, fait le détail de ses chers vices. Et, par-dessus tout, dit un peu de bien de quelques élus (Faulkner, Eudora Welty, Karen Blixen, Flaubert, Proust, Greene) et un mal intarissable de tous les autres. Le pape est *« un parfait travelo »* et *« les femmes ont encore de la chance qu'on leur permette d'avoir un toit sur la tête »*. Hemingway, *« un homme médiocre, une tantouse refoulée »*. Kennedy, *« méprisable »*. Thomas Pynchon, *« atroce »*. Donald Barthelme, *« rasant, factice »*. Kerouac, *« un farceur »*. Camus, *« un écrivain mineur »*. Bellow, *« nul »*. Roth, *idem*. Updike, *« trop maniéré »*. Gide, *« une vieille tante française au visage raboteux »*, etc. Quant à Joyce Carol Oates, *« c'est un monstre de foire qu'on devrait décapiter dans un auditorium »*.

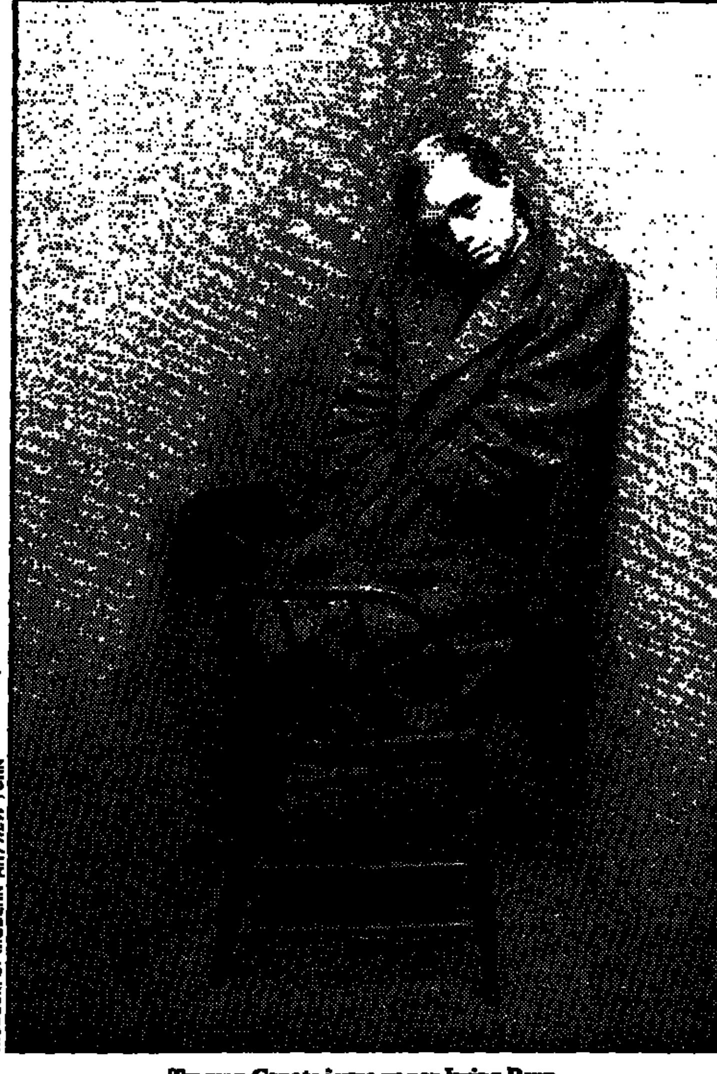
Le brave homme. Sous la folle papillonnante et vipérine, un ogre mégalomane est prêt à tout pour faire oublier sa taille de nabot, être reconnu, aimé. Au besoin, il menace de dire ce qu'il sait sur les gens célèbres de la grande société, les riches et les puissants : il n'épargnera personne. Quatre extraits venimeux (1) furent publiés des *Prières exaucées*, maintes fois annoncées, où l'on aurait le dessous des cartes et les vrais noms. Tant pis pour ses hôtes et protecteurs : *« Qui croyaient-ils avoir auprès d'eux ? Un bouffon de cour ? Ils avaient un écrivain. »* Il serait donc le Saint-Simon de la jet-society. Pour l'instant, on n'a pas d'autres traces du phénoménal ouvrage. Est-il caché, volé ? Capote l'a-t-il même écrit ? Finalement, ce pourrait être un dernier coup de bluff pour angoisser le milliardaire à peu de frais, une vengeance de romancier. Pourquoi pas ? Il faut, du reste, un grand talent, l'art d'un tireur émérite, pour faire trembler avec un revolver vide. Et du sang-froid.

MICHEL BRAUDEAU.

★ **UN ÉTÉ INDIEN, de Truman Capote, traduit de l'américain par Patrice Rebuteau, Rivages, 53 p., 49 F.**

★ **CONVERSATIONS AVEC TRUMAN CAPOTE, de Lawrence Grobel, traduit de l'américain par Henri Robillot, Gallimard, 233 p., 59 F.**

(1) L'un provoqua, en 1975, le suicide d'une jeune femme nommément mise en scène par Capote (*voir* le Monde *du 16 février 1976*).



MUSEUM OF MODERN ART NEW YORK

Truman Capote jeune vu par Irving Penn.

La délicate élégance de William Maxwell

A soixante-dix-neuf ans, après dix livres et une vie passée au* New Yorker, *William Maxwell, écrivain trop discret, est encore méconnu en France. Nous l'avons rencontré chez lui, à New-York.

UN jour de 1936, William Maxwell, vingt-huit ans, lecteur dans une université de l'Illinois, son Etat natal, vit devant lui son avenir : *« Assistant, maître de conférences, professeur, et, pour finir, un cercueil en bois de pin. Je n'ai pas pu le supporter. J'ai démissionné et je suis parti pour New-York. »* Le saut dans le vide.

Déjà William Maxwell écrivait. Son premier livre, *Bright Center of Heaven*, avait été publié en 1934. Le *New Yorker*, hebdomadaire culturel créé onze ans plus tôt par Harold Ross, lui acheta deux nouvelles, puis lui proposa un poste d'« éditeur ». Il l'occupa pendant quarante ans *« avec quelques interruptions, car la lecture et le choix des histoires des autres, cinq jours par semaine, nuisent fortement à ce qu'on souhaiterait écrire soi-même »*. Lire, écrire, travailler dans un journal que l'on fait par plaisir, par désir intellectuel, plutôt que pour répondre à l'attente incertaine d'un public supposé... la vie rêvée, pour un Américain sereinement « inadapté », totalement indifférent à l'argent comme au pouvoir, mais en rien « hors la vie ».

« J'aime manger, dit cet homme grand et svelte jusqu'à la maigreur, *et j'aime lire, ce qui me semble relever de la même qualité : l'appétit. »* Assurément, lecteur ou auteur, William Maxwell est un de ces hommes qui ont davantage le goût des mots, de leurs harmoniques et de leurs résonances intérieures que des récits échevelés ou des fresques épiques. Ecrivain du détail, du minuscule et du minutieux, des émotions et des cassures secrètes auxquelles personne n'échappe et qui aident, au fond, les hommes à se supporter, il aime les nouvelles et les romans courts *« où la condensation du langage et celle du genre vont de pair »*.

Traduit chez Gallimard (*la Feuille repliée* (1), *Miroirs du Nord*), repris chez Flammarion en 1982 pour le dernier en date de ses romans, *A demain* (2) — sans doute son texte le plus autobiographique — William Maxwell demeure pourtant peu connu ; il répugne à se montrer, à donner des entretiens, et son élégance sans ostentation ne s'accorde guère aux nécessités du parcours du combattant médiatique.

« Quelques individus pervers »

La célébrité ne le préoccupe pas. La postérité non plus. Il lui suffit de croire qu'*« il y aura toujours sur terre quelques individus pervers pour lire encore »*. On se prend cependant à espérer plus, et que la publication de *Comme un vol d'hirondelles* (son second roman, paru aux Etats-Unis en 1937) augure bien de la traduction en français de la totalité de ses livres.

Quelque part dans l'Illinois, à l'automne de 1918, l'histoire désastreuse de la famille Morison mêle l'euphorie de l'armistice aux terreurs d'une épidémie de grippe espagnole, tisse la jubilation convenue et l'angoisse quotidienne. Les faits — dramatiques ou tonitruants — n'y importent que pour leur retentissement assourdi.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 16.)

(1) Réédité en poche dans la collection « Folio ».

(2) Knopf 1980, Flammarion 1982, traduction de Françoise Cartano.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Nouvelle histoire des idées politiques, sous la direction de Pascal Ory

Essais et erreurs

VOICI, typiquement, une lecture de vacances, au sens que l'expression n'aurait jamais dû perdre : non pas un produit de marketing fabriqué, par on ne sait même plus qui, à partir de notre goût présumé, et manipulé, pour les aventures d'espionnage, de sexe, etc. ; mais, tout à l'inverse, un instrument de liberté face aux conditionnements commerciaux tels qu'ils ont envahi la vie de l'esprit et de la cité.

A en croire le spectre dégradant auquel s'abaissent nos politiciens, la formation de l'opinion et la conduite du pays seraient affaire de statistiques tronquées, de sondages équivoques, de grands mots creux et de petites phrases assassines, lâchés devant un public d'analphabètes amorphes. Quel mépris du peuple, dans ces caricatures !

L'été devrait être l'occasion de rappeler à nos élus et à nous-mêmes que, au-delà des manœuvres électorales subalternes, des accusations réciproques d'échec et des débats éphémères sur le « déclin français » ou autre notion artificielle, la vie politique d'un pays s'inscrit dans un effort, vieux comme la pensée, pour concevoir et réaliser des modèles de vie en société, un va-et-vient de la théorie à la pratique, une longue suite d'essais et d'erreurs.

Pour opérer ces remises en perspective dont dépend notre liberté de jugement et d'action, il existe deux approches possibles. L'une, d'esprit plus philosophique, expose la généalogie des théories politiques apparues au cours des siècles : c'est le cas, principalement, des ouvrages de François Chatelet et des travaux collectifs qu'il a inspirés, en particulier le *Dictionnaire des œuvres politiques*, codirigé par Olivier Duhamel et Evelyne Pisier (PUF, 1985).

L'autre approche, plus historienne, condidère les systèmes politiques en rapport avec leurs incarnations plus ou moins conformes, leurs avatars, leurs ratés. Jean Touchard a donné un essor décisif à ce type de recherches dans les années 60. René Rémond a pris la relève, et, plus récemment, Pascal Ory.

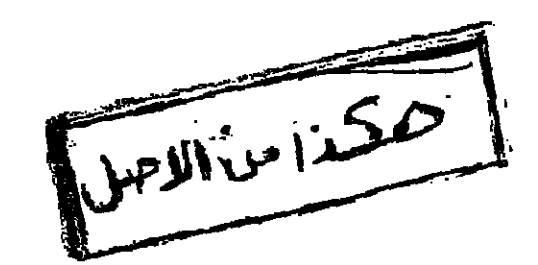
CE dernier est précisément le maître d'œuvre de la *Nouvelle Histoire des idées politiques* publiée ces jours-ci par Hachette, avec une postface de René Rémond. L'ouvrage s'adresse aux néophytes autant qu'aux chercheurs chevronnés, grâce à des chapitres brefs, nettement délimités, et agrémentés de repères chronologiques, de bibliographies succinctes.

Le plan suivi rafraîchit les mémoires selon une pédagogie élégante. Il rappelle les apports des siècles passés à partir d'idées-forces : l'« Etat », pour le dix-septième en proie à l'absolutisme ; le « bonheur », pour le siècle des Lumières. Au siècle dernier, les pays d'Europe hésitent entre le libéralisme et le socialisme, avec ou sans Marx, sans oublier les programmes ou les mouvements de mentalités inspirés de Proudhon, Hegel, Comte, Stirner, Nietzsche.

La première moitié du vingtième siècle est tout entière occupée par la double expérience du communisme russe et des fascismes, avec les tentations et les répulsions qu'ils engendrent. Les « troisièmes voies » nées de ces répugnances sont examinées avec une attention particulière.

L'état des idées politiques depuis trente ans et à l'horizon du millénaire n'est pas négligé, malgré les risques du manque de recul. Des études sont consacrées au tiers-monde au lendemain de la décolonisation, aux pensées de l'« autonomie », telles que les ont induites la psychanalyse, les libérations sexuelles, les utopies soixante-huitardes.

(Lire la suite page 13.)



LA VIE LITTÉRAIRE

Passage en revues

Littérature, poésie

● Saint-John Perse ne doutait pas d'incarner une certaine, une très haute idée de la poésie. Les honneurs, qui ne lui manquèrent pas de son vivant, il les recevait au nom de cette idée, au titre de cette incarnation. L'épreuve du langage, celle qu'à travers le poète, tout l'homme doit traverser, il en est sorti pour ainsi dire victorieux, tressant son œuvre comme une couronne de gloire. Le centenaire de sa naissance donne lieu cette année à de multiples célébrations, hommages et publications (voir « le Monde des livres » du 29 mai). Une exposition à Grenoble autour d'œuvres de trois de ses illustrateurs – Braque, Clavé, Garanjoud – est l'occasion d'un numéro spécial de la revue *Détours d'écriture* qui prend la forme et le format d'un hommage. Sur le thème « *métissage des écritures, écriture du métissage* », sont réunis plusieurs textes et études inédits ou déjà publiés : Adonis, Pierre Torreilles, Nabile Farès, Lorand Gaspar, Pierre Oster... Malgré son ordre un peu dispersé, bousculé, cet ensemble trouve une juste place dans le concert des hommages rendus à Saint-John Perse. (Noël Blandin Editeur, 17, place des Vosges, 75004 Paris, 110 F.) Signalons également le dernier numéro de *Détours d'écriture*, paru il y a peu de temps, et consacré à Dionysos (nº 9).

● Le *Nouveau Commerce*, dans sa livraison de printemps (cahier 67), propose l'*Adieu au cahier de Véronique*, suite de poèmes récents de Guennadi Aïgui, traduits du russe par Léon Robel. Le *Nouveau Commerce* avait révélé en 1984 l'œuvre de ce poète tchouvache, né en 1934 et vivant à Moscou, en publiant *le Cahier de Véronique*, également traduit par Léon Robel. Dans cette œuvre, dédiée à sa fille qui venait de naître, Aïgui se mettait poétiquement et amoureusement à l'écoute de l'enfant ; il transposait, avec une étonnante liberté et inventivité, les premiers mois de la vie de sa fille par laquelle il se laissait instruire. Dans le même numéro, Jean Gillibert présente sa traduction de huit des *Sonnets* de Shakespeare. Citons enfin deux textes de Breyten Breytenbach. (Nouveau Quartier Latin, 78, bd Saint-Michel, 75005 Paris, 85 F.)

● *La Licorne*, revue de la faculté des lettres et des langues de l'université de Poitiers, publie un cahier très fourni sur plusieurs « *Aspects de la littérature française de Belgique* » (nº 12, 1986). L'originalité de la littérature belge d'expression française a souvent été ignorée, la proximité autorisant la confusion avec les lettres françaises. Les noms de Rodenbach, Hellens, Maeterlinck ou Verhaeren méritent amplement d'être rappelés. Les auteurs présents dans ce numéro s'y sont employés. (*La Licorne*, Faculté des lettres et des langues, 8, rue René-Descartes, 86022 Poitiers.)

● Une autre revue universitaire, *Roman 20-50*, publiée par le centre d'études du roman des années 1920 aux années 1950, de l'université de Lille-III, s'attache, pour chaque numéro, à une grande œuvre romanesque, publiée au cours de ces trente années. Après Mauriac et Camus pour les deux premiers numéros, voici Giono à propos des *Ames fortes*, roman paru en 1950. (Société Roman 20-50, 56, rue Brûle-Maison, 59000 Lille, 33 F.)

● L'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil, présidée par André-A. Devaux, publie des Cahiers trimestriels. La dernière livraison (tome X, nº 2, juin 1987) reproduit les communications présentées au colloque d'Assise en mai 1986. (Siège de l'association et de la revue : 5, rue Monticelli, 75014 Paris.)

● L'Amitié Henri Bosco, fondée en 1973, publie dans ses Cahiers annuels, dirigés par Claude Girault, des inédits de l'écrivain, des témoignages, des documents... Le vingt-sixième numéro (1986) vient de paraître. (Siège de l'association : Les Oliviers III, 76, avenue des Baumettes, 06000 Nice.)

⁂

Pour terminer, que l'on nous permette d'offrir ces deux vers, sentence aussi mystérieuse qu'incontestable, tirés d'un poème peu connu d'Henri Michaux, repris dans le dernier numéro d'*Europe* (juin 1987) qui lui est consacré : « *Le tigre ne vit pas plus vieux que le cerf. Mais le tigre arrive toujours à temps pour tuer le cerf.* »

P. Ke.

LA SÉLECTION D'ÉTÉ DU MONDE DES LIVRES A LA FNAC

La FNAC s'est associée au *Monde* pour présenter la sélection des livres d'été publiée dans notre dernier numéro (*le Monde* du vendredi 26 juin 1987).

Nos lecteurs trouveront un rayon spécial consacré à cette sélection dans les vingt-trois librairies de la FNAC.

A Paris : Etoile, Montparnasse, Forum, Saint-Denis.

En province : Annecy, Belfort, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nice, Orléans, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

En Belgique : Bruxelles et Liège.

● EN POCHE

● Le titre explique la (mauvaise) raison d'un mystère dont s'est nourrie la controverse : *les Chambres à gaz, secret d'Etat*, par Eugen Kogon, Hermann Langbein et Adalbert Rückerl. Comment l'horreur a pu demeurer cachée au cœur de la Vieille Europe (traduite de l'allemand par Henry Rollet, « Points-Seuil Histoire », H95).

● *L'Ecole de Francfort*, par Paul-Laurent Assoun. L'histoire du mouvement de la « philosophie sociale » né après la première guerre mondiale et que fréquentèrent Walter Benjamin, Herbert Marcuse (« Que sais-je ? » nº 2354).

● Le dernier – et beau – roman de Melville, *Billy Bud, marin*, est publié dans la collection « L'Imaginaire-Gallimard ». Un jeune matelot, accusé faussement de sédition, est pendu sur ordre d'un capitaine qui l'aimait comme un père (nº 184).

● La Manufacture, la jeune maison d'édition lyonnaise, continue la publication de portraits d'écrivains et de cinéastes rassemblés dans la collection « Qui êtes-vous ? ». *Elie Wiesel*, par Brigitte-Fanny Cohen (nº 22), *Pier Paolo Pasolini*, par Alain-Michel Boyer (nº 23), et *André Malraux*, par Janine Mossuz-Lavau (nº 25).

● Les derniers titres parus chez Presses-Pocket offrent le choix entre l'Inde du dix-neuvième siècle avec *Kim*, de Rudyard Kipling (nº 2694), un village des Ardennes en mai-juin 1940 dans *les Gros Sous*, d'Yves Gibeau (nº 2756), et la France profonde, truculente et irrévérencieuse sous la monarchie de Juillet, au temps de *Mon oncle Benjamin*, de Claude Tuillier (nº 2773). Le Cameroun, enfin, où un jésuite français, Eric de Rosny, a été initié par l'un des « maîtres de la nuit » ; l'auteur retrace son itinéraire dans *les Yeux de ma chèvre* (collection « Terre humaine », Plon, nº 3016).

● Amour, poésie et trente ans d'histoire du Moyen-Orient, le roman *l'Agent de Sa Majesté*, de David Shahar, paraît en « Folio », Gallimard (nº 1836). Dans la même collection, *la Petite Roque*, de Maupassant, avec une préface d'André Fermigier (nº 1809), un texte revu par l'auteur huit ans après la première traduction en français pour *le Livre du rire et de l'oubli*, de Milan Kundera (nº 1831), et *le Procès*, de Kafka (nº 1840), dans la traduction connue d'Alexandre Vialatte.

● Les entretiens accordés par Vladimir Jankélévitch à Béatrice Berlowitz en 1978 sont repris dans la collection « Folio essais »-Gallimard (nº 60). Sous le titre *Quelque part dans l'inachevé*, ils forment une excellente introduction à l'œuvre du philosophe. Dans cette même collection paraît *Race et Histoire*, de Claude Lévi-Strauss (nº 58), suivi d'une étude de Jean Pouillon sur l'œuvre de l'ethnologue.

● « Prismes », la nouvelle collection de poche de Payot, réédite les *Essais de psychanalyse* de Freud dans la dernière traduction de 1981. C'est dans ce livre que figurent notamment les *Considérations actuelles sur la guerre et la mort*.

● Jean Pinatel s'est penché sur *le Phénomène criminel* pour l'encyclopédie de poche « Le monde de... » (M. A. éditions).

Hommage à Mircea Eliade

« *TOUT ce qui est négatif, tout ce qui incite à l'autodestruction sur le plan tant physique que spirituel, lui était étranger* », écrivait Cioran de Mircea Eliade, dont l'œuvre connaît aujourd'hui un retentissement considérable, surtout chez les jeunes en quête d'une nouvelle spiritualité.

Pour célébrer le premier anniversaire de sa mort, la Revue Parlée du Centre Georges Pompidou a organisé du 17 au 19 juin plusieurs conférences et deux tables rondes autour de la double démarche, romanesque et savante, du grand exilé. Ouverts par Eugène Ionesco, son proche ami, les débats ont permis à Frédérick Tristan et à Claude-Henri Rocquet de souligner ce qu'Eliade a apporté de neuf dans la compréhension des idées religieuses ainsi que ses rapports à la culture profane. Un film du cinéaste Paul Barba Negra, *Mircea Eliade et la redécouverte du sacré*, ainsi qu'une exposition de lettres, manuscrits et éditions rares, ont illustré cet hommage.

Toujours à cette occasion, le Congrès international de l'Académie roumano-américaine – en collaboration avec les foyers culturels roumains de Paris et sous le patronage de la Sorbonne – a consacré fin juin quatre journées d'étude à l'auteur disparu et à son pays. Les groupes de travail, auxquels participaient hommes de science et critiques littéraires, linguistes, historiens, spécialistes des sciences humaines, économistes et théologues venus du monde entier, ont abordé d'une manière *transdisciplinaire* (selon le terme défini par Basarab Nicolescu, physicien et philosophe du CNRS) l'héritage spirituel du passé roumain, la situation tragique où se débat le pays actuellement, enfin, ses perspectives d'avenir.

Signalons d'autre part, la parution dans la collection « Homo religiosus », éditée par Fernand Schwartz, d'un cahier, *Dialogues avec le Sacré* (1), où – parmi d'autres contributions celles de Mihaela Bacou, Edgar Morin, Ion Culianu et Cicerone Poghire posent des repères essentiels pour tous ceux qui souhaitent explorer l'univers de l'histoire des religions et suivre son itinéraire initiatique. Un dictionnaire de concepts éliadiens et une bibliographie enrichissent ce cahier. Enfin, les éditions de l'Herne viennent de publier un roman inédit de Mircea Eliade, *les Hooligans*, dans une traduction d'Alain Parnit.

EDGAR REICHMANN

(1) A la Nouvelle Acropole, 5, rue Largillière, Paris 16e, 60 p., 30 F.

● La Fédération Léo-Lagrange organisera à Culoz (Ain), du 9 au 18 juillet, une rencontre internationale autour de l'œuvre de GERTRUDE STEIN, écrivain d'origine américaine, amie et mécène de nombreux artistes. (Fédération Léo-Lagrange, 21, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 42-46-82-92 ou 42-46-87-35.)

● JEUNESSE

Collections nouvelles pour moins de dix ans

Si on leur créait des habitudes !... La tentation de donner au jeune lecteur, dès son plus jeune âge, un ami de papier auquel il va être fidèle le plus longtemps possible tente tous les éditeurs. Les préoccupations, trop souvent strictement commerciales, font, hélas, trop souvent disparaître la collection avant même qu'elle ait pu être remarquée par les enfants, les parents et les bibliothécaires. Sans laisser le temps au bouche-à-oreille – ou aux effets de la critique – de faire son chemin. Avant de les remplacer par une collection « nouvelle ».

Parmi les séries réservées aux moins de dix ans, pleines d'images et d'idées en culottes courtes, nous avons remarqué :

● Des « Images qui tournent » : *Qui est là ? Allons jouer ! Au travail ! C'est une surprise !* Des livres animés (fabriqués en Colombie, devenue la plaque tournante mondiale des albums collés) pour tout-petits, d'un maniement simple : d'un doigt, on fait tourner le cadran du téléphone, la roue de la bicyclette, les ailes du moulin, on berce le bébé, on fait apparaître le lapin sous le chapeau, le coucou dans la pendule, etc. Un jouet de papier, amusant et solide. (**Les Images qui tournent**, par Ron et Atie Van der Meer. Album cartonné 14 × 18 cm. Albin Michel Jeunesse, 8 p., 32 F).

● Cherchez l'abeille ! Aglaé (c'est son nom) est présente dans toutes les images de ces jolis albums aimablement didactiques qui font découvrir à l'enfant les connaissances dont il a besoin pour saisir l'univers qui l'entoure : les chiffres, les couleurs, les animaux, les arbres... Préparation à la lecture, les textes sont assonancés comme des comptines ; et la chasse à l'abeille curieuse qui se cache dans les endroits les plus inattendus aiguise la curiosité. (**Aglaé la petite abeille**, de Paule Alen. Illustr. de Myriam Deru. Format cartonné 20 × 20,3 cm. Casterman, 32 p., 35 F).

● Et si on se prenait pour un dinosaure ? Ces dinosaures rigolos, moins discrets et moins raffinés que l'abeille Aglaé, se prêtent à toute sorte de transformations pour apprendre à compter, à faire des rêves, à bien faire et à mal faire, etc. (**Les Dinosaures**, par David Anstey et A.-J. Wood. Format cartonné 20,5 × 20,5 cm. Sorbier, 32 p., 48 F).

● Remarqué dans la collection « Hibou Caribou » que dirige Colline Faure-Poirée les drôles de chiffres, de Jean Alessandrini, qui jouent au foot de 0 à 9 et marquent des points. (**L'Equipe des chiffres**, de Jean Alessandrini. Format cartonné 18 × 19 cm. Hatier, 24 p.).

● Les bêtes, tous les enfants aiment. Ces premiers livres sur les animaux, joliment et fidèlement illustrés, qui mélangent le texte et les images-rébus feront éprouver autant de tendresse pour le chat que pour le lion, pour la girage que pour le chat. (**Les Animaux copains**, par Nadine Saunier. Album 18,5 × 21 cm. Nathan, 24 p., 26 F).

● Pour découvrir le monde à la saison des vacances, cette nouvelle collection (à partir de huit ans) propose des petits guides d'initiation aux voyages composés d'un reportage illustré avec un glossaire, liste d'adresses, récapitulatif historique, des cartes simples. Plusieurs séries consacrées aux pays, aux fleuves, aux montagnes. (« Globe-trotter » : **la Grande-Bretagne**, par Charlotte Ruffault, illustr. de Tony Ross ; **le Nil**, par Béatrice Fontanel ; **le mont Blanc**, par Nicolas Grenier. Album cartonné 12,5 × 17,5 cm. Larousse, 96 p., 39 F).

ILL. TONY ROSS

N. Z.

● CORRESPONDANCE

Apprentis sorciers

A la suite de l'article de Nicole Zand paru dans « le Monde des livres » du 3 avril 1987 et intitulé « Laissez-les lire » nous avons reçu la lettre suivante de Mme Marie-Claude Monchaux :

J'ai publié *Ecrits pour nuire* (réédition augmentée en 1987) à l'Union nationale interuniversitaire qui est aussi un syndicat d'enseignants antimarxistes. Je pense que de l'antimarxisme à « *l'extrême droite* » il y a un bon bout de chemin à franchir.

Les enfants sont des gens qu'une civilisation a le devoir d'élever. Non en les enveloppant dans un cocon qui leur cacherait la vérité et les aléas de l'existence, mais en réfléchissant sur la manière dont elle leur distribue cet enseignement.

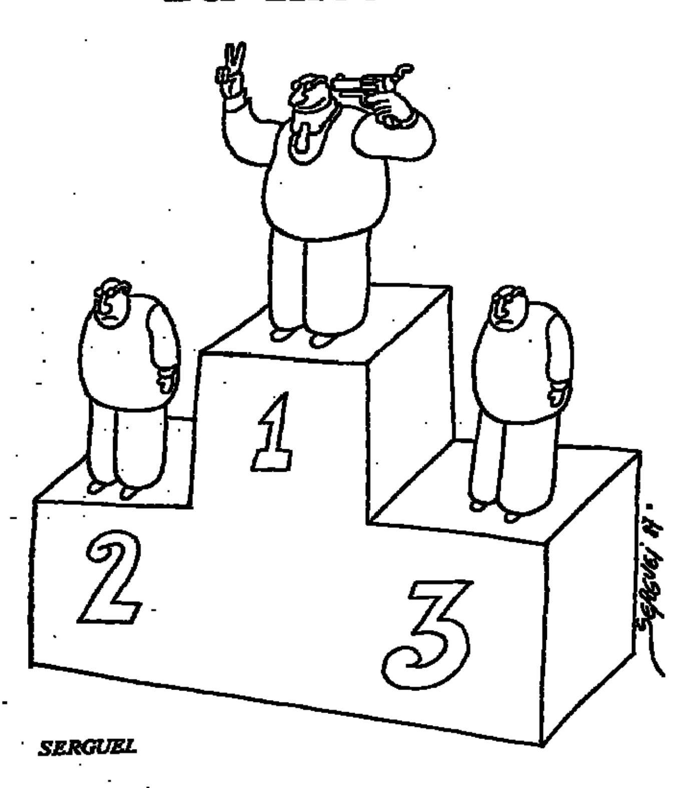
Or j'accuse formellement des responsables qui tiennent entre leurs mains cet énorme pouvoir médiatique – pouvoir d'argent aussi – de jouer aux apprentis sorciers, sous le fallacieux prétexte de la liberté de la création, en façonnant l'esprit des enfants par le tour de leurs lectures.

Je prie ici toutes les personnes qui ont encore un niveau de conscience convenable d'abandonner un instant la puérile querelle de « politique » et de « censure » pour se demander s'il existe quelqu'un qui désire voir son enfant se persuader par ses lectures que la drogue est un épisode banal de toute croissance.

Quand, dans une société, un lobby en est arrivé à ce point d'inciter l'enfance à enfreindre toutes les règles de cette société à l'aide de ses propres structures fonctionnarisées, on peut considérer qu'elle se trouve en péril de mort. Je ne dénonce pas autre chose.

● LA VIE DU LANGAGE, par Denis Slakta

Tu meurs !



SERGUEL

CES temps-ci, il paraît qu'on a l'embarras du choix pour remplir la structure *plus — adjectif — que (moi ou lui), du meurs !* Par exemple : *« plus antiterroriste que moi »* (Mᵉ Jacques Vergès), *« plus Droopy que Pasqua »* (*Libération*, 27/2/87), tu meurs ! Récemment, on a perçu une rumeur insistante : plus « interventionniste » que Bouygues, tu meurs ! On dirait que le repreneur, faisant le tour de ses propriétés, prend la Une pour Honfleur : *« Autrefois, j'avais le respect de la nature* [ou de la culture]. *Je me mettais devant les choses et les paysages et je les laissais faire.*

Fini, maintenant j'interviendrai.

J'étais donc à Honfleur et je m'y ennuyais. Alors, résolument, j'y mis du chameau. Cela ne paraît pas fort indiqué. N'importe, c'était mon idée » (Henri Michaux, « Intervention », *Mes propriétés*).

De quoi faire nasiller (phonétiquement : *nazije*) plus dru la cornemuse de M. Le Pen, au demeurant, enchanté de monter sa gamme : Dom-ré-my-fa-sol-la-SIDA ; dans l'espoir, sans doute, de récupérer les voix de Jeanne d'Arc. On a compris : plus pucelle que Le Pen, tu meurs ; et on « zappe ».

Le silence pourrait permettre, entre autres, de mettre en cause quelques approximations syntaxiques.

De la construction, Pierre Merle donne une glose intuitivement juste : *« c'est pas humainement possible »*. Par exemple : plus tolérant que lui, *c'est impossible (ou tu meurs !)*. Mais alors, qu'est-ce qui autorise une telle interprétation, dont le caractère modal (cf. *l'impossible*) est évident ? Plus complexe que les grammaires nous l'ont enseigné, l'emploi de l'indicatif présent tient bel et bien le rôle décisif.

D'autant que l'intérêt linguistique de la formule procède aussi de son allure hypothétique. Pour s'en convaincre, on pourra sous-entendre *si tu trouves* (si tu trouves plus tolérant, tu meurs !) ; ou bien on soulignera la possibilité offerte par les comparatifs : *Plus adroit, Pierre réussirait.* Dans ce cas, le conditionnel mettrait en évidence *l'irréalité présente* (comme on dit) de la proposition. Au vrai, il s'agit plutôt d'énoncer une possibilité *(réussir)* que la réalité présente écarte d'emblée. La réalisation de l'hypothèse possible, immédiatement contredite par les faits, devient *impossible.*

Imaginons maintenant qu'une expression temporelle, *à l'avenir* par exemple, préserve le futur : *plus adroit à l'avenir, Pierre réussirait.* Les faits actuels ne constituent plus un obstacle à la validité de l'hypothèse ; et la réussite de Pierre reste parfaitement *possible* — c'est le *potentiel* des grammaires.

Rien de plus pernicieux que ce recours indu et constant à des catégories comme *irréel du présent* et *potentiel*, issues de la grammaire latine et qui obscurcissent le système français. Je vais faire de la peine à quelques-uns. Mais je rappellerai, d'abord en latin, un proverbe honnête : *Amicus Plato, sed magis amica veritas ;* J'aime Platon, mais plus encore la vérité.

L'IMPORTANT en français, c'est ceci : la manière dont *le possible* et *l'impossible* sont définis selon la compatibilité (ou la non-compatibilité) de l'hypothèse avec le réel ; avec les faits — ce que Rabelais éclaire d'un jour plaisant : *si mon mulet transalpin volait, mon mulet transalpin aurait des ailes.* Dans un livre magistral (*Les phrases hypothétiques commençant par « si »* ; Droz), Robert-Léon Wagner parle à ce propos *« d'une condition réellement irréalisable »*, c'est-à-dire *impossible.*

Et le nécessaire selon le réel, le nécessairement réalisable, *« ce qui ne peut être autrement »* (Aristote) ? demandera-t-on. Voici, dû encore à Wagner, un autre exemple où s'impose le présent de l'indicatif : *si nous tirons la ligne la plus courte d'un point à un autre, cette ligne est droite.* Le commentaire aussi mérite réflexion. *« Il y a peu de chance »* qu'un mathématicien utilise jamais le système *si + imparfait, conditionnel présent* (si nous *tirions...*, la ligne *serait* droite). Et encore moins, ajouterai-je, le système *si + présent, futur* (si nous *tirons...*, la ligne *sera* droite).

L'explication pourrait s'organiser ainsi : le mathématicien, ici, ne raisonne pas sur le possible, mais sur le *nécessaire* ; d'où le système au présent. Ce faisant, il exclut aussi le vrai *selon lui*, le quasi-certain (donc le système mixte *présent, futur*). Comme dit Kant, il n'y a pas d'opinions en mathématiques. Et quand le SIDA est pris pour objet d'opinion, on voit proliférer les inepties. Une vraie *trombe.*

Reste à justifier la distinction proposée entre le présent et le futur. On a constaté depuis longtemps l'alternance *présent, futur* dans une phrase indépendante, pour peu qu'apparaisse un indice temporel : Nice — *jouera* ou *joue* — *demain* contre Marseille. Dans les deux cas, l'engagement à la vérité n'est pas du même ordre, ne relève pas de la même modalité. Le vrai *selon le réel* et le vrai *selon l'opinion* (même partagée) ne sont pas corrélatifs, partout et toujours. Il suffit d'ajouter une évaluation subjective, de risquer une opinion sur la qualité de la rencontre, pour que le présent soit exclu : Nice *jouera convenablement* demain contre Marseille. Si vous en êtes sûr, jouez donc au loto.

VOICI maintenant un autre exemple (Henri Michaux) où *« un grand rustre d'argent »* s'adresse à Plume : *« si vous ne parlez pas dans l'appareil, je cogne »*. Formellement, deux autres constructions sont disponibles (1) : si vous ne *parlez* pas dans l'appareil, je *cognerai ;* si vous ne *parliez* pas dans l'appareil, je *cognerais.* Les meilleures grammaires (celles qui connaissent Wagner) instaurent la relation suivante qu'il s'agit aussi d'expliquer : *« très affectif »* (pour le présent) ; *« affectif »* (pour le futur) ; *« neutre »* (pour le conditionnel).

Le système au conditionnel décrit une possibilité simple ; c'est-à-dire que les chances de réalisation ou de non-réalisation sont équivalentes vis-à-vis le réel. Au contraire, le futur montre un changement modal ; le sujet parlant manifeste sa certitude que, posée la condition, la conséquence suivra. D'où la détermination jouée ou sincère du propos : *« si on m'attaque trop, je serai obligé de me défendre »* (Francis Bouygues, 15 mai 1987).

Le tour au présent, lui, exhibe la nécessité de la conséquence : je *cogne !* La menace est alors au plus vif ; la nécessité d'une conséquence étant plus redoutable, argumentativement, que l'expression d'une certitude. Aussi, le futur permet-il au sujet parlant de mettre en évidence sa conviction intime, ou sa détermination : si vous ne parlez pas dans l'appareil, je cognerai. Dans l'autre cas, avec le présent, c'est la nécessité de la conséquence, son caractère inéluctable, qui peut susciter une émotion très « forte » — comme effet, ou réaction.

Prenez alors, par antiphrase ludique ou burlesque, le contraire du *nécessaire ;* et vous obtiendrez l'*impossible.* *« Plus tolérant que Le Pen, tu meurs ! »* : oui, vraiment, un plus haut degré de tolérance, ça n'existe pas. Redoublez encore l'antiphrase, en la faisant porter maintenant sur la portion au comparatif ; vous exprimerez, par dérision, le comble de l'intolérance.

(1) Robert-Léon Wagner montre que les trois systèmes coexistent dès le plus ancien français.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Essais et erreurs

(Suite de la page 11.)

Autour du concept d'« individu », enfin, les auteurs s'interrogent sur les plus récentes critiques du totalitarisme, sur le libéralisme et sur la situation idéologique de cette fin de siècle.

L'INTÉRÊT de telles sommes est que chacun y entre, comme dans un dictionnaire, au gré de sa curiosité, et qu'il exerce ensuite, d'article en article, la liberté dont on a oublié les joies.

Pour les non-spécialistes soumis au martèlement des médias, la leçon d'un tel travail est de montrer les origines lointaines ou les répétitions d'événements et de mouvements d'idées que l'absence de rappels historiques fait apparaître, au jour le jour, comme des générations spontanées, ou que l'abus des « stories » ramène à des bizarreries psychologiques. Il fait bon se ressouvenir que l'hitlérisme n'est pas né d'un cerveau fêlé, mais d'une longue maturation, où les guerres napoléoniennes ont joué leur rôle en renforçant la conscience nationale allemande (Louis Dupeux : *les Antécédents de l'hitlérisme).*

Zeev Sternell *(les Convergences fascistes)* trouve des explications profondes à la conversion fasciste, souvent évoquée et rarement élucidée, de socialistes comme Déat et Doriot. Pascal Ory montre que les *« troisièmes voies à la française »* s'enracinent dans une tradition ancienne.

DE Freud, on a surtout retenu ce qu'il dit de l'individu souffrant. Roger Dadoun, l'auteur du *Freud* de chez Belfond (1982) rappelle que la dimension sociale est plus que présente dans l'œuvre du fondateur de la psychanalyse. *Totem et tabou* propose une explication globale de l'histoire humaine, de la horde originaire au meurtre collectif du père, au culte de l'ancêtre, au remords et à la règle de l'exogamie. Le mythe d'Œdipe est à l'origine des religions, des morales, des constructions sociales et de l'art lui-même.

Sur un sujet aussi rebattu que « 68 », Jean-Pierre Bernard fait le point avec le détachement que donne notre recul de vingt années. Peut-on parler d'une « pensée 68 » ? Plutôt d'un enchantement et d'un désenchantement du monde des idées. L'événement aura symbolisé plus d'achèvements que d'avènements, et la fin du « tout-théorique » qui l'avait produit. A noter : la formule de *« premier mouvement narcissique-léniniste »* appliquée à la révolte étudiante, et une analyse inédite des raisons pour lesquelles le gauchisme français, contrairement à ses voisins allemand et italien, s'est refusé la dérive terroriste.

IL appartient à Pascal Ory et à René Rémond de tirer les conclusions, toutes provisoires, d'un tel survol. Les années 70 auront vu s'affaiblir le rayonnement théorique des régimes soviétisés, mais aussi celui des foyers conceptuels de substitution vers lesquels s'étaient tournés les militants insatisfaits, à savoir les modèles cubain et chinois. Les pensées social-démocrates s'en sont trouvées valorisées, parallèlement à la critique anti-totalitaire, qui n'a pas hésité à faire remonter le mal, *via* Hegel, jusqu'à Platon...

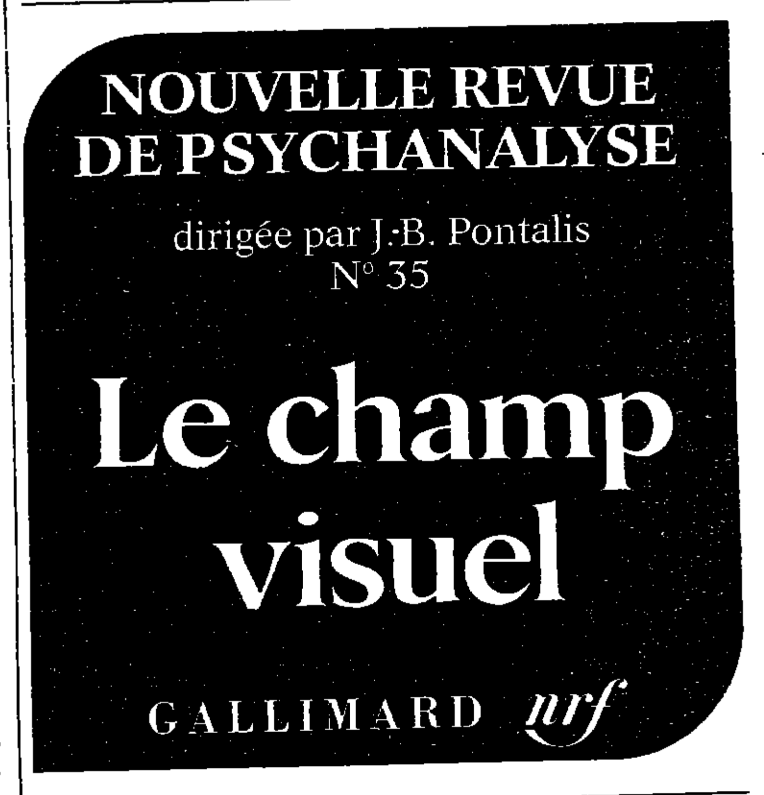
Phénomène régional, pour ne pas dire folklorique, que cette « nouvelle philosophie » française ! La vérité humble oblige à admettre que la France de la fin du siècle joue un rôle secondaire dans l'ordre théorique comme dans l'application du libéralisme, où la précèdent l'Amérique, l'Allemagne, les pays scandinaves.

In fine, Pascal Ory pointe une anomalie qui mériterait d'agiter nos conversations de plage : à une époque où l'information et les enjeux sont aussi « mondialisés », les débats d'idées restent très différents d'un pays à l'autre, sans lien évident avec les situations économiques de plus en plus comparables, dérivant, dirait-on, d'atavismes culturels. Comme si ces débats étaient une sorte de luxe sans causes ni conséquences, un pur jeu de l'esprit.

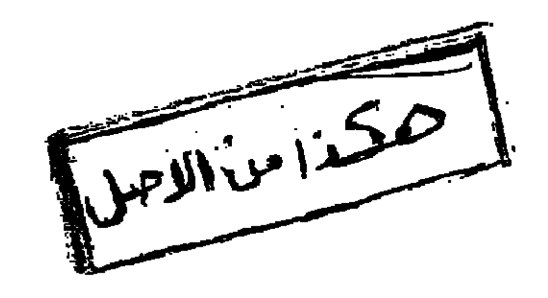
Tel n'est pas le cas dans le tiers-monde, où l'échec du credo libéral favorise des contre-projets islamiques aux antipodes des idéologies occidentales.

Autrefois, pareils écarts apportaient la guerre.

★ **NOUVELLE HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES, sous la direction de Pascal Ory, postface de René Rémond, Hachette, 644 p., 180 F.**







● ROMANS

PORTRAIT

Frédérique Hébrard conquise par l'Orient

Le Harem *ou la renaissance d'un amour foudroyé.*

ELLE ne fuit rien tant que les certitudes. Celle-ci, pourtant, ne la déserte pas : « *L'amour n'existe que s'il est menacé. Sinon, c'est l'ennui.* » Et l'ennui, Frédérique Hébrard a décidé, une fois pour toutes, de lui tordre le cou, puisque « *l'ennui, c'est la mort* ».

Comment s'étonner qu'une de ses figures favorites soit la femme qui devrait être, à l'entendre, la patronne des écrivains : Schéhérazade. Une déjà vieille connaissance pour elle. Quand Frédérique Hébrard rejoint « la Datcha », ce havre chaleureux peuplé de vies invisibles où elle se réfugie pour écrire, à deux pas de sa maison des Yvelines, les premiers objets qu'elle caresse sont deux livres : la bible de cuir vert sombre, édition 1881, offerte par son père, André Chamson, et l'autre où elle a appris à lire. Celui-là, elle se l'est approprié jusqu'à la profanation : en en barbouillant les images. Aujourd'hui encore, *les Mille et Une Nuits* colorent son imagination. Elle se souvient du roi qui, chaque matin, faisait mettre à mort son amante par peur de s'ennuyer dans ses bras la nuit suivante. Parce qu'elle a su rompre le cercle tragique et, conteuse, tenir le prince en haleine d'une nuit à l'autre, Schéhérazade ne cesse de fasciner Frédérique Hébrard : « *L'ennui, c'est la mort. Et moi, j'arrive à être drôle même quand je suis triste. J'aime la vie. Je suis tout, sauf déprimante.* »

La vie, l'Orient : son dernier livre, *le Harem*, exhale justement ces parfums d'Arabie. L'histoire est de celles qu'il ne faut pas raconter. Frédérique Hébrard confie l'avoir portée dix-sept ans en elle. Avant *la Demoiselle d'Avignon* – écrite pour la télévision avec son mari, Louis Velle, – avant *Un mari, c'est un mari* et *La vie reprendra au printemps*.

Avec ce retour au roman, à la suite de *la Chambre de Goethe* et de *la Citoyenne*, elle paraît avoir mis ses souvenirs en sourdine. Illusion. Gabrielle née dans les vignes de Pauillac et Perle la juive qui aima le même homme qu'elle et s'éloignera sans s'effacer avant d'épouser un prince arabe résume Frédérique Hébrard. Ce qu'elle a été, ce qu'elle veut être, ce qu'elle est déjà : « *Néophyte d'une religion multiple qui accepte les différences.* » Gabrielle, fille de libre-penseur, élevée par des religieuses parce que son père ne veut pas qu'elle « *soit borgne* » et découvre le monde d'un seul œil. La petite fille qu'André Chamson nourrissait de la foi en un Dieu épris des hommes et qu'une grand-mère athée conduisait au temple pour qu'elle en sache aussi le chemin, cette petite fille-là se reconnaît dans ses deux héroïnes : « *Gabrielle et Perle, mais c'est moi, toutes les deux !* »

Un chemin sans retour

Le premier fil noué par Gabrielle avec l'Orient lorsqu'elle s'était liée avec sa « *sœur siamoise* », Turcla, la châtelaine dont un ancêtre croisé était devenu l'ami d'un sultan, se tendra de page en page. Photographe de la guerre de Six jours, elle y rencontre Igor qu'elle croira ne plus jamais quitter. Igor, fils d'un conservateur des eaux et forêts dans le Jura et d'une princesse russe : les « *religions multiples* » encore ! Un reportage sur le tournage d'un film emmène Igor et Gabrielle en Turquie. Elle ira au Liban – *le Harem* est l'un des premiers romans à évoquer les otages de Beyrouth, – en Syrie, dans un royaume du Golfe, en Grèce.

Les noces de Frédérique Hébrard avec l'Orient ont bouleversé quelque chose en elle, sans fracas. Quelque chose qui venait de très loin. Comme sa Gabrielle – « *Gabrielle ça signifie* « *esprit fidèle* » *dans le Coran* », – elle a parcouru un chemin sans retour, l'initiation douloureuse de son personnage qui, au terme du roman, aborde enfin aux rives d'un « *bonheur* » pareil à « *une cicatrice* », Frédérique Hébrard l'a vécue, elle, à petit feu. Peut-être parce qu'elle avait commencé le voyage depuis l'enfance.

Un collier révélateur

Aujourd'hui, quand Frédérique Hébrard décrit allègrement la tombe d'André Chamson et de Lucie Mazauric sur un promontoire du parc des Cévennes, à presque 1 400 mètres d'altitude, elle explose : « *On ne peut pas y être triste. C'est d'une telle beauté cette tombe tournée vers la Méditerranée !* » Elle s'arrête... « *Vers La Mecque peut-être ?* » Le collier qui pend désormais à son cou est révélateur. Une chaîne porte une croix huguenote trouvée dans la boutique protestante d'Alès « *tenue par un certain.. Barthélemy !* » ; une autre, une étoile de David achetée à Jérusalem ; une autre, un Coran qui vient d'Aqaba en Jordanie ; et une, enfin, ne porte rien « *à cause de mon grand-père Félix Mazauric libre-penseur, parce qu'il représente aussi la vie* ».

Cette générosité capable d'accueillir d'intimes contraires, c'est aussi la Frédérique Hébrard qui insiste pour rappeler qu'elle est du signe des Gémeaux. Elle affectionne l'ombre et la lumière. *Le Harem* est le récit d'un amour foudroyé qui renaît en des êtres multiples. Le roman plaira comme ont plu *Un mari, c'est un mari*, tiré à un million d'exemplaires, et les onze autres livres de Frédérique Hébrard. Avec, ici, plus de profondeur et de gravité.

CHARLES VIAL.

★ LE HAREM, de Frédérique Hébrard. Flammarion, 323 p., 85 F.



Filles de calife

QUI l'aurait cru ? Il y a quelques années, Kenize Mourad, journaliste au *Nouvel Observateur* et témoin enthousiaste de la chute des Pahlavi, faisait grise mine devant un journal de Beyrouth dévoilant sa propre filiation impériale. N'est-elle pas l'arrière-petite fille du sultan-calife Ottoman Mourad V et la fille d'un radjah mahométan de l'Inde ?

Après avoir littéralement disparu durant un lustre, Kenize réapparaît aujourd'hui, revenue de beaucoup d'illusions mais portant sous le bras un fort volume, *De la part de la princesse morte*. Durant son « occultation », elle a enfin pris en compte son extravagante histoire familiale, couru les vieilles cousines et les archives orientales, compulsé carnets inédits et journaux oubliés.

Et cela donne une audacieuse construction, comportant à la fois le côté tourbillonnant et sans cesse nouveau des *Mille et Une Nuits* et l'aspect émouvant d'une confession féminine chuchotée du fond d'un harem. Bref, Kenize a reconstitué la vie de sa mère Selma, princesse ottomane exilée au Liban, mariée sans son avis à un prince des Indes de la variété rare chiite zaïdite, après avoir failli convoler avec le roi Zog Ier d'Albanie, figure digne, lui, de Hergé...

Tout commence avec des années terribles d'oubliettes, exactement comme pour les enfants du général Oufkir dans le Maroc d'Hassan II : la grand-mère de Kenize, Hatidje, après le renversement de son père Mourad V, en 1876, resta de l'âge de six ans à celui de trente et un dans un cachot du Bosphore avant d'être tardivement mariée.

Selma, la mère de Kenize, connut les goujateries d'Ataturk à l'égard de la dynastie ottomane. Réfugiée dans le Liban du mandat français (1), la princesse aima en vain un beau druze, avant d'être expédiée dans le dernier carré de l'Inde mogole, à Laknau. En cette cité islamo-hindoue, où vit toujours le père de Kenize, nous avons droit à un reportage de grand style à partir de ce qui y subsiste encore de la civilisation mogole.



BERNARD PIERRE WOLFF

Chiites de Lucknow, Inde

Il ne manque même pas à cette panoplie chatoyante le fidèle eunuque, sans parler du dénouement parisien que nous n'aurons pas la cruauté de dévoiler.

Derrière la couleur locale garantie pure soie, il y a aussi l'œil d'une musulmane émancipée et cultivée, qui sait capter et restituer les émotions intimes aussi bien que les grands accidents historiques, comme le démembrement de l'empire ottoman ou le partage des Indes. De tout ce fracas est sans doute né, à tout le moins et pour notre plaisir, un des livres de l'été...

J.-P. P.-H.

★ DE LA PART DE LA PRINCESSE MORTE, de Kenize Mourad, Laffont, 601 p., 115 F.

(1) Même dans un roman historique, on peut regretter de retrouver (p. 276) la fable des Kataebs (Phalanges libanaises) se référant au nazisme, alors qu'ils s'inspirèrent du philosophe personnaliste Emmanuel Mounier...

RENCONTRE

Nicolas Saudray et la fascination maltaise

Chevalerie du soir *ou le naufrage d'un Ordre prestigieux.*

IL y a une petite décennie, dans *le Maître des fontaines* (1), premier livre de Nicolas Saudray, on découvrait « *un policier évangélique* » écumant l'Orient proche. Depuis lors, avec deux romans « provinciaux » dignes d'inspirer Claude Chabrol – *Terres de vent, terres de songe, Mourir un jour de fête* (1), – et deux autres ouvrages « orientaux » – *la Maison des prophètes, Dieu est-il gentilhomme ?* (2), – son écriture n'a cessé de s'affirmer, au service d'un classicisme robuste. Avec *Chevalerie du soir*, le romancier atteint une sorte de maturité, manifeste dans son art de la reconstitution historique méditerranéenne.

« *Votre dernier livre*, Chevalerie du soir, *traite de l'île et de l'ordre de Malte à la fin du dix-huitième siècle. Qu'est-ce qui vous a aiguillé vers cette époque et ce lieu ?*

– Je m'intéresse depuis longtemps à l'Orient, dont Malte est un des avant-postes. L'île fut musulmane deux siècles durant. Les Maltais parlent aujourd'hui encore une langue à base d'arabe. Bien que fervents catholiques, ils chantent Allah dans leurs églises. Je suis donc allé là-bas. Dans les archives et les monuments, j'ai découvert un épisode singulier. A la fin du dix-huitième siècle, l'île appartient encore à l'ordre souverain de Malte, qui en a fait la plus impressionnante forteresse de l'Europe. En route vers l'Egypte, Bonaparte paraît avec sa flotte devant La Valette, et l'ordre capitule sans combat, parce qu'il a cessé de croire en lui-même.

» J'ai été également fasciné par une équipée maltaise en Russie. Chassés de Malte par Bonaparte, les chevaliers se réfugient à Saint-Pétersbourg, se jettent aux pieds du tsar, le pressant de devenir leur grand maître. Tout orthodoxe qu'il est, le jeune tsar Paul Ier accepte, réorganise l'ordre, revendique l'île. Embarrassé, le pape désavoue l'opération en privé, mais n'ose le faire en public.

» Pendant quelques années, la minuscule Malte devient le centre du monde. Tous la convoitent : non seulement les Français et les Russes, mais aussi les Anglais, les Bourbons de Madrid et ceux de Naples. Ce petit tas de pierres fortifié vaudra douze ans de guerre à l'Europe...

L'autre Saint-Exupéry

– *Votre ouvrage frappe par la précision de la reconstitution. Mais est-ce du roman ? Est-ce de l'histoire ?*

– Je me suis attaché de près à l'histoire. A cette époque, à Malte, elle est assez riche en personnages hors du commun, assez savoureuse dans ses péripéties, pour qu'on n'ait pas besoin de l'enjoliver. Mais il m'a fallu faire vivre des figures arrachées à la poussière. Il m'a fallu, à partir d'indices ténus, reconstituer leur vie privée, souvent absente des archives. *Chevalerie du soir* est donc, sans hésitations, un roman.

– *La fresque des personnages est très variée. Quels sont dans votre esprit les plus significatifs ?*

– Ce livre met en scène des gens du peuple, Maltais ou Eyptiens, des corsaires, des femmes du monde...

» Deux chevaliers de l'ordre de Malte se détachent, je pense, de l'ensemble. Saint-Exupéry, issu de la même famille que le futur aviateur ; ce brave jeune homme est un peu le guide de cette aventure méditerranéenne.

» L'autre premier rôle est Giulio Litta, aventurier de haut vol, principal acteur de l'affaire russe. Il a tenté de forcer jusqu'à la main du pape. Son objectif secret était sans doute de ramener l'empire des tsars au catholicisme de Rome.

– *On a l'impression que vous avez fait resurgir certains événements oubliés, parce qu'ils présentent quelques similitudes avec notre actualité...*

– Cette histoire, à cheval entre l'Europe méditerranéenne, l'Orient nilotique et la Russie, me paraît doublement actuelle. D'abord, c'est la fin de la chevalerie, et cette disparition a laissé une nostalgie inguérissable. La Légion d'honneur, par exemple, n'est jamais qu'une transposition de l'ordre de Malte. On entend parler d'esprit chevaleresque au sujet de bénévoles courageux comme Frères des hommes ou Médecins sans frontières...

» En outre, ce roman est celui de la décadence, du naufrage d'une institution prestigieuse. Or la France et l'Europe, à présent, sont elles aussi menacées par le déclin. Malgré le titre d'un de mes livres précédents, je me garderai de jouer au prophète... Mais ce processus fatal que je décris, ne risquons-nous pas de le subir à notre tour ? La question valait d'être posée ».

Propos recueillis par J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ CHEVALERIE DU SOIR, de Nicolas Saudray, Seuil, 380 p. (dont 16 de notices historiques et 2 cartes), 99 F.

(1) Denoël.
(2) Seuil.

Calédonie mon amour

QUE pouvait faire Jacqueline Sénès de son amour pour la Nouvelle-Calédonie, la terre qu'elle venait de quitter, après trente ans de passion, sentant bien que ses compatriotes blancs la jugeaient « encanaquée », comme ils disent ? Elle songeait depuis longtemps qu'il fallait l'écrire, ce fol attachement à un pays, à sa diversité et à sa complexité, comme elle l'avait dit pendant des années au micro de la radio de Nouméa, où elle fut reporter et productrice.

Elle s'en est d'abord tenue à ce qui la mettait le moins en danger avec elle-même, une *Vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie de 1850 à nos jours* (1), en 1985. Cette année, elle a pris le risque de la fiction. Avec *Terre violente* (2), un roman apparemment « de vacances » – de lecture aisée, d'aventures, d'amour et de mort, sur fond de décor dit « exotique », – elle a tenté, en racontant un passé proche, de masquer et de révéler en même temps ce qui est sans doute en elle une blessure secrète et profonde : le présent et l'avenir de cette île qu'elle a quittée en 1983.

Ces femmes frêles et inébranlables

A travers le récit passionné de l'existence d'une famille de colons, du début du siècle aux années 60, Jacqueline Sénès voudrait faire partager ce qu'elle sait et ce qu'elle croit des deux communautés qui aujourd'hui s'affrontent. « *L'histoire de la colonisation blanche est aussi misérable que l'histoire des tribus, on le voit dans ce roman*, affirme Jacqueline Sénès, *mais, ensuite, la richesse, la grosse finance européenne d'un côté, la progression de la misère, le sentiment grandissant d'avoir été volé, la hargne d'être méprisé, laissé pour compte, de l'autre, ont empêché la coexistence des deux populations.* »

Tout ce qui a fondé l'identité calédonienne est présent dans *Terre violente* – « *l'île, d'abord, personnage principal, puis le bagne, tabou majeur* », dit Jacqueline Sénès. Tous les détails, toutes les anecdotes du roman sont réels. Seule la trame qui les relie relève de la fiction. Et ceux qui connaissent bien l'histoire de l'île trouveront sans doute à l'un des personnages, Jean-Chrétien Sutton, un vague air de Jean-Marie Tjibaou. Jacqueline Sénès est elle-même de ces femmes frêles et inébranlables qui luttent, dans *Terre violente*, pour elles et leur famille, résistant à tous les désastres, survivant aux hommes, assurant la vie quotidienne et l'avenir.

Il serait bon d'emporter pour l'été ce livre de feu et de sang, plutôt que les « filets d'eau tiède », même s'il risque de venir troubler un peu l'art de « bronzer idiot ». Lorsqu'on referme *Terre violente*, on voudrait évidemment en savoir plus, entendre enfin les centaines d'heures de conversation de Jacqueline Sénès avec de vieux Canaques se rappelant leur tradition perdue. Les bandes ont été « *égarées* », lui dit-on en Nouvelle-Calédonie. Les vieux sont morts, et Jacqueline Sénès n'a plus la parole, à Nouméa. Mais, Calédonienne de cœur, elle croit en la puissance secrète de l'île, à son message d'espoir sur lequel elle clôt le roman des Sutton : « *On ne meurt pas ici. On se recrée.* »

Jo. S.

★ TERRE VIOLENTE, de Jacqueline Sénès. Hachette, 364 p., 98 F.

(1) Hachette.
(2) *Terre violente* vient d'obtenir le prix RTL.

● ESSAIS POLITIQUES

La belle santé de la sinologie française

Voici une moisson de livres sur la Chine à l'heure où Pékin affronte sa plus grave crise depuis la mort de Mao.

LE hasard des calendriers d'édition en France a fait coïncider une nouvelle moisson de livres politiques sur la Chine avec la plus grave crise que connaisse le régime de Pékin depuis la mort de Mao Zedong. Sans fournir encore une analyse de la chute spectaculaire de M. Hu Yaobang, en janvier, ces ouvrages apportent des éléments qui permettent d'en comprendre la genèse – et témoignent de la belle santé de la sinologie française.

Ainsi, le livre de Hua Linshan, témoignage tardif mais précieux d'un ex-garde rouge. C'est son troisième pseudonyme depuis qu'il a gagné Hongkong à la nage, comme tant d'autres de ces jeunes gens dont le Grand Timonier avait fait sa force de frappe contre le Parti communiste avant de les jeter en pâture à l'armée pour tirer le rideau sur l'épisode « révolution culturelle ». Car ce n'est pas le moindre des mérites de Hua Linshan que de tordre enfin le cou à ce canard propagé par le régime post-maoïste, qui consiste à dire que la révolution culturelle a pris fin en 1976, avec la mort de son inventeur.

Les batailles sanglantes de 1968 eurent raison de la révolte des jeunes que Mao avait si bien allumée puis manipulée pour reconquérir le pouvoir ; la suite ne fut plus qu'une succession de « révolutions » de palais à l'écart desquelles la population fut priée de se tenir. La présentation qui en est faite par Pékin aujourd'hui vise seulement à exonérer les institutions de la plus grande part des responsabilités dans ce qui ne fut pas loin de constituer un carnage, en invoquant une regrettable erreur d'appréciation du Grand Timonier.

Si c'est une banalité aujourd'hui de dire que la révolution culturelle n'était pas plus révolutionnaire que culturelle, il faut se rappeler les sarcasmes qui ont accueilli la parution des livres de Simon Leys et de quelques autres. Mais le livre de Hua apporte aussi la confirmation longtemps attendue de ce que l'explosion de violence des gardes rouges correspondait bien à un mouvement profond de la société. L'énergie colossale retenue sous le couvercle pesant du Parti communiste – ou, au mieux, canalisée dans des voies dévalorisantes – dérapa sur les peaux de banane des querelles de factions au sommet du régime parce que ces dizaines de millions de jeunes avaient été tenus dans une ignorance politique crasse et abreuvés d'un sabir idéologique abêtissant depuis des années. C'est ce que Hua montre bien, tout en plaidant la « naïveté » pour expliquer les brutalités stupides infligées à des innocents.

Puisse au moins ce plaidoyer inciter à l'humilité et à la prudence les exégètes étrangers de la Chine oublieux des souhaits de la population chinoise : Hua Linshan suggère on ne peut plus clairement le lien, moins distant qu'il n'y paraît, existant entre les dissidents et contestataires d'aujourd'hui, et les tenants de la tendance la plus anti-autoritaire de la « révolution culturelle ».


MARC RIBOUD/MAGNUM

Pékin, 1965.

Bureaucraties chinoises, un ouvrage collectif, fournit une intéressante réflexion sur la nature du pouvoir dans la culture politique chinoise, des grottes « bibliques » du communisme à Yanan, jusqu'au régime de Lee Kuan Yew à Singapour. L'héritage confucéen peut s'affubler des déguisements idéologiques les plus variés, sa permanence transgresse manifestement les recettes d'économie politique.

Marie-Claire Bergère offre un manuel bien fait retraçant les grands traits de l'histoire du régime chinois depuis sa fondation, concluant avec pertinence sur le caractère relativement imperméable du fond culturel face aux idéologies importées. On regrettera l'absence d'un index, un oubli d'éditeur bien de chez nous.

Sur les relations avec l'ancien « grand frère » soviétique (on pourrait presque parler de jumeaux à voir les efforts réformateurs de M. Gorbatchev), on peut lire la compilation de Gerald Segal sur la période suivant la mort de Mao Zedong. Dommage que les sources de ce spécialiste de l'Institut d'études stratégiques de Londres, excellentes pour ce qui est de la partie soviétique, soient si faibles côté chinois.

Mais le livre le plus surprenant – ce n'est pas nécessairement le meilleur – est l'ouvrage de Roger Faligot et Rémi Kauffer consacré à Kang Sheng, le Beria chinois, mort en 1975. Une foule de renseignements très précieux rassemblés par ces deux spécialistes de l'histoire du renseignement aident à esquisser un portrait, parfois superbe, de ce personnage totalement méconnu en Occident, qui a sans doute causé plus de tort à un milliard de Chinois que Mao lui-même.

Hélas ! Tout cela est truffé de ragots, d'indications hautement approximatives, voire carrément mensongères, qui font se demander si les auteurs n'ont pas eu à cœur de ramasser tout sans trier. On pourrait citer mille exemples. Ainsi, présenter un ancien petit cadre chinois du maquis communiste birman (inféodé à Pékin), tel Wang Kan ayant fait défection en Thaïlande en 1983, comme un espion de Pékin infiltré sous la couverture culturelle de « danseur d'opéra chinois » tient presque de la plaisanterie. Ce « paumé » n'avait rien d'un Sorge, même à la petite semaine, et en aucun cas d'un émule de Mei Lanfang !

Dommage que Faligot et Kauffer n'aient pas travaillé avec un chercheur sinisant. Cela aurait donné plus de poids à leur démonstration parfois croustillante sur les liens familiaux et les secrets d'alcôve existant entre tous les personnages du renseignement chinois – de part et d'autre du détroit de Taiwan – et cela au plus haut niveau.

FRANCIS DERON.

★ **LES ANNÉES ROUGES, de Hua Linshan, Le Seuil, 376 p., 99 F.**

★ **BUREAUCRATIES CHINOISES, cahier *Asie-Débat*, numéro 3, 185 p., l'Harmattan, 130 F.**

★ **LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, DE 1949 A NOS JOURS, de Marie-Claire Bergère, Armand Colin, 283 p., 95 F.**

★ **LE DIALOGUE MOSCOU-PÉKIN DEPUIS MAO, éditions Bosquet, distribution Distique, 136 p., 78 F.**

★ **KANG SHENG ET LES SERVICES SECRETS CHINOIS, de Roger Faligot et Rémi Kauffer, Robert Laffont, 652 p., 150 F.**

● ***A noter aussi :***

– l'essai de Lucien Bianco, *les Origines de la révolution chinoise, 1915-1949*, est réédité dans la collection « Folio-histoire » (Gallimard).

– *sous le titre le Cheval de jade*, les éditions Picquier présentent quatre contes chinois du dix-septième siècle (introduction et traduction de Rainier Lanselle, 222 p., 92 F).

Un communisme « expérimentateur »

QUELQUES idées-forces sous-tendent le gros volume dans lequel *Jean-Luc Domenach et Philippe Richer nous présentent l'histoire* de la Chine populaire. La plus importante est la définition du communisme chinois comme essentiellement *« expérimentateur », « la seule limite de l'expérimentation étant (...) le maintien au pouvoir du PCC »*. L'étude, qui s'arrête en 1985, ne fait pas allusion à la crise actuelle, mais on appréciera à quel point une *telle réflexion* peut éclairer les *événements qui agitent depuis* quelques mois la classe politique chinoise.

Autre *notation* juste, corollaire de la première et formulée dès les pages relatant les années qui suivent la Libération : *« Désormais l'histoire chinoise sera le produit des seuls changements de ligne politique survenus à l'intérieur du Parti communiste. »* Ce sont donc ces changements de ligne, et ils sont répétés, qui servent de fil conducteur à ce récit de *quarante* années d'histoire aussi bien de la politique intérieure de la République populaire que de sa projection dans le monde extérieur. A ce titre, l'ouvrage *est naturellement destiné à prendre* la succession d'un livre qui fait encore autorité mais s'arrête en 1979, *Le Parti communiste chinois au pouvoir* (1), de Jacques Guillermaz – à qui les deux auteurs ont d'ailleurs dédié leur travail.

Fondamental dans cette approche historique est le rôle des *hommes, souvent décrits* avec précision et bonheur. Ainsi de Zhou Enlai, particulièrement dans les années qui séparent la chute de Lin Biao de sa propre mort, époque à laquelle il *« change de dimension »* pour tenter de mettre en œuvre une politique qui lui est propre. Ainsi *également* de Deng Xiaoping, homme du *« cabotage à vue »*, que domine l'intention *« de combiner pragmatisme et communisme »*, à qui est curieusement attribué toutefois le mérite de n'avoir *« pas cherché à concentrer tous les pouvoirs dans ses mains »*. Les titres certes, mais les pouvoirs ?

Mao Zedong, enfin, nous est présenté comme inspiré par *« un optimisme fondamental »* qui explique pour une part au moins ses paris successifs, même si *l'on peut s'interroger sur l'origine* des confidences qui permettent de le décrire d'une page à l'autre comme *« ulcéré »* ou en proie à *« l'agacement »*, puis à *« l'exaspération »*.

De sourdes évolutions

Privilégiant le rôle des hommes, les auteurs n'en négligent pas pour autant le contexte *dans lequel ils agissent*. L'interaction de l'économique et du politique est donc prise en compte comme il se doit lors de certaines périodes cruciales – *comme celle du « grand bond en avant » et de son échec, relatée* avec une particulière minutie. La même rigueur aurait cependant été utilement appliquée à d'autres épisodes, par exemple aux premières années de l'actuelle décennie où certains *dérapages pourraient être un peu* plus mis en évidence, le développement de l'inflation entre autres, qui entame les bénéfices d'une incontestable hausse des revenus.

Les transformations du paysage sociologique, en revanche, sont l'occasion de coups de projecteur – trop *rares* dans *bien des ouvrages sur* la *Chine* – sur certains secteurs d'une population de moins en moins homogène et que travaillent de sourdes évolutions, tant dans *ses traditions « morales » que dans ses attitudes à l'égard du* pouvoir.

Un souci didactique évident, enfin, inspire les chapitres consacrés à la politique extérieure, de la grande amitié sino-soviétique des origines au progressif *réchauffement qui se* dessine aujourd'hui, en passant par le divorce armé des années 60, les relations avec les Etats-Unis suivant une évolution à peu près inverse. *Le souci constant – et bienvenu – est ici* de situer en permanence les actes de la diplomatie chinoise, y compris vis-à-vis des voisins de Pékin et des pays du tiers-monde, à l'échelle de la planète. *On ne pouvait en attendre moins* s'agissant d'une puissance qui a retrouvé depuis 1971 son siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

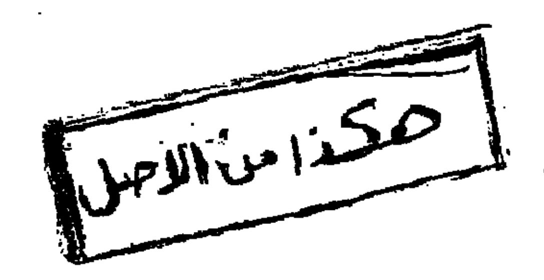
Au fait, si tout le monde n'a pas nécessairement en tête ce genre de date, une chronologie ne pourrait-elle pas compléter utilement un ouvrage dont la conception même est celle d'un durable instrument de travail ?

ALAIN JACOB.

★ **LA CHINE, *1949-1985*, de *Jean-Luc Domenach et Philippe* Richer, Imprimerie nationale, collection « Notre Siècle », 500 p., 220 F.**

(1) Jacques Guillermaz, *Le Parti communiste chinois au pouvoir*, 2 vol., Payot.





● LETTRES AMÉRICAINES

Oates, épouvantable et drôle

DES meurtres à profusion et du mystère à discrétion... de quoi émoustiller encore Sherlock Holmes, malgré son grand âge. Et quel régal pour le jeune Kilvargan, apprenti détective, séducteur en herbe, que Joyce Carol Oates lance sur les pistes de son dernier roman. Avec *les Mystères de Winterthurn,* la romancière américaine oublie le réalisme tragique de romans plus anciens pour retrouver la veine de *la Légende de Bloodsmoor*. L'incursion dans un dix-neuvième siècle conventionnel et puritain fournit un cadre rêvé où faire éclore, dans l'épouvante et le surnaturel, trois histoires extraordinaires que Poe *lui-même – un modèle de* l'auteur – ne désavouerait pas.

Au manoir de Glen Mawr, à Winterthurn, vit Georgina, vieille fille étrange et cruelle, poétesse refoulée et amoureuse déçue qui tyrannise son entourage. Georgina fait partie de ces personnages d'Oates qui sont tous des mal-aimés, des solitaires ou des demi-fous. Pourquoi fait-elle provision de chaux vive avant l'arrivée à Glen Mawr de la cousine Abigaïl et de son jeune bébé ? Quelle fatalité meurtrière plane sur la chambre où l'on retrouvera l'enfant mort, le corps déchiqueté ? Quel lien avec une demi-douzaine de petits cadavres momifiés et noircis que notre talentueux héros découvrira dans un buffet ? L'imagination de Joyce Carol Oates est particulièrement féconde, et ses hallucinations sont à la fois épouvantables et drôles. Comme cet épisode surréaliste où des anges aux ailes de rapaces, tout droit sortis d'un tableau en trompe-l'œil, se mettent à voleter autour d'Abigaïl et à têter vigoureusement *« dans un tumulte de chair rougeâtre »,* de leurs bouches voraces et de leurs dents acérées, *« ses seins ruisselants de sang ».*

Derrière les aspects divertissants de l'enquête criminelle, le lecteur retrouvera des thèmes chers à Joyce Carol Oates. Celui de la femme destructrice ou la fascination pour la mort : avec la minutie d'un peintre hollandais, l'auteur nous offre quelques belles *« leçons d'anatomie »* et des enchevêtrements de corps décomposés, découpés, disséqués... La violence est incontrôlable.



BERENICE CLEEVE.

Prisonniers de forces obscures

Les personnages sont prisonniers de leurs pulsions assassines, de forces obscures qui transforment en drames leurs existences hallucinées, sans qu'ils sachent toujours distinguer la vie du rêve. Sa conception de l'univers, Oates l'exprime par la bouche d'un personnage de son roman : le monde est une *« simple bulle d'air dans le cerveau d'un fou ».*

On a parfois reproché à Joyce Carol Oates sa production prolifique : de nombreux romans, une *centaine de nouvelles,* des pièces de théâtre, de poésie... le tout en moins de vingt-cinq ans ! Recevant le National Book Award pour *Eux,* Oates déclarait : *« Le langage est tout ce que nous avons pour faire obstacle à la mort et au silence. »* Le langage... et l'humour. Dans *les Mystères de Winterthurn,* Joyce Carol Oates n'en manque pas... pour faire mentir la critique, et surtout pour le plus grand plaisir du lecteur.

FLORENCE NOIVILLE.

★ **LES MYSTÈRES DE WINTERTHURN, de Joyce Carol Oates, traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch, Stock, 402 p., 115 F.**

Tobias Wolff, le chasseur

Les personnages de ses nouvelles sont autant de proies qu'il traque minutieusement. Et pourtant il les aime...

NUL n'est prophète en son pays, assure-t-on. En l'occurrence, Tobias Wolff fait figure d'exception et infirmerait sans doute cette triste assertion : déjà deux fois lauréat du prix O Henry, il a su s'attirer les éloges de la critique américaine et mériter la considération de ses pairs.

Publiées sous le titre *Chasseurs dans la neige*, les nouvelles que nous découvrons aujourd'hui, à travers une excellente traduction de Françoise Cartano, prouvent sans conteste le bien fondé de cette réputation.

Tobias Wolff ne donne ni dans le fantastique ni dans l'onirique. Il s'en tient à la réalité souvent cruelle ou douloureuse du jour le jour qu'il explore en tous ses aspects et jusqu'en ses plus infimes ressorts, avec l'acuité de regard d'un chasseur. Et comme il arrive parfois au chasseur, il éprouve de la tendresse pour ses personnages – proies qu'il suit avec toute la patience requise par *cette sorte de traque, et dont il* sait à merveille débusquer les travers, les beautés secrètes, les sentiments inavouables, les peurs ou les lâchetés.

Telle est la puissance de ce regard qu'il force le vernis des apparences, masque dont chacun s'affuble pour se protéger, et qu'il désagrège l'apprêt du social, qui amidonne les gestes et les comportements des individus. Ainsi nous sommes entraînés à la suite d'un mari jusque-là sans faute et sans reproche, professeur de son état, qui se trouve momentanément éloigné de ses pénates, invité qu'il est, par une quelconque association littéraire, à intervenir au cours d'une table ronde. Pendant cette escapade de deux jours, il commettra le faux pas impensable et détestable. Pourtant, la femme avec laquelle il va consommer l'adultère a subi un traitement de chimiothérapie. Au moment crucial, elle ôte la perruque qui dissimule sa calvitie, car si elle porte dehors son postiche *« afin de ne pas mettre les gens mal à l'aise »*, chez elle, dans l'intimité, elle veut être elle-même. Elle le séduira donc sans artifice, à la loyale.

Le geste qui sauve

En chaque situation présentée, en chaque texte, cohabitent de la même façon la veulerie et son contraire, ce qui peut laisser espérer en la personne humaine. Dans la médiocrité ambiante qu'il dépeint, toujours Tobias Wolff déniche l'énergumène capable de prononcer la parole ou de faire le geste qui sauve. Même l'animateur de croisières, véritable caricature de l'espèce, que l'on voit sévir à bord du *Friedman*, pourra proférer une phrase telle que : *« Nous aimons croire que l'amour gouverne encore ce pauvre vieux monde usé et malmené qui est le nôtre. »*

Cette conviction qui domine le livre entier est assurément celle de Tobias Wolff, voyeur lucide mais compatissant de ce monde qui est le nôtre, chasseur plus enclin à accorder compréhension et miséricorde qu'à tirer à vue sur les créatures prises dans les nasses mortelles de l'existence ordinaire.

ANNE BRAGANCE.

★ *CHASSEURS DANS LA* **NEIGE, nouvelles de Tobias Wolff, traduit de l'anglais par Françoise Cartano, éd. Alinéa, 192 p. 85 F.**

La délicate élégance de William Maxwell

(Suite de la page 11.)

Comme un vol d'hirondelles révèle, dans la litote, l'ellipse et l'allusion, la voix singulière de William Maxwell, sa perception subtile de l'univers des mères et des enfants, des éclopés de la vie. *« Certes, les émotions me fascinent plus que la puissance ou la réussite. C'est peut-être pour cela que si l'on excepte les poètes, Yeats tout particulièrement, mes auteurs favoris sont presque tous des femmes, notamment Virginia Woolf, Elizabeth Bowen, Colette, Zona Gale, que plus personne ne lit aujourd'hui, ou Marguerite Yourcenar, dont j'ose à peine dire à des Français que je viens de la découvrir. »*

William Maxwell semble n'avoir eu qu'un souci : *« Trouver* (sa) *voix, un style qui soit à la fois poétique et fluide comme le rythme de la conversation. »* Il déteste l'affirmation agressive de soi et de ses convictions, le péremptoire, le démonstratif, le spectaculaire. Il est l'écrivain de la violence intime, des existences dévastées par les malheurs muets de l'enfance.

Vieux monsieur auquel on pardonne désormais d'être resté en marge des « valeurs » américaines – *« quand j'étais plus jeune, c'était vu comme criminel »*, – William Maxwell dit aujourd'hui tranquillement qu'*« il ne faut pas vivre trop longtemps »*, que, comme le suggéra un jour son père, presque centenaire, *« ce n'est pas une très bonne idée »* et qu'il s'*« en tiendrait volontiers aux années 80, sans aller voir plus loin »*.

On aimerait pourtant qu'il ne prenne pas congé trop vite et que ses livres viennent, par leur distinction discrète et leur violence retenue, troubler – s'il est encore temps – les fonceurs qui traversent la vie sans un regard pour ceux qu'elle maltraite, les gagneurs que conforte trop aisément leur médiocrité satisfaite.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **COMME UN VOL D'HIRONDELLES, de William Maxwell, traduit de l'anglais par Henri Robillot, Flammarion, 200 p., 79 F.**

– Les ouvrages de William Maxwell, en anglais : *Bright Center of Heaven* (1934); *They Came Like Swallows* (1937); *The Folded Leaf* (1945); *The Heavenly Tenants* (1946); *Time Will Darken It* (1946); *Stories* (1956, avec Jean Stafford, John Cheever et Daniel Fuchs); *The Château* (1961); *The Old Man at the Railroad Crossing and Other Tales* (1966); *Ancestors* (1971); *Over by the River and Other Stories* (1977); *So Long, See You Tomorrow* (1980). Presque tous ces titres, publiés chez divers éditeurs, sont disponibles dans des collections de poche.

Rêveuse Emily Dickinson

Un éditeur genevois offre un choix de poèmes de celle qu'on surnommait au siècle dernier « la recluse d'Amherst ».

COMME la vie d'Emily Brontë, née douze ans plus tôt de l'autre côté de l'Atlantique, l'existence d'Emily Dickinson fut davantage remplie de rêves et de lectures que d'expériences concrètes ou de voyages lointains. Comme l'auteur de *Wuthering Heights*, E. Dickinson ne se souciait guère de diffuser ses poèmes, qui ne furent rassemblés qu'en 1890, quatre ans après sa mort. *« Publier, c'est mettre aux Enchères/L'Esprit »*, écrivait-elle.

Née en 1830 dans une famille puritaine de la Nouvelle-Angleterre, Emily Dickinson s'éloigna très peu et très rarement de sa ville natale d'Amherst, dans le Massachusetts. Hypersensible, de santé (physique et mentale) fragile, elle passa les sombres dernières années de sa vie dans les deuils successifs de ses proches.

Intellectuellement, Dickinson a trouvé sa voie propre entre le dogmatisme calviniste, teinté de raideur victorienne, qui régnait dans son milieu, et les conceptions plus *ouvertes du transcendantalisme*, qui, à la même époque, avec Emerson et Thoreau, faisait communiquer l'âme de l'homme et celle de la nature en une vision idéalement unifiée du monde.

Etonnamment moderne, la poésie de la « Recluse d'Amherst », à l'opposé du lyrisme incantatoire de son contemporain Walt Whitman, cherche la concision, l'ellipse du sens comme de la forme. Une écriture faite de dissonances, de ruptures, un goût du paradoxe et de l'aphorisme que favorise le choix fréquent des *formes brèves, une grande inquiétude* spirituelle, des élans mystiques, la présence de la nature qui fournit une ample réserve de correspondances et de métaphores, un lyrisme enfin, aussi retenu et bridé que brûlant... Telles sont quelques-unes des caractéristiques de la poésie d'Emily Dickinson. La ferveur et l'exaltation peuvent, à certains moments, toucher l'être au plus vif et l'exprimer avec une grave beauté :

Il est une solitude d'espace
Une solitude de mer
Une solitude de mort, mais [cela
Sera société
Comparé à ce site plus profond
A cette intimité polaire
D'une âme qui s'accueille en [elle-même
Infinitude finie.

Les *Quarante-sept poèmes* (sur environ deux mille), que Philippe Denis, lui-même poète, a traduits et que les éditions de La Dogana à Genève publient dans une fort belle présentation, avec le texte anglais en regard, ont un double mérite : donner une version personnelle et homogène d'un choix cohérent, né d'une longue fréquentation de l'œuvre de Dickinson (1) ; contribuer à dénoncer l'un de ces vides dont l'édition française a le secret et qui affectent certains auteurs étrangers majeurs (2).

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **QUARANTE-SEPT POÈMES, d'Emily Dickinson, traduits de l'anglais par Philippe Denis, éd. La Dogana (78, avenue de la Roseraie, Case postale 229, CH-1211 Genève 4), 102 p., 95 F.**

(1) *Dans Poésie* (Nº 37, 1er trimestre 1987, éd. Belin). Philippe Denis apporte quelques précisions sur son travail de traduction.

(2) Hormis un choix de poèmes traduits et présentés par Guy Jean Forgue en 1970 dans l'ancienne collection bilingue Aubier-Flammarion et quelques publications en revues, il n'existe pas, à notre connaissance, d'éditions récentes, même partielles, de l'œuvre d'Emily Dickinson.

Parmi les autres parutions

● *La Vie est un musée,* d'Elisabeth Tallent. Sous un titre prometteur, un écrivain d'outre-Atlantique à découvrir. L'éditeur évoque *« une incessante capacité de s'émouvoir ».* (Traduit de l'anglais par Manuela Dumay, Actes Sud, 264 p., 100 F.)

● *De la mort au matin,* nouvelles de Thomas Wolfe. Stock réédite cet étonnant portraitiste de la rue américaine, mort en 1938, à trente-huit ans. (Traduit de l'anglais pas R. N. Raimbault et Ch. P. Vorce, préface d'André Bay, « Bibliothèque cosmopolite », 284 p., 44 F.)

● *Le Temps de l'innocence,* d'Edith Wharton. Repris dans une collection de poche, ce roman nous entraîne à la fin du siècle passé, dans l'atmosphère à la fois puritaine et frivole de New-York. (Traduction, préface, bibliographie et chronologie par Diane de Margerie, GF-Flammarion, 316 p., 30 F.)

● *Le Voyageur malgré lui,* d'Anne Tyler. Cette romancière qui vit à Baltimore dépeint ici les déchirements d'un couple. (Traduit de l'anglais par Michel Courtois-Fourcy, Stock, 372 p., 125 F.)

● *Trois femmes, un homme et la rivière,* d'Annie Greene. Un premier roman sobre et témoignant d'une certaine maîtrise de la narration. Trois femmes, Lilly, Jessie et Ellen, prennent la parole tour à tour pour faire le portrait de l'homme qu'elles aiment toutes les trois, Darcy Blunt. Annie Greene sait dire avec justesse et retenue l'intimité de ces vies ordinaires, anonymes et désastreuses, l'existence tragique de Darcy, la vie et la mort de ce mauvais garçon, charmant, solitaire et alcoolique. (Traduit de l'anglais par Béatrice Vierne, Flammarion, 312 p., 120 F.)

● *Seize nouvelles par seize auteurs américains.* Variations sur le thème de l'adolescence. (Traduction de Patricia Jouffroy, Messidor, la Farandole, 214 p., 51 F.)

● *Galapagos,* de Kurt Vonnegut. Les « grandes vacances » de Vonnegut ! Un festival d'imagination, de loufoquerie, de drôlerie, tempérées – et accrues aussi – par une certaine angoisse. Tout « ceci » a commencé, dit d'emblée le narrateur, *« en l'an de grâce 1986 ».* Mais en est-on bien sûr ? On sait en tout cas que la croisière vers les Galapagos se faisait à bord d'un bateau nommé le *Bahia-de-Darwin*... Un nom qui aurait dû en inquiéter plus d'un... Tout débute dans une atmosphère de roman noir, autour de l'étrange James Wait, « escroc » au mariage à identité variable – il en est à dix-sept. Naufrage, survivants réfugiés sur une île, nous voici du côté de chez Defoe. Pas tout à fait. Dans ces mêmes « années de grâce » de la fin du XXe siècle, un virus étrange décime l'humanité, l'épuise jusqu'à sa totale disparition. Seuls les survivants du *Bahia-de-Darwin* sont épargnés. CQFD. Alors, on recommence ? Mais a-t-on envie de faire renaître, de perpétuer ces humains à *« gros cerveau »* que leur prétendue intelligence mena à leur perte ? Et si Darwin s'était trompé ? Et si la survie de l'espèce humaine passait par la régression ? Pour en savoir plus, voyez Vonnegut, ses divagations magnifiques sur un sujet qu'il prend au sérieux, son délire qu'on aurait tort de prendre plus pour une farce que pour un conte moral. (Traduit de l'anglais par Robert Pépin, Grasset, 284 p., 96 F.)

● *Sous le règne de la reine de Perse,* de Joan Chase. De ce premier roman, Joan Chase, qui vit dans l'Illinois et achève actuellement son second livre, a vendu cent mille exemplaires aux Etats-Unis. En France, *Sous le règne de la reine de Perse,* publié voilà plusieurs mois, n'a reçu, ni dans la presse (à commencer dans ces colonnes), ni dans le public l'accueil qu'il méritait. Il serait bon que les mois d'été soient l'occasion de découvrir cette chronique insolite de trois générations d'une famille américaine. Un univers de femmes évoqué par les plus jeunes, quatre adolescentes, Celia, Jenny, Katie et Anne, petites filles de la « reine de Perse », Lil, qu'un héritage providentiel a tiré de la misère, lui permettant d'acheter une ferme dans l'Ohio. Un récit drôle et tendre, un manière pour les quatre adolescentes, et pour tous leurs lecteurs, de retrouver les saveurs nostalgiques des enfances perdues. (Traduit de l'anglais par Robert Davreu, Seuil, 258 p., 89 F.)

• D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

L'Anschluss et ses cassandres

★ CELLA OU LES VAINQUEURS, de Franz Werfel, traduit de l'allemand par Robert Dumont, Stock, 316 p., 98 F.

★ CERCLES PERTURBÉS, de Herbert Selkowitsch, traduit de l'allemand par Robert Simon, Gallimard, 222 p., 98 F.

L'AUTRICHE, on le sait, ne s'est jamais relevée de sa grandeur perdue, comme si la disparition des Habsbourg avait été un péché générateur de toutes les nostalgies. Un sentiment de culpabilité assumé par la plus disparate des sociétés, à droite comme à gauche, chez les juifs comme chez les antisémites, les intellectuels et les Tyroliens. Jusqu'à l'Anschluss, suivi immédiatement du vote à 99,73 % pour le rattachement au Reich... Et, près de cinquante ans plus tard, jusqu'à l'élection presque triomphale d'un Waldheim en qui la petite République autrichienne à la capitale hydrocéphale voulut se reconnaître.

Bizarrement, deux romans écrits l'un et l'autre en 1938 et jamais publiés en France viennent de paraître qui illustrent de façon tout à fait différente le temps de l'Anschluss, dans l'atmosphère glauque qui précède la nuit, le brouillard, l'exil, l'horreur. *Cella ou les Vainqueurs*, de Franz Werfel, écrit entre septembre 1938 et février 1939, à Sanary puis à Saint-Germain-en-Laye, où l'écrivain autrichien s'était réfugié avec sa femme Alma Mahler : c'est le dernier roman de l'auteur du *Chant de Bernadette*. Il devait comporter deux volumes, mais le second — dont il ne reste qu'une liste des chapitres prévus — ne fut jamais écrit, Werfel pensant que *« le temps avait avancé plus vite que l'œuvre »*.

Cella ou les Vainqueurs conte l'histoire de la famille Bodenheim pendant les semaines qui précèdent l'Anschluss, entre Vienne et Eisenstadt, la capitale du Burgenland, près de la frontière hongroise, où Joseph Haydn passa une grande partie de sa vie, hôte des princes Esterhazy. Le père, *« un petit avoué »*, est un juif autrichien qui s'estime parfaitement assimilé : vieux soldat de l'Empereur, bardé de décorations, secrétaire du Cercle d'airain local, l'association d'anciens combattants, il a épousé une catholique et nourrit les plus hautes ambitions pour sa fille, Cella, qui n'a pas encore seize ans mais en qui tous s'accordent à voir une future grande pianiste.

L'ORGANISATION par le dernier des princes Esterhazy d'un concert prévu pour février-mars 1938 doit apporter la gloire à la jeune fille, tandis que son père tente de réunir les forces antinazies pour *« une Autriche libre »* dans un pays où, insidieusement, les « chaussettes blanches » apparaissent de toute part. *« Toujours le même type d'homme svelte, beau garçon, musclé aux yeux vides, à la cervelle inconsistante, plus un menton agressif et des dents étincelantes de star de cinéma, l'un semblable à l'autre. On peut plus facilement distinguer des visages de chevaux ou de chiens que les visages des chaussettes blanches. »* L'auteur nous fait assister à leur victoire, *« révolte fanatique engendrée par un complexe d'infériorité longtemps remâché »*, tandis que, ivres de leur pouvoir, sous le drapeau à croix gammée, les nouveaux seigneurs commencent à se livrer à ce que Milena Jesenska, dans un de ses articles (1), nomme le *« lynchage à l'européenne »* (*« Les nègres,* écrivait-elle le 30 mars 1938, *dans la Vienne actuelle, ce sont les juifs, les socialistes, les anciens nationalistes autrichiens, les monarchistes, parfois des Tchèques et souvent aussi des catholiques. (...) A Vienne, on compte un bon demi-million de nègres. Jusqu'à présent, on ne leur a guère fait de mal. On leur a « seulement » interdit de travailler. »*)



Franz Werfel



Herbert Selkowitsch

Né à Prague, comme Rilke et Kafka, élevé dans l'atmosphère des cercles juifs de langue allemande, lecteur chez l'éditeur Kurt Wolff à Leipzig, mobilisé en 1915 comme son personnage Hans Bodenheim, Franz Werfel restera comme un grand témoin de l'entre-deux-guerres qui rend bien l'esprit de ses compatriotes (2). Après son récit de 1920, *C'est la victime qui est coupable*, il montrait dans *Barbara ou la Piété* les conséquences, sur une vieille nourrice à la fois naïve, de l'effondrement des Habsbourg : dans *Cella*, il met en pleine lumière les illusions de l'assimilation et la culpabilité des victimes qui n'ont pas voulu voir ce qui se préparait et qui sont soumises à toutes les humiliations. *« L'avilissement rend vil,* écrit-il. *C'est une loi de l'âme. Il faut être le fils de Dieu pour pouvoir, battu de verges, souillé de crachats, couronné d'épines, conserver un beau visage humain. Nous autres, êtres déshonorés, brutalisés, nous étions devenus insignifiants, vils, affreux, dignes de mépris. »* *« A Dachau ! Emmenez-le ! »*, crie la foule.

Pendant la débâcle, il passera plusieurs mois à Lourdes et se tournera de plus en plus vers Dieu et la spiritualité — pour remercier la Vierge qui l'a sauvé — va écrire *le Chant de Bernadette* en 1941 ; il meurt en 1945 à Beverly Hills, où il a rejoint les autres exilés. *Cella* demeurera inédit jusqu'en 1955. Ce qui soulève un regret, car ce roman-saga, de facture traditionnelle, était un témoignage pris sur le vif qui, publié avant 1940, aurait permis, au moins à ses lecteurs, de ne pas dire : « Je ne savais pas »...

NÉ à Vienne en 1918, réfugié en France, comme Werfel, son aîné, en 1938, Herbert Selkowitsch vit aujourd'hui à Monaco. Ecrit la même année que *Cella*, mais par un jeune homme de vingt ans, son roman *Cercles perturbés*, qui raconte la même réalité, avec des moyens complètement différents, avait retenu l'attention de Stefan Zweig, qui écrivit alors : *« J'ai franchement l'impression d'un talent essentiel qui, en temps normal, devrait s'imposer immédiatement, mais qui pourrait même s'imposer en ces temps complètement fous. »* Agé de près de soixante-dix ans, cet inconnu nommé Selkowitsch livre aujourd'hui ce roman « perturbé », perturbant, dérangeant, à nous, lecteurs, spectateurs passifs et impuissants devant les signes infimes qui annoncent la fin d'un monde.

Selkowitsch nous prévient d'entrée qu'il ne fait pas œuvre d'historien. *« Nous ignorons,* commence-t-il, *dans quelle ville se sont déroulés les événements dont il sera question ici ; cependant, le nom du héros de notre histoire, Martin Svoboda, laisse à penser qu'ils ont eu lieu en Europe centrale, peut-être à Vienne ou à Prague, voire à Budapest — il est impossible de le dire exactement. (...) En revanche, nous sommes mieux informé sur la date de ces événements : on peut les situer dans les années 1936 et 1937. »* Son but est de rendre justice à un homme modeste, qui a connu dans la vie beaucoup d'injustices, mais *« sans être traité de narrateur ennuyeux »*. Son héros, qui n'a rien d'héroïque, Martin, trente-trois ans, marié et amoureux de sa femme Irma, est caissier dans le magasin de textiles Pick et Fils. Parfaitement heureux et content de soi. Jusqu'au jour où, à cause d'une tache brune sur une dent, il consulte un dentiste qui croit apercevoir dans sa gorge les signes de la syphilis...

Et soudain, cette vie qui semblait tourner rond se trouve bouleversée par toute une série d'espèces parasites qui vont détruire les cercles de son petit paradis personnel. Si la maladie vénérienne n'a été qu'une fausse alerte, le voilà tout de même chassé de chez Pick et Fils pour avoir fait entrer dans la maison, par obligeance envers un (faux) ami, un jeune garçon qui va presque immédiatement commettre un cambriolage ; on va aussi l'accuser d'avoir calomnié ses collègues. Et, las d'être vilipendé à tort, il donne raison à ses détracteurs en cédant à quelques indélicatesses, ce qui, quand l'Histoire (avec un grand H) s'en mêlera — quand sa patrie sera occupée et que M. Pick, le juif, perdra son magasin et peut-être sa vie, — le forcera à partir avec Irma, sa femme, Melchior, son fils, à bord du bateau qui va le mener outre-mer... Et sortir ainsi du cercle de notre horizon.

Pince sans rire, Herbert Selkowitsch mène sa narration avec la logique d'un perturbateur qui aurait beaucoup lu Gogol et Kafka, et même Kleist, pour mieux nous faire connaître le destin d'un homme ordinaire dans des lieux et des époques de troubles extrêmes. Obligé de sortir du cercle simple de sa vie vers une géométrie de l'aléatoire et du risque. Etrange livre dont la construction et l'approche intriguent longtemps. Mais qui est donc Martin Svoboda ? Qui est donc Herbert Selkowitsch ?

● A paraître en août : *Eine Lebensgeschichte* (L'Histoire d'une vie), une biographie de Peter Stephan Jungk chez S. Fischer (en allemand).

(1) Voir *Vivre*, de Milena Jesenska (Lieu commun, 1985).

(2) On lira aussi son grand roman historique sur le massacre des Arméniens : *les 40 Jours de Musa-Dagh* (Albin Michel, 1986).

• HISTOIRE

Un héritage dilapidé ?

François Dosse montre pourquoi la recherche historique est menacée de disparaître

IL n'y va pas de main morte, François Dosse ! L'histoire, dit-il, cette glorieuse discipline si bien vendue, *« court le risque de disparaître comme la zoologie hier, ou de connaître la crise et la marginalisation qu'a connues la géographie »*. Et pourquoi donc ? Parce que les héritiers inconséquents de Marc Bloch, de Lucien Febvre et de Fernand Braudel auraient dilapidé l'héritage rondelet des *Annales* d'antan. Plus descriptive qu'explicative, perdant sa vertu en explorant les bas-fonds de la marginalité sociale, soumise aux impératifs de la mode et aux mirages des médias, l'histoire « *annaliste* » serait aujourd'hui en miettes.

Cette démonstration, très volontariste, nimbée de formules apprises sans doute chez Althusser, n'emporte pas toujours l'adhésion. La souveraineté des *Annales* n'a pas été si complète que le prétendu naufrage d'un navire amiral entraîne demain toute la flotte par le fond. D'autres histoires, fort heureusement, se font depuis un demi-siècle sans vénération particulière pour les pontifes et les poncifs. Toutefois, la tribu des historiens de tout poil s'interrogeant volontiers à ce jour sur son avenir (1), l'apport de F. Dosse, fort documenté et excitant jusque dans ses outrances, est à verser au dossier.

Trois générations, explique-t-il, ont bâti l'*imperium*. Celle des fondateurs de la revue, en 1929, abat les idoles de l'histoire « historisante », la biographie, la politique et l'événement, tout en proclamant bien haut les droits de Clio face aux prétentions hégémoniques de la sociologie durkheimienne. La seconde génération, au temps de Braudel, a conceptualisé la longue durée en réponse au structuralisme de Lévi-Strauss et a enrôlé les sciences sociales sous sa bannière. La troisième, depuis vingt ans, a *« déconstruit*, selon François Dosse, *à partir de configurations partielles, régionales et provisoires du savoir »*, en encensant un « rôdeur », Michel Foucault. A la vocation globalisante des fondateurs, François Dosse oppose les pratiques parcellaires et le renoncement à toute vision d'ensemble chez les épigones. Cette reconstruction rectiligne fait bon marché des mille nuances de la création et des hésitations fécondes des grands esprits qui peuplèrent les *Annales*. Mais elle existe et elle est forte.

On ne dira pas que la livraison de la revue *Autrement* — consacrée à la « passion du passé » chez les fabricants d'histoire — contribue, elle, à clarifier le débat. Cette réunion de coups de cœur et d'exercices de style, rehaussée par quelques grandes signatures, a trop embrassé pour bien étreindre. C'est plaisant, utilement provocateur, mais assez tape-à-l'œil.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ L'HISTOIRE EN MIETTES. DES « ANNALES » A LA « NOUVELLE HISTOIRE », La Découverte, 269 p., 120 F.

★ PASSION DU PASSÉ, nº 88 d'*Autrement*, 203 p.

(1) Voir *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, nos 12 (1986) et 15 (1987). Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Les jardins de notre histoire

LE jardin, c'est l'âme d'une société : le reflet des images ou des désirs qui la traversent. Dans un livre extrêmement original, où se mêlent de courts récits, des évocations historiques ainsi que des commentaires, Denise et Jean-Pierre Le Dantec nous racontent les jardins français. Une histoire passionnante qui nous entraîne, depuis le septième siècle jusqu'à nos jours, dans les allées de ce parc de La Villette *« où tente de s'inventer un nouveau mode de récit paysager »*.

Chaque époque, selon les lois qu'elle se donne, définit son jardin. D'utilitaire qu'il était au départ, il devient « lieu de songe », puis de rencontre, de plaisir et d'agrément. Pour les auteurs de cet ouvrage, tout nouvel apport traduit une évolution sociale. Qui l'aurait cru ? Notre passé se lit aussi dans celui des poireaux, des pommiers, des jacinthes. Ce n'est pas une plaisanterie. Après tout, nos racines sont également terrestres.

Voilà en tout cas un livre fort savant et pertinent.

BERNARD GENIES.

★ LE ROMAN DES JARDINS DE FRANCE, de Denise et Jean-Pierre Le Dantec, Plon, 288 p., 110 F.

Culture

PHOTOGRAPHIE

Une exposition à Avignon

Les incongruités révélatrices

Les quatrièmes Rencontres cinématographiques organisées à Avignon par le Centre franco-américain de Provence présentent une rétrospective de Jerry Schatzberg. De plus, pendant tout le mois de juillet, se tient une exposition de ses photos. Jerry Schatzberg commente pour nous ses images.

L'exposition de mes photos à Beaubourg avait provoqué en moi une émotion profonde. Je les ai mieux aimées en les retrouvant au bout de quinze ans.

Ce qui m'intéressait et m'intéresse encore (en photo comme au cinéma), ce que je recherchais et que je recherche toujours, c'est une humanité certaine, une dimension d'humour, une certaine ironie dans le commentaire social... Trois hommes à un croisement, portant trois chapeaux différents. Ça m'a paru curieux et drôle à la fois. A eux aussi, de toute évidence, vu la manière dont ils observent leurs chapeaux respectifs.

Ou cette photo représentant deux Blacks traversant un parc, abrités par un parapluie cassé. Pourquoi l'ai-je prise ? D'abord, parce que j'ai effectivement vu ces deux Blacks dans ce parc sous ce parapluie. La plupart des gens auraient un parapluie en bon état. Le leur était brisé. Mais leur vie, elle aussi, est en ligne brisée. Dépouillée, ce que me soulignait la nudité des arbres derrière. Et, en même temps, l'image est dynamique, pleine de vie. Vous pouvez voir, et sentir, le désir de ces deux hommes de s'en sortir. Ils se serviront de tout ce qui est en leur pouvoir pour survivre, de tout ce qui leur tombera sous la main pour se protéger, fût-ce d'un parapluie brisé... Je me souviens, juste après avoir pris cette photo, j'en ai pris une autre, d'une vieille dame avec son vieux chien, et ils se souriaient tous les deux...



Central Park, vu par Jerry Schtzberg

L'indication d'un rapport entre deux personnes me donne toujours envie d'en savoir plus. J'aime les procès, par exemple, parce qu'ils relèvent du drame. Et le sport. On ne saurait vraiment décrire certains des drames qui se déroulent sur un terrain de sport...

J'aime filmer et photographier les comportements. Je préfère cela à la mode. Même dans mes photos de mode, je portais l'accent sur les comportements. L'incongruité révélatrice de deux personnages en tenue de soirée, à l'aube, au marché aux poissons. Possible, mais guère probables. Plausible. Et décalage intéressant. A un moment, dans *Panique à Needle Park*, Bobbie vient voir la jeune femme à l'hôpital. J'avais fini les gros plans sur Al Pacino, j'étais passé à ceux de la malade... Pacino était hors champ, donnant la réplique à Kitty Winn, cherchant à provoquer une réaction. Il a tout d'un coup empoigné l'infirmière et s'est mis à danser avec elle. Kitty Winn a éclaté de rire. J'ai bien aimé cette réaction. J'ai immédiatement retourné le ballet de Pacino avec l'infirmière. C'est un comportement que son personnage aurait eu. Et ce fourire à un moment dramatique, si incongru, sonnait juste. Je ne sais si c'est l'instinct du photographe qui jouait là, mais j'ai réagi par instinct et j'ai été photographe. Alors...

Moi, spectateur

Une autre photo me revient en mémoire. Un clochard, noir, debout devant une Bentley, s'apprêtant à en laver le pare-brise contre deux sous à un feu rouge. La photo est prise de l'intérieur de la voiture. Seule la statuette caractéristique sur le capot vous indique qu'il s'agit là d'une voiture luxueuse... Un tout petit détail qui passe très vite. Mais j'étais là, ça s'est passé tout aussi vite. Au cinéma, je chercherai à provoquer ce genre de situation. Un détail peut-être imperceptible qui permettra, même en cours de scène, à un acteur de décoller. Je tournais une scène de *la Rue* dans un café de Harlem. Trois personnages assis autour d'une table : Fast Black le proxénète, son avocat, et une prostituée. J'ai suggéré à Kathy Baker (la prostituée) de commencer la scène sur une balance qui se trouvait dans un coin du café. Avec une actrice de son calibre, pas besoin d'en dire plus pour qu'elle démarre. Elle monte sur la balance. Moi, metteur en scène, mais surtout premier spectateur, je devine, même inconsciemment, que la prostituée est un peu troublée par son corps, qu'elle a un problème de poids. Elle se retourne, un homme la dévisage, elle lui balance un de ces regards, et ça me fait démarrer la scène dans une autre tonalité. Peut-on dire que le metteur en scène, ayant provoqué l'événement, a cédé la place au photographe ? Peut-être. Il faut toujours faire confiance aux acteurs...

Et à ceux qui ne le sont pas. Nous avons également tourné une séquence de *la Rue* sur un terrain de basket à Harlem. J'aurais pu passer une semaine entière à photographier tout ce qui se passait autour. Les gens à leurs fenêtres. Curieux, certes, d'observer le tournage d'un film dans leur quartier. Mais aussi – surtout – de même qu'en France, par exemple, la vie se passe à la terrasse des cafés, à Harlem, on vit à sa fenêtre, on s'interpelle, on passe des heures assis sur les escaliers de secours. New-York devait être comme ça dans les années 20, quand la petite Italie ressemblait encore vraiment à l'Italie. Les Américains sont plus puritains, plus coincés. Plus hypocrites. Sauf dans la communauté black de Harlem. Et je trouve que ça en dit long sur notre société.

JERRY SCHATZBERG.

★ Traduit de l'américain par Henri Béhar.

CINÉMA

« Une épine dans le cœur », d'Alberto Lattuada

Décadence d'une idée fixe

Nous ne céderons pas au calembour, vraiment trop facile et de bas étage, que suggère irrésistiblement le titre du dernier échec cinématographique de M. Lattuada. Et pourtant... Il s'agit bien de ça. De toute façon, on ne risque pas de se tromper avec ce réalisateur dont l'obsession pour les jeunes filles ne date pas d'hier. En principe, un homme qui a le bon sens et le courage de déshabiller dès leur plus jeune âge aussi bien Dalila Di Lazzaro *(Oh Serafina)* que Theresa Ann Savoy *(la Bambina)* ou Nastassja Kinski *(Cosi comme sei)* est un humaniste et mérite notre reconnaissane.

Hélas, au fil des ans, ce caprice bien naturel a quelque peu tourné au vinaigre, le fantasme est devenu plat, bâclé. La faculté décèlerait sans doute chez l'auteur un gâtisme irréversible ; il faut le craindre, Alberto n'est plus très loin de Tinto Brass, pour les amateurs à qui ce nom dit quelque chose. Le scénario est aberrant. Guido (Anthony Delon) tombe amoureux d'une fausse pucelle (Sophie Duez) qui mène en fait une triple vie cachée, initiée dès l'enfance par son tuteur et amoureuse d'un motard défiguré, etc. Les dialogues sont d'une sottise désarmante, comme la mise en scène, du reste. Veut-il nous indiquer le passage du temps, Lattuada nous fait voir les aiguilles d'une montre en gros plan. En voilà une idée neuve, belle trouvaille, Alberto. Parfois une bribe d'un talent évanoui nous émeut. Anthony mord les fesses de Sophie, mais un impitoyable fondu enchaîné nous empêche toujours de connaître la suite.

Evidemment, les comédiens ne sont pas dirigés. Anthony Delon a pourtant montré depuis, dans *Chronique d'une mort annoncée*, de Rosi, qu'il pouvait être excellent acteur. Et Sophie Duez est injustement figée dans une attitude butée (le « mystère » selon Lattuada...) qui ne met pas son esprit trop en valeur. Lattuada s'est plutôt attaché à nous détailler inlassablement sa glorieuse féminité et la dénude au moins deux cent dix-sept fois en une heure trente-cinq. Il n'a pas perdu la main, le vieux bandit, et on ne s'en plaint pas de ces lingeries qui voltigent, pour un peu cela forcerait le respect. Mais il faut avoir le cœur très, très sensible.

MICHEL BRAUDEAU.

Mort de la comédienne Sonia Saviange

La comédienne française Sonia Saviange s'est donné la mort, le 22 juin, pour des raisons inconnues. Elle était âgée de cinquante-quatre ans. Elle avait joué dans la plupart des films de Paul Vecchiali, en particulier *Femmes Femmes*, *Corps à cœur*, dans *Salo*, de Pasolini, *les Belles Manières*, de Jean-Claude Guiget, *Simone Barbès ou la vertu*, de Marie-Claire Treilhou. Actrice trop discrète, femme trop effacée, elle a quitté la vie sans un mot.

Etudier le cinéma à Los Angeles

L'American Film Institute de Los Angeles, comme il avait été annoncé au Festival de Cannes, offre un an d'études à un jeune metteur en scène français ayant réalisé au moins un long métrage. Les candidatures seront examinées par un jury français comprenant des membres du CNC (Centre national de la cinématographie). Elles devront parvenir avant le 15 juillet à la Bourse AFI, Festival international du film, 71, rue du Faubourg-Saint-honoré, 75008 Paris.

La mort de Jean Adhémar

Des images par millions

M. Jean Adhémar, ancien conservateur en chef du Cabinet des estampes et de la photographie, à la Bibliothèque nationale, est mort le 30 juin, à Paris. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Entré à l'Ecole des chartes en 1928 et nommé archiviste paléographe en 1932, Jean Adhémar s'était d'abord orienté vers les études médiévales. Rapide, comme il le fut toujours, il soutint, en 1938, sous la direction d'Henri Focillon, une thèse qui rassemblait une riche documentation sur « Les influences antiques dans l'art du Moyen Age français ». En 1950, il publia, avec Francis Salet, une monographie sur la Madeleine de Vézelay.

Sa place était trouvée depuis longtemps à la Bibliothèque nationale, mais c'est au département des estampes qu'il trouva finalement sa voie, et il en devint le conservateur en chef au départ de Jean Vallèry-Radot, en 1961. Dès lors, son activité, qui fut tout à fait considérable, se répartit entre deux responsabilités majeures : le grand département documentaire de la Bibliothèque nationale et, d'autre part, *la Gazette des beaux arts*, dont il fut nommé, vers 1950, rédacteur en chef par Georges Wildenstein.

Disposant ainsi de deux positions fortes, il passait de l'une à l'autre avec une étonnante facilité, jouant ainsi un rôle assez discret mais appréciable dans la culture artistique.

Sa manière faite d'ironie brusque et de malice mêlée au savoir se retrouvait dans les notes critiques des catalogues comme dans les petites chroniques incisives, caustiques, souvent même cavalières, de *la Gazette des beaux-arts*. Il avait le même style dans son enseignement à l'Ecole du louvre et à l'Université libre de Bruxelles (à partir de 1946).

Auteur du second tome de l'Inventaire du Fonds français des Estampes pour le seizième siècle (1938), Jean Adhémar multipliait les aperçus sur l'art de la Renaissance en France : notes sur le mécénat de François Iᵉʳ, étude des dessins de l'époque (1954). On attendait de lui un grand travail sur cette époque, qui malheureusement ne fut jamais publié.

La Bibliothèque nationale connaissait depuis 1950 un remarquable renouveau avec Julien Cain. Jean Adhémar fut associé par ce grand administrateur à un nouveau type d'exposition qui illustre un cas littéraire à partir des estampes et des documents artistiques. Ainsi Diderot en 1963. Jean Adhémar collaborait d'ailleurs, depuis 1957, à une édition monumentale illustrée des salons de Diderot, due à Jean Seznec.

Dans un volume d'hommages à celui-ci (1974), Adhémar raconta comment ils se passionnaient tous deux pour les relations littérature-art avec l'idée de mieux tirer parti des *« millions d'images du Cabinet des estampes »*. D'où toutes sortes de petits détails éclairants, comme l'identification des gravures qui, selon Flaubert, faisaient rêver la pauvre Emma Bovary – ce point établi par Seznec – ou la source de *l'Hymme au soleil*, de Chanteclerc, dans un dessin d'un hebdomadaire humoristique de la fin du dix-neuvième siècle – trouvaille d'Adhémar.

Mais, finalement, ce fut surtout le dix-neuvième siècle avec les caricatures, la presse, les journaux satiriques, les affiches qui retint l'attention de Jean Adhémar dans des articles et des publications truffés de citations piquantes et d'anecdotes sur Daumier, Toulouse-Lautrec, etc.

Au cours de ces dernières années, à la tête du département, Adhémar souhaitait y ajouter une nouvelle dimension avec la photographie. Il allait ainsi au-devant d'une mode dont l'importance n'échappe plus à personne. Mais il soulevait de nouveaux problèmes de documentation et de placement que nos institutions ne sont pas toujours bien préparées à résoudre – et il n'en vit pas la solution définitive au terme de cette vie si activement remplie.

ANDRÉ CHASTEL.

Les difficultés de la Bibliothèque nationale

(Suite de la première page.)

Le budget de la Bibliothèque 140 millions de francs pour son fonctionnement et un peu plus de 240 millions de francs pour le personnel doit pouvoir éponger une augmentation que personne ne conteste vraiment. Pas plus que la demande d'une plus grande souplesse entre les différents corps qui travaillent rue de Richelieu.

Mais voilà, la Bibliothèque nationale a été rattachée, en 1981, au ministère de la culture tandis que son personnel dépend toujours de celui de l'éducation nationale. Ils se renvoient donc allègrement la balle avant toute décision. Les navettes entre la rue de Valois et la rue de Grenelle semblent d'autant plus difficiles que le détour par le ministère des finances, rue de Rivoli, est quasi obligatoire. Aussi, en dépit des délégations envoyées à tous les vents, les négociations s'éternisent. Et comme les magasiniers ont deux casquettes : la communication des volumes mais aussi leur conservation, ils ont pris le parti de remplir cette seconde tâche (classement, dépoussiérage), avec le soin le plus extrême. A la grande fureur des lecteurs exaspérés.

Pourtant M. André Miquel, l'administrateur général, n'est pas mécontent de son bilan. En trois ans et demi, il a pu, dit-il, réorganiser la vieille maison. Nommer un directeur financier et une attachée commerciale, ce qui ne s'était jamais vu. Regrouper un certain nombre de services dispersés, en deux gros départements, les entrées françaises et les entrées étrangères. Achever l'informatisation du catalogue en remontant jusqu'à 1970. *« Au-delà c'est trop cher. »* Dès l'automne, les usagers pourront consulter cette base informatique.

Travail « à domicile »

Les nouveaux bureaux de la rue Vivienne ont décongestionné l'antique forteresse de papier et son ouverture au grand public s'est accentuée avec la création d'un auditorium de musique, passage Colbert. *« Les lecteurs ne sont pas les seuls individus à compter pour nous. Il faut aussi penser aux simples contribuables qui ont envie, de temps en temps, de voir certains de nos trésors. Notre exposition « Rembrandt » a attiré cent mille visiteurs, le plus gros chiffre jamais enregistré à la Nationale dans de telles circonstances. »*

L'optimisme de l'administrateur général irrite certains jeunes conservateurs qui déplorent son *« manque d'énergie »* : *« Ses réformes sont trop timides, c'est un général qui ne sait pas entraîner ses troupes à l'assaut des vieux diplodocus qui empêchent tout mouvement par leur propre immobilisme »*, prétend l'un d'entre eux. D'autres lui reprochent de se satisfaire de la « décadence » de l'institution. *« Aujourd'hui, elle est à la traîne des autres grandes bibliothèques*, se plaint cet ancien élève de Foucault. *Un symptôme : nous n'achèterons presque plus de livres étrangers. La Nationale se provincialise »*.

André Miquel recentre le débat. Toutes les grandes bibliothèques du monde sont confrontées aux mêmes problèmes. Elles doivent faire des choix. Et sont condamnées à travailler de plus en plus ensemble. *« Il est illusoire aujourd'hui de vouloir absorber toute la production imprimée de la planète. Rue de Richelieu, nous recevons quarante mille volumes par ans, au titre du dépôt légal et nous en achetons autant, en France et à l'étranger. Il faut maintenant faire un tri. Est-il raisonnable d'acheter toute la production littéraire de l'Afrique anglophone par exemple, quand on sait qu'elle est disponible à Londres. Les Anglais tiennent le même raisonnement s'agissant de la littérature africaine francophone. »*

Déjà, grâce aux livres microfilmés, certains chercheurs travaillent « à domicile ». Le Québécois Josselin Beausoleil, par exemple, auteur d'une grosse thèse sur Benjamin Constant, n'a utilisé que des micro-fiches, sans bouger de Montréal. Il est juste venu à Paris pour consulter les manuscrits et les ouvrages annotés. Ce système n'a pas la faveur de tous. *« On peut lire un livre en diagonale, rapidement*, remarque Claude Quétel, attaché au CNRS de Caen. *Pas une fiche. En revanche, il est bien vrai que la salle des imprimés est encombrée par quantité de gens qui n'ont rien à y faire. Beaucoup de bibliothèques fort bien achalandées sont vides, comme celle de l'Hôtel de Ville de Paris, et certains volumes sont parfaitement disponibles en librairie. J'ai vu demander des titres de la collection « Que sais-je ?... »*

Selon André Miquel, 60 % des lecteurs dans la grande salle des imprimés sont des étudiants qui préparent une thèse de troisième cycle. *« Si les bibliothèques universitaires n'étaient pas dans un si piteux état, nous ne serions sûrement pas envahis à ce point-là. Le sort de la Bibliothèque nationale renvoie à un grand débat général sur les bibliothèques en France »*, précise-t-il.

En attendant cette confrontation, le ministère de la culture, celui de l'éducation nationale et celui des finances se renvoient mutuellement le soin de régler la crise ouverte rue de Richelieu. Et les chercheurs, débarqués des quatre coins du monde, attendent Godot et des volumes qui n'arrivent pas.

EMMANUEL DE ROUX.

DANSE

Le nouveau spectacle du Palais Garnier

« Raymonda » digest

Trois ballets, trois styles pour cette soirée : le pur académisme, Raymonda, (Petipa-Noureev), le « modern » la Pavane du Maure de José Limon, et un néo-classicisme ni chair ni poisson de Rudi van Dantzig.

Ils ont l'âme chevillée au corps, les danseurs de l'Opéra. A peine rentrés d'une tournée new-yorkaise et encore sous le coup du décalage horaire, ils répétaient à 8 heures du matin le spectacle programmé le même soir, et pas n'importe quel spectacle, un digest de *Raymonda*.

On peut y apprécier les beaux équilibres et les « sauts de chats » élastiques de Karin Averty, le moelleux d'Elisabeth Maurin, la petite batterie de Kader Belarbi et Wilfrid Romoli, et l'ardeur de tout le corps de ballet, mobilisé dans des évolutions de groupes qui s'interpénètrent sur des rythmes accélérés. Toutes les étoiles doivent se relayer dans les rôles titres, mais un couple domine les distributions par sa beauté rayonnante : Elisabeth Plate, altière et belle et qui pour une fois semble saisie d'une langueur sensuelle inusitée. Charles Jude, danseur noble par excellence. Aérien, superbe de ligne, il ne cède jamais aux exploits à l'esbrouffe.

Voici enfin José Limon intronisé au Palais Garnier avec sa *Pavane du Maure* créée en 1949 sur une musique de Purcell... On a pu qualifier ce jeu d'ombres et de lumières entre quatre personnages de « meurtre dans un jardin anglais ». Inspiré par les danses emblématiques de la Renaissance, il est dominé par l'Othello que Jean Guizerix interprète de manière expressive et sobre. Claude de Vulpian est comme un lys blanc épanoui dans ce drame élégant et fluide.

Quatre Lieder, ballet de Rudi van Dantzig sur une musique de Richard Strauss, créé à Amsterdam en 1972, entre également au répertoire. C'est de la danse de confection, construite au mètre avec des enroulements mécaniques, des ports conventionnels, très datés, une danse absolument dénuée d'émotion. Malgré une distribution somptueuse (Platel, Hilaire, Lormeau, Guérin, Denard, Legris, Belarbi, et une Sylvie Guillem fluide comme un rayon de lune), l'œil s'échappe sans cesse vers la fosse d'orchestre pour suivre le seul échange dramatique du spectacle, un duo tendu entre le chef, André Presser, et Michèle Lagrange, soprano à la voix magique.

MARCELLE MICHEL.

★ Prochaines représentations, les 4, 9, 13, 15 et 17 juillet.

Culture

ARCHITECTURE

Corbu vu par... à l'IFA

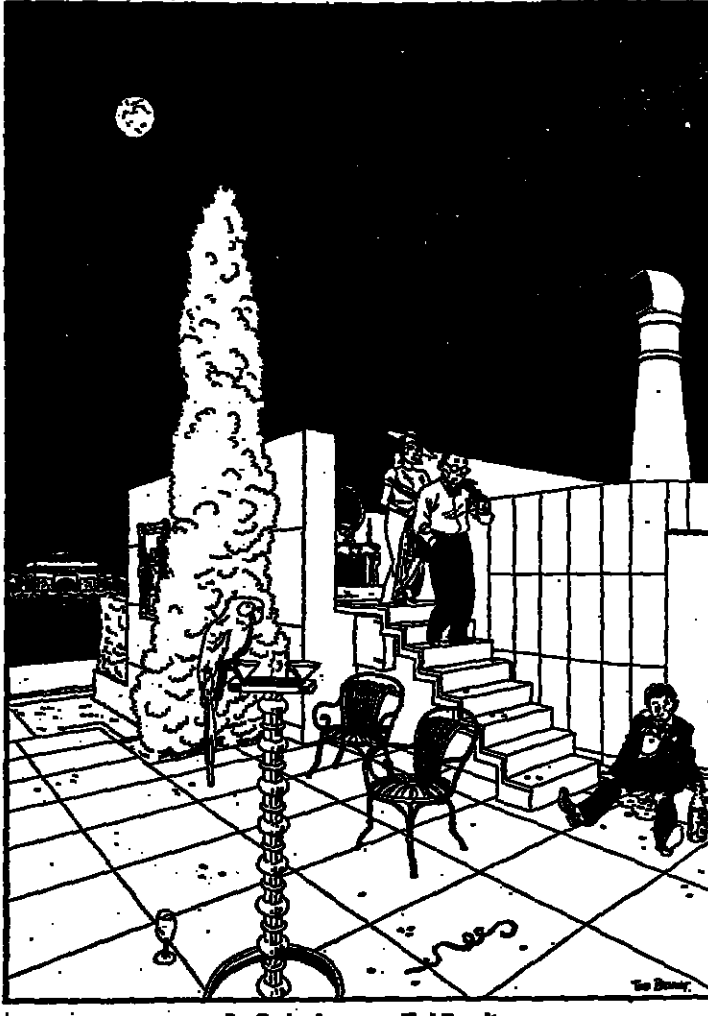
L'été du centenaire

« Le Corbusier vu par... », à l'Institut français d'architecture, a une drôle de fête, mi-figue mi-raisin, entre l'humour et la fascination. Mais cette exposition redonne des forces aux coureurs de marathon qui affrontent ce centenaire.

Alors que la grande exposition de la Hayward Gallery fermait ses portes à Londres, après avoir accueilli près de quatre-vingt-dix mille visiteurs, la Fondation Le Corbusier, dépositaire exclusif de l'œuvre du maître et fournisseur de toutes les manifestations du centenaire à travers le monde, ouvrait un hommage discret mais chaleureux à l'homme, à celui que l'état civil avait d'abord enregistré comme Charles-Edouard Jeanneret (1). C'était le coup d'envoi français, discret et intime lui aussi, de cette année Le Corbusier, dont l'inauguration officielle a eu lieu le vendredi 26 juin, à la villa Savoye de Poissy, l'une des constructions les plus célèbres de l'architecte, qui accueille elle aussi, pour la circonstance, trois expositions (2).

Au mois de juin encore, se sont succédé les colloques, au couvent de la Tourette, à Firminy, à Strasbourg... La Fondation Claude-Nicolas Ledoux, à Arc-et-Senans, a d'ores et déjà ouvert deux expositions, l'une qui *« tisse un fil »* entre l'*« architecte révolutionnaire »* du dix-huitième siècle et ce *« révolté de l'architecture »*, que fut Le Corbusier, l'autre qui traque la *« symphonie de la forme et du béton »* à travers le travail de deux photographes sur la Tourette et sur Ronchamp (3). Et puis voici l'été, et ceux que n'effraie pas une indigestion de savoir « corbuséen » prendront, dès juillet, leur bâton de pèlerin pour Strasbourg et Marseille. Tout cela serait bien sévère sans l'Institut français d'architecture (IFA).

L'exposition « Le Corbusier vu par... » n'est pas la moins ésotérique qu'ait produite l'Institut français d'architecture, ni la plus raisonnable qu'ait occasionnée le centenaire (4). Et sans l'intelligence coutumière des muséologues du lieu, on aurait sans doute frôlé la fausse bonne idée. A ces trois prudences verbales près, on *se réjouira* de voir ainsi ouvert l'été Le Corbusier dans la fantaisie, l'insolence, ou tout simplement les joies salubres de la création et de la commémoration. La bonne idée, celle qui faillit être fausse, fut de demander à des architectes, dessinateurs et photographes une contribution originale et libre, *« de quelque nature que ce soit, pourvu qu'elle exprime* (leur) *rapport avec Le Corbusier »*. En outre, chaque participant avait à choisir un document *« significatif à ses yeux »*, dans la volumineuse production du maître. Tout cela devait être dûment expliqué.



Le Corbusier vu par Ted Benoît.

Quarante-quatre personnes ont répondu à l'appel de l'IFA, en oubliant volontiers de respecter la règle du jeu, ou en plaçant la barre si haut dans l'art des références, des citations, des allusions, voire des calembours, qu'il n'est pas toujours très facile de s'y retrouver. Il est même très aisé de s'y perdre pour qui n'est pas familier des arcanes de l'architecte-peintre-penseur. Il reste, forcément, les œuvres du Corbusier même, puisées pour la totalité, *comme d'habitude*, dans les trésors de la Fondation qui porte son nom, ou quelquefois dans ses écrits. Et il flotte un délicat parfum d'architecture, épuré à l'extrême de tout effluve d'urbanisme, juste relevé d'un rien de théorie.

Le catalogue exalte les qualités de l'exposition. Par exemple (mais c'est l'exemple le plus corsé), Philippe Duboy propose un puzzle parfaitement hermétique pour qui n'a pas lu (et avec attention) son ouvrage (bizarre) sur Lequeu, ouvrage non encore paru dans sa version française aux éditions Hazan. Mais dans l'ordre de la fantaisie véridique, même les moins « corbuséens » des lecteurs auront de quoi s'amuser grâce aux investigations de « l'agence Fiat Lux » sur les rapports du Corbu avec Joséphine Baker, ou encore sur la perplexité de la petite Marie Jaoul devant les manies autoritaires de l'architecte de ses parents. A travers cette série d'images et de textes (il en est de toutes sortes, drôles ou respectueux, beaux, graves ou désinvoltes), c'est finalement le portrait le plus riche, le plus humain, même si ce n'est pas le plus biographique, que Le Corbusier se sera jamais fait tirer.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) « Le Corbusier intime », Fondation Le Corbusier, 10 square du Docteur-Blanche, 75016 Paris. Jusqu'au 30 novembre.

(2) « Les dessins de la villa Savoye », « Le mobilier standard », « Le Corbusier et les arts plastiques ». La villa Savoye est ouverte au public tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures (d'avril à octobre), ou à 16 heures (de novembre à mars). Entrée gratuite.

(3) « De Ledoux à Le Corbusier » et « Espace indicible » (photographies de Marc Paygnard et Jacqueline Salmon), Fondation Claude-Nicolas Ledoux, Saline royale, 25610 Arc-et-Senans, tél. : 81-57-46-11. Jusqu'à fin septembre.

(4) « Le Corbusier vu par... », IFA, 6, rue de Tournon, 75006 Paris, du mardi au samedi (12 h 30-19 heures), jusqu'au 7 novembre. Catalogue (éditions Pierre Mardaga), 176 pages, 258 F.

THÉÂTRE

Création et innovation

Les nouvelles mesures de M. François Léotard

M. François Léotard s'apprête à annoncer un certain nombre de décisions qui, pour la plupart, résultent d'une concertation ouverte depuis décembre dernier entre la direction du théâtre et les instances professionnelles.

Les centres dramatiques nationaux. Outre la nomination d'Anne Delbée à la tête du Centre de Nancy, le ministre de la culture a choisi le Centre dramatique national des Alpes comme terrain d'expérimentation (*le Monde* du 2 juillet). Joël Chosson, en qualité de superintendant, est nommé à la tête de ce qui, désormais, sera un *« centre de création et de production » qui doit travailler prioritairement avec les troupes de la région Rhône-Alpes.*

Joël Chosson avait déjà été chargé de la direction administrative en janvier 1986. Sa nomination marque la volonté du ministère d'en finir avec les « chasses gardées », à savoir la confusion entre les ambitions esthétiques et la mission d'ouverture d'un centre dramatique national.

Toujours au chapitre des centres dramatiques nationaux, M. François Léotard devrait confirmer dans ses fonctions à Toulouse – eu égard à un accord privilégié avec la ville – Jacques Rosner ; à Orléans, la création d'un centre de production, à mi-chemin entre secteur public et secteur privé, confié à l'organisateur de tournées Jacques La Houdinière. Le mandat de Josyane Horville est reconduit à l'Athénée Louis-Jouvet, qui continuera d'accueillir des compagnies indépendantes françaises et pourra chercher des coproductions auprès du mécénat privé.

Les compagnies indépendantes menacées par la suppression de leurs subventions – remplacées par une « aide au projet » ponctuelle et aléatoire – se verraient proposer un « droit de tirage » : une enveloppe globale sur trois ans, à utiliser selon leurs besoins. A terme, le système pourrait s'appliquer à toutes les compagnies dont la convention triennale ne serait pas renouvelée.

M. François Léotard devrait, par ailleurs, faire état des résultats de la concertation entamée par son ministère auprès de la commission des auteurs. Des négociations sont toujours en cours avec la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) sur les modalités d'établissement d'un Fonds de soutien aux créations dramatiques – passant, notamment, par le prélèvement de droits d'auteur sur la représentation de pièces classiques.

Lucien Attoun et son Théâtre ouvert se verraient confirmés, selon des modalités juridiques et financières à préciser, dans un rôle assimilé à celui d'un centre dramatique national de création pour la découverte et la diffusion d'auteurs contemporains.

M. François Léotard devrait également faire part des premières conclusions d'une enquête menée par le service études et recherche de son ministère sur l'image du théâtre en France.

ODILE QUIROT.

A l'hôtel des Monnaies

« La Mégère apprivoisée » de Jacques Audiberti

Dans le cadre du dixième Festival de la foire Saint-Germain, la Compagnie Jean-Louis Bihoreau (Théâtre de l'Atelier du Luxembourg) donne depuis le 10 juin et jusqu'au 10 juillet, dans la cour de l'hôtel des Monnaies, des représentations de la pièce de Jacques Audiberti, *la Mégère apprivoisée*, adaptée de l'œuvre de Shakespeare.

Les représentations ont lieu tous les soirs à 21 heures (sauf les dimanches et le lundi 6 juillet), 11, quai Conti à Paris (6e).

Communication

Les rapports de la Cour des comptes et du sénateur Jean Cluzel

L'audiovisuel public et privé dans le piège des contradictions administratives

Tout et son contraire ont été dits sur la manière dont le service public de l'audiovisuel gère ses ressources et ses activités. Les rapports que viennent de publier la Cour des comptes et le sénateur Jean Cluzel remettent en partie les pendules à l'heure. En partie seulement, car la Cour, comme le sénateur l'a souvent dénoncé, s'est heurtée à une difficulté majeure : *« la carence d'informations statistiques et comptables »*. Le travail de la haute juridiction a porté sur l'ensemble du service public de l'avant 1986 (TF 1 et FMI compris), celui du sénateur sur l'après-loi Léotard.

C'est en examinant l'évolution des deux principales ressources du secteur public – la redevance et les recettes publicitaires – que la Cour émet sa conclusion la plus sévère : les *« insuffisances »* ou les *« absences »* d'informations comptables ont, en fait, permis aux chaînes publiques de *« masquer »* à la fois une diminution des rentrées de la redevance et une progression des recettes publicitaires *« sensiblement supérieure aux montants approuvés par le Parlement »*.

Pour parvenir à en administrer la preuve, la haute juridiction a tenté de procéder à une *« consolidation sommaire »* des recettes comptables, en 1982 et 1985, par les organismes concernés. Les résultats obtenus, affirme le rapport, ont *« nettement fait ressortir que les recettes publicitaires ont augmenté, au cours des dernières années, non seulement beaucoup plus vite que le produit de la redevance, mais également sensiblement plus que ne le prévoyaient les lois de finances »*. Ainsi, la part de la publicité (collective et de marque) dans le total des recettes consolidées est passée de 28,5 % en 1982 à 31,5 % en 1985, tandis que la part de la redevance est tombée de 62,5 % à 57,6 %. Cette évolution, note la Cour, résulte des mesures *« parfois contestables »* prises pour faire face aux tensions financières subies par le secteur public.

Dans leur réponse commune à ces critiques, le ministère des finances et celui de la culture et de la communication, loin de nier les faits, rappellent qu' *« aucune disposition législative ne fixe un montant minimal de financement du secteur public par la redevance »*. Ils n'hésitent pas non plus à faire remarquer que le recours au mécanisme des excédents de publicité *« a permis de faire face à des aléas de gestion »*. Bref, que ce système a contribué à maintenir *« l'équilibre »* des organismes *« souhaité par le Parlement dans une période difficile d'adaptation »*.

Le coût des variétés

La loi Léotard n'a pas remédié à ces distorsions. Elle en a introduit de nouvelles : les *« dérapages »* engendrés par le développement accéléré du privé. Les mécanismes de la loi du 30 septembre 1986, accuse le sénateur Jean Cluzel, se sont révélés *« inflationnistes »*. Le *« mieux-disant culturel »*, si cher au ministre de la culture et de la communication, recouvre *« en réalité des volontés contradictoires »*. Il a aussi provoqué des *« surenchères coûteuses au financement précaire »*. L'apparition d'une chaîne généraliste supplémentaire, M 6, a également poussé la Cinq à la fuite en avant, la contraignant à venir chasser sur les terres de TF 1.

L'exacerbation de la concurrence a fait monter les prix. M. Cluzel évalue à 300 millions de francs pour l'ensemble des chaînes le surcoût qui en est résulté pour les émissions de variétés. Le prix moyen d'un match de football a grimpé de 800 000 francs l'an dernier à 5, 6 ou 7 millions de francs cette année. Le coût moyen d'acquisition d'un film a progressé de plus de 50 %.

Ni les rentrées de la redevance pour le secteur public ni celles de la publicité pour les chaînes privées ne vont pourtant augmenter en proportion. La redevance est soumise aux aléas de la conjoncture politique. Quant au marché publicitaire, il est, selon M. Cluzel, *« attentiste »* et risque *« d'être moins tonique que prévu »*.

La croissance économique faiblit et la bière, par exemple, vient à nouveau d'être interdite de petit écran. Surtout l'audience – qui fixe le prix des spots de publicité – risque de se fragmenter plus vite qu'on ne le pensait : la « cohabitation » de deux grandes chaînes, l'une publique, A 2, l'autre privée, TF 1, et, deux plus petites (FR 3 et la Cinq), *« garantie de développement harmonieux du paysage audiovisuel, est totalement remise en cause par le coup de poker des opérateurs de la Cinq »*. *« Le secteur de l'audiovisuel*, conclut le sénateur, *est entré jusqu'en 1990 dans une période de croissance limitée* (mécanisme de « stop and go ») *et ne se stabilisera probablement au niveau des exigences fixées par la loi (...) qu'à partir de 1990, où il devrait retrouver une croissance plus continue. »* Les années noires sont à venir.

A.Rd. et P.-A. G.

Londres : le rachat de « Today »

Le feu vert donné à M. Murdoch par le gouvernement est vivement critiqué par l'opposition

LONDRES
de notre correspondant

Le magnat australo-américain Rupert Murdoch a étendu son empire de presse conservateur au Royaume-Uni en rachetant le quotidien *Today* dans des conditions vivement critiquées par l'opposition : le gouvernement de Mme Thatcher a, en effet, exempté la transaction du passage devant la commission des monopoles et des fusions.

Le ministre du commerce et de l'industrie, Lord Young, a justifié la hâte avec laquelle le feu vert a été annoncé, mercredi 1er juillet, devant le Parlement, par *« l'urgence de la situation »*, le journal étant menacé de fermeture.

Mais le Parti travailliste a estimé que M. Murdoch avait bénéficié d'un nouveau passe-droit. Il contrôle désormais le tiers du tirage des quotidiens londoniens (soit environ 4,8 millions d'exemplaires) et le tiers du tirage dominical.

La manière dont M. Murdoch, propriétaire du groupe News International (*Sun, News of the World, Times* et *Sunday Times*) a remporté le marché auprès du groupe Lonrho est caractéristique. Arrivé mardi à Londres au lendemain de l'abandon d'une offre de rachat par M. Robert Maxwell, son principal rival au Royaume-Uni, il s'est porté acquéreur du titre pour 380 millions de francs, mais à la condition expresse que le ministère du commerce et de l'industrie avalise la transaction sous vingt-quatre heures, sans en référer à la commission des monopoles.

« Le gouvernement a cédé au chantage », a commenté, mercredi, le député John Smith, porte-parole du Parti travailliste, qui a obtenu, mais trop tard, un débat parlementaire *à posteriori* sur l'opération.

M. Murdoch avait racheté dans des circonstances similaires le quotidien populaire *The Sun* et l'hebdomadaire *News of the World* en 1969 puis le *Times* et le *Sunday Times* en 1981, le gouvernement donnant à chaque fois son aval sans user du droit de recours prévu par la loi.

Les dettes de *Today* (qui s'était rangé derrière l'alliance centriste aux élections britanniques), avoisine aujourd'hui 300 millions de francs et son tirage plafonne depuis près d'un an à quelque 330 000 exemplaires au lieu du million escompté. Son lancement par un petit imprimeur de Manchester, Eddy Shah, en mars 1986, avait précipité la révolution technologique de la presse britannique.

Le journal, imprimé en couleurs, faisait en effet appel aux techniques de composition et de saisie l'information les plus modernes. Par-dessus tout, M. Shah était le premier à oser briser le monopole d'emploi du Syndicat du livre. D'autres patrons de presse se sont engouffrés dans la brèche, aiguillonnés par cette concurrence. A commencer par M. Rupert Murdoch. En janvier 1986, il a en effet transféré, en l'espace d'une nuit, ses activités d'imprimerie de Fleet Street, quartier de la presse à Londres, à son usine-forteresse de Waping, construite dans le plus grand secret dans l'est de la capitale. En cours d'opération, cinq mille ouvriers du Livre ont été licenciés sans indemnités ni préavis, déclenchant un conflit social qui s'est soldé, un an plus tard, par la victoire totale de « Citizen Murdoch ». – *(Intérim.)*

M. Bouygues et la culture

Apparemment, M. Francis Bouygues, PDG de TF 1, ne s'est pas encore fait une religion exacte sur les objectifs de sa télévision. Du moins si l'on en juge par les propos contradictoires qu'il vient de tenir, à quelques jours d'intervalle, sur Europe 1.

Après avoir déclaré : *« Nous sommes privés. Nous sommes une chaîne commerciale. Il y a des choses que nous ne souhaitons pas faire, par exemple, du culturel, par exemple, du politique et des émissions éducatives »*, le patron de la Une a atténué, mercredi 1er juillet, ces affirmations. Au préalable, il a donné sa définition de ce que devraient être des chaînes privées de service public. Si toutefois la télévision publique reste nécessaire en France, ce dont n'est pas du tout convaincu M. Bouygues, qui n'a pas hésité à lancer : *« Je ne suis pas sûr que le gouvernement ait besoin d'une télévision publique. »* Et si celle-ci devait perdurer, elle devrait alors être, selon lui, *« culturelle et d'information éducative »*, mais aussi *« être la voix de la France à l'étranger »*.

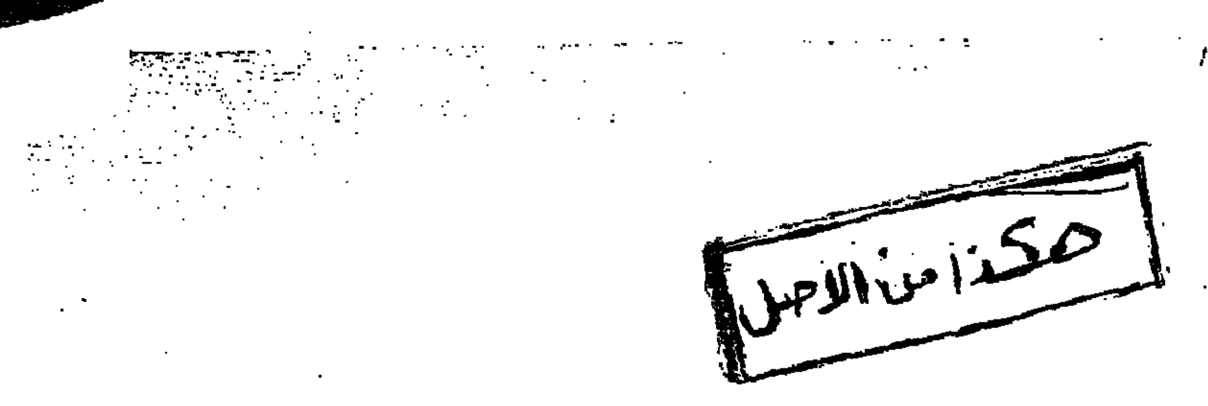
Cela dit, M. Bouygues a tenu à spécifier que la culture n'était tout de même pas *« le monopole »* des chaînes publiques. Quelle culture ? Il ne l'a pas précisé.

En tout cas, du « ballon rond », les télespectateurs n'en seront pas privés, puisque la chaîne a signé, ce même dimanche, avec les dirigeants du football français, un accord portant sur cinq ans. Il prévoit la retransmission de trois matches de l'équipe de France par saison, mais aussi celle de la finale de la Coupe de France, ainsi que la diffusion de quarante-cinq émissions « Télé-Foot ». Pour ce qui concerne les matches de Coupe d'Europe, il a été décidé que les clubs négocieront directement avec les différentes chaînes.

A.Rd.

● **Radio-France demande deux canaux « son » sur TDF 1.** – Le président de Radio-France, M. Roland Faure, a demandé aux pouvoirs publics l'attribution à sa société de deux canaux « son » sur le satellite français TDF 1. Radio-France souhaite lancer à l'échelle *européenne « un programme culturel de très grande qualité prélevé sur la production de France-Culture et de France-Musique »*, ainsi qu'un programme d'information continue à l'image de la nouvelle station France-Infos.

● **M. Michel Mouillot, PDG de RFP-FR 3 et de FR 3 Publicité.** – Chargé de mission au ministère de la culture et de la communication, M. Michel Mouillot a été successivement nommé président des régies nationale (RFP-FR 3) et régionale (FR 3 Publicité) de la chaîne publique. Le regroupement des deux régies *sous une même direction, « devrait permettre de concentrer les forces commerciales de FR 3 »*.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Jules César, de G. F. Haendel ; dir. musicale : J.-C. Malgoire.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Monsieur chasse, de Feydeau.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme, de Molière. Mise en scène J.-L. Boutté.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

TEP (43-64-80-80). Relâche annuelle jusqu'au 11 septembre.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Relâche annuelle jusqu'au 11 septembre.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres, *Vidéo-Information* 13 h : Une vie de chevreuil, de G. Sauvage ; 16 h : Hergé contre Warhol, de Van Tieghem ; 19 h : Costakis, de B. Gauvin ; *Vidéo-Musique* : 13 h : Rock around, de Y. Billon, A. Gerain ; 16 h : Cosi fan tutte, de Mozart ; 19 h : Otello, de Verdi ; *Cinéma du Musée* : à 15 h et 18 h : pour Pierre Soulages.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 21 h : Suzanne Lenglen, la diva du tennis.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 21 h : Susan Lenglen, la diva du tennis.

CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), 21 h : Pas/Comédie.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi, zéro magnifique ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Vingt ans de piano forcé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon ; 21 h : Belle famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? 22 h : Suivez c'qu'on fait.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 22 h : l'Écume des jours ; 22 h : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 22 h 30 : le Horla.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin ; 21 h : l'Été africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

La danse

THÉÂTRE DE PARIS (48-74-10-75), 21 h : Tango Tango.

THÉÂTRE MAURICE-RAVEL (43-43-19-01), 21 h : Instincts.

Comédies musicales

AUBER (station RER), 15 h : Arlene Baby show.

PALAIS DES GLACES (46-06-49-93), 19 h : Piano Panier.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

Le music-hall

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : Marc Jolivet.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand Music-Hall de Grèce.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : D. Doriz Sextet.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Guida Da Palma and le Band.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Manoir.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : Lousiana Red.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Quartet P. Brunel.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : S. Raboerson.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : A. Alvarez.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) : P. Metheny.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : J.-M. Bernard Quartet.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Cyril Jazz Band.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Touching Home.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : O. Laferriere-Dixieland Jazz Band.

Jeudi 2 juillet

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : C. Jefferson Quartet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Sexteto Tango.

Les concerts

Auditorium de Radio 3, 20 h 30 : Y. Hernandez, C. Cebro (Rachmaninov, Montzaibaye, Obradors, Hernandez).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 heures : voir le 1er.

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs. Place Verdun, de 11 h à 19 h : Levallois au temps des Gaulois.

SEVRAN chapiteau av. Léon-Jouhaux (43-84-93-50), 21 h : Ray Charles.

FESTIVAL DU MARAIS (48-87-74-31)

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS 19 h : Moustachos et Tilburina. Tango Pile et Face. 22 h : Les Tribulations d'un Chinois en Chine.

FESTIVAL DE LA BUTTE MONTMARTRE (42-62-46-22)

THEATRE DES ARENES, 21 h 30 : Bal à l'Opéra.

FESTIVAL DE LA FOIRE SAINT-GERMAIN (43-29-12-78)

COUR DE L'HOTEL DES MONNAIES, 21 h : La Mégère apprivoisée.

FESTIVAL POUR ENFANTS (46-72-51-89). Métro Auber, 15 h : Arlène Baby show.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Mandrin, de H. Fescourt : Episode 3 : l'Etrange Escamoteur et Episode 4 : l'Eloge de Mandrin ; 19 h, la Porte du Diable, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, les Furies, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Paris qui dort, de R. Clair ; 17 h, les Poings dans les poches, de M. Bellochio (v.o. stf) ; 19 h, Moonlight in Havana, de A. Mann (v.o.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

14 h 30, Sao Paulo Sociedade Anonima, de Luiz Sergio Person ; 17 h 30, Como Era Gostoso o Meu Frances (Qu'il était bon mon petit Français), de Nelson Pereira Dos Santos ; 20 h 30, Dona Flor e Seus Dois Maridos (Dona Flor et ses deux maris), de B. Barreto.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42.26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A, v.o.) : Racine, 6e (43-29-19-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Bretagne 6e (42-22-57-97).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Club, 9e (47-70-81-47).

DOWN BY LAW (A, vo) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : Forum Horizon, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Berry, 20e (43-57-51-55).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NANOU (Fr.-Brit.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (42-63-16-16) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01). H. sp.

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.) : (v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEN HUR (A, v.o.) Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CINQ SOIRÉES (Sov., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CORBEAU (Fr.), Champo, 5e (43-54-51-60).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TETE (Bostw., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HELLO DOLLY (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HANNAH ET SES SOEURS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). H. sp.

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

MON CHER PETIT VILLAGE. Film tchèque de Jiry Menzel, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76)) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

3 AMIGOS. Film américain de John Landis, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 JUILLET

« Exposition Tanis », 13 h 30, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les femmes célèbres du cimetière Montmartre », 14 h 45, avenue Rachel (V. de Langlade).

« L'hippodrome de Vincennes et ses installations », 15 heures, sortie du RER Joinville-le-Pont (Monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Monuments historiques).

« La place Dauphine et le Pont-Neuf », 15 heures, place du Pont-Neuf, statue du Vert-Galant (Monuments historiques).

« Demeures des hommes, sanctuaires des dieux, l'architecture tibétaine », 15 heures, musée Guimet, 6, place Iéna (Monuments historiques).

« Vieilles rues du Marais », 15 heures, église des Blancs-Manteaux, entrée rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

« Le vieux village de Belleville », 15 heures, métro Place des Fêtes (G. Botteau).

« Le Palais de justice. La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

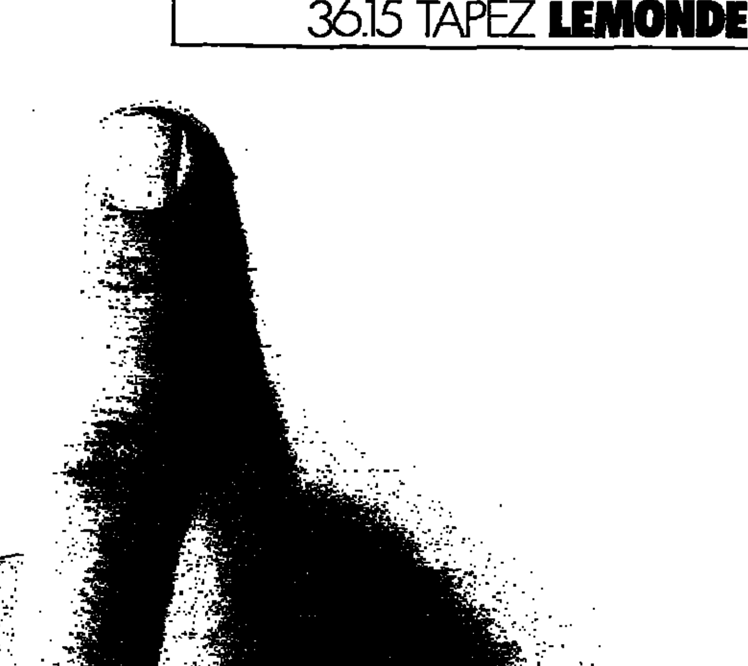
« Après-midi à Bagatelle », 15 heures, terminus de l'autobus 43, à Neuilly (Paris et son histoire).

« Guerriers et chamanes, art du Japon antique », 15 heures, Grand Palais, entrée Clemenceau (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 15 heures, 17, quai d'Anjou (M. Hager).

« Le Louvre et le Palais-Royal », 15 heures, métro Tuileries (C. A. Messer).







Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 2 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : la Vie de famille ■■ Film français de Jacques Doillon (1984). Avec Sami Frey, Mara Goyet, Juliet Berto, Juliette Binoche. *Un homme divorcé va passer le week-end avec sa fille de onze ans, confiée à la garde de sa mère. Elle lui en veut. Au cours du voyage, ils s'affrontent et s'aiment. Après la frénésie de* la Pirate, *une grâce nouvelle dans le cinéma de Doillon. Un débat sentimental, des rapports finement observés et les beaux personnages de Sami Frey et Mara Goyet.* **22.10 Journal. 22.30 Document : Shoah.** Film de Claude Lanzmann (dernière partie).

A 2

▶ **20.30 Cinéma : Angélique marquise des anges** □ Film français de Bernard Borderie (1964). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean Rochefort, Giuliano Gemma, Claude Giraud. *Sous le règne de Louis XIV, une jeune fille de noblesse provinciale, forcée d'épouser un homme étrange, apprend à l'estimer et à l'aimer. Autant les romans d'Anne et Serge Golon sont passionnants, autant cette série qu'on nous refile une nouvelle fois est en toc.* **22.15 Documentaire : L'art au quotidien.** Raymond Loewy : La laideur se vend mal. **23.05 Documentaire : Le corps vivant.** Le souffle c'est la vie. **23.35 Journal.**

FR 3

20.35 Cinéma : la Montagne magique ■ Film franco-germano-italien de Hans W. Geissendörfer (1982). *En 1907, un jeune ingénieur, venu rendre visite à un cousin dans un sanatorium suisse, y tombe malade et y reste pour l'amour d'une femme mystérieuse. Version cinéma d'un feuilleton de télévision d'après le roman de Thomas Mann. Une métaphore de la société bourgeoise repliée sur elle-même et qui s'effondre dans la première guerre mondiale.* **23.05 Journal. 23.30 Magazine : Montagne. 0.00 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Terreur dans le Shanghai Express □ Film anglo-espagnol de Gene Martin (1972). Avec Christopher Lee, Peter Cushing. *En 1903, un paléontologue ramène à Moscou, par le Transsibérien, un hominien fossilisé découvert au Tibet. En cours de route, la caisse est ouverte et l'hominien ressuscité. Un film de terreur avec de gros effets.* **21.50 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Etats d'âme** ■ Film français de Jacques Fansten (1986). Avec Robin Renucci, Jean-Pierre Bacri, François Cluzet. **23.40 Cinéma : Arthur** ■ Film américain de Steve Gordon (1981). Avec Dudley Moore, Liza Minnelli, John Gielgud (v.o.). **1.15 Téléfilm : La diligence de Tombstone.**

LA 5

20.30 Cinéma : Catherine et Cie ■ Film français de Michel Boisrond (1975). Avec J. Birkin, P. Dewaere. *Une jeune Anglaise débarquée à Paris et très courtisée par les hommes met son corps en « société anonyme ». L'humour, la parodie sociale, gomment les côtés scabreux du sujet. On aime beaucoup Jane Birkin.* **22.05 Série : Mission impossible. 23.00 Série : Les cinq dernières minutes. 0.15 Série : Kung-fu. 1.00 Série : Hôtel. 1.50 Série Riptide. 2.35 Laurel et Hardy.**

M 6

20.30 Série : Marcus Welby. A qui la faute ? **21.20 Série : Falcon Crest.** Victimes. **22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Maciste dans les mines du roi Salomon** □ Film italien de Martin Andrews (1964), avec Reg Park, Wandisa Guda, Dan Harrison. *Le colosse Maciste vient au secours d'un prince d'Afrique occidentale que ses ennemis veulent détrôner. Un sous-produit du filon épuisé des films d'aventures à péplum. Il y a pourtant des « Maciste » d'une autre qualité.* **0.00 Série : Marcus Welby (rediff.). 0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Léonard de Vinci, d'Ermanno Maccario (2e partie). **21.30 Musiques : Microtonal rock** (spécial Manca 1987). **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Artisan. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Stiftskirche d'Ossiach) : Quatre Klavierstücke, op. *119*, de Brahms ; Sonate pour piano nº 2 en sol mineur, op. 22, de Schumann ; Sonate pour piano nº 10 en sol majeur, op. 14, nº 2 et Sonate pour piano nº 8 en ut mineur, op. 13, de Beethoven, par Rudolf Buchbinder, piano. **23.00 Nuits parallèles.** L'appel du lointain.

Vendredi 3 juillet 1987

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. *Meurtre au large.* **14.40 Croque-vacances.** Madame Pepperpot ; Tintin : Le crabe aux Pinces d'or ; Infos magazine ; Alice au pays des merveilles ; Vidéo-surprise ; Les tripodes ; Variétés : Charlotte Julian et Jean-Luc Lahaye. **16.25 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Frida Boccara et Billy Nencioli. **16.55 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.** (5e épisode). **17.50 Mini-journal,** pour les jeunes. *De Patrice Drevet.* **18.00 Série : Mannix.** La justicière. **18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles.** De Guy Lux et Claude Savarit. Emission animée par Guy Lux, Simone Garnier et Léon Zitrone, Fréjus-Digne. **22.20 Série : Une occasion en or.** 5. Les mémés sanglantes. **23.15 Journal. 23.25 Série : Les envahisseurs.** Première preuve.

A 2

13.45 Série : Rush. Kadaitchama. **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Tennis : Tournoi de Wimbledon.** Demi-finales messieurs en direct de Londres. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy.** *18.30* **Récré A 2.** *Devinettes d'Epinal ; Téléchat.* **18.45 Flash d'informations. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Troisième coupe des clubs, en direct d'Antibes. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics à Miami.** Pas de deux. *Valérie Gordon, une jeune inspectrice de la police new-yorkaise, demande à TUBBS de l'aider à retrouver sa sœur Diane, disparue six mois plus tôt sans laisser de traces.* **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « De bons romans pour vos vacances », sont invités : René-Jean Clot *(l'Enfant halluciné)*, Dan Franck *(les Adieux)*, Jean-Louis Ezine *(la Dame du Job,* d'Alexandre Vialatte), Gilles Lapouge *(Christophe Colomb : Mémoires, de Stephen Marlowe)*. Pierre Salinger *(la Treizième vallée,* de John M. Del Vecchio). **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : Dionysos** ■ *Film français de Jean Rouch (1984).* Avec Jean Monod, Hélène Puiseau, Fifi Raliatouniane, Kagoumi Onodera. *Un professeur d'art dramatique à l'université de Los Angeles vient à Paris soutenir une thèse en Sorbonne sur le culte de Dionysos. Il est reçu et passe de la théorie à la pratique. Cela peut passer aussi bien pour un film bâclé que pour du cinéma en liberté, avec les utopies de Mai 68.*

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. *14.00* **Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 La mode de l'été. 14.55 Fou rire, sourire. 15.00 Les mamies, les papies de la 3.** *15.10* **Pense-bête. 15.20 Documentaire : Splendeur sauvage. 15.50 Gastronomie. 15.55 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.00 Le tube de l'été. 16.10 Jeu : Le jeu de la séduction** (suite). **16.30 Magazine : Sports-loisirs. 17.00 Feuilleton : Vive la vie. 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Le bel été.** *18.25* **Dessin animé : Victor et Maria. 18.30 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. *19.55* **Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Série : Deux de conduite. 21.30 Portrait.** Invité : Claude Lelouch. *22.25* **Journal. 22.50 Documentaire :** *Ce* **jour-là l'univers changea. 23.40 Jazz à Vienne.**

CANAL PLUS

13.30 Série : Malou. *14.00* **Cinéma : l'Ile** ■ *Film franco-canadien* de François Leterrier (1986). Avec B. Cremer. **15.35 Documentaire : Terre d'Amérique. 16.00 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête** ■■ Film du Botswana de Jamie Uys (1981). Avec Marius Weyers. **17.40 Cabou cadin.** *18.00* **Série : Batman. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.10 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu été. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Documentaire : Napoli corner. 21.30 Cinéma : Toi le venin** ■■ Film français de Robert Hossein (1958). Avec Robert Hossein. *Un homme a rencontré, la nuit, sur la Côte d'Azur, une femme blonde nymphomane. Dans une riche villa, vivent deux sœurs blondes dont l'une est paralysée des jambes. Laquelle est l'inconnue ? D'après un roman de Frédéric Dard, un suspense façon Clouzot ou Hitchcock, avec atmosphère de mystère très tendue, attachante interprétation.* **23.00 Flash d'informations. 23.10 Cinéma : Salvador** ■ Film américain d'Oliver Stone (1985). **1.05 Cinéma : l'Inévitable catastrophe** ■ Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michaël Caine. **3.00 Cinéma : Etats d'âme** ■ Film français de Jacques Fansten (1986). Avec Robin Renucci. **4.35 Cinéma : l'Obsédé** ■■ Film américain de William Wyler (1965) (v.o.).

LA 5

14.00 Série : Hôtel. *14.50* **Série : Kung-fu. 15.35 Série : Les cinq dernières minutes.** Un mort sur le carreau. **17.15 Feuilleton : La cloche tibétaine. 18.05 Série : Laurel et Hardy. 18.25 Série : Arnold et Willy. 18.50 Série : Happy days. 19.15 Série : Riptide. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.30 Cinéma : Blague dans le coin** □ Film français de Maurice Labro (1963). *Un comédien minable, engagé dans une boîte de Las Perlas (capitale mondiale du jeu !), est pris dans des rivalités entre gangsters. Cela se veut une parodie des films d'action américains.* **0.15 Série : Kung-fu. 1.00 Série : Hôtel. 1.50 Série : Riptide. 2.35 Série : Jaimie.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (suite). **14.20 Musique : Clip fréquence F M. 15.20 Hit, hit, hit hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure. 16.15 Jeu : Clip Combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions.** Salut patriote. **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Bless all the dear child (2e partie). **19.05 Série : Chacun chez soi.** Que Sara Sara. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** Un enfant en danger. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le Saint.** Un drôle de monstre. **22.15 Journal.** ▶ **22.30 Téléfilm : Les disparues.** De Joseph Sargent. Avec Melissa Gilbert, Mike Farrell, Martin Sheen, Pamela Bellwood. **0.00 Série : Le Saint.** (rediff.). **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. Vie politique en France et en Grande-Bretagne. **21.30 Musique : Black and blue.** Steve Lacy sur son Galion « Le Neptune ». **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Modernité ; Les premiers pas. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Stuttgart) : Métamorphoses pour *vingt-trois instruments à cordes, de R. Strauss, Cantates* pour solistes, chœur et orchestre, K 469, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart et Chœur du Südfunk, dir. Neville Marriner. **22. 20 Les soirées de France-Musique** ; à 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30 Mélimélodrame.

Audience TV du 1er juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

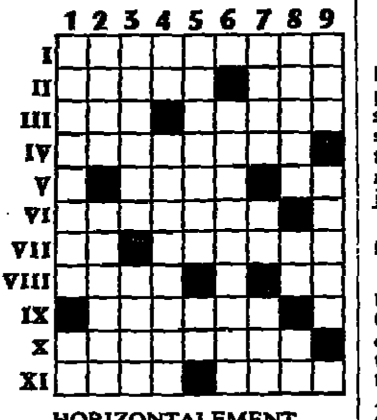
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	34.0	Santa Barbara 13.1	Actual. région. 11.5	Actual. région. 4.2	Vie de rêve 1.0	Riptide 3.1	Chez soi 1.0
19 h 45	36.6	Roue fortune 16.2	Journal Tour 11.5	Actual. région. 2.6	Jeu été 0.5	Riptide 3.7	Hulk 2.1
20 h 16	48.2	Journal 19.9	Journal 15.7	La classe 5.2	Stalag 13 1.0	Robotech 4.2	Hulk 2.1
20 h 41	50.3	Dallas 9.4	Jack Lang 16.7	Nouvelle affiche 9.4	Ciné salles 2.1	Six mois 9.4	Routes paradis 5.2
22 h 08	44.0	Chapeau'melon 10.5	Jean Lefebvre 11.5	Thalassa 6.3	Le Débutant 4.2	Mission imp. 8.9	Falcon Crest 2.6
22 h 44	34.6	Shoah 13.1	Jean Lefebvre 7.9	Thalassa 2.1	Catastrophe 1.6	Mission imp. 7.3	Feux du destin 2.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4519



HORIZONTALEMENT

I. N'est pas forcément pressé *quand il se met à filer.* – II. Il est des cas où elle peut nous faire regretter de l'avoir quittée. Donne à *entendre.* – *III. De quoi faire pres*sion. Permet d'éviter des rencontres que l'on peut qualifier de « mau*vaises* ». – *IV. Spécialiste des bonds* en avant. – V. Partie du globe. Réfléchi. – VI. Bien incapable de se *montrer brillante.* – VII. *Certains* se chargent bien d'en tirer le meilleur. Font moisir et pourrir. – VIII. – Coupe les pattes. Sert à dresser et lever. – IX. Est à même de survoler ou bien est susceptible d'être *survolé.* – X. Eléments d'un banc. – XI. Suscita de nobles pensées. Il aurait dû s'accorder un *temps de réflexion.*

VERTICALEMENT

1. S'il est à l'origine de caprices, ce n'est certes pas en faisant l'enfant. Emis par celui qui en est réduit aux hypothèses. – 2. A beaucoup gémi. Fait croître le mouron. – 3. Partie d'un sac. Très utile à Cochin. – 4. Conjonction. Multiplient les soustractions. – 5. Ne demande qu'à se faire envoyer sur les roses ! C'est souvent qu'il n'a pas *les pieds sur terre.* – 6. Fleur très appréciée. – 7. Vieux jours. Revient à tout propos à Valence. Sont jetés *malgré leur utilité.* – *8. Capables de* crier sans casser les oreilles. Agent de liaison. Possessif. – 9. Est propice à un manque de tenue. Sont idéales pour celui qui veut enlever le morceau.

Solution du problème nº 4518

Horizontalement

I. Ecriture. – II. Cric. Nard. – III. OO. Etrier. – IV. Linceul. – V. Oser. EM. – VI. Gâter. Ana. VII. Id. Aue. AD. – VIII. Serment. – IX. Tsé. Souci. – X. Va. User. – XI. Reine. Te.

Verticalement

1. Ecologiste. – 2. Croisades. – 3. Ri. Net. Rêve. – 4. Ice-cream. Ai. – 5. Te. Rues. – 6. Unruh. Enoue. – 7. Rail. Tus. – 8. Ere. ENA. Cet. – 9. Dromadaire.

GUY BROUTY.

● ***Publication du premier « Guide social ».*** – *Gestion sociale,* hebdomadaire du groupe Expansion, vient de publier en association avec Adia-France, qui gère une banque de données à partir de bilans sociaux d'entreprises, le premier « Guide social ».

★ En vente au groupe Expansion, 67, avenue de Wagram, 75842 Paris Cedex 17 ; prix : 127 F, TTC.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 1er juillet 1987 :

DES DÉCRETS

● *Nº 87-459 du 29 juin 1987* relatif à l'indemnisation des dommages matériels résultant d'actes de terrorisme ou d'attentats.

● Nº 87-464 du 30 juin 1987 portant relèvement temporaire des taux de cotisation d'assurance-maladie *prévus* aux articles R 711-5 et R 711-11 du code de la sécurité sociale.

UN ARRÊTÉ

● *Du 3 juin 1987 portant* création et définition du brevet de technicien supérieur industries papetières *et fixant les modalités* de formation sanctionnée par ce diplôme.

UNE CIRCULAIRE

● *Du 17 juin 1987 relative* à la mise en œuvre des mesures relatives à la prévention et à la lutte contre *les incendies de forêt.*

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 2 juillet :

DES DÉCRETS

● Nº 87-473 du 1er juillet 1987 relatif à la surveillance médicale des activités physiques et sportives.

● Nº 87-476 du 30 juin 1987 modifiant le décret nº 48-1881 du *10 décembre 1948* déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel.

● Nº 87-479 du 1er juillet 1987 pris en application de l'article 6 de la loi nº 84-604 du 13 juillet 1984 portant diverses mesures relatives à l'amélioration de la protection sociale des Français de l'étranger.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 juillet à 0 h TU et le dimanche 5 juillet à 24 h TU.

La pression restera encore élevée sur la France. Le soleil sera donc toujours présent sur notre pays jusqu'en fin de *semaine, avec toutefois quelques pas*sages nuageux sans gravité dans la moitié nord, et des orages sur les régions *montagneuses de la moitié sud,* en fin de journée.

Vendredi : le soleil prédominera sur l'ensemble du pays.

Au lever du jour, les bancs de brumes, qui seront présents dans le Sud-Ouest et les vallées du Centre-Est, se *dissiperont rapidement. Ensuite, le* temps sera bien ensoleillé et chaud. Toutefois, en cours d'après-midi, sur les Alpes et les Pyrénées, les nuages se développeront, et des orages isolés éclateront *en fin de journée. D'autre part,* des passages de nuages élevés voileront temporairement le ciel près de la Manche le matin, du Nord au nord de la Lorraine et de l'Alsace dans l'après-midi.

Les vents de secteur nord dominant seront modérés près de la Manche, faibles ailleurs.

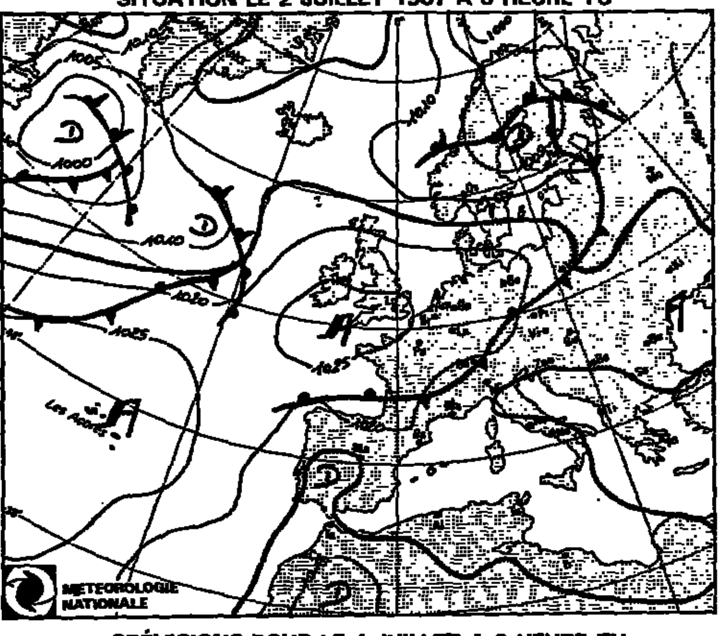
Les températures minimales seront comprises entre 9 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 15 et 18 degrés sur la moitié sud. Les maximales atteindront *20 à 23 degrés près de la Manche,* 28 à 33 degrés sur le Sud-Est, 25 à 28 degrés sur le reste du pays.

Prévisions pour la fin de la semaine

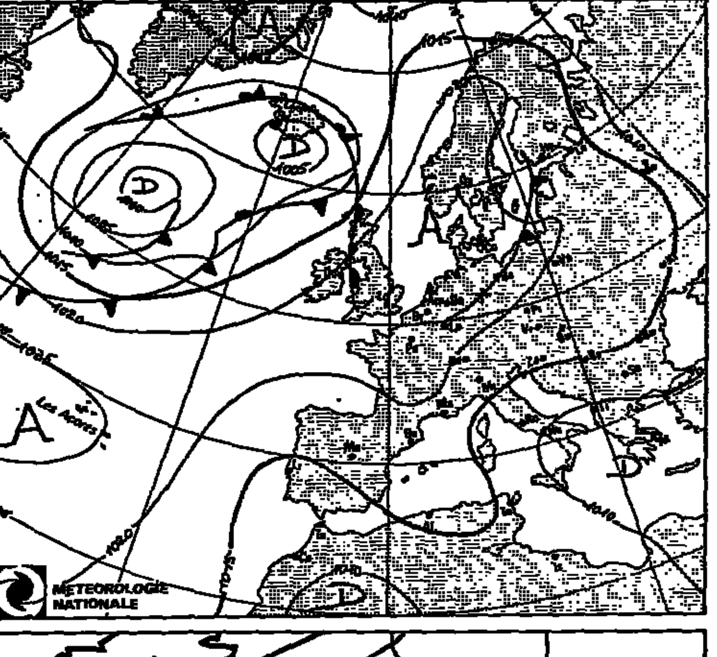
Samedi : en cours de journée, le *temps sera toujours bien chaud et enso*leillé, même si les températures de fin de nuit sont moins clémentes que les jours précédents. Quelques nuages cacheront momentanément le soleil en *Bretagne, sur les régions proches de* la Manche. Dans le Sud, des orages locaux éclateront en fin de journée sur les Pyrénées, le sud du Massif Central, et plus particulièrement les Alpes du Sud et la *Corse.*

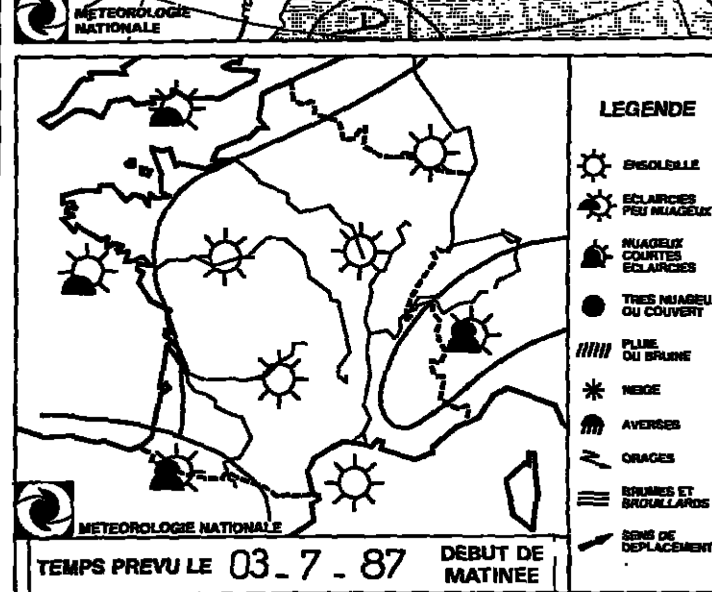
Dimanche : le soleil sera encore présent dimanche sur la plupart des régions, et le temps chaud et orageux persistera dans le sud du pays.

SITUATION LE 2 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

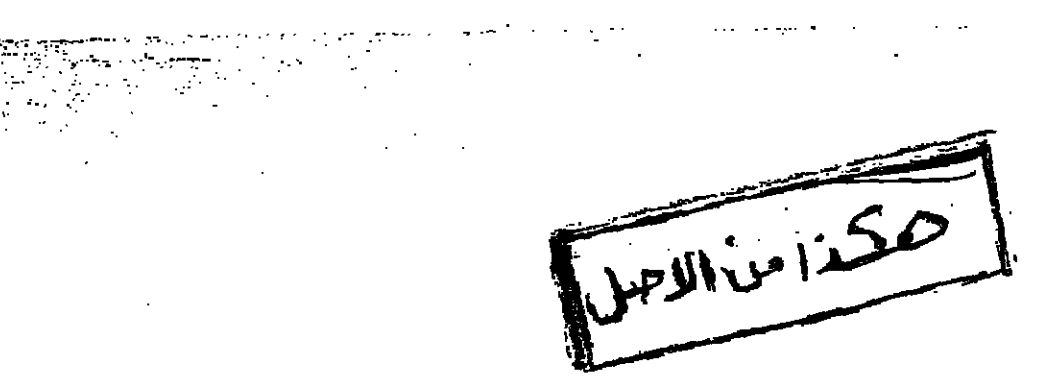
Valeurs extrêmes relevées entre le 01-07 à 6 heures TU et le 02-7-1987 à 6 heures TU — le 01-07-1987

FRANCE			
AJACCIO	29	16	N
BIARRITZ	22	18	C
BORDEAUX	24	18	B
BOURGES	26	15	D
BREST	18	10	N
CAEN	19	8	N
CHERBOURG	16	10	N
CLERMONT-FERR.	27	19	C
DIJON	25	16	D
GRENOBLE St-M-H	32	17	N
LILLE	22	11	D
LIMOGES	24	17	D
LYON	29	19	C
MARSEILLE-MAR.	33	20	N
NANCY	27	16	D
NANTES	26	14	D
NICE	29	23	D
PARIS-MONTS.	25	14	D
PAU	21	17	C
PERPIGNAN	34	23	N
RENNES	22	11	N
ST-ÉTIENNE	28	18	C
STRASBOURG	25	17	D
TOURS	26	14	D
TOULOUSE	25	19	P
POINTE-A-P.	32	23	C

ÉTRANGER			
ALGER	28	19	N
AMSTERDAM	19	9	D
ATHÈNES	33	21	D
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	28	10	N
BELGRADE	31	20	D
BERLIN	25	14	N
BRUXELLES	21	11	D
LE CAIRE	38	25	D
COPENHAGUE	20	10	N
DAKAR	31	25	D
DELHI	42	32	N
DJERBA	31	20	C
GENÈVE	29	17	N
HONGKONG	34	28	N
ISTANBUL	27	20	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	34	22	D
LONDRES	21	11	D
LOS ANGELES	21	15	D
LUXEMBOURG	25	13	N
MADRID	35	17	D
MARRAKECH	34	20	D
MEXICO	27	14	O
MILAN	32	20	O
MONTRÉAL	26	15	N
MOSCOU	21	11	D
NAIROBI	25	14	P
NEW-YORK	33	22	N
OSLO	20	14	D
PALMA-DE-MAL.	31	18	N
PÉKIN	28	22	A
RIO-DE-JANEIRO	22	19	D
ROME	29	20	B
SINGAPOUR	30	27	A
STOCKHOLM	21	12	N
SYDNEY	15	8	N
TOKYO	23	22	P
TUNIS	31	18	D
VARSOVIE	31	17	C
VENISE	33	21	D
VIENNE	31	21	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Carnet du Monde

Naissances

– Léo et Géraldine
ont la joie d'annoncer la naissance, le 22 juin 1987, de leur petite sœur

Clémence
(née trisomique)

Nadia et Jean-Charles ROBIN,
24, rue Claude-Kogan,
38100 Grenoble.

– Marie-José CHALAMET
et François DENIS
partagent avec
Simon
la joie d'annoncer la naissance de

Gabriel

le 17 juin 1987.

7, rue Pleyel,
75012 Paris.

– Dana VENDEVILLE-BARAN
et
Benoît VENDEVILLE
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Geoffrey

le 21 juin 1987.

4 *bis*, rue des Beaux-Arts,
75006 Paris.

Mariages

– Benoît BREJON de LAVERGNÉE
Marianne VELITCHKOVITCH

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 20 juin 1987, à Ambourville-sur-Seine (Seine-Maritime).

48, rue Pernety,
75014 Paris.

Décès

– Mme Marie-Louise Sesé-Antonietti,
M. et Mme Armand Antonietti,
Agnès et Cyril Antonietti,
Les familles Sesé et Laurent,
ont la douleur de faire part du décès tragique de

Marc-Armand ANTONIETTI,

survenu à l'île de la Réunion, le 24 juin 1987.

Ils remercient ceux qui leur ont témoigné affection et sympathie.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean ADHÉMAR,
conservateur en chef honoraire
du Cabinet des estampes
et de la photographie
à la Bibliothèque nationale,
rédacteur en chef de
la Gazette des Beaux-Arts,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre de Léopold,

De la part de
Hélène Jean Adhémar,
Philippe et Simone Adhémar,
Francis Claudon et Catherine Claudon-Adhémar,
Jean-Pierre et Jacqueline Adhémar
Et de ses petits-enfants,
Stéphanie et Nicolas Claudon-Adhémar,
Matthieu Adhémar.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière Montmartre.

– Le directeur de *la Gazette des Beaux-Arts*
Et ses collaborateurs
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean ADHÉMAR,
rédacteur en chef,

le 30 juin 1987.

(*Lire page 18.*)

– Mme Albert Chapus,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert CHAPUS,

survenu le mercredi 1er juillet 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 juillet, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés .... 60 F
Communicat. diverses ... 72 F
Renseignements : 42-47-95-03

– Uriage.

Le docteur et Mme Abel Deixonne
et leurs enfants,
Mlle Jacqueline Deixonne,
M. et Mme Philippe Bronchain
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DEIXONNE,

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 30 juin 1987, dans l'intimité familiale.

– M. Gilbert Gentil,
M. et Mme Jean-Pierre Gentil,
Chantal, Delphine, Karine, Pierre-Antoine
ont la douleur de faire part du décès survenu le 26 juin 1987 de

Mme Gilbert GENTIL,
née Lucienne Lefebvre,

leur épouse, mère et grand-mère.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en la collégiale Notre-Dame de Poissy.

– Bernard et Mathias Hautefort,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marine HAUTEFORT,
avocat aux barreaux
de Paris et de New-York,

survenu le 28 juin 1987, à l'âge de quarante-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 7 juillet, à 8 h 30, en l'église Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e, suivie de l'inhumation à Lisle (Dordogne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Fabert,
75007 Paris.

– Maurice Kalil,
Yvonne Misk,
Marcel Kalil,
Muriel Kalil,
Frédérique Misk
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et parente

Rachel KALIL,
née Abbas.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 1er juillet, dans la plus stricte intimité.

128, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– M. et Mme Jean Mairey
et leurs filles
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gisèle MAIREY,
inspectrice honoraire
de l'éducation nationale,
officier de l'instruction publique,
chevalier du Mérite social,

survenu le 26 juin 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité, le 29 juin, au cimetière de Dijon.

55, rue Bel-Air,
21000 Dijon.
3 A, rue du 10-Septembre,
Fixin,
21220 Gevrey-Chambertin.

– M. Bernard Moisy,
M. et Mme Alain Moisy et Laura,
M. et Mme Maurice Moisy,
Les familles Papin et Etienne,
ont la douleur de faire part du décès, après une lutte courageuse contre le cancer, de

Mme Colette MOISY,
inspectrice de l'enseignement technique,

le 26 juin 1987.

L'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, le 30 juin 1987, dans la stricte intimité familiale.

Selon son vœu, on peut adresser des dons à :
Institut Curie, 26, rue d'Ulm, 75005 Paris,
Association Georges-Martin, 49, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.

30, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Mme François Piketty,
son épouse,

Alain et Brigitte Piketty,
Marie-France et Bruno Dallemagne,
Béatrix et Antoine Joly,
Chantal et Raphaël Rodriguez,
Jérôme et Françoise Piketty,
ses enfants,

Pascale, Anne-Claire, Marie-Sophie et Virginie Piketty,
Sylvie Dallemagne,
Delphine et Bertrand de Boissieu,
Geoffroy et Violaine Dallemagne,
Matthieu, Stéphanie Dallemagne,
Nathalie et Bruno Michel,
Frédéric et Anne Joly,
Pauline, Alexis Joly,
Angélique, Véronique, Charlotte et Anne Rodriguez,
Perrine, Nicolas et Emmanuel Piketty,
ses petits-enfants,

Aurélie et Ombeline de Boissieu,
ses arrière-petites-filles,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de soixante-seize ans, de

François PIKETTY,
commandeur
de la Légion d'honneur,
ingénieur ECP.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 juillet 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Hécourt (Eure).

4, avenue Emile-Pouvillon,
75007 Paris.

– Mme Paul Lucien Saada,
son épouse,
Martine et Philippe,
ses enfants,
Et toute les familles parentes
ont la douleur de faire part du décès de

Paul Lucien SAADA,

survenu le 27 juin 1987, à l'âge de quarante-neuf ans.

Des prières seront dites le samedi 4 juillet 1987, à 9 h 30, à la synagogue, 14, place des Vosges, 75004 Paris.

La famille ne reçoit pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

397, rue des Pyrénées,
75020 Paris.

– Mme Pierre Salanson,
MM. Christian, Alexis et Aurélien Salanson
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SALANSON,
commissaire divisionnaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile le 30 juin 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 2 juillet.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Mulhouse, le 25 juin 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Edmond TIEVANT,
ingénieur des arts et manufactures.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Maurice-Thizouaille (Yonne), le 29 juin.

De la part de
Toute sa famille
Et de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Michelle Tillement
et ses enfants,
Karine, Céline, Pierre, Stéphane,
M. et Mme Louis Tillement,
M. et Mme Roger Boulangé,
Mme René Giletti,
M. Ernest Giletti,
Marc et Nicole de Bels,
Anne-Marie et Claude Giletti
Et tous ses amis
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Bernard TILLEMENT,
ingénieur géologue Elf-Aquitaine,

survenu accidentellement le 29 juin 1987, à l'âge de cinquante et un ans, à Luanda (Angola).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 juillet, à 14 h 30, en l'église Sainte-Bernadette de Pau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chemin Montardon,
Buros,
64160 Morlaas.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Léni BALTAZZI,

survenu le 29 juin 1987.

Le service religieux sera célébré le lundi 6 juillet, à 14 heures, en l'église orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

La famille et ses amis.

– Mme Armand Ziegler,
son épouse,
M. et Mme Jacques Ziegler
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Ziegler
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Marc Ziegler
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-seizième année, de

Armand ZIEGLER,

survenu le 30 juin 1987.

Une cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le vendredi 3 juillet, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu, à 16 heures, au cimetière de Moncelle-sur-Seille (54), le même jour.

Remerciements

– Le vingt-cinquième anniversaire de la mort du

lieutenant Roger DEGUELDRE,
de
Claude PIEGTS,
et du
sergent DOVECAR

sera marqué le samedi 4 juillet 1987, à Versailles, par une cérémonie, à 10 heures, au cimetière des Gonards, et, à 11 h 15, par une messe à Notre-Dame-des-Armées, impasse des Gendarmes.

– Mlle Pierrine Israel
M. Daniel Meyer,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mlle Edmée, Rose ISRAEL,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Anniversaires

– Son épouse
Et ses enfants
prient tous ceux qui ont connu et aimé

Henri VACHER

d'avoir une pensée pour lui en ce jour, dixième anniversaire de sa disparition.

Services religieux

– Tlemcen. Epinay-sur-Seine.

Mme veuve Joseph Choukroun,
Ses enfants, ses petits-enfants
Et toute la famille

font part de l'azguir à l'intention de leur cher et regretté

Joseph CHOUKROUN,

qui aura lieu le dimanche 5 juillet 1987, à 16 h 30, en la synagogue de la Fraternelle, 15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, lundi 6 juillet, à 17 h 30, salle 6, Centre Panthéon, M. Mohamed Charki : « Les emprunts internationaux sur le marché des obligations internationales ».

– Université Paris-III, mardi 7 juillet, à 9 heures, salle Bourjac, Mme Camélia Tantaoui, Hussein Khalil : « La lettre satirique d'Hori-Payrus Anastasi I et les textes parallèles, traduction et commentaire ».

– Université Paris-Val-de-Marne, mardi 7 juillet, à 14 heures, salle des thèses, M. Mohammed Diouri : « Contribution à l'étude du comportement aérodynamique des aérosols, mise au point d'un spectomètre diffusionnel et inertiel (SDI 2000) ».

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

- Le reglement du TAC-O-TAC ne prevoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86) -

Le numéro **1 0 6 9 9 7** gagne
4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille			gagnent
	006997	506997	40 000,00 F
	206997	606997	
	306997	706997	
	406997	806997	

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
116997	100997	106097	106907	106990	10 000,00 F
126997	101997	106197	106917	106991	
136997	102997	106297	106927	106992	
146997	103997	106397	106937	106993	
156997	104997	106497	106947	106994	
166997	105997	106597	106957	106995	
176997	107997	106697	106967	106996	
186997	108997	106797	106977	106998	
196997	109997	106897	106987	106999	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6997	4 000,00 F
	997	400,00 F
	97	200,00 F
	7	100,00 F

87 **TAC O TAC** TIRAGE DU MERCREDI 1er JUILLET 1987 67e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Terminaisons	Finales et numéros	Signes du zodiaque	Sommes gagnées
1	391	tous signes	F. 400
	751	tous signes	400
	7 281	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 671	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	4 591	balance	12 000
		autres signes	1 200
	7 591	verseau	12 000
		autres signes	1 200
2	12	tous signes	200
	232	tous signes	400
	4 072	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	6 792	bélier	12 000
		autres signes	1 200
3	013	tous signes	400
	6 813	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	3 053	lion	12 000
		autres signes	1 200
4	84	tous signes	200
	0 494	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	1 724	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 904	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9 344	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	0 744	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	9 584	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	07 924	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	12 864	lion	50 000
		autres signes	5 000
5	6 455	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	8 275	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	12 135	sagittaire	F. 50 000
		autres signes	5 000
	24 885	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	27 065	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
6	7 516	balance	10 000
		autres signes	1 000
	8 216	lion	10 000
		autres signes	1 000
	63 536	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	19 886	taureau	50 000
		autres signes	5 000
7	2 357	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	1 227	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	3 937	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	15 377	balance	50 000
		autres signes	5 000
	01 917	scorpion	4 000 000
		autres signes	125 000
8	15 058	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
9	19	tous signes	200
	259	tous signes	400
	579	tous signes	400
	21 719	vierge	50 200
		autres signes	5 200
0	0 780	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	7 990	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	9 500	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	04 240	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	21 930	verseau	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VERSEAU SAGITTAIRE BÉLIER GAGNENT 100,00 F

LOTO
N°26 TIRAGE DU MERCREDI 1er JUILLET 1987

6 7 9 13 25 46 — 45 numéro complémentaire

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 8 ET SAMEDI 11 JUILLET 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** TIRAGE DU MERCREDI 1er JUILLET 1987 66e

Fuites de technologies vers l'URSS et menaces américaines

La direction de Toshiba donne sa démission

TOKYO
de notre correspondant

Pour une grande entreprise exportatrice japonaise, la menace de voir se fermer le marché des Etats-Unis est proprement insoutenable. M. Shoichi Saba, le président de Toshiba Corporation, a tiré la conclusion de cette dépendance en démissionnant, le mercredi 1er juillet, pour assumer la responsabilité des exportations illégales de machines-outils vers l'URSS par l'une de ses filiales, Toshiba Machine Co. (*le Monde* du 2 juillet).

M. Saba, qui a entraîné dans sa chute le directeur général, M. Sugiichiro Watari, a pris cette décision au cours d'un conseil d'administration extraordinaire. Cette double démission a de toute évidence pour premier objectif de calmer la tempête soulevée au Congrès américain par la violation des règles du COCOM (Comité de coordination pour le contrôle des exportations), organisme occidental qui réglemente les ventes de technologies sensibles aux pays du bloc communiste.

Mardi, le Sénat américain avait voté à une majorité écrasante un amendement qui demande au président des Etats-Unis d'interdire l'importation de tous les produits du groupe Toshiba sur le territoire américain pour deux à cinq ans, à moins que la firme japonaise ne compense financièrement le dommage causé « à la défense du monde libre ». La société norvégienne Kornsberg Vaapenfabrik, qui a participé à la transaction avec l'URSS, est également visée par ce texte.

En visite à Tokyo au début de la semaine, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, avait qualifié de *« perte sérieuse »* les ventes à l'URSS de machines-outils à commande numérique, accompagnées des programmes informatiques permettant leur fonctionnement. Selon le Pentagone, les Soviétiques ont utilisé ces machines pour réduire le niveau d'émission sonore des hélices de leurs sous-marins, devenus plus difficiles à détecter.

L'amendement voté par le Sénat, estime-t-on à Tokyo, a peu de chances d'être jamais appliqué étant donnée l'hostilité de la Maison Blanche, qui est apparemment satisfaite des sanctions et du renforcement des contrôles annoncés par Tokyo à la suite de la révélation de cette affaire au mois de mai (*le Monde* daté 17-18 mai).

Mais le vote du Sénat est révélateur de la violence du sentiment anti-japonais chez les parlementaires américains, excédés par la persistance d'un énorme surplus commercial du Japon dans ses échanges avec l'Amérique. Et l'impact sur les consommateurs américains des déclarations enflammées faites au Capitole ne peut pas être sous-estimé. Toshiba a été accusée d'avoir vendu la sécurité des Etats-Unis pour une poignée de dollars.

Un marché essentiel

Or la présence sur le marché américain est cruciale pour Toshiba, comme pour toutes les grandes entreprises exportatrices japonaises. Pour l'année fiscale 1986-1987 (qui s'est achevée le 31 mars dernier), les Etats-Unis ont absorbé 40 % des ventes consolidées du groupe hors du Japon : 400 milliards de yens (350 milliards d'exportations et 45 milliards de production sur place) sur un total de 1 000 milliards de yens. L'Amérique compte pour plus de 10 % dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe, qui a atteint 3 500 milliards de yens (140 milliards de francs).

Le sacrifice du président de Toshiba a mis en état de choc l'establishment économique japonais. M. Koichiro Ejiri, le président de Mitsui, a parlé d'un *« seppuku »*, le suicide rituel par éventration.

La personnalité de M. Shoichi Saba n'y est pas étrangère. Cet homme élégant était jusqu'à mercredi le *primus inter pares* dans l'industrie électrique et électronique japonaise. Président de l'Association des industries électroniques du Japon, il est aussi un des vice-présidents du Keidanren, la plus importante organisation patronale nippone. M. Saba devra sans doute abandonner ces deux fonctions dans les prochains jours, indique un porte-parole de Toshiba.

Dans le monde industriel du Japon, où l'ancienneté pèse d'un poids encore considérable, Tokyo Shibaura (Toshiba) jouit d'un prestige très supérieur à des « nouveaux venus » comme Sony ou Matsushita. Les dirigeants de ce groupe, présent dans le nucléaire comme dans l'électronique grand public en passant par le gros matériel électrique et les semi-conducteurs, ont été traditionnellement des porte-parole de leur industrie. Le sérieux accroc a la réputation de l'entreprise en est d'autant plus douloureusement ressenti.

(Intérim.)

La discrétion navale : une priorité

En matière de combat naval, la discrétion des sous-marins, qu'ils soient d'attaque (armés de torpilles ou de missiles contre des navires de surface ou d'autres sous-marins) ou qu'ils soient à vocation stratégique (armés de missiles balistiques), est devenue une priorité absolue pour tous les états-majors. Un sous-marin doit pouvoir continuer à fonctionner en silence s'il veut échapper aux moyens modernes de détection adverse.

Les *bruits générés par ses hélices ne sont pas les seules indiscrétions commises par un* sous-marin. La machine et ses *auxiliaires, les pompes internes*, les chambres frigorifiques, les ventilateurs et tous les appareillages électriques à bord produisent, eux aussi, des bruits que la mer propage. La propulsion, aussi, avec ses lignes d'arbres, ses turbines et ses hélices peut ajouter au rayonnement acoustique du sous-marin, parce qu'elle entraîne des vibrations détectables à distance. Enfin, l'écoulement de l'eau le long de la coque du sous-marin est cause de nouvelles sources d'indiscrétions.

Toutes les marines de guerre, dans le monde, cherchent à réduire ces bruits d'origines diverses dès la conception même du navire : en développant de nouveaux matériaux, en supprimant ce qu'on appelle les ponts sonores, qui font entrer des éléments de coque en résonance, en réduisant les capacités de vibration de la « poutre-navire » ou en suspendant sur des amortisseurs les appareils et les tuyaux qui peuvent émettre.

Dans le cas présent, toutes les marines essaient de dessiner des architectures d'hélices qui atténuent le bruit, et il est donc possible que les Soviétiques, en disposant des machines-outils et des programmes informatiques adéquats, aient obtenu, dans ce domaine, grâce aux Japonais, des résultats appréciables. En effet, les sous-marins soviétiques, surtout lorsqu'il s'agit de modèles anciens, ont longtemps été connus pour leurs indiscrétions acoustiques élevées. Depuis quelques années, en revanche, les sous-marins soviétiques se sont faits plus silencieux, notamment en étant capables de plongées très profondes, plus profondes que celles des sous-marins occidentaux.

Sécurité occidentale et déficit commercial américain

Avec l'affaire Toshiba, c'est la tête même de l'industrie japonaise qui est frappée. La pression américaine vise là l'une des principales firmes mondiales de construction électrique et électronique, dont les dirigeants étaient les porte-parole du patronat nippon. D'où la valeur symbolique que prennent les sanctions adoptées par le Sénat américain, reflet du sentiment violemment anti-japonais qui anime les Etats-Unis.

La menace d'interdiction de vente de tout produit Toshiba pendant deux à cinq ans sur le territoire américain ne se justifie pas simplement par la violation des règles qui régissent les exportations de matériel de haute technologie à destination des pays communistes. Elle aboutit surtout – *et avant tout ?* – *à ébranler* l'une de ces puissances industrielles japonaises jugées responsables du formidable déficit commercial américain. Toshiba a vendu, en 1986, pour près de 3 millards de dollars de télévisions en couleur, magnétoscopes et autres produits d'électronique grand public aux Etats-Unis. Et les images d'une représentante républicaine démolissant à coups de masse, devant les caméras de télévision américaines, un radio-cassette Toshiba montre assez clairement que les « fuites » de machines-outils *arrivent à point nommé pour justifier* le protectionnisme américain.

L'affaire Toshiba met en lumière toute l'ambiguïté de la position du COCOM (Comité de coordination *pour le contrôle des exportations*). Instrument de surveillance des *transferts de technologie vers les* pays communistes, c'est aussi une arme économique puissante pour entraver les exportations de certains pays considérées comme gênantes pour les Etats-Unis. Le débat est d'ailleurs que cette arme se retourne contre les entreprises américaines qui voient leurs propres ventes de produits de haute technologie bandicapées par des contrôles tatillons *dont l'efficacité est contestée*. L'Académie des sciences avait estimé, en janvier dernier, que ceux-ci faisaient perdre aux Etats-Unis cent quatre-vingt-huit mille emplois et 9 milliards de dollars. Les industriels américains avaient été entendus : en mars dernier, l'administration Reagan a pris des dispositions pour alléger les contrôles et favoriser les exportations de *produits de haute technologie* (*le Monde* du 21 mars). Entre les exigences du Pentagone et celle de la balance commerciale, les intérêts sont contradictoires. Mais, par sa maladresse, Toshiba, une fois n'est pas coutume, a mis les uns et les autres contre lui.

C. B.

REPÈRES

Budget

Forte hausse du déficit en Allemagne fédérale

Le gouvernement ouest-allemand *a présenté, le mercredi 1er juillet, le* projet de budget pour 1988. Le texte prévoit un allègement des impôts directs de 13 milliards de deutschemarks et un déficit budgétaire en forte augmentation. Le déficit net inscrit dans le budget 1987 a déjà été *révisé* à la hausse. Au lieu des 22 milliards prévus, le gouvernement *attend désormais un solde négatif de* 26 milliards, à cause des moindres *recettes de* TVA *perçues du fait* d'une croissance moins soutenue que *prévu*.

Pour 1988, le gouvernement a retenu un déficit net de 29,3 milliards de deutschemarks, en hausse de 12,7 % par rapport à 1987. Les dépenses totales devraient augmenter de 2,4 %, pour atteindre 275 milliards de DM, celles du ministère de l'économie enregistrant la plus forte hausse (plus 15,1 %) en raison des subventions pour le programme aéronautique européen Airbus et pour les charbonnages.

Gaz

Baisse des prix de 2 %

Gaz de France va de nouveau réduire ses tarifs domestiques de 2 %. Cette baisse, rétroactive à compter du 1er juillet, sera la troisième *depuis le début de l'année et la* huitième en moins de deux ans. *Après avoir réduit ses prix de près de* 10 % en 1986, et de 11 % au *1er janvier de cette année, Gaz de* France avait, sous la pression des pouvoirs publics, de nouveau diminué ses tarifs de 3,2 % en février. Au total, les prix du gaz domestique ont baissé d'un tiers depuis octobre 1985.

Produits agricoles

La CEE premier exportateur mondial

Selon une étude du département américain de l'agriculture (USDA), la CEE *est devenue en 1986 le premier* exportateur mondial de produits agricoles, avec une valeur de 28,1 milliards de dollars, reléguant les Etats-Unis à la deuxième place avec des ventes s'élevant à 26,1 milliards de dollars. Dix ans auparavant, les Etats-Unis étaient numéro un mondial de la spécialité avec 23 milliards de dollars d'exportations, contre 11,8 milliards à la CEE, composée *alors de neuf pays membres*. L'USDA explique cette évolution par l'élargissement de la CEE de neuf à douze membres, par la surévaluation du dollar en 1984 et 1985 dont la CEE a tiré avantage et par les aides aux exportations qui ont augmenté en *Europe lorsque le dollar a commencé* à se dévaluer en 1986.

Syndicats

Actions nationales de la CGT le 1er octobre et de FO le 3 octobre

La CGT et FO préparent déjà une *« rentrée »* sociale active. Le bureau confédéral et *« les fédérations »* de la CGT ont annoncé le 1er juillet *« une puissance journée nationale interprofessionnelle de luttes de haut niveau, de grèves et de manifestations »* pour le 1er octobre prochain. Ce *« temps fort exceptionnel »* de la CGT sera axé sur la Sécurité sociale, le pouvoir d'achat, les droits et libertés, l'emploi et le service public, avec des manifestations à Paris et en province.

De son côté, FO organisera *« une grande manifestation nationale interprofessionnelle »* le samedi 3 octobre à Paris, de la place de la Nation à la pelouse de Reuilly à Vincennes. Cette *manifestation, centrée aussi sur plu*sieurs thèmes, donnera le coup *d'envoi à la « Fête de l'amitié », qui*, comme chaque année, aura lieu les 3 et 4 octobre à Vincennes. Le 5 octobre, FO tiendra un comité confédéral exceptionnel pour lancer la campagne pour les élections prud'homales.

Sécurité sociale

La Mutualité française « oubliée » à la Commission des comptes

Emoi à la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF). Dans *le décret du 23 juin 1987 – publié* au *Journal officiel* du 25 juin, – la *FNMF ne figure plus dans la liste des* organisations professionnelles syndicales et sociales à la Commission des comptes de la Sécurité sociale. Jusqu'à présent, la FNMF disposait d'un siège qu'occupait son président, M. René Teulade. Cette absence apparaît d'autant plus étonnante, au moment où le gouvernement veut responsabiliser les partenaires sociaux à l'occasion des états généraux *de la Sécurité sociale, qu'après* la manifestation organisée par la FNMF le 23 mai sur la protection sociale M. Séguin avait jugé les propos tenus plutôt responsables. Au ministère des affaires sociales, on évoque un oubli administratif en indiquant qu'il sera réparé.

Une enquête sur les particuliers et les moyens de paiement

Les banques européennes menacées

Connaissant mal leurs clients, les banques européennes pourraient rapidement voir leur marché leur échapper au profit de leurs consœurs américaines ou japonaises. La conclusion de l'enquête qu'a réalisée le groupe anglais de publications Lafferty sur « les particuliers et les moyens de paiement » en Europe, et rendue publique le 30 juin à Londres, constitue un sérieux avertissement pour les banques du Vieux Continent.

« Les banques européennes ne répondent pas d'une manière satisfaisante aux besoins financiers de leur clientèle de particuliers. ». La conclusion de l'enquête réalisée par la société britannique Lafferty et financée par le groupe américain Mastercard International est sans appel. Ayant interrogé plus de six mille personnes dans six pays européens, les experts anglais sont catégoriques : les banques européennes connaissent mal les besoins de leurs clients et apprécient mal l'évolution de leurs comportements financiers. *« Les consommateurs européens ont dépassé leurs banquiers en adoptant de nouvelles attitudes à l'égard de la gestion financière de leur patrimoine »*, estiment ainsi les auteurs de l'enquête.

Cette dernière montre en particulier que les Européens utilisent *« avec enthousiasme »* les nouveaux moyens de paiement (cartes, banque à domicile, etc.), qu'ils sont aussi beaucoup plus ouverts à un endettement personnel à court terme, qu'ils sont enfin *« beaucoup moins réservés à l'égard des nouvelles technologies que ne le sont leurs banquiers »*.

Ce décalage entre l'offre des banques européennes et la demande des particuliers pourrait, selon les auteurs de l'enquête, profiter aux banques non européennes, en clair aux Américains et aux Japonais. L'étude révèle à cet égard plusieurs évolutions intéressantes. Tout d'abord, il apparaît que si, globalement, les clients restent *encore très* fidèles à leur banque, le lien tend notamment à se relâcher parmi les jeunes générations et les titulaires de hauts revenu, en France en particulier. Ainsi, près d'un Français sur deux, titulaire d'un compte et porteur d'une *carte bancaire, affirme* que, si une banque autre que la sienne lui proposait une carte et un crédit moins chers, il n'hésiterait pas à changer de guichet. Les autres Européens seraient plus fidèles : un tiers seulement des Espagnols et des Anglais passeraient chez le concurrent, un quart des Hollandais, et un cinquième des Allemands et des Suédois.

Moins fidèles à leur banque, les Européens ne sont, d'après les résultats de l'enquête, *« pas du tout nationalistes »* en matière financière. Ils accepteraient massivement de prendre une carte de paiement ou un crédit dans une banque étrangère, même non européenne. Les banques américaines sont les mieux cotées. 70 % des Européens connaissent ainsi American Express. *« La plupart des Européens préféreraient faire affaire avec une banque d'origine américaine ; en Suède, en France et en Grande-Bretagne, ils sont également ouverts aux banques allemandes. »* Dernier élément qui devrait faire réfléchir les banques françaises à l'heure de l'ouverture des frontières : les Français sont, parmi les Européens, ceux qui seraient les plus attirés par... des banques japonaises.

ERIK IZRAELEWICZ.

Le projet du ministre des P et T sur la déréglementation

M. Longuet craint l'opposition des syndicats et... de M. Chirac

M. Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T *présentera-t-il* son projet de loi au gouvernement sur la déréglementation des télécommunications ? Ses services ont achevé le texte à la fin de la semaine dernière : dix-neuf articles d'inspiration libérale qui ouvrent franchement le monopole mais laissent aussi un rôle de planificateur à l'Etat.

La présentation du projet à M. Chirac, pour que le premier ministre le fasse sien puis le soumette au Parlement, n'est pourtant pas évidente, et le ministre hésite. Une loi sur les télécommunications, destinée à compléter la loi Léotard sur la communication, était programmée pour la fin de cette année, mais la conjoncture sociale et politique ne paraît guère favorable.

Le projet de M. Longuet sur la déréglementation des télécommunications risque de heurter les syndicats, *unanimement attachés, même* si de fortes nuances existent, au monopole, *au statut* d'administration de la direction générale des télécommunications (DGT) et aux *liens* avec la poste. Si la grève des P et T, du mois dernier a été assez peu suivie, il est difficile d'en tirer des conclusions définitives. Il est seulement clair, surtout après l'adoption de l'amendement Lamassoure (1), qu'une forte mobilisation des fonctionnaires contre le projet n'est pas à exclure. Or M. Longuet a vu sa position politique déjà fragilisée par ses *déclarations* sur M. Barre, qu'il a qualifié de *« général Boulanger »* et par l'épisode de la *« démission »* de M. Léotard, son chef de file politique. *Peut-il dès lors se permettre de* présenter un projet qui risque de provoquer des arrêts de travail paralysant les P et T ? A dix mois des élections, M. Chirac acceptera-t-il de faire sien un texte potentiellement explosif ? Le rejet du projet par le premier ministre sera-t-il interprété comme un grave échec pour le ministre des P et T ?

M. Longuet tient à son texte, aboutissement de sa mission de libéralisation. Il estime que la déréglementation des télécommunications aux Etats-Unis a bousculé le paysage mondial et qu'il faut sans tarder s'adapter en introduisant une concurrence et en redéfinissant le rôle de la DGT.

Comment ? Le texte préparé s'inspire schématiquement du modèle japonais, en créant deux *types d'entreprises*. Il instaure une nouvelle entité : les *« entreprises de télécommunications »*. Celles-ci, de droit privé, ne peuvent être créées qu'avec l'*aval* de l'Etat, *en fonction* d'un cahier des charges. Elles seules sont habilitées à installer et à posséder des réseaux (les câbles, les autocommutateurs, etc.) et à gérer les services dits universels (ou élémentaires), c'est-à-dire ceux qui transportent les informations sans les transformer. C'est le cas du téléphone *mais* aussi de Transpac, filiale des P et T, spécialisée dans le transport de données *informatiques*. La DGT deviendrait donc une entreprise nationale à capitaux publics, avec un régime transitoire de trois à cinq ans, le temps de négocier le changement de statut du personnel. Elle aurait des concurrentes privées, que l'on voudrait, même si le texte ne le précise pas, spécialiser par secteur – radio-téléphone, *paging* (2)... – l'entreprise DGT restant la seule *grande* à vocation générale.

Un ministère assez fort

Pour ce qui est des services de la deuxième catégorie, ceux qui transforment les *informations* et que l'on nomme *« à valeur ajoutée »* (messageries, dialogues d'ordinateurs avec conversion de protocole...), le texte prévoit la liberté, avec une simple déclaration de l'entreprise candidate (*et non plus autorisation de l'Etat*).

La CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés) serait l'autorité qui donnerait son aval à l'installation des entreprises de télécommunications et qui recevrait les déclarations des entreprises de la deuxième catégorie. Elle aurait, en sus, un rôle d'observation des prix et du bon fonctionnement du marché, avec *pouvoir d'enquête et devoir d'alerter* le Conseil de la concurrence en cas d'abus. *Le ministère des P et T ne* disparaîtra toutefois pas, comme la *loi Léotard* pouvait *le laisser* penser. A lui de fixer les cahiers des charges de la catégorie numéro un, de surveiller les normes et le bon fonctionnement général des réseaux, avec une vue propective. Il sera armé d'un schéma directeur du type de celui existant pour les routes et les autoroutes. C'est le ministère qui instruira les dossiers de la catégorie numéro un et les proposera à l'aval de la CNCL. C'est *lui* qui mènera les négociations internationales, une tâche qui relève de l'Etat et non de la CNCL. Au total, son pouvoir reste donc assez fort.

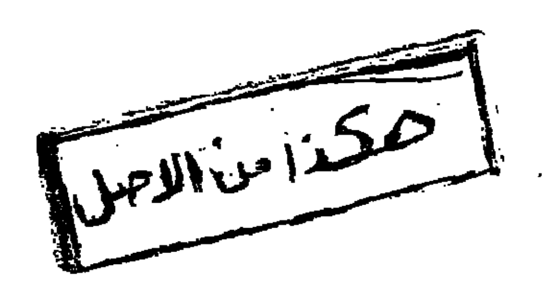
Ce *texte simple* se limite aux principes, dans la tradition du droit français, les détails relevant du pragmatisme et de la jurisprudence. Il suscitera bien entendu beaucoup de critiques *tant le sujet est difficile* et l'enjeu colossal. La CNCL, organisme trop politisé et soumis aux lobbies, peut-elle être bon juge ? Est-ce trop libérer ou trop peu ? Connaissant les ambitions des entreprises *multinationales*, *et en premier* lieu d'IBM, l'ouverture totale de la *deuxième catégorie des services* à valeur ajoutée préserve-t-elle suffisamment *les intérêts* des groupes français de télécommunication et d'informatique ? Comment insérer la loi française dans le contexte européen ?...

L'interrogation principale est pourtant celle de l'opportunité d'une réforme des P et T. Beaucoup dans la majorité n'en voient guère l'intérêt : après tout, les télécommunications marchent bien, pourquoi changer ? Au ministère des P et T, comme à la DGT, on répond qu'il *est urgent de faire front* aux menaces des autres compagnies qui *ont été déréglementées* (ATT, British Te lecom...), sur les tarifs et sur *la conquête des réseaux* internationaux, devenue la clé de voûte du futur. Question de strabisme gouvernemental : un œil sur les élections, un autre sur l'an 2000.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) Qui permet de déduire une journée de salaire en cas de grève même si elle n'a duré qu'une heure.

(2) Le *paging* est un système Eurosignal de seconde génération : un petit boîtier qui tient dans la poche de l'abonné sonne lorsque quelqu'un cherche à le joindre.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'assemblée générale ordinaire du 29 juin 1987 a décidé de mettre en paiement à partir du 13 juillet 1987 un dividende net de F 18 assorti d'un avoir fiscal de F 9, soit un total de F 27.

A l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration a décidé l'attribution pour 10 actions anciennes d'une action nouvelle gratuite, avec jouissance du dividende 1986.



L'assemblée générale a approuvé la distribution, au titre de l'exercice 1986, des dividendes suivants inchangés par rapport à l'exercice précédent :

– actions ordinaires : 16 francs assorti d'un avoir fiscal de 8 francs, soit un revenu global de 24 francs ;

– actions à dividende prioritaire sans droit de vote : 21 francs assorti d'un avoir fiscal de 10,50 francs, soit un revenu global de 31,50 francs.

Le paiement de ces dividendes sera effectué à compter du 1er juillet 1987.

Obligations CNI Roussel UCLAF 1982 – Amortissement 1987

Il est rappelé que les titulaires d'obligations CNI Roussel UCLAF 1982 tirées au sort pour amortissement le 1er juillet 1987 ont la faculté dans un délai de trois mois, soit jusqu'au *30 septembre 1987*, d'en demander l'échange contre des actions à dividende prioritaire sans droit de vote de la société Roussel UCLAF ; à défaut, ces obligations seront remboursées par la Caisse nationale de l'industrie, au prix de 310 francs.

RECTIFICATIF de l'annonce parue le 1er juillet

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Société immobilière d'investissement conventionnée (S.I.I.)

Mise en paiement du dividende

L'assemblée a fixé le dividende de l'exercice 1986 à 19,50 F par action et offert à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour un paiement soit en espèces soit en actions nouvelles dont le prix unitaire d'émission est de 471 F et non 741 F comme indiqué par erreur à la *Cote officielle* du 11 juin.

Les actionnaires ont jusqu'au 16 juillet 1987 pour faire connaître leur option auprès de leur banquier ou agent de change.



L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 25 juin 1987 sous la présidence de René Augereau a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Le chiffre d'affaires TTC consolidé s'est élevé à 8,7 milliards de francs contre 8,3 milliards en 1985.

Le bénéfice net consolidé, en nette progression, a atteint 140 millions de francs (124 millions hors intérêts minoritaires) contre 84 millions de francs (72 millions de francs hors intérêts minoritaires) en 1985.

Le bénéfice net de la société mère s'est élevé à 40 millions de francs contre 14 millions de francs en 1985. L'assemblée a décidé de distribuer, le 1er juillet prochain, un dividende de 20 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 10 francs, à comparer à un dividende de 10 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 5 francs l'année précédente. La distribution s'applique à un nombre d'actions augmenté de 20 % par l'exercice de bons de souscription.

Lors de cette assemblée, Alain Dupont, directeur général, a donné diverses précisions sur l'évolution du groupe. Pour l'ensemble de l'année en cours, sur la base de données actuellement connues, le chiffre d'affaires TTC du groupe devrait être voisin de 9,5 milliards de francs. Le bénéfice net consolidé devrait raisonnablement progresser.

A plus long terme, l'avance technique de Colas et sa position de leader dans sa spécialité devraient lui permettre de profiter d'un marché routier soutenu si les efforts budgétaires annoncés sont maintenus.

calberson

L'assemblée générale ordinaire réunie le 25 juin 1987 sous la présidence de M. Rudolphe Lambert a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Le groupe Calberson a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,9 milliards de francs. Le bénéfice net consolidé a été de 169,4 millions de francs contre 129,1 millions de francs en 1985.

Le résultat net de la compagnie générale Calberson, société-mère du groupe, s'est élevé à 74,8 millions de francs, en progression très sensible sur les 44,4 millions de francs de l'exercice précédent, en raison notamment de l'augmentation des dividendes perçus.

L'assemblée a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 18 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 9 francs, soit un revenu global de 27 francs (contre 15 francs + 7,50 francs, soit 22,50 francs, pour l'exercice précédent).

Il a été également décidé d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions. Conformément au calcul légal, le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 1 007,43 francs. Ces actions porteront jouissance du 1er janvier 1987.

Le délai d'exercice de l'option est fixé du 3 juillet au 10 septembre 1987 inclus. L'actionnaire ne pourra exercer l'option que pour autant qu'il possédera la quantité minimum d'actions nécessaires. Si le montant du dividende auquel il a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, il recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.



L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 29 juin sous la présidence de M. Pierre Bonelli, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1986, qui se soldent par un bénéfice net consolidé total de 40 millions de francs, en progression de près de 40 % par rapport à celui de l'exercice 1985. Le chiffre d'affaires consolidé pour 1986 s'élève à 1 406 millions de francs, en progression de 24 % sur celui de 1985. Le taux de rentabilité global du groupe ressort ainsi à 2,85 %. L'autofinancement de l'exercice s'élève à 70 millions de francs contre 63 millions de francs en 1985.

L'assemblée a par ailleurs approuvé les comptes sociaux de SEMA-METRA, qui font ressortir un bénéfice net de 23 millions de francs et fixé le dividende de l'exercice à 13 F par action de 40 F de nominale, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 6,50 F, soit une progression de 30 % par rapport à l'exercice précédent.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a approuvé la fusion-absorption par SEMA-METRA de la quasi-totalité de ses filiales d'informatique en France.

Elle a par ailleurs autorisé la division par deux, à compter du 15 juillet 1987, de la valeur nominale de chaque action. Le capital sera dès lors représenté par 2 002 642 actions de 20 F de valeur nominale.

Enfin, la même assemblée générale extraordinaire a donné délégation au conseil d'administration pour procéder à différentes opérations visant à augmenter le capital de la société dans la limite d'un montant maximal de valeur nominale de 40 millions de francs.



Agriculture

Après la conclusion du sommet des Douze

L'Europe continue mais n'avance guère

Des deux côtés du Rhin, les décisions du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de Bruxelles et les accords agricoles qui en découlent sont considérés comme un succès. Du moins par les responsables politiques qui y ont participé. Du côté des professionnels, le ton est plus mitigé. On se félicite certes que l'Europe continue, mais de là à dire qu'elle avance...

Les chambres d'agriculture, la FNSEA et la confédération paysanne se réjouissent du plan de suppression des montants compensatoires monétaires (MCM), mais les céréaliers remarquent que cette suppression n'aura que des effets apparents, puisque, en contrepartie, les producteurs allemands recevront des aides nationales. En France, les prix des céréales baisseront, selon l'AGPB (Association générale des producteurs de blé), de 5 à 7 %, l'organisation du marché sera affaiblie ; le problème de l'utilisation des produits de substitution des céréales a été éludé.

Toutes tendances confondues, les professionnels déplorent l'ajournement de la taxe sur les matières grasses et mettent en cause les pressions extérieures, celles des Etats-Unis, qui, comme l'écrit la FNSEA, *« font mal augurer de l'indépendance européenne dans la conduite future de la politique agricole commune »*. Ils remarquent aussi que, si l'Europe continue, on ne sait pas bien encore avec quel argent puisque l'étude et les décisions sur le financement de la Communauté sont seulement programmées. La FNSEA, par exemple, *« incite le gouvernement et plus particulièrement le ministre de l'agriculture à mettre tout en œuvre pour éviter que les difficiles équilibres obtenus à Bruxelles ne se révèlent rapidement précaires faute de ressources financières suffisantes »*. L'optimisme règne d'autant moins que les producteurs s'attendent à des baisses des prix de marché, du fait de l'affaiblissement des mécanismes de soutien qui laissent les prix fixés à Bruxelles pour ce qu'ils sont : indicatifs.

Sur le plan politique, les partisans respectifs de M. Mitterrand et de M. Chirac tentent d'utiliser la victoire supposée. *« Cet accord à l'arraché n'a pu intervenir que grâce à la détermination de Jacques Chirac qui a sorti la négociation de l'ornière »*, écrit le RPR. Pour le PS, l'accord démontre que *« l'impulsion nouvelle donnée à l'Europe depuis les accords de Fontainebleau et la conclusion de l'Acte unique, est profonde et durable »*. Mais, poursuit le PS, *« il est regrettable que le ministre de l'agriculture par ses maladresses diplomatiques ait pu faire courir un risque d'échec au sommet. M. Guillaume a du mal à réaliser que l'accord agricole du 30 juin n'a été possible qu'en raison de la volonté des chefs d'Etat, et d'abord du président Mitterrand comme du chancelier Kohl, de ne pas bloquer sur des points importants mais partiels un dispositif dont l'opinion publique n'admettrait plus qu'il s'enlise dans l'échec »*.

La divergence d'analyse se cristallise autour des trop fameux MCM : le RPR, MM. Chirac et Guillaume, en termes quasi-identiques, se félicitent d'avoir obtenu pour la première fois depuis 1969 un système de démantèlement automatique de ces MCM, qui pénalisent les exportations françaises et favorisent celles des pays concurrents à monnaie forte. Mais, rétorque M. Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture et député PS de l'Yonne, ce dispositif était en place depuis le sommet de Fontainebleau (1984) : *« François Guillaume et Jacques Chirac, qui ont vigoureusement critiqué les résultats de Fontainebleau jusqu'à hier soir, n'étaient pas les mieux placés pour en exiger l'application. »*

D'autres hommes politiques sont franchement pessimistes : ainsi Jean-René Nordmann, porte-parole du Parti radical, estime-t-il que *« la Communauté va au-devant d'une crise financière grave »*. Pour Mme Simone Veil, présidente du groupe libéral du Parlement européen, le sommet constitue *« un échec pour le moyen terme »*. Le mot de la fin vient du Danemark, qui assure la présidence de la CEE depuis le 1er juillet. Pour son ministre des affaires étrangères, *« cette présidence sera déjà un succès si nous parvenons à nous tenir la tête au-dessus de l'eau »*.

J. G.

ÉTRANGER

Le rapport du secrétaire de la CNUCED

Le développement au prix de la croissance concertée

Quelques jours avant l'ouverture de la septième CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), qui se tiendra à Genève du 9 au 31 juillet, son secrétaire général adjoint, M. Yves Berthelot, vient de présenter, à Paris, le rapport qui doit servir de base aux prochaines discussions. Ce document, préparé par le secrétaire général de la CNUCED, M. Dadzie, invite la communauté internationale à une relance concertée de la croissance en faveur du développement.

Une fois encore, l'idée d'une *« revitalisation de la croissance »* pour favoriser le développement et les échanges internationaux sous-tend le programme d'action de la CNUCED. Celle-ci veut croire à l'interdépendance naturelle entre la reprise au Nord – et à l'Est – et la croissance au Sud, la deuxième venant renforcer la première. Mais ce discours incantatoire ne suffit pas pour ranimer les économies. Comme le souligne M. Dadzie, en préambule au rapport, les conférenciers vont mesurer à Genève *« les contraintes qu'imposent au développement la lenteur de la croissance, le protectionnisme, la dépression historique des prix des produits de base, la stagnation des transferts financiers et l'accumulation des dettes »*. Sous le poids d'un tel fardeau, la croissance ne sera pas spontanée, il faut donc l'aider. Pour y parvenir, le secrétariat préconise des actions concertées.

Ce principe de solidarité posé, la CNUCED cherche à l'introduire dans ses quatre sphères d'intervention privilégiée : la recherche des ressources pour le développement, la question des matières premières, l'amélioration des conditions commerciales internationales et le sort des pays les moins avancés (PMA).

Mobiliser les ressources financières dans le tiers-monde, étouffé par sa dette, est devenu une gageure. L'épargne locale, quand elle existe, se place ailleurs. Les investissements directs étrangers ont chuté de moitié depuis 1981. Les prêts bancaires se raréfient. Quant à l'aide publique au développement, elle connaît une singulière évolution. En 1986, a rappelé M. Berthelot, le FMI a reçu plus de remboursements du tiers-monde qu'il n'a accordé de financement. *« Il doit réviser les conditions de ses facilités, pour redevenir prêteur net »*, considère le secrétaire général adjoint.

Si elle tient encore au fonds commun pour stabiliser les cours des matières premières (8 % du capital reste à souscrire) grâce à des accords de produits et à des stocks régulateurs, la CNUDED réfléchit à une autre voie : aider les producteurs de denrées et minerais à diversifier leurs économies, soit par la transformation de leurs ressources naturelles, soit par le développement d'activités étrangères au secteur primaire.

Illustration de l'interdépendance des problèmes du développement, la gestion supportable de la dette et la rentabilité des matières premières sont subordonnées à la fluidité des échanges commerciaux. Tant que les produits du tiers-monde (agricoles en particulier) feront l'objet de taxations et de mesures de sauvegarde imprévisibles sur les marchés du Nord, le développement sera un levier sans point d'appui, estime en substance le secrétariat. Au fond de la nasse, les quarante pays les moins avancés méritent, à son avis, un traitement de faveur, qui prévoirait un allégement de leurs dettes, une aide spécifique au développement, un accès privilégié aux marchés et des financements compensatoires pour combler les déficits d'exportation nés de la vente à vil prix des produits de base.

La CNUCED VII prendra, dès la semaine prochaine, un tour médiatique avec les interventions du président Mitterrand le 10 juillet, du chef de l'Etat égyptien, M. Moubarak et de son homologue congolais, président de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), M. N'Guesso. Cette visite des « princes » au bord du lac Léman est toutefois un gage insuffisant pour que les négociations soient couronnées de succès. Les voies du développement, à l a CNUCED comme ailleurs, sont souvent couvertes par l'égoïsme des « grands ».

ERIC FOTTORINO.

★ Le prochain « Monde de l'économie » (daté de mardi 7 juillet) publiera un dossier sur la CNUCED.

Le Brésil étend le moratoire sur sa dette extérieure

Le gouvernement brésilien a décidé de suspendre le paiement des amortissements et d'une partie des intérêts de la dette du Brésil envers le Club de Paris à hauteur de 1,05 milliard de dollars, a annoncé le mercredi 1er juillet le ministre brésilien des finances, M. Luiz Carlos Bresser Pereira.

M. Bresser Pereira a justifié cette mesure par la nécessité de défendre les réserves de devises du pays qui se trouvent actuellement à un niveau très bas.

Le ministre a souligné dans une interview au journal économique *Gazeta Mercantil* qu'il ne s'agissait pas d'une *« agression de nos créanciers »*.

Le président de la Banque centrale brésilienne, M. Fernando Milliet, a, pour sa part, confirmé que le moratoire décidé par Brasilia s'étendait à toutes les banques d'Etat. Selon M. Milliet, la mesure est provisoire et durera seulement jusqu'à la conclusion d'un accord avec le Club de Paris, qui regroupe les créanciers publics d'une vingtaine de pays.

En janvier dernier, l'ancien ministre brésilien des finances, M. Dilson Funaro, avait conclu un accord avec le Club de Paris prévoyant le report du remboursement d'un crédit de 3,3 milliards de dollars contracté en 1983 et dont le remboursement arrivait à échéance fin 1986. Cet accord est venu à son terme mardi. Le gouvernement brésilien avait tenté entre-temps de le renégocier, mais le Club de Paris veut attendre les conclusions d'un rapport sur les perspectives de développement de l'économie brésilienne qu'une mission du Fonds monétaire international (FMI) est en train d'élaborer.

Rappelons que le 20 février dernier, le Brésil avait suspendu le paiement des intérêts dus sur 68 milliards de dollars de prêts accordés par les banques commerciales du monde entier. Sa dette globale frôle, actuellement, les 115 milliards de dollars. – *(AFP.)*

SOCIAL

Le projet de loi sur l'apprentissage

Une seconde chance pour les jeunes

Le projet de loi sur l'apprentissage présenté par M. Séguin est un des premiers textes qui va venir en discussion à l'Assemblée nationale, le mercredi 1er juillet, dès l'ouverture de la session extraordinaire. Ce texte, qui a déjà été examiné par le Sénat, permettra à des jeunes de se former jusqu'à vingt-sept ans et d'obtenir des diplômes de niveau supérieur au CAP. Accueillis dans des sections expérimentales, des apprentis, réunis, une journée de juin, au Centre de formation technologique par alternance Robert-Delorozoy à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines), se remettent à espérer. Leur avenir professionnel leur apparaît déjà moins bouché.

A des degrés divers, ils en avaient *« marre de l'école »*, et les voilà, *« épanouis »*, qui se mettent à parler de ce qu'ils apprennent, fiers d'avoir presque un métier.

Vincent comme Nathalie, qui préparent un bac professionnel de vente et de représentation, ne sont pas malheureux, au contraire. Ils exultent. Thierry et Philippe, plus renfermés, se déclarent tout aussi satisfaits. Ils préparent un BTS d'électronique tout en travaillant, l'un dans une société d'armement, l'autre à la SODETEG.

Gilles, lui, a une autre histoire. Ayant déjà deux CAP de mécanique auto et de mécanique poids lourds, il s'est rendu compte qu'il ne trouverait pas d'emploi dans sa spécialité, insuffisante dans son cas. Après avoir travaillé dans une scierie, il retrouve l'*« envie d'apprendre »* et, à vingt-cinq ans, s'est de nouveau lancé dans les études. Si tout se passe bien, il décrochera un diplôme du niveau 4 – l'équivalent du baccalauréat – et obtiendra un BTS.

Mal orienté sans doute, Frédéric, vingt et un ans, avait fait une pemière en électrotechnique. Son premier emploi, un contrat à durée déterminée, lui fait découvrir la comptabilité, pour laquelle il se passionne. A son retour du service militaire, il choisit la voie de l'apprentissage pour rattraper le temps perdu. Il passera un CAP, puis un brevet professionnel, et vise un BTS.

Ce qu'ils tentent tous était impossible, il y a quelques années, par la voie de l'apprentissage. Passé les deux ans pour obtenir un CAP, il n'y avait pas de solution qui permette, comme maintenant, d'y joindre une formation complémentaire d'un an. En discussion à l'Assemblée nationale, le projet de loi de M. Séguin élargit le champ des perspectives, actuellement offertes avec parcimonie. Il autorisera la poursuite de la formation en alternance (formation théorique jointe à la pratique), dans certaines professions, jusqu'aux bacs professionnels, encore expérimentaux cette année, et, pourquoi pas, jusqu'aux BTS.

Cette nouvelle filière présente bien des intérêts. *« Ce type de parcours est plus facile pour moi, parce que j'ai découvert ma voie sur le tard »*, explique Frédéric. L'âge et le service militaire, devenus des obstacles pour un retour en arrière, l'auraient empêché de reprendre des études normales car il lui fallait, même partiellement, subvenir à ses besoins.

Pour Gilles, vingt-cinq ans, l'alternance offre une seconde chance plus tardive. *« C'est la seule façon, à mon âge, d'atteindre un niveau supérieur »*, observe-t-il.

Mais le dispositif, nouveau, connaît aussi ses contradictions. Thierry et Philippe, qui vont avoir un BTS, auraient pu être embauchés par leur employeur s'ils n'avaient pas eu à effectuer leur service national aussitôt après le diplôme. *« Au retour, nous ne savons pas si nous serons repris »*, indiquent-ils. L'entreprise ne peut réserver des postes aussi longtemps, et de plus jeunes, tout aussi formés, pourront les occuper à leur place. Seule solution pour eux : se perfectionner.

« Il faudrait qu'ils puissent obtenir des sursis d'incorporation, comme les étudiants », constate M. Jean-Jacques Leroux, directeur interdépartemental de l'apprentissage pour la chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise et des Yvelines. Comme beaucoup de leurs camarades – vingt-trois en deuxième année, trente-deux en première année, – Thierry et Philippe croient avoir trouvé la parade. Ils rêvent déjà d'un diplôme d'ingénieur, ce qui suppose le passage par une classe préparatoire et bien des sacrifices...

Plaisir d'apprendre

Bravade, inconscience ? Pas tellement. Ces jeunes apprentis qui expérimentent un cheminement nouveau pour atteindre une qualification font tous preuve des mêmes qualités et expriment des refus identiques.

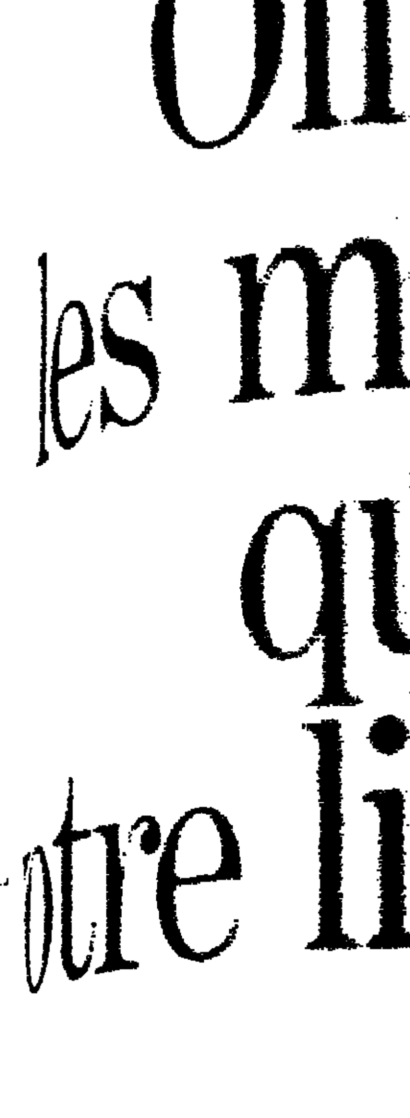
Ils ont retrouvé le plaisir d'apprendre, après qu'ils ont tous, ou presque, connu le rejet de l'école, où ils ne brillaient pas spécialement. Loin d'être dévalorisante à leurs yeux, la voie de l'apprentissage les réhabilite en même temps qu'elle les rassure. *« On a une expérience professionnelle en plus »*, proclame Nathalie, qui ne rougit pas de la comparaison avec ses camarades de terminale G 3, dont elle aura *« la même formation après le même nombre d'heures de cours »*. *« Je me sens mieux dans ma peau, et puis je gagne de l'argent »*, dit-elle, contente de travailler dans une entreprise de location de matériel d'exposition. *« J'avais fixé mon avenir sur la représentation, qui s'apprend sur le tas »*, raconte Vincent, qui se plaît à *« faire du porte-à-porte »*.

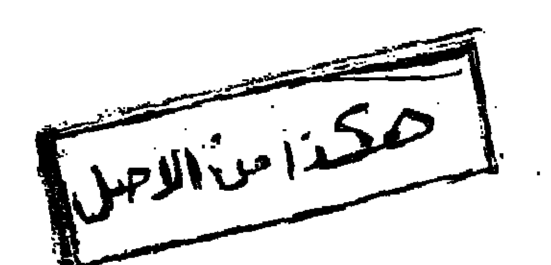
« Il y a un moment où on en a ras le bol de l'école », avoue José, qui apprend la carrosserie. *« J'avais envie de passer dans la vie active, et, maintenant, je supporte l'enseignement. »* *« Les profs se mettent à notre portée »*, affirme Nathalie, qui ajoute : *« l'argent nous motive, même si ce n'est pas beaucoup, mais nous vivons chez nos parents. »* Même le retard scolaire n'est plus un problème et, suprême reconnaissance, *« quand on en parle aux lycéens, ils voient que c'est bien »*.

Vivre et se former en entreprise leur convient. Ils ont le sentiment d'être devenus des adultes et ne regrettent du passé que les vacances scolaires – *« le plus dur »*, avouent-ils. Le reste leur paraît exaltant, et surtout de mener de pair *« théorie et pratique »* pour des qualifications jusqu'alors inaccessibles par cette voie. Même la faiblesse de la rémunération ne les rebute pas vraiment, comme de *« redescendre »* à 60 %, voire à 25 % du SMIC en début de cycle quand ils gagnaient davantage. *« C'est dur, c'est vrai »*, reconnaît Gilles, *« mais j'ai choisi les études plutôt que le fric. »* *« Je vais faire un prêt pour tenir le coup »*, annonce-t-il sous les éclats de rire des autres, complices.

Même s'ils ne le disent pas, ils ont sans doute le sentiment d'avoir échappé à un destin qui s'annonçait dévalué par un parcours scolaire qui ne leur donnait les meilleures chances.

ALAIN LEBAUBE.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CATC

L'assemblée générale des actionnaires de la Caisse auxiliaire de Trésorerie et de Crédit s'est réunie sous la présidence de M. Bernard Vilgrain et a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986, d'une durée exceptionnelle de dix-sept mois. Le résultat s'élève à 4 349 948 F contre 2 676 740 F, soit une progression en valeur absolue de 1 673 208 F et, en moyenne mensuelle, de 15,90 %.

L'Assemblée a fixé le dividende à 7,80 F par action contre 6 F pour l'exercice précédent avec un avoir fiscal de 3,90 F. Le dividende sera mis en paiement à compter du 7 juillet 1987.

A la suite de l'entrée de l'Office commercial pharmaceutique dans le capital de la CATC, l'assemblée générale a élu membre du conseil d'administration M. Jean-Pierre Duche et ratifié la cooptation de M. Jean-Marc Audibert, respectivement président-directeur général et directeur financier du nouvel actionnaire.

Rappelons que la CATC a été introduite au second marché à Paris en mars dernier et que, à cette occasion, la société a procédé à une augmentation de capital et à l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions qui ont permis de réunir d'une part 29 400 000 de capitaux propres et, d'autre part, 50 000 000 F de francs d'emprunt obligataire à 5,75 % l'an.

En ce qui concerne l'activité de la société, elle se développe régulièrement. C'est ainsi qu'au 31-03-87 le montant global des emplois s'élevait à 376 425 000 F contre 206 257 000 F le 02-04-86 et 285 950 000 F le 31-12-86, soit une progression de 82,50 % sur une année et 31,60 % sur trois mois.

Dans ces conditions, l'année 1987 se présente sous des auspices favorables, et on peut espérer une progression satisfaisante des résultats.



L'assemblée générale ordinaire d'Avenir s'est réunie, le 29 juin 1987 à Paris, sous la présidence de M. Claude Marin, pour approuver les comptes de l'exercice 1986 d'où il ressort les chiffres significatifs suivants par rapport à ceux de l'exercice 1985 (en millions de francs).

	1985	1986	%
	–	–	–
Ventes de l'exercice	732,2	835,3	+ 14,09
Résultats d'exploitation	47,3	78,1	+ 65,11
Résultat net après impôts	23,0	32,1	+ 40

Au cours de la même asemblée, le président a présenté aux actionnaires les comptes consolidés du groupe Avenir dont les principaux chiffres significatifs comparés à 1985 sont :

	1985	1986	%
	–	–	–
Ventes de l'exercice	829,6	922,3	+ 11,17
Résultat d'exploitation	55,9	85,7	+ 53,31
Résultat net (part du groupe)	25,8	30,4	+ 17,83

Par ailleurs, l'assemblée générale, sur proposition du conseil, a approuvé la distribution d'un dividende net de 39 F par action. Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, le revenu global par action s'élève à 58,50 F. Ce dividende est à comparer à celui versé en 1985 et qui était de 40,50 F par action, y compris l'impôt versé au Trésor.

En ce qui concerne les perspectives 1987, M. Claude Marin a indiqué que, compte tenu de l'activité enregistrée par la société au cours des premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de l'exercice 1987 devrait connaître une progression de l'ordre de 7 %. Après trois années de très forte progression de résultat, 1987 s'engage sur la voie de la continuité, avec un objectif de nouvelle amélioration, et ce en dépit de la situation du marché de la publicité influencé par un déport des investissements vers les chaînes de télévision.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le même jour, a autorisé le conseil à augmenter le capital d'Avenir jusqu'à 60 millions de francs par incorporation de réserves et provisions diverses.

Cette augmentation de capital se traduira par une distribution d'actions gratuites.

A l'issue du conseil d'administration qui s'est tenu après les assemblées générales, M. Claude Marin a démissionné de la présidence d'Avenir. M. Pierre Dauzier, président-directeur général de l'agence Havas, lui a demandé, en effet, de venir travailler auprès de lui et d'entrer au comité exécutif du groupe.

Le conseil d'administration a rendu hommage à l'action menée à la tête d'Avenir par M. Claude Marin. De 1983 à 1986, les résultats de la société ont été multipliés par trois et le montant de la capitalisation boursière par cinq.

Sur la proposition de M. Christian Lobut, ancien président de l'agence Havas et d'Avenir, M. Claude Marin a été nommé président d'honneur de la société. Il en reste administrateur.

Enfin, le conseil d'administration a désigné, pour lui succéder, M. Philippe-Olivier Santini, déjà directeur général de la société et, par ailleurs, directeur général de l'agence Havas.

INTERTECHNIQUE

EXERCICE 1986

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 22 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Au niveau consolidé, le résultat net s'est élevé à 73 230 000 francs contre 81 696 000 F en 1985.

Au niveau de la société, le résultat net s'est élevé à 46 088 435 francs contre 41 281 517 francs. Ce résultat a été affecté à raison de 16 081 233 francs au dividende, le solde l'étant aux réserves ou report à nouveau.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 21 francs par action, soit un revenu global de 31,50 francs, du même montant que celui de l'année précédente.

Lors de l'assemblée, le président a rappelé qu'au cours de l'exercice 1986 :

– la société a pris le contrôle à 100 % de Zénith-Aviation, filiale de Solex du groupe Matra, dont l'activité relève principalement de la circulation des combustibles, activité très connexe à celle d'Intertechnique, et que :

– Faure-Herman, filiale à 100 % de la société, a acquis le département « Comptage des liquides industriels » de la société SEREG, filiale du groupe Schlumberger, dont l'activité relève du domaine de la débitmétrie industrielle.

A fin mai 1987, consolidés pour le groupe :

– le chiffre s'affaires s'est élevé à 486,7 millions de francs contre 467,0 au 31 mai 1986 : pour la branche Aérospatial et Systèmes 286,3 contre 287,9, pour la branche Informatique 201,8 contre 179,66 ;

– les commandes reçues à 597,9 millions de francs contre 568 millions de francs : pour la branche Aérospatial et Systèmes 377,5 millions de francs contre 342,8 millions de francs, pour la branche Informatique 222 millions de francs contre 225,6 millions de francs.

Association des sociétés et Fonds français d'investissement

ASFFI

L'assemblée générale annuelle de l'ASFFI s'est tenue le 24 juin 1987 sous la présidence de M. Feuilhade de Chauvin. Elle a constaté la poursuite du développement rapide des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), qui comptaient à fin 1986 505 SICAV (contre 372 à fin 1985), 2 442 fonds communs de placement (contre 2 152) et 11 sociétés d'investissement à capital fixe (contre 8).

Les actifs ont progressé en 1986 de 52 %, atteignant 984 milliards de francs, auxquels s'ajoutent environ 40 milliards de francs au titre des fonds de la participation et des plans d'épargne d'entreprise, de sorte que l'actif total a dépassé les 1 000 milliards. Depuis 1978, l'actif a été multiplié par 23. Il est à rapprocher de la capitalisation boursière des actions et des obligations françaises, qui atteignait au 31 décembre 1986 3 127 milliards de francs. Les capitaux nets recueillis dans l'année par les OPCVM ont augmenté de 40 % (235 milliards de francs). Les OPCVM français représentent la moitié des actifs gérés dans la CEE, se situant toujours au troisième rang dans le monde derrière les Etats-Unis, et maintenant, assez près du Japon.

L'année 1986 a été fertile en innovations financières, au développement desquelles les OPCVM ont largement contribué, notamment le Matif et les nouveaux instruments du marché monétaire. Grâce aux OPCVM, les épargnants ont été en mesure de profiter des avantages offerts par ces marchés, auxquels ils n'auraient, pour la plupart, pu accéder directement.

Ces organismes ont aidé pendant plusieurs années à la diffusion des titres d'emprunts, qu'il s'agisse d'obligations de toute sorte ou des nouveaux titres de créance négociables. Il apparaît maintenant souhaitable que les OPCVM se tournent davantage vers les actions, tant françaises qu'étrangères, lesquelles ne représentent actuellement que 20 % de leurs actifs. Les privatisations, la relance de l'épargne salariale (participation, plans d'épargne d'entreprise), la création des plans d'épargne en vue de la retraite et le relèvement sensible des abattements sur les revenus d'actions et d'obligations françaises devraient contribuer à cette réorientation, laquelle, en suscitant une poussée supplémentaire du placement en valeurs mobilières, contribuerait à l'élargissement souhaitable du marché financier français.

La placement collectif en valeurs mobilières, qui permet la nécessaire division des risques et une gestion professionnelle, a aujourd'hui prouvé sa capacité à répondre aux besoins divers des épargnants et à protéger au mieux leurs intérêts face aux aléas de la conjoncture. Elle mérite donc de se voir reconnaître une place de choix dans une politique de promotion du capitalisme populaire.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui s'est tenue à REIMS le 22 juin 1987 sous la présidence de M. Claude TAITTINGER, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1986 qui se traduisent par un bénéfice net comptable de 25 667 000 F ainsi que les comptes consolidés du Groupe dont le résultat net s'élève à 225 682 000 F dont un résultat exceptionnel de 82 850 000 F. La part du Groupe s'élève à 155 566 000 F.

L'Assemblée Générale a approuvé, à l'unanimité, les comptes et l'affectation des résultats de l'exercice 1986. Le dividende : coupon net 15,50 F + crédit d'impôt 7,75 F, soit 23,25 F, sera payable aux actionnaires sous référence du coupon N° 35 ainsi qu'aux titulaires de certificats d'investissement, à compter du 30 juillet 1987.

L'Assemblée a nommé Madame Pierre de MARGERIE comme administrateur et renouvelé les mandats de commissaire aux comptes titulaire de M. Jacques CAGNAT et commissaire aux comptes suppléant de M. Philippe CAGNAT.

Au cours de son allocution, le Président a informé les actionnaires des activités commerciales de la société pendant les 5 premiers mois de l'exercice 1987 qui font apparaître une augmentation du chiffre d'affaires de 9,73 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Commentant les récentes concentrations intervenues dans la profession champenoise, le Président a rappelé aux actionnaires le caractère familial de leur Société.

La Famille TAITTINGER détient, en effet, soit directement ou indirectement par l'intermédiaire de la COMPAGNIE FINANCIÈRE TAITTINGER 69,52 % des droits de vote aux Assemblées Générales Ordinaires. Compte tenu des particularités de la production et de la commercialisation d'un Champagne de haut de gamme comme TAITTINGER, le Président considère que le caractère familial et traditionnel de la société renforce son image de marque et accroît ses chances de succès.

TAITTINGER

Un Investissement de Qualité

média finance

IN2

GROUPE INTERTECHNIQUE

EXERCICE 1986

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 22 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Au niveau consolidé, le résultat net s'est élevé à 32 742 000 francs contre 37 684 000 francs en 1985.

Au niveau de la société, le résultat net s'est élevé à 33 972 230 francs contre 37 167 149 francs. Ce résultat a été affecté à raison de 8 371 016 francs au dividende, le solde l'étant aux réserves ou report à nouveau.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 4 francs par action, soit un revenu global de 6 francs, du même montant que celui de l'année précédente.

Lors de l'assemblée, le président a rappelé qu'au cours de l'exercice 1986 la société, dans le cadre de sa stratégie d'expansion à l'étranger, a renforcé ses structures commerciales en Europe en créant deux nouvelles filiales : une en Espagne et une en Grande-Bretagne.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui a suivi l'assemblée générale ordinaire, il a été décidé, vu l'affirmation de la marque IN2 auprès de la clientèle, de modifier la dénomination sociale de la société IN-Informatique qui s'appellera désormais IN2.

A fin mai 1987 :

– le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 201,8 millions de francs contre 179,6 millions de francs au 31 mai 1986 ;

– les commandes reçues à 222 millions de francs contre 225,6 millions de francs.

Banque nationale de Paris. M. René Thomas, président de la Banque nationale de Paris et de la Banque nationale de Paris « Intercontinentale », vient de se rendre à Tunis à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI), dans laquelle la BNP « Intercontinentale » détient une participation de 50 %. En compagnie de M. Abdesselam Ben Ayed, président directeur générale de l'UBCI, et de M. Jean-Claude Clarac, directeur de la BNP « Intercontinentale », M. Thomas a été reçu, le 19 juin 1987, par le premier ministre, M. Rachid Sfar, le ministre des finances, M. Ismaël Khelil, et le gouverneur de la Banque centrale, M. Mohamed Skhiri. Au cours de cet entretien, ont été évoquées les mesures que prend actuellement la Tunisie pour la réalisation de son VII[e] Plan de développement.

Marchés financiers

PARIS, 1er juillet ↑

Légère amélioration

Après une journée placée sous le signe de l'indécision avec les dernières ventes effectuées pour régler les soldes débiteurs de juin, une légère amélioration s'est produite mercredi rue Vivienne. Elle n'a cependant pas été perceptible immédiatement. Au début de la séance matinale, l'indicateur instantané était resté au point mort, ou peu s'en faut (+ 0,02 %). Le marché n'a repris sa progression que durant la séance principale, à faible cadence d'abord (+ 0,2 %), un peu plus vite sur la fin.

En clôture, l'indicateur enregistrait une avance de 0,34 %. Plus significative que cette modeste hausse a été la bonne tenue des valeurs vedettes. Toutes ne se sont pas mises en évidence (comme CSF), mais le plus grand nombre d'entre elles se sont fait remarquer (Peugeot, Alcatel, Esso, Beghin, Carrefour, Skis Rossignol, Roussel-Uclaf, Sanofi, Compagnie bancaire).

Encore une fois, les professionnels se sont félicités de ce résultat. L'un d'entre eux jugeait très positif le test de cette séance, la première du mois calendaire, qui témoigne, selon lui, d'un regain d'intérêt, même timide, de la clientèle pour les valeurs françaises.

Car la Bourse avait contre elle la contre performance de Wall Street la veille mais aussi la lourdeur persistante des obligations et le repli du dollar.

Notons que le « bon » Peugeot a été coté mardi 350 F, soit au niveau de sa valeur sur le marché gris. D'autre part, Saint-Gobain a détaché ce jour un coupon de 8 F, en partie récupéré.

Au premier étage, le MATIF n'avait de nouveau pas très bonne mine. D'une façon générale, les obligations se sont effritées. Beaucoup attendent l'adjudication d'OAT (de 4 à 7 milliards de francs) de jeudi. Le pessimisme ambiant tend cependant à s'atténuer. Quelques-uns commencent à parler du retour prochain et « massif » des étrangers. Vœux pieux ?

NEW-YORK, 1er juillet ↓

La baisse se ralentit

Pour la troisième journée consécutive, la baisse a été au rendez-vous de la séance de mercredi à Wall Street. Le mouvement, toutefois, est devenu irrégulier et, en même temps, a tendu à se ralentir. Redescendu à 2 391,26, puis remonté à 2 430,80, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 2 409,75, soit à 8,77 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan général a été très comparable à ce résultat. Sur 1 950 valeurs traitées, 855 ont baissé, 651 ont monté et 444 n'ont pas varié.

D'après les professionnels, le marché n'a finalement pas trop mal tiré son épingle du jeu, car avec les deux handicaps constitués par la baisse de l'indice à terme des actions et l'alourdissement des obligations, il aurait pu être beaucoup plus secoué encore. « *Les investisseurs*, assurait un broker, *sont nerveux et en état d'alerte permanente. L'impression prévaut que le dollar comme les valeurs à revenu fixe ont pleinement récupéré, probablement plus que de raison, de leur précédent accès de faiblesse.* » Pour l'instant, la Bourse new-yorkaise attend la publication, jeudi, des dernières statistiques sur le chômage.

Enfin, la perspective d'un long week-end – Wall Street sera fermé vendredi, veille de la fête de l'Indépendance – n'incline pas à prendre des positions.

L'activité a diminué, et 157,04 millions de titres ont changé de mains, contre 165,49 millions la veille.

VALEURS	Cours de 30 juin	Cours du 1er juillet
Alcoa	53 3/8	53 3/8
Allegis (ex-UAL)	89 1/8	89 1/2
A.T.T.	27 3/4	28 1/4
Boeing	48 7/8	48 1/2
Chase Manhattan Bank	41 1/4	41 1/4
Du Pont de Nemours	120	119 1/2
Eastman Kodak	86 1/4	85 5/8
Exxon	93 1/4	92 1/4
Ford	99 1/8	98 1/4
General Electric	54 3/8	53 3/4
General Motors	82 5/8	81 1/4
Goodyear	67 3/4	68 1/8
I.B.M.	163 3/8	163 5/8
I.T.T.	58 3/4	58
Mobil Oil	51 1/8	50 7/8
Pfizer	72	71 7/8
Schlumberger	45 3/4	46 5/8
Texaco	40 3/4	40 1/4
Union Carbide	29 5/8	28 5/8
U.S.X.	31 1/4	31 3/4
Westinghouse	63 5/8	62
Xerox Corp.	77 1/4	78 5/8

CHANGES

Dollar : 6,10 F ↑

Le dollar continue son mouvement de yo-yo dans d'étroites limites sur des marchés extrêmement calmes et désœuvrés. Le franc se raffermit, avec un deutschemark qui fléchit à 3,3355 F, tandis que les taux d'intérêt à court terme diminuent à nouveau sur la place de Paris.

FRANCFORT	1er juillet	2 juillet
Dollar (en DM)	–	–

TOKYO	1er juillet	2 juillet
Dollar (en yens)	–	–

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (2 juillet)	71/2-75/8 %
New-York (1er juillet)	61/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	30 juin	1er juillet
Valeurs françaises	100,7	100,7
Valeurs étrangères	121,5	120,3

C[ie] des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	404,5	402,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	30 juin	1er juillet
Industrielles	2418,52	2409,76

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	30 juin	1er juillet
Industrielles	1 782,6	1 772,1
Mines d'or	378,9	384,6
Fonds d'Etat	90,40	90,26

TOKYO

	1er juillet	2 juillet
Nikkei Dow Jones	24252,38	24636,46
Indice général	2042,53	2072,39

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er juillet
Nombre de contrats : 30 838

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,50	103,40	103,45	103,35
Précédent	103,65	103,60	103,45	103,30

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE PDG DE ROSSIGNOL CRITIQUE LA COB. – M. Boix-Vives, PDG du groupe Rossignol, leader mondial pour le ski alpin, a critiqué, le 1er juillet, la façon dont la COB a jugé son projet d'émission d'OBSA (obligations à bons de souscription d'actions). La COB a critiqué, selon lui, le fait que ces obligations étaient réservées à des sociétés dont la majorité du capital est détenu par M. Boix-Vives ou ses amis appartenant au groupe Rossignol. Pour se protéger d'une éventuelle OPA, le groupe Rossignol veut émettre pour 120 millions de francs d'OBSA. M. Boix-Vives a indiqué qu'il préférait agir « *à visage découvert* » plutôt que d'une façon dissimulée. Il s'est aussi étonné que la COB lui ait suggéré d'agir de la même manière que BSN. Avouant ne pas comprendre les « ambiguïtés » de la COB, M. Boix-Vives a fait savoir qu'il parlerait de cette affaire à MM. Balladur et Juppé.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 1er JUILLET

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1906	4,5 % 1973	1888	1883	1883	− 0 27
4270	C.N.E. 3 %	4231	4235	4235	+ 0 09
535	B.N.P. C.I.	553	563	563 c	+ 2 04
1272	B.N.P. T.P.	1277	1270	1270	− 0 54
1114	C.C.F. T.P.	1116	1116	1116	....
1257	Créd. Lyon. T.P.	1259	1259	1259	....
....	Electricité T.P.	2810	2915	2885	+ 2 67
1958	Renault T.P.	1910	1909	1909	− 0 04
2260	Rhône-Poul. T.P.	2250	2240	2240	− 0 43
1355	St-Gobain T.P.	1295	1300	1310	+ 1 16
1350	Thomson T.P.	1320	1327	1330	+ 0 76
455	Accor	470	462	465	− 1 06
520	Agence Havas	514	515	515	+ 0 18
490	Ag. Havas C. I.	480	485	485	+ 1 04
660	Air Liquide	678	681	681	+ 0 44
2450	Alcatel	2330	2338	2379	+ 2 10
2020	Als. Superm.	2045	2015	2015	− 1 47
445	A.L.S.P.I.	452	450	450 10	− 0 42
410	Alsthom ★	378 60	368 50	375	− 0 92
2410	Arjom. Prioux	2460	2440	2440	− 0 81
535	Ausedat-Rey	542	534	533	− 1 66
1180	Aux. Entrepr. ★	1273	1288	1288 c	+ 2 06
1190	Avions Dassault	1190	1194	1194	+ 0 34
645	BAFIP	651	652	656	+ 0 77
390	Bail-Equipem. ★	397	390	387	− 2 51
940	Bail-Investiss.	936	915	911	− 2 67
700	Cie Bancaire	668	694	682	+ 2 10
610	Bazar H.-V.	487	480	475	− 2 46
520	Béghin-Say ★	508	513	519	+ 2 16
815	Berger (Ma)	936	918	918	− 1 92
725	Bic ★	740	734	740	....
1350	B.I.S.	1380	1328	1328 c	− 1 50
2860	Bongrain S.A.	2800	2800	2800	....
1040	Bouygues	1074	1100	1105	+ 2 88
94	B.P. France	97 50	95 50	95 50	− 2 05
4990	B.S.N.	4620	4630	4630	+ 0 22
....	Cap Gemini Sog.	2518	2470	2455	− 2 50
1280	Carnaud	1342	1357	1357	+ 0 97
3100	Carrefour ★	3118	3101	3189	+ 2 24
1940	Casino	191 50	192	191	− 0 26
1500	Casino A.D.P.	140	141	141 20	+ 0 85
1200	C.C.M.C.	1220	1220	1220	....
850	Cetelem	880	870	894	+ 1 59
850	Cerus	839	840	848	+ 1 07
1880	C.F.A.O.	1960	1866	1878 c	− 2 33
1420	C.G.I.P.	1390	1394	1390	....
1290	Chargeurs S.A.	1389	1384	1384	− 0 36
80	Chiers-Châtill.	80 90	78 70	77 15 c	− 1 58
1040	Ciments franç. ★	1080	1040	1060	....
575	Club Méditerr.	586	586	576	− 1 71
172	Codetel ★	173	170	171 90	− 0 63
385	Cofimeg	357	357 10	361	− 1 68
1980	Colas	2155	2160	2172 c	+ 1 70
235	Compt. Entrepr.	232 50	230 50	232	− 0 22
675	Compt. Mod.	649	650	650	+ 0 15
1160	Créd. Foncier	1140	1150	1150	+ 0 88
595	Crédit F. Imm.	560	563	563 c	+ 0 66
139	C.C.F.	133	139	141	+ 6 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
775	Créd. Lyon. (CI)	782	768	768 c	+ 0 11
1140	Crédit Nat. ★	1095	1090	1091	− 0 38
310	Crouzet ★	285 10	278	276	− 3 19
2870	Damart S.A.	2605	2600	2600	− 0 19
380	Darty ★	396 80	407 90	418	+ 5 34
350	Darty (DP)	346 50	354	355	+ 2 45
2180	De Dietrich	2098	2025	2065	− 1 57
365	Dév. R.d.C. (Li)	371	370	370	− 0 27
560	D.M.C.	550	540	550	....
....	Drouot Assur.	472	475	476	+ 0 85
2380	Docks France ★	2390	2370	2389	− 0 04
2180	Dumez ★	2136	2150	2130	− 0 28
1160	Eaux (Gén.)	1244	1229	1240	− 0 32
2480	Ecco ★	1280	1264	1216 c	− 3 65
320	Electric. (Cie G.)	316	315	315	− 0 32
1070	Electro-Finan.	1120	1085	1099	− 1 88
370	Elf-Aquitaine	365 50	352 80	364 90 c	+ 0 63
340	— (certific.)	339 50	322	322 c	− 1 20
2950	Epeda-B-Faure	3110	3080	3095	− 0 48
3540	Essilor	3530	3640	3640	+ 0 28
2640	Essilor Int. (DP)	2570	2580	2580	+ 0 39
455	Esso S.A.F. ★	458	458	465 10 c	+ 1 60
2400	Eurafrance	2278	2260	2190	− 3 86
1480	Eurocom ★	1470	1470	1450	− 1 36
3500	Euromarché	3600	3600	3600	....
670	Europe n° 1 ★	610	625	629	+ 3 11
1160	Exor	1163	1180	1190	+ 2 32
1610	Facom	740	720	738	− 0 13
905	Fichet-Bauche	935	925	925	− 1 07
210	Finextel	208 50	205	208 50	....
186	Fives-Lille	185	183	182	− 1 62
1170	Fromageries Bel	1190	1200	1205	+ 1 26
1290	Gal. Lafayette	1305	1285	1285	− 1 53
380	Gascogne	408 90	395	395 c	− 1 22
2290	Gaz et Eaux	2085	2085	2085	....
580	Géophysique ★	638	637	630	− 1 25
2440	Gerland	2385	2385	2385	....
545	GTM-Entrepose	593	590	604	+ 1 85
880	Guyenne-Gas. ★	710	692	725	+ 2 11
2840	Hachette ★	2801	2799	2780	− 0 74
760	Hénin (La)	750	745	725	− 3 33
1300	Hutchinson	1318	1315	1315	− 0 23
117	Imétal	132 40	132 80	132 80	+ 0 30
490	Imm. Plaine-M.	414	415	412 60	− 0 34
4840	Inst. Mérieux	4760	4860	4850	+ 2 11
540	Interbail	561	543	543	− 3 21
1310	Intertechnique	1420	1413	1413	− 0 49
2700	J. Lefebvre	947	940	941	− 0 63
1730	Lab. Bellon	1580	1555	1555	− 1 58
1610	Lafarge-Coppée	1530	1535	1530 c	+ 0 11
1640	Lebon ★	1688	1649	1649 c	+ 0 67
5370	Legrand	5450	5370	5340 c	− 1 33
5000	Legrand (DP)	5160	5060	5050 c	− 1 04
690	Leroy-Somm. ★	655	660	675	+ 3 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	2050	2050	2050	....
820	Locabail Immob.	822	821	821	− 0 12
800	Locafrance ★	600	610	599	− 0 16
856	Locindus	858	858	864	+ 0 70
1040	L. Vuitton S.A. ★	1067	1060	1074	+ 0 66
560	Luchaire	578	578	585	+ 1 21
1420	Lyonn. Eaux ★	1460	1450	1451	− 0 61
83	Mais. Phénix	81 50	79 95	77	− 5 52
750	Majorette (Ly)	740	735	735	− 0 67
470	Mar. Wendel ★	487 50	482	483	− 0 86
2050	Martell	2070	2031	2010	− 2 90
2250	Matra	2285	2281	2280	− 0 22
2180	Merlin-Gerin ★	2170	2160	2170	....
3130	Michelin	3120	3100	3115	− 0 16
1310	Midi (Cie)	1300	1294	1300	....
370	Midland Bk SA ★	371	329	315 •	+ 1 92
940	Min. Salsig. (Mé)	1000	985	985	− 1 50
43	M.M. Penarroya	43 40	45	45	+ 3 68
2520	Moët-Hennessy	2605	2625	2625	+ 0 77
78	Moulinex	77	75	76 95	− 0 06
975	Navig. Mixtes	955	972	974	+ 1 99
160	Nord-Est	162 50	160 50	165	+ 1 54
455	Nordon (Ny)	450	440	440 c	− 2 22
585	Nouvelles Gal.	590	601	602	+ 2 03
1170	Occident. (Gén.)	1158	1150	1154	− 0 35
1590	Omn.F.Paris	1500	1570	1570	+ 4 67
225	Olida-Caby	214 10	210	210	− 1 91
450	Opfi-Paribas	450	441	447 50	− 0 56
4080	Oréal (L')	3450	3490	3456	+ 0 17
460	Paribas	460	455	459	− 0 21
610	Paris-Réesc. ★	658	664	653	− 0 75
1530	Pechelbronn ★	1543	1460	1418 c	+ 1 73
1400	Penhoet	1330	1355	1355	+ 1 88
975	Pernod-Ricard	960	966	966	+ 0 63
1510	Peugeot S.A.	1510	1506	1518	+ 0 53
16	Poclain	15 60	15 45	15 40	− 1 28
2250	Poliet	2394	2390	2390	− 0 17
735	P.M. Labinal	772	740	745	− 3 50
3410	Presses Cité	3340	3380	3380	+ 1 20
1290	Prétabail Sic.	1305	1210	1230 c	+ 1 02
805	Primagaz	830	840	840	+ 1 20
700	Printemps ★	667	663	663	− 0 59
1870	Promodès	1970	1931	1970	....
230	Prouvost S.A ★	253	254	256	+ 1 18
1400	Radiotechn.	1408	1430	1425	+ 1 21
109	Raff. Dist. Total	102	100	100	− 1 96
2840	Redoute (La) ★	2955	2960	2956	+ 0 03
446	Rober financière	439	442	442	+ 0 68
1470	Roussel-Uclaf	1450	1484	1470 c	+ 2 51
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5800	5770	5770	− 0 51
225	Sade	248	248	248	....
3480	Sagem	3830	3730	3800	− 0 78
425	Saint-Gobain	428	423	423 c	+ 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	St-Louis B.	1280	1278	1278 c	+ 0 95
1900	Salomon	1900	1930	1930	+ 1 57
1700	Salvepar	1615	1700	1700	+ 5 26
720	Sanofi	719	732	732	+ 1 81
800	S.A.T.	805	815	815	+ 1 24
1230	Saupiquet (Na)	1320	1340	1340	+ 1 52
420	Schneider ★	470	470	469	− 0 21
125	S.C.O.A.	121 60	121	120 80	− 0 66
695	S.C.R.E.G.	705	699	699	− 0 85
815	Seb ★	845	854	857	+ 1 42
480	Sefimeg	496	491	491	− 1 01
1450	S.F.I.M.	1291	1358	1358	+ 5 19
63	S.G.E.	55 10	53	53 80	− 2 35
520	Sign. Ent. El. ★	540	542	584	+ 8 14
1050	Silic	1075	1000	1005 c	− 3 12
615	Simco-U.P.H. ★	619	588	598 c	+ 0 52
440	Simnor (Li)	451	450	450	− 0 22
1200	Skis Rossignol	1165	1175	1175	+ 0 85
740	Sliminco	702	700	700	− 0 28
285	Sodexco	254	254	254	....
250	Sodero (Na)	250	251	251	+ 0 40
2620	Sodexho	2780	2830	2820	+ 1 44
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	436	435	435	− 0 22
2110	Somm.-Allib. ★	2390	2379	2378	− 0 50
760	Source Perrier	774	789	778	+ 0 52
960	Sovac ★	990	995	985	− 0 50
605	Spie-Batignol.	585	585	585	....
630	Strafor	640	640	640	....
305	Synthélabo ★	296	285	292 c	+ 1 38
635	Talcs Luzenac	624	635	636	+ 1 82
2920	Tél. Elect.	2920	2900	2910 c	+ 0 97
1330	Thomson-C.S.F.	1340	1320	1333	− 0 51
475	Total (CFP) ★	452	455	455	+ 0 66
105	— (certific.)	105 10	108	107 80	+ 2 57
2220	T.R.T.	2045	2080	2075	+ 1 47
880	U.F.B.	880	880	880	....
1220	U.I.C.	1170	1170	1168	− 0 17
670	U.I.F.	625	630	630	+ 0 80
900	U.I.S.	885	887	895	+ 1 13
300	U.C.B. ★	298	296	299	+ 0 33
750	Unibail	749	761	750	+ 0 13
570	Valéo	585	579	575	+ 1 77
63	Vallourec	47 20	53	53	+ 12 29
485	Via Banque	523	508	520	− 0 57
840	Elf-Gabon	845	845	845	....
126	Amax Inc.	127 10	124	126	− 0 87
440	Amer. Express	435 60	211	211	− 3 12
177	Amer. Teleph.	172 40	170	170	− 1 39
145	Anglo Amer. C.	146 50	146 60	146 30	− 0 14
620	Amgold	649	657	657	+ 1 23
1030	BASF (Akt)	990	970	970	− 2 02
1160	Bayer	1100	1075	1075	− 2 27
125	Buffelsfont.	134 50	136	135 90	+ 1 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
275	Chase Manh.	252 50	251	251	− 0 59
69	De Beers	71 10	71 90	71 90	+ 1 13
2140	Deutsche Bank	2115	2115	2115	....
78	Dome Mines	77 40	78	78 20 c	+ 1 03
1100	Dresdner Bank	1100	1100	1098	− 0 18
140	Driefontein Cté	146	149 80	149 90	+ 2 87
735	Du Pont-Nem.	750	738	738	− 1 60
545	Eastman Kodak	539	527	525 c	− 2 60
68	East Rand	68 85	68 85	68 85	....
285	Electrolux	278 30	275	275	− 1 19
250	Ericsson	233 30	225 50	225	− 3 56
560	Exxon Corp.	578	573	573	− 0 87
585	Ford Motors	622	598	598	− 3 86
89	Freegold	95 50	97 90	95 90	+ 0 42
91	Gencor	95	95	98	+ 3 16
668	Gén. Electr.	347	334	335	− 3 46
590	Gén. Belgique	620	631	638	+ 2 90
505	Gen. Motors	516	500	500	− 3 10
94	Goldfields	101 50	100	100 90	− 0 59
54	Gd Metropolitain	53	52 60	52 60	− 0 75
84	Harmony	83 50	86 10	86 80	+ 3 95
47	Hitachi	49 10	48 85	48 90	− 0 41
1010	Hoechst Akt.	985	968	968	− 1 73
147	Imp. Chemical	150	148	148	− 1 33
890	IBM	1008	995	1000	− 0 80
365	ITT	367 50	359	360 c	− 2 04
169	Ito-Yokado	164 80	164 20	164 20	− 0 36
87	Matsushita	92 90	92 20	90 50	− 2 58
1010	Merck	1060	1036	1036 c	− 2 26
840	Minnesota M.	889	870	870	− 2 14
310	Mobil Corp.	313 50	307 20	307 20	− 2 01
305	Morgan J.P.	301	295	295	− 1 99
38050	Nestlé	38680	38800	38800	+ 0 31
182	Norsk Hydro	195	192 30	192 30	− 1 38
225	Ofif	234	238 50	239	+ 2 14
1790	Petrofina	1850	1850	1840	− 0 54
545	Philip Morris	555	546	547	− 1 44
152	Philips	152 60	150 10	150 30	− 1 51
545	Quilmès	541	551	552	+ 2 03
770	Randfontein	729	765	760	+ 4 25
780	Royal Dutch	810	809	809	− 0 12
100	Rio Tinto Zinc	100	101 10	102	+ 2
94	St Helena Co	94	94 80	95	+ 1 06
280	Schlumberger	288	280 10	282 50	− 1 91
134	Shell transp.	140	138 70	139	− 0 71
2490	Siemens A.G.	2360	2280	2290	− 2 97
169	Sony	173	169 90	160	− 7 51
183	T.D.K.	165 50	163 10	164 50	− 0 60
29	Toshiba Corp.	29 90	27 50	27 90	− 6 71
2030	Unilever	408	404	392	− 3 92
310	Unit. Techn.	310	315 50	315 50	+ 1 77
700	Vaal Reefs	731	739	740	+ 1 23
300	Volvo	300	291	291	− 3
340	West Deep	342	345	350	+ 2 34
480	Xerox Corp.	485	467	471 c	− 2 89
1 13	Zambia Corp.	1 18	1 19	1 19	+ 0 85

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8800	..
Emp. 8,80 % 77	128 30	0 982
9,80 % 78/93	100 46	9 532
10,80 % 79/94	103 15	8 906
13,25 % 80/90	108 25	1 050
13,80 % 80/87	101 40	9 792
13,80 % 81/88	107 05	6 352
16,75 % 81/87	101 43	12 538
16,20 % 82/90	116 75	7 545
16 % juin 82	117 57	1 005
14,60 % fév. 83	118 15	5 240
13,40 % déc. 83	118 45	7 085
12,20 % oct. 84	111 15	8 824
11 % fév. 85	108 75	3 948
10,26 % mars 86	105 30	3 140
ORT 12,75 % 83	1747	..
OAT 10 % 2000	103 70	0 584
OAT 9,90 % 1997	104 51	5 452
OAT 9,80 % 1996	102 85	4 108
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	101 38	0 024
CNB Paribas	102	0 024
CNB Suez	101 95	0 024
CNI janv. 82	101 40	0 024
PTT 11,20% 85	102 80	6 048
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 60	0 820
CNT 9% 86	94 10	1 909
CRH 10,90% déc. 85	103 25	4 945

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1176	1186
Agache (Sté Fin.)	1865	2000
A.G.F. (St Cent.)	786	795
Applic. Hydraul.	750	745
Arbel	245 50	241 c
Astorg	382	388
Avenir Publicité	2450	2580
Bain C. Monaco	334 90	326
Banque Hypoth. Eur.	450	....
Béghin-Say (C.I.)	355 30	358
B.G.I.	617	618
Bisquit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	580	570
B.N.P. Intercontin.	345	350
Bénédictine	6000	6000
Bon-Marché	800	811
B.T.P.	140 10	141
Caff	825	840
Cambodge	760	760
C.A.M.E.	443	446
Campenon Bern.	500	....
Carbone-Lorraine	769	760
C.E.G.Frig.	730	730
Cemen. Blanzy	2790	2850
Centrest (Ny)	289	285 o
Cerabati	91 20	90
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	940	....
Champex (Ny)	166 10	160 80 c
C.I.C. (Financ. de)	336	334
C.I. Maritime	534	672

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimen-Sintra	750	720 o
Citram (B)	695	665 o
Clause	584	580
Cofradel (Ly)	2020	2020
Cogifi	450	450
Comiphos	636	661
Cie Industrielle	4070	4000 c
Comp. Lyon-Alem.	720	740
Concorde (La)	900	900
C.M.P.	44 90	43 10
Créd. Gén. Ind.	869	881
Cr. Universel (Cie)	715	715
Crédital	147 50	147
Darblay S.A.	678	670
Delalande S.A.	1370	1360 c
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1305	1380
Didot-Bottin	880	....
Eaux Bass. Vichy	1439	1352
Eaux Vittel	2680	2720
Economats Centre	658	653
Electro-Banque	410	410
Eli-Antargaz	700	610
E.L.M. Leblanc	970	970
Esafi-Bretagne	313 50	....
Entrepôts Paris	580	614
Epargne (B)	3330	....
Europ. Accumul.	81 50	85
Eternit	2352	2352
Finalens	250 40	265
FIPP	450	....
Finac	1150	1180
Foncière (Cie)	620	....
Fonc. Lyonnaise	5750	5700
Foncina	575	580
Forinter	1145	1145
Fougerolle	380	380
France I.A.R.D.	365	370
France (La)	6210	6220 c
From. Paul Renard	551	594 d
GAN	1221	1220
Gaumont	489	....
Gévelot	899	852
Gr. Fin. Constr.	480	490
Gds Moul. Paris	380	375
Groupe Victoire	3200	3200
G. Transp. Ind.	575	573
H.E.F.	136	141
Immindo S.A.	508	510
Immoinvest	308	320
Immobail	430	430
Immobanque	742	740
Immob. Marseille	10020	9600
Immofice	551	560
Invest. (Sté Cent.)	3100	3100
Jaeger	203 70	191 50
Lafitte-Bail	551	589
Lambert Frères	258	260
Lille-Bonnières	1479	1389
Loca-Expansion	295	286
Locafinancière	385	405
Locatel	788	735
Louvre (Sté)	1778	1849
Machines Bull	47	46 40
Magasins Uniprix	246	241
Magnant S.A.	139	116 o
Maritime Part.	423	406 c
Métal Déployé	480	....
Mors	179	179
Naval Worms	90	88
Navig. (Nat. de)	196	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	340	335
Optorg	281	281
Oréal (L') C.I.	2480	2440
Origny-Desvroise	1245	1170
Palais Nouveauté	944	944
Paribas-CIP	408	408
Paris France	308	311
Paris-Orléans	342 40	335
[illegible]	796	....
Patern. Risq. Div.	1505	1510
Pathé-Cinéma	735	700
Pechiney (cert. inv.)	285	295
Piles Wonder	915	915
Piper-Heidsieck	861	873
P.L.M.	178	178
Porcher	700	700
Promodès	1675	1510
Providence S.A.	1576	1575
Publicis	2500	2570
Raff. Souf. R.	145	142
Rhône-Poul. (c. inv.)	405	404
Ricqlès-Zan	287	270
Rochefortaise S.A.	408	425
Rochette-Cenpa	88 30	88 30
Rosario (Fin.)	850	928
Roudière	343	330
Rougier et Fils	99 90	....
Sacer	430	....
SAFAA	1674	1611 o
Safic-Alcan	952	948
SAFT	2010	2020
Saga	335	330
St-Gobain C.I.	410	418 c
Salins du Midi	541	570
Sanofi	....	....
Santa-Fé	176	175
Satam	187	186
Saulnes	64	67 65
Savoisienne (M)	288	....
SCAC	775	775
Senelle Maubeuge	625	622
S.E.P. (M)	220	215
Serv. Equip. Véh.	91 20	92
Sicli	291	295
Sicosel	425	404 c
Simin	273 50	274
Sph (Plant. Hévéas)	392	370
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1800	1855
Soflo	465	465
Soficomi	825	799
S.O.F.I.P. (M)	145 40	....
Sofragi	1300	1299
Soudure Autog.	510	530
Sovabail	679	650
Speichim	37	30 75 o
S.P.I.	694	685
Suez (Fin. de)-CIP	1600	1525
Stemi	1050	1010 o
Taittinger	1890	1890
Testut-Aequitas	551	539
Tour Eiffel	540	547
Ufiner S.M.D.	770	770
U.A.P.	2350	2350
U.T.A.	1895	1725
Veuve Clicquot	3500	3500
Vicat	1590	1590
Viniprix	1760	1760
Virax	182	....
Waterman S.A.	700	680
Brass. du Maroc	133	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1040	....
Akzo	406	....
Alcan Alum.	274 80	289 50
Algemene Bank	1351	....
American Brands	285 10	289
Am. Petrofina	330	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	196 50	....
Bco Pop Español	407	409
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	59380	60000
Br. Lambert	570	670
Canadian-Pacific	112 70	113 10
CIR	32	31 80
Commerzbank	885	840
Dart. and Kraft	370	370 50
De Beers (port.)	65 60	....
Dow Chemical	548	535
Gén. Belgique	620	638
Gevaert	1060	....
Glaxo	160 10	156
Goodyear	415	....
Grace and Co	385	385
Gulf Canada Corp.	136	132 50 c
Honeywell Inc.	480	467
I.C. Industries	204	207 c
Johannesburg	1070	1030
Kubota	23 50	22 80
Latonia	278	276
Midland Bank Plc	58 20	61
Mineral-Ressourc.	73	72
Nixdorf	2780	2723
Noranda	127 10	126 50
Olivetti	35 60	35 20
Pakhoed Holding	224	220
Pfizer Inc.	442	450
Procter Gamble	586	579
Ricoh Cy Ltd	38	40
Rolinco	291	283 20
Robeco	319 30	317
Rodamco	422	423
Saipem	18 95	20
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	318	....
Steel Cy of Can.	111	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	73	74 80
Toray indust. inc	28 60	28 50
Vieille Montagne	810	891
Wagons-Lits	885	850
West Rand	25 85	26

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrop	6 40	....
Calciphos	440	450
C.E.M.	....	....
Cochery	166	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	390	....
Dubois Inv. (Casso.)	1090	1080
Gachot	210	210
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	260	....
Matra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1000	1000
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	399	....
Rorento N.V.	164 30	154 10
Sopalem	86 70	0 10 o
S.P.R.	456	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	135	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1100	1100
Alain Manoukian	830	797 o
Asystel	700	685
B.I.C.M.	970	970
B.I.P.	731	721
Bolloré Technologies	1210	1210
Boiron	701	706
Câbles de Lyon	1210	1210
Calberson	980	980
Cardif	2350	2410
C.D.M.E.	1060	1000
C. Equip. Elect.	315	310
C.E.G.I.D.	2400	2400
C.E.G.E.P.	230	224
C.E.P.-Communication	1590	1605 c
C.G.I. Informatique	881	901
Dafsa	283	293
Dauphin O.T.A.	3395	3385
Devanlay	2500	2550
Deville	930	930
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	320	300 80
Elect. S. Dassault	758	758
Elysées Investiss.	42 90	42 95
Expand	860	859
Filipacchi	740	745
Guintoli	1165	1155
Guy Degrenne	1000	1020
I.C.C.	285	280
IDIA	238	239
I.G.F.	230	230
IM Informatique	306	310
Int. Métal Serv. (IMS)	240	234 50 c
La Commande Electro.	800	752
Le gd livre du mois	420	420
Loca-Investissement	309	309
Locamic	400	393
Manutan	465	465
Marlin Immobilier	399	398
Métallurg. Minière	182 20	168 c
Métrologie Internat.	630	630
Metro Services	284	278
M.M.B.	651	671
Molex	250 10	289 90
Navale-Delmas	755	765
Olivetti-Logabax	476	490
Om. Gest. Fin.	509	496
Petit Bateau	261 90	241 20 c
Petrofigaz	530	550
Pier Import	365	370
Razel	1598	1549 c
St-Gobain Emballage	1422	1450
St-Honoré Matignon	210	214
S.C.G.P.M.	285	280
Sema-Metra	1580	1550
S.E.P.	1400	1420
S.E.P.R.	1851	1898
S.M.T. Goupil	365	350 40
Sodeteg	1410	1360
Solibus	444	....
Supra	1100	1080
Valeurs de France	369	359

SICAV (sélection) — 1/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	820 70	800 68
Actions France	476 50	459 28
Action Invest.	374 37	357 39
Actions sélectives	606 95	585 01
Aedificandi	637 25	614 22
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1246 09	1215 70
A.G.F. 5000	610 31	595 42
A.G.F. ECU	1090 47	1079 67
A.G.F. Interfonds	445 57	434 70
A.G.F. Invest	102 73	100 22
A.G.F. OBLIG.	1097 54	1082 13
A.G.F. Sécurité	10108 43	10108 43
Agimo	683 77	667 09
Altefi	214 35	206 60
A.L.T.O.	185 34	178 64
Ameri-Gan	5701 57	5443 03
America-Valor	765 46	730 78
Amérique Gestion	378 62	361 45 c
Amplitude	569 23	552 65
Arbitrages court terme	5400 42	5389 63
Argonautes	434 36	414 66
Associc	1147 45	1147 45
Aurecic	1347 88	1308 43
Axa Europe	113 58	108 43
Axa Investissements	122 67	117 11
Bourse-Investiss.	468 58	447 33
Bred Associations	2631 58	2623 71
Bred International	97 51	95 60
Capital Plus	1630 58	1630 58
CIP (voir AGF Actions)	....	....
Convertimmo	410 19	394 41
Cortal court terme	1245 28	1245 28
Cortexa	950 13	907 05
Credinter	501 84	487 22
Croiss. Finance	278 64	266 64
Croiss. Mercure	2585 91	2510 59
Croiss. Immobil.	669 64	639 27
Croiss. Prestige	379 95	362 72
Drouot-France	689 03	657 33
Drouot-Investiss.	1142 38	1090 58
Drouot-Sécurité	254 77	243 22
Drouot-Sélection	146 20	139 57
Ecucic	1173 74	1156 39
Elicoop Sicav	11538 42	11538 42
Elf-Valeurs	9292 81	9088 16
Energie	285 58	272 63
Epacic	2772 63	2767 09
Epercourt Sicav	4036 30	4026 23
Epargne Associations	24000 70	23964 75
Epargne-Capital	7826 92	7749 43
Epargne-Croiss.	1583 36	1540 98
Epargne-Industr.	787 50	751 79
Epargne-Inter	686 33	667 96
Epargne J	52338 39	52338 39
Epargne-Long-Terme	1757 53	1710 49
Epargne-Oblig.	188 75	183 70
Epargne-Unie	1301 43	1242 42
Epargne-Valeur	437 08	425 36
Eparoblig	1257 17	1254 66
Epalica	1013 62	1003 78
Eurocic	9680 16	9537 10
Euro-Croissance	560 52	544 19 ◆
Eurodyn	1103 78	1087 49
Euro-Gan	5119 92	4887 75
Extrême Orient Sicav	583 33	568 34 ◆
Finord Placement	59618 04	59439 72
Finord Trimestriel	1112 35	1095 91
Finord Valorisation	13140 22	12882 57
Fonsicav (div. par 10)	10636 36	10631 04
Foncier Investiss.	1125 51	1098 08 ◆
Foncival	275 48	262 99
France-Gan	6309 85	6023 72
France-Garantie	284 33	283 76 ◆
France-Investiss.	517 50	494 03 ◆
France-Net	119 78	118 59
France-Obligations	446 50	442 08
Francic	418 74	406 54
Francic Pierre	101 75	98 79
Francic Régions	1147 48	1114 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1348 17	1348 17
Fructicapi	299 34	294 92
Fructidor	250 20	246 50
Fructifrance	817 75	787 80
Fructivar	80892 87	80891 14
Fructi ECU	570 18	561 75
Fructi-Première	12081 55	11903
Futuroblig	1108 32	1107 21
Gestilion	58549 26	58408 24 ◆
Gestion Associations	155 69	152 26 ◆
Gestion Mobilière	739 14	705 62
Gest. Rendement	471 48	450 10
Gest. Sél. France	751 29	717 22
Haussmann Associat.	1199 85	1199 85
Haussmann court terme	1181 79	1181 79
Haussmann Epargne	1353 15	1353 15
Haussmann Europe	2164 01	2085 79
Haussmann France	1049 48	1010 58
Haussmann Oblicroiss.	1280 47	1280 47
Haussmann Obligation	1484 58	1430 92
Horizon	1189 70	1156 05
I.M.S.I.	612 93	585 14
Indo-Suez Valeurs	770 18	735 26
Ind. française	13378 73	13114 44
Interoblig.	12213 51	11743 76
Intersélect France	471 21	449 84
Intervaleurs Indust.	662 84	632 78
Invest. net	14157 85	14129 39
Invest. Obligataire	17687 79	17652 49
Japacic	185 47	180 07 ◆
Jeune Epargne	243 89	240 38
Laffitte-Amérique	273 08	260 71
Laffitte-crt-terme	58188 91	58188 91
Laffitte-Expansion	857 83	818 93
Laffitte-France	339 19	323 81
Laffitte-Immobilière	262 48	250 59
Laffitte-Japon	348 25	332 46
Laffitte-Oblig.	146 22	139 58
Laffitte-Placements	65391 19	65391 19
Laffitte-Rend.	214 03	204 32
Laffitte-Tokyo	1331 86	1271 47
Lion-Associations	11238	11238 ◆
Lion-Institutionnels	22873 54	22818 50 ◆
Lionplus	70767 83	70067 16 ◆
Livret portefeuille	653 97	634 92
Méditerranée	179 26	171 13
Minimax	25248 20	25248 20
Mondiale Investissem.	455 85	435 18
Monecic	5918 54	5918 64
Mone J.	54039 26	54039 26
Monétélite	263388 79	263388 79
Multi-Obligations	429 10	409 64
Mutuelle Unie Sél.	158 91	151 70
Natio.-Assoc.	6546 49	6533 42
Natio.-Epargne	13379 42	13246 95
Natio.-Immobilier	1034 98	1007 28
Natio.-Inter.	1138 91	1108 43
Natio.-Obligations	540 58	528 09
Natio.-Patrimoine	1451 42	1412 57
Natio.-Placements	63225 02	63225 02
Natio.-Revenu	1047 74	1037 37
Natio.-Sécurité	55644 20	55644 20
Natio.-Valeurs	741 52	721 67
Nippon-Gan	5503 28	5253 73
Nord-Sud Développ.	1171 56	1169 22 ◆
Oblicic Régions	1005 58	980 72
Oblicoop Sicav	1384 76	1367 41
Obligations Convert.	451 39	430 91
Obliflon	1085 50	1074 76 ◆
Optimavalor	646 62	617 49
Options et Rendement	53409 62	52620 32
Orient-Gestion	185 14	176 74
Paramérique	548 13	523 27
Pareurope	865 08	825 86
Paribas Epargne	15272 93	15242 45
Paribas France	103 89	100 86
Paribas Gestion	631 09	605 36
Paribas Opportunités	103 12	100 12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	551 61	529 12 ◆
Parnasse-Valor	1089 76	1088 69
Patrimoine-Retraite	1616 81	1585 11
Phénix Placements	251 03	249 78
Pierre Investiss.	751 67	717 58
Placement A	1080 44	1080 44
Placement crt-terme	69407 85	69407 85
Placement J	54460 27	54460 27
Placement Premier	51243 05	51243 05
Placements Rendement	11507 56	11507 56
Placements Sécurité	103623 59	103623 59
Première Obligations	10325 65	10305 04
Pri/Association	23064 28	23084 28
Province Investiss.	587 36	560 73
Quartz	115 54	112 69
Rentacic	165 79	163 34
Revenus Trimestriels	5720 95	5664 31
Revenu Vert	1164 30	1163 14
Rivoli Plus	1052 31	1004 59 ◆
St-Honoré Assoc.	13881 53	13811 97
St-Honoré Bio-aliment.	882 84	842 81
St-Honoré Pacifique	569 93	544 09
St-Honoré P.M.E.	490 06	467 84
St-Honoré Real	11687 78	11641 22
St-Honoré Rendement	11363 02	11296 54
St-Honoré Services	517 14	497 25
St-Honoré Technol.	779 79	744 43
St-Honoré Valor	12106 93	12010 84
Sécuricic	11409 50	11398 10
Sécur. Mobilière	404 52	386 18
Sécuri Taux	10358 52	10358 52
Sél. court terme	11896	11808 93
Sélection Croissance	542 45	526 65
Sicadam (Caedam BP)	741 87	730 91
Sicav-Associations	1385 33	1383 26
S.F.I. fr. et étr.	637 63	619 06
Sicavimmo	801 38	785 04 c
Sicav 5000	395 31	345 80 ◆
Sivafrance	574 13	558 76 ◆
Sivam	435 30	423 65 ◆
Sivarente	222 48	220 29 ◆
Sivinter	435 89	424 22 ◆
S.I.-Est	1301 85	1242 82
S.I.G.	912 64	870 86 ◆
S.N.I.	1312 74	1274 50
Sogepargne	384 83	370 92
Sogerac	51304 08	49808 77
Sogevar	1113 61	1063 30
Sogiter	1341 93	1281 08
Soleil Investiss.	489 33	467 14 ◆
Technocic	1206 73	1171 58
Techno-Gan	6124 21	5846 50
Trilion	5076 97	5028 68 ◆
U.A.P. Investiss.	430 04	414 50
Uni-Associations	109 98	109 98
Unifrance	484 35	462 39
Unifoncier	1296 24	1237 46
Uni-Garantie	1320 81	1294 89
Unigestion	921 37	879 59
Uni-Japan	1527 75	1458 47
Uni-Régions	3264 13	3106 57
Unirente	2171 43	2100 03
Univer	177 73	177 73
Univers-Actions	1021 48	1021 48
Univers-Obligations	1620 96	1557 66
Valorem	536 55	523 46
Valoblig	60143 24	58547 78
Valorg	1500 76	1489 25
Valreal	78846 62	78806 22

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	....	....

MINITEL

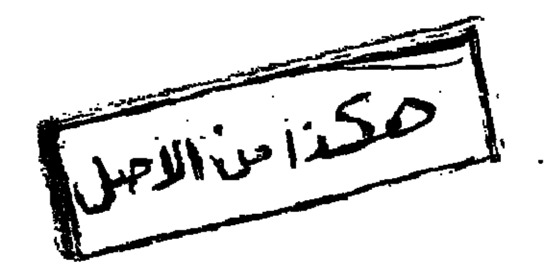
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 105	6 083	5 800	6 300
ECU	6 915	6 918	....	....
Allemagne (100 DM)	333 540	333 870	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 079	16 088	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 400	296 340	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	87 970	88 130	85	92
Norvège (100 k)	91 040	91 050	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 821	9 857	9 500	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 450	4 450	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 603	4 608	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 830	402 450	389 500	409 500
Suède (100 krs)	95 520	95 470	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 470	47 470	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 818	4 817	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 262	4 260	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 582	4 577	4 420	4 820
Japon (100 yens)	4 153	4 146	4	4 180

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/7
Or fin (kilo en barre)	87300	87300
Or fin (en lingot)	87550	87550
Pièce française (20 fr)	512	512
Pièce française (10 fr)	351	....
Pièce suisse (20 fr)	602	601
Pièce latine (20 fr)	503	503
Souverain	631	631
Pièce de 20 dollars	2975	2970
Pièce de 10 dollars	1445	1450
Pièce de 5 dollars	950	....
Pièce de 50 pesos	3285	3260
Pièce de 10 florins	516	515
Or Londres	447 10	449 50
Or Zurich	446 75	447 50
Or Hongkong	447 75	449 35
Argent Londres	6 95	7 30



Le Monde

ÉTRANGER
3 Corée du Sud : les milieux d'affaires face à la démocratisation.
4 La fin de la visite du colonel Kadhafi à Alger.
5 Pologne : un entretien avec Tadeuz Mazowiecki, conseiller de Solidarité.

POLITIQUE
6 A « L'Heure de vérité », M. Jack Lang souhaite que le prochain président reste « au-dessus de la mêlée ».
7 La session extraordinaire du Parlement.

SOCIÉTÉ
8 Le procès Barbie.
9 Médecine : le docteur René élu président du conseil de l'ordre des médecins.
10 Sports : le Tour de France cycliste ; le Tournoi de tennis de Wimbledon.

CULTURE
18 Une exposition des photos de Jerry Schatzberg.
— La mort de Jean Adhémar.
19 Une exposition Le Corbusier à l'IFA.
— Communication : les rapports de la Cour des comptes et du sénateur Cluzel sur l'audiovisuel.

ÉCONOMIE
23 La déréglementation des télécommunications.
24 Agriculture : le bilan après le sommet des Douze.
26-27 Marchés financiers.

SERVICES
Radio-télévision 21
Annonces classées 10
Météorologie 21
Mots croisés 21
Carnet 22
Loterie, Loto 22
Spectacles 20

MINITEL
● *Facultés : les places disponibles. (UNEF)*
● *Lisez en vacances ! (LIT)*
● *L'actualité de la semaine. (ACTU)*
Actualité. Sports. International. Bourse. Culture. Immobilier.
36-15 Tapez LEMONDE

La crise de l'élevage de bovins

● *Manifestation à Paris*
● *Création d'une coordination dans le Centre*

Cinq à sept mille éleveurs de bovins, venus de toutes les régions françaises, devaient défiler avec leurs vaches, le jeudi 2 juillet à Paris, afin de *« sensibiliser l'opinion publique et le monde politique sur la situation particulièrement critique des éleveurs français »*, a annoncé la Fédération nationale bovine, qui organisait cette manifestation. Le cortège devait défiler de la place de l'Etoile aux Invalides. Dans le centre de la France, les éleveurs se sont organisés afin de défendre leurs intérêts.

LIMOGES
de notre correspondant

Les producteurs de bovins dits « allaitants » du centre de la France (races à viande, charolaise et limousine, ne produisant pas de lait pour la consommation humaine mais allaitant leurs veaux), ont créé une structure de coordination pour organiser la lutte contre la dégradation de cet élevage.

Cette décision a été prise début juin à Limoges, lors d'une réunion qui regroupait les professionnels du « bassin allaitant » (nord du Massif Central, Morvan, une quizaine de départements des régions Auvergne, Limousin, Bourgogne, plus l'Indre, le Cher, la Vienne et la Charente).

Ce « bassin », défini par le Fonds européen et d'orientation de garantie agricole (FEOGA), se distingue par la prédominance des zones défavorisées, des surfaces toujours en herbe, de l'élevage de plein air ; 90 000 professionnels y élèvent 1 300 000 vaches à viande, soit près de la moitié du troupeau « allaitant » français. Ces zones, qui ne peuvent rien faire d'autre que de l'élevage, ne coûtent pas cher aux finances publiques nationales et européennes (750 F l'hectare), alors que les productions laitières céréalières oléagineuses des régions dites riches perçoivent de 5 000 F à 6 000 F l'hectare, a-t-il été affirmé à Limoges.

La « structure de coordination », dont la direction a été confiée à M. Paul Rethy, président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de la Bourgogne, entend bien mettre les élus politiques dans le coup, de façon institutionnelle. Elle a proposé que les régions Auvergne, Bourgogne, Centre et Limousin désignent chacune quatre responsables politiques émanant du PCF, du PS, du RPR et de l'UDF. Les départements de la Loire, de la Charente et de la Vienne fourniraient chacun un élu politique.

La proposition fut acceptée d'emblée par le PS (M. René Souchon, député et maire d'Aurillac, ancien ministre délégué à l'agriculture et à la forêt) et par le RPR (M. Jean-Claude Pasty, député européen de la Creuse, parlant *« au nom de toute la majorité »* (l'UDF n'étant pas représentée), avec plus de réticence par le PCF (MM. Pierre Pranchère, député européen, et Marcel Rigoud, député de la Haute-Vienne).

Les objectifs de la coordination sont globalement de *« dissocier les perspectives à long terme des aléas de la conjoncture »*.

Il faut donc *« une refonte fiscale sérieuse, qui ne pénalise plus le foncier »*, des *« aides bien ciblées »*, un *« taux d'intérêt des emprunts qui se module sur le taux de l'inflation »*, et plus généralement la reconnaissance du fait que *« les éleveurs des zones défavorisées sont les meilleurs aménageurs et au meilleur marché du territoire national »*.

GEORGES CHATAIN.

Elections municipales à Grasse

Le maire sortant (UDF) s'allie au Front national

Des élections municipales partielles sont organisées, les 5 et 12 juillet, à Grasse (Alpes-Maritimes). Elles sont provoquées par la démission, le 9 juin, du maire sortant (UDF-rad), M. Hervé de Fontmichel, conseiller général de Grasse-Sud, conseiller régional et de dix-huit de ses colistiers, au terme d'une crise de plusieurs mois au sein de la majorité de droite du conseil municipal. Cinq listes sont en présence, dont deux à gauche (PC et PS) et trois à droite, dont celle conduite par M. de Fontmichel — qui comprend six membres du Front national sur trente-neuf candidats — à laquelle s'oppose, principalement, celle dirigée par le premier adjoint sortant (ex-PR), M. Henri Richelme, conseiller général de Grass-Nord.

GRASSE
de notre correspondant régional

Elu maire de Grasse en 1971, puis battu, au terme de son premier mandat, par une liste d'union de la gauche à direction communiste, M. de Fontmichel, avocat de cinquante et un ans, avait été réélu, en 1983, dès le premier tour de scrutin. Il conduisait alors une liste d'union de l'opposition résultant d'un accord conclu avec l'association Grasse demain, animée par le doyen de la faculté de médecine de Nice, M. Henri Richelme, son cousin par alliance, qui devenait son premier adjoint.

Après trois ans de gestion sans histoire, l'entente entre les deux hommes devait faire place à une rivalité de plus en plus vive. Opposé à certaines orientations de la politique municipale et critiquant *« l'autoritarisme »* du maire de Grasse, M. Richelme et onze de ses amis — dont cinq adjoints sur onze — s'étaient abstenus dans plusieurs votes concernant l'exécution du budget de 1986 et lors de l'adoption du budget primitif de 1987.

Le 4 juin dernier, à nouveau, le groupe Richelme refusait d'approuver le compte administratif de la ville et contribuait à mettre en minorité M. de Fontmichel sur deux dossiers secondaires. D'où la décision prise, cinq jours plus tard, par le maire de Grasse de retourner devant les électeurs.

En raison de la présence de cinq listes, deux tours de scrutin seront probablement nécessaires. Unis en 1977 et en 1983, communistes et socialistes disputeront, cette fois, des primaires.

A droite, une troisième liste composée de socio-professionnels et conduite par un petit entrepreneur local, M. Jean-Philippe Goby, adversaire intime de M. de Fontmichel compte bien arbitrer le duel entre les listes du maire et du premier adjoint sortant.

Des membres de l'UDF et du RPR figurent sur chacune des listes de la majorité. Mais M. de Fontmichel n'a pas hésité à s'allier, dès le premier tour, avec le Front national, qui avait recueilli à Grasse 21 % des suffrages aux législatives de 1986. Les six candidats du Front sont tous en position d'éligibles, dont trois susceptibles d'exercer des fonctions d'adjoint en cas de victoire. En contrepartie, M. de Fontmichel s'est engagé à signer la pétition des élus locaux en faveur de M. Jean-Marie Le Pen pour l'élection présidentielle. Le maire sortant de Grasse ne confirme pas cette clause de l'accord, mais il se dit, cependant *« fier »* d'avoir réalisé *« l'union de toutes les forces nationales »*.

GUY PORTE.

Sur le vif

Ah ! Le beau Léo

Vous ne pouvez pas savoir ce qui m'arrive. Je suis folle amoureuse, raide dingue ! Depuis quand ? Depuis hier. Je l'ai rencontré à un dîner au ministère de la culture. Le coup de foudre. Je suis en train de me taper un whisky en bavardant avec des confrères avant de passer à table, et qui je vois s'avancer vers moi, en fendant la foule dans le sillage de son attaché de presse ? Le petit Léo. Petit, façon de parler. Il est grand, il est beau, il est élégant. On le verrait bien en couverture d'un roman de la série Harlequin.

Il me sourit et je tombe comme une tonne de briques. Vous devinez la suite. Il en profite pour me faire un gringue pas possible. Il me dit, sans me le dire exactement, mais c'est ça que ça veut dire :

— Tu me plais, tu sais. Je pense qu'à toi, à ton bonheur, à ton épanouissement culturel, jour et nuit. Regarde les beaux cadeaux que je t'ai faits, toutes ces nouvelles chaînes de télé à mettre à ton cou. Et t'as encore rien vu. Je vais t'ouvrir des musées, des bibliothèques, je vais t'offrir des concerts, des toiles de maîtres... Ça va être ta fête.

— Arrête ! je te crois pas. Tu dis ça à toutes les nanas. A tous les mecs aussi d'ailleurs. Françaises ! Français !

— C'est pas vrai. Je n'aime que toi. Et c'est réciproque. Quand je passe chez toi, le soir, à la télé, t'es là, les coudes sur la toile cirée, en train de bouffer ton jambon purée, je regarde, je te parle sur un certain ton d'intimité chaude et passionnée, et t'en es toute retournée. Tu restes la fourchette en l'air à m'écouter.

— Ça pour baratiner le monde, t'es le roi. Où t'as appris ?

— En préparant le concours de l'ENA. J'essayais déjà de deviner ce qui plairait aux profs.

Alors moi : Ouais, bon, mais trop de savoir-faire, contrairement à ce qu'on croit, ça inspire pas confiance.

Et lui (là, je le cite) : « C'est complètement idiot. Dans notre métier, les gens, faut les atteindre, les toucher. A quoi ça sert d'envoyer une belle lettre d'amour en oubliant de la timbrer ? »

CLAUDE SARRAUTE.

La guerre du Golfe

Washington ne veut pas « provoquer » l'Iran affirme un responsable américain

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, a affirmé, le mercredi 1er juillet, que la présence navale américaine dans le Golfe n'était pas destinée à *« provoquer l'Iran »*.

Le responsable américain, qui répondait à partir de Washington aux questions de plusieurs représentants des agences de presse des pays arabes du Golfe, grâce à une liaison par satellite, a ajouté que les Etats-Unis *« acceptent la révolution iranienne »* et espèrent, en retour, que l'Iran admettra l'immatriculation de onze pétroliers koweïtiens aux Etats-Unis.

L'Iran doit reconnaître que *« mon pays a intérêt à soutenir ses amis dans la région »*, a encore ajouté M. Murphy, précisant que cette protection ne sera pas étendue à des navires transportant des armes dans le Golfe.

A Moscou, un envoyé spécial américain, M. Vernon Walters (le représentant des Etats-Unis à l'ONU), devait entamer ce jeudi des pourparlers avec les Soviétiques sur la possibilité d'engager un processus de négociations pour mettre un terme au conflit irano-irakien. M. Walters se trouve dans la capitale soviétique en même temps que le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar. La visite de M. de Cuellar intervient quelques jours après que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU — les Etats-Unis, l'URSS, la Chine, la Grande-Bretagne et la France — aient rendu public un projet de résolution *« exigeant un arrêt immédiat »* des combats dans la guerre du Golfe.

A Téhéran, cependant, le président iranien, M. Ali Khamenei, a de nouveau dénoncé les projets américains d'assurer la protection de pétroliers koweïtiens et de dépêcher à cette fin plusieurs bâtiments de leur flotte de guerre dans le Golfe. — *(AFP, Reuter.)*

M. Mitterrand et le sommet de Bruxelles

Au cours des délibérations du conseil des ministres, mercredi 1er juillet, M. François Mitterrand a commenté les conclusions concernant l'agriculture du sommet de Bruxelles. *« Je suis heureux de voir que la décision prise par le sommet européen de Fontainebleau en 1984 de démanteler progressivement les montants compensatoires monétaires a été pour l'essentiel respectée, a-t-il déclaré.*

» Le sommet de Bruxelles, sur ce sujet et sur d'autres, permettra à la Communauté européenne d'aller vers l'échéance de 1992 dans de meilleures conditions. Il faut se convaincre qu'un échec pour l'Europe n'est jamais, ne peut pas être, un succès pour la France. »

Au « Matin de Paris »

Les licenciements décidés par les « dix » contestés

Le climat est électrique au *Matin de Paris*. Mercredi 1er juillet, le groupe des « dix », ces salariés à qui le tribunal de commerce de Paris a confié, le 25 juin, le journal pour un mois afin de faire la preuve de la validité de leur plan de reprise (*le Monde* du 27 juin), a rencontré le comité d'entreprise. Ils lui ont annoncé le licenciement d'une trentaine de salariés et lui ont fourni la liste nominative de ces derniers. Les « dix » entendent conserver quatre-vingt-dix personnes au *Matin* (sur un total de cent vingt actuellement, dix-neuf salariés ayant choisi de quitter le journal ces derniers jours en bénéficiant de la « clause de cession »). Ils ont aussi prévu huit embauches (mise en pages, direction de la rédaction, direction financière et commerciale) et quatre modifications de contrat.

« Une bombe »

L'intersyndicale du *Matin* (Syndicat national des journalistes CGT, CFDT, FO) est divisée quant à l'attitude à adopter face aux décisions des « dix », mais n'entend pas entériner *ipso facto* la liste des licenciés. Les syndicats rappellent que les « Dix » s'étaient engagés à conserver quatre-vingt-seize salariés. *« Cette liste est révélatrice de règlements de comptes*, estime un représentant syndical, *et il n'y a pas encore eu réellement de négociations. » « C'est une liste qui représente une bombe »*, souligne un autre délégué syndical.

Selon le groupe des « dix », les licenciements auraient été décidés uniquement *« en fonction de critères professionnels »*. L'ambiance au *Matin* est à l'amertume, et plusieurs journalistes mettent en cause le comportement des « dix ». Une assemblée générale du personnel devait se réunir dans la matinée du 2 juillet.

Y.-M. L.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 juillet

Très sensible reprise

Sur la pression exercée par la Banque de France pour faire baisser les taux d'intérêt, une très sensible reprise des cours s'est produite jeudi matin rue Vivienne. Le mouvement s'est accéléré et, en progrès de 0,44 % à l'ouverture, l'indicateur instantané terminait la session préliminaire à près de 1 % au-dessus de son niveau de la veille.

Leroy-Somer, Bouygues, Ecco, Cetelem, Europe 1 et Valeo se sont détachés du peloton. Recul de Codetel, Lebon, Beghin et même Carrefour (— 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	485	485	486
Agence Havas	515	516	519
Air Liquide (L')	681	679	678
Bancaire (Cie)	682	680	690
Bongrain	2800	2809	2800
Bouygues	1105	1165	1150
B.S.N.	4630	4650	4670
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1384	1390	1394
Club Méditerranée	576	577	576
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3540	3505	3518 c
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1461	1480	1480
Michelin	3115	3120	3160
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2625	2635	2656
Navig. Mixtes	974	973	982
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	966	970	997
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	423	428 50	435
Sanofi	732	745	766
Source Perrier	778	788	794
Télémécanique	2910	2940	2960
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2075	2075	2080
Valéo	575	581	594

Le numéro du « Monde » daté 2 juillet 1987 a été tiré à 479 033 exemplaires



A B C D F G H

Au sommaire du « Monde de l'éducation »

● S'inscrire en première année de fac
● Le palmarès 1987 des universités

Le 7 juillet, quelque deux cent cinquante mille lycéens vont être reçus au bac. Pour ceux qui n'auront pas déjà posé leur candidature dans les filières sélectives de l'enseignement supérieur (IUT, STS, classes préparatoires), il va falloir s'inscrire dans une université. Et vite.

Pour aider les candidats étudiants, *le Monde de l'éducation* publie un numéro double « spécial Université ». Sur le thème « Comment s'inscrire en première année », *le Monde de l'éducation* explique, selon les bacs, quelle filière suivre avec quelque chance de succès. Le chemin le plus court de l'inscription au diplôme ou à l'emploi n'est pas toujours la ligne droite : avec un peu de stratégie, on multiplie ses chances de réussite.

Le Monde de l'éducation présente aussi les conditions d'admission dans les universités de province, avec, pour les Parisiens, un dossier complet sur les places disponibles, fac par fac. Bac par bac, *le Monde de l'éducation* indique toutes les formations universitaires disponibles dans chacune des treize universités parisiennes, avec les dates et les conditions particulières d'inscription : dates de clôture des inscriptions, adresses où se présenter, profil scolaire exigé par chaque université (1).

Figure également au sommaire de ce numéro le palmarès de 1987 des universités. Sont ainsi dressés, par les universitaires qui constituent le panel du *Monde de l'éducation*, ou à partir de statistiques de résultats aux examens, les classements des études de droit, de médecine, de pharmacie, de maths, de philosophie, de linguistique et d'architecture, ainsi qu'un bilan des premiers cycles rénovés. En outre, sont évalués, dans un dossier sans complaisance, les six instituts d'études politiques (IEP) de province, ainsi que celui de Paris.

Le Monde de l'éducation de juillet-août « spécial Université » publie enfin une enquête inattendue sur un sujet tabou : l'évaluation des enseignants du supérieur par leurs propres étudiants. De plus en plus nombreux sont les établissements qui pensent que l'avis des étudiants sur les qualités pédagogiques des enseignants doit être pris en compte. En particulier les grandes écoles... Comment sont interrogés les étudiants, quelles questions leur sont posées, qu'en pensent les intéressés. ?

★ *Le Monde de l'éducation*, numéro de juillet-août. En vente partout.

(1) Ce dossier complet sera prolongé par une mise à jour quotidienne sur minitel. 3615, tapez LEMONDE, puis UNEF.

